TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — Nº 10862

DERNIÈRE ÉDITION

— MARDI 1er JANVIER 1980

Le Monde

présente à ses lecteurs ses vœux les meilleurs pour 1980



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 13 sch. ; Belgique, 15 f. ; Canada, $ 0,95 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 95 ris. ; Italie, 600 L. ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,75 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 190 F CFA ; Suède, 3,50 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 95 cts ; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 15.

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

L'U.R.S.S. envoie des renforts militaires en Afghanistan

Le défi

Les événements de Kaboul, après ceux de Téhéran, mettent à l'épreuve les nerfs et la détermination de Washington, non moins que sa perspicacité. Toute l'attention de la Maison Blanche était concentrée sur les otages de Téhéran qui, depuis des semaines, occupent la vedette de l'actualité. Leur sort mérite amplement qu'on s'emploie jour après jour à les en délivrer. Mais il est excessif qu'ils deviennent la préoccupation majeure d'une puissance mondiale de deux cent vingt millions d'habitants.

Ce fut toujours la faiblesse des Etats-Unis d'avoir une vision globale, souvent simplifiée, de la situation internationale tout en ne réagissant qu'au coup par coup aux brusques déséquilibres du « statu quo » mondial. De même qu'en politique intérieure les Américains ne se passionnent vraiment que pour les élections, vécues comme le « match de l'année », seules des crises à chaud réveillent leur énergie. C'est alors le branle-bas de combat (surtout diplomatique), la formation d'une « task force » suivant l'évolution des choses de quart d'heure en quart d'heure, l'envoi dans les capitales occidentales d'un émissaire du département d'Etat chargé d'informer les alliés des Etats-Unis, l'évaluation palpitante des « options » militaires soigneusement élaborées à partir d'hypothèses périmées par les faits accomplis sur le terrain. Il ne reste plus alors qu'à s'accommoder de ces derniers en proclamant très haut qu'on ne cédera pas la *prochaine fois*.

C'est plus ou moins ce qui se produit avec l'Afghanistan. Les Soviétiques s'y conduisent comme s'ils n'avaient à craindre que des remontrances de la part des Américains. Et pourtant ceux-ci n'avaient pas ignoré ce pays. Dans les années 50, ils lui apportèrent une aide technique considérable, construisant dans le Sud surtout d'importants éléments d'infrastructure, routes et aérodromes, et entreprenant de gigantesques ouvrages d'irrigation autour de Kandahar. Comme partout, ils entretenaient une ambassade pléthorique à Kaboul, et les effectifs du « Peace corps » (volontaires de la paix) en *Afghanistan étaient* parmi les plus importants du monde. Puis, semble-t-il, ils « passèrent la main » à l'Iran, qui, peu avant la chute du chah, mit à l'étude de grands *projets* à la dimension des ambitions du souverain déchu. En 1976, l'assistance de Téhéran à l'Afghanistan du prince-président Mohamed Daoud fut même supérieure à celle de Moscou. La révolution iranienne coupa court à ces beaux programmes, creusant un vide que les Soviétiques, déjà fort actifs depuis trente ans dans le nord du pays, mais aussi dans plusieurs administrations centrales et dans l'armée, ne demandèrent qu'à combler.

Dans le même temps, le Pakistan, dernier « verrou » sur la voie de la poussée soviétique vers les mers chaudes, se voyait pratiquement mis en quarantaine par Washington pour avoir enfreint la règle de « non-prolifération » nucléaire imposée à cet allié il y a peu de temps privilégié et déjà affaibli par ses divisions ethniques. Aujourd'hui, les Etats-Unis se hâtent de reprendre les livraisons d'armes, suspendues par rétorsion, à Islamabad avec l'espoir peut-être qu'une partie d'entre elles iront équiper les rebelles musulmans de l'Est de l'Afghanistan, mitoyen du *Pakistan*.

On chercherait en vain une logique d'ensemble dans les divers mouvements, encore qu'ils aient pour commun dénominateur une tendance au repli, alors que la « perte » de l'Iran, il y a maintenant un an, rendait toute la région-charnière de ce Moyen-Orient asiatique plus exposée que jamais aux entreprises extérieures.

Reste à Washington la ressource de jouer « le grand jeu » en ralliant à sa ligne de résistance la Chine, elle aussi frontalière de l'Afghanistan. Kaboul, malgré les chars soviétiques, n'est ni Budapest ni Prague.

• Pékin déclare que la sécurité de la Chine est menacée
• Washington reprend ses livraisons d'armes au Pakistan

Moscou envoie des renforts militaires en Afghanistan : deux divisions motorisées soviétiques sont entrées dans ce pays, annonçait-on lundi 31 décembre de source diplomatique.

Notre envoyé spécial à Kaboul, qui comme les autres journalistes occidentaux n'a pas été autorisé à séjourner en Afghanistan, a appris de diplomates présents à l'aéroport que l'armée soviétique a joué un rôle essentiel dans le coup de force contre l'ancien président Amin. Il semble que cette armée soit largement déployée dans les zones où combattent les rebelles musulmans.

Pékin a demandé lundi à l'U.R.S.S, par l'intermédiaire de l'ambassadeur soviétique dans la capitale chinoise, convoqué par le vice-ministre des affaires étrangères, de cesser immédiatement son « invasion armée » *de l'Afghanistan, qui constitue* « une menace pour la sécurité de la Chine ».

Les Etats-Unis ont annoncé, en raison des événement de Kaboul, la reprise de leurs livraisons de matériel militaire au Pakistan, interrompues en avril 1979 en raison de la politique nucléaire d'Islamabad. M. Christopher, sous-secrétaire d'Etat américain, s'entretient ce lundi, à Londres, avec les alliés occidentaux des Etats-Unis pour définir une politique commune dans l'affaire afghane.

L'aéroport de Kaboul arsenal soviétique

De notre envoyé spécial

Aéroport de Kaboul. — « *La situation n'est pas encore redevenue normale. Le gouvernement est très occupé. Des groupes de terroristes favorables au défunt président Amin circulent dans Kaboul. Nous ne pouvons pas vous laisser entrer, car nous ne sommes pas capables actuellement de garantir votre sécurité. Nous vous ferons savoir plus tard, par les journaux ou par la radio, quand vous pourrez entrer dans le pays.* »

C'est par cette déclaration d'un porte-parole du ministère de l'intérieur que la vingtaine de journalistes étrangers qui avaient atterri à Kaboul, dimanche 30 décembre, ont été « *invités* » à quitter le pays par le premier vol. De l'Afghanistan, ces derniers n'auront finalement vu que l'image d'un aérodrome occupé par d'impressionnantes forces soviétiques. Le spectacle découvert à travers les hublots tenait de la parade militaire, la presse internationale ayant la curieuse impression de passer en revue les avions gros-porteurs soviétiques Antonov-22 et Antonov-17 qui, à partir du 24 décembre, avaient déversé sur le sol afghan du matériel militaire et quelque vingt-cinq mille soldats auxquels se seraient ajoutées deux divisions, soit vingt mille hommes, acheminées par route, à partir de la frontière soviétique. Également visibles le long des pistes de l'aéroport, un grand nombre de chars, de véhicules blindés et d'hélicoptères de combat puissamment armés.

M. Babrak Karmal invisible

Depuis le coup de force de jeudi, le rythme des rotations observées à l'aéroport se serait, selon des diplomates occidentaux, considérablement ralenti. Mercredi et jeudi, on avait observé un atterrissage toutes les deux ou trois minutes. Il semble toutefois que d'importants contingents soient à présent transportés par voie aérienne vers les provinces de Paktia et de Badakhshan où la rébellion musulmane contre le régime pro-soviétique est la plus active. Parmi les destinations les plus souvent citées, les villes de Kandahar, de Herat et de Jalalabad où des affrontements se seraient produits récemment.

Dimanche, des Mig ont survolé la capitale, où l'on remarquait encore une importante activité des troupes soviétiques. La plupart des diplomates occidentaux présents à l'aéroport ont insisté sur le fait que le coup d'Etat avait été mené presque exclusivement par les forces soviétiques, les seuls soldats afghans à avoir combattu étant, semble-t-il, ceux qui, en petit nombre, se sont opposés à l'intervention étrangère. Mais cette dernière, soulignait-on également, n'a suscité aucune réaction de la part d'une population apparemment indifférente aux événements qui se déroulaient sous ses yeux. Cette observation inclinait à émettre quelques réserves sur la comparaison effectuée avec les interventions soviétiques en Hongrie et en Tchécoslovaquie. On en déduisait cependant que le président Amin avait perdu presque tout soutien populaire.

PATRICK FRANCÈS.

(Lire la suite page 4.)

De notre correspondant

Washington. — Comme l'écrit le *Washington Post*, le sort est cruel pour M. Carter : « *Il avait été élu pour achever la transition de la période post-vietnamienne vers ce que lui-même et ses partisans, c'est-à-dire la majorité du pays, voyaient comme un monde à l'esprit équitable et éminemment rationnel, dans lequel la persuasion serait le facteur principal conduisant des pays divers ou hostiles à réconcilier leurs buts. Les Soviétiques, les mollahs et bien d'autres paraissent décidés à le guérir de cette vision radieuse.* » De fait, l'invasion de l'Afghanistan par les Soviétiques risque fort d'amplifier une prise de conscience sensible dans tous les domaines depuis deux ans : l'Amérique ne doit plus craindre d'élever la voix et de montrer sa force sous peine de perdre du terrain face aux défis de toutes sortes, désordonnés, des révolutionnaires, ou froidement *calculés*, des Soviétiques.

Cette préoccupation était sensible au long d'une conversation télévisée que la chaîne A.B.C. a eue dimanche 30 décembre avec M. Brzezinski.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 3.)

M. Kurt Waldheim va tenter de négocier à Téhéran la libération des otages

Les Etats-Unis ont décidé d'abandonner, pour l'instant, l'idée de sanctions économiques immédiates contre l'Iran et ont demandé au secrétaire général de l'ONU de se rendre dans la capitale iranienne pour y négocier la libération des otages.

Le Conseil de sécurité devait, pour sa part, se réunir ce lundi 31 décembre, en fin d'après-midi, pour voter un projet de résolution américain. Ce texte prévoit une réunion du Conseil le 7 janvier pour entendre le rapport de M. Waldheim, retour de Téhéran, et, faute d'une libération des otages à cette date, l'adoption des mesures prévues par les articles 41 et 39 de la charte des Nations unies.

A Téhéran, le chef de la diplomatie, M. Sadegh Ghotbzadeh, commentant la mission de M. Waldheim, a souligné qu'il n'était pas question de négocier avec le secrétaire général de l'ONU. Ce dernier, a-t-il précisé, se rend à Téhéran pour « s'informer sur la crise » et « connaître la position de l'Etat iranien ». Les étudiants islamiques qui retiennent les otages à l'ambassade des Etats-Unis ont abondé dans le même sens. « M. Waldheim », ont-ils dit, « peut venir en son nom personnel. Mais puisque l'iman dit qu'il n'y aurait pas de négociations sur la question des otages, il n'y en aura pas. »

D'autre part, plusieurs centaines d'étrangers ont quitté l'Iran, au cours des trois derniers jours, suivant les « conseils » de leur ambassade.

Des provinces agitées

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Si les journaux iraniens n'avaient publié fidèlement, mais sans pour autant leur accorder une place privilégiée, les candidatures à la présidence de la République qui se sont succédé à un rythme accéléré ces derniers jours, et dont les ultimes inscriptions, le 29 décembre, ont porté le total à près de cent, qui, à Téhéran, serait-il vraiment conscient du fait que le pays est à la veille d'une campagne électorale de vingt jours au terme de laquelle l'Iran, pour la première fois de sa longue histoire, va devoir se donner un président ?

Indifférence, voilà le mot qui résume le mieux l'état des esprits. A dire vrai, bien peu des personnes que nous avons interrogées ont avoué se sentir réellement concernées. En premier lieu, on estime — et peut-être n'a-t-on pas tout à fait tort — que le pays n'est pas mûr pour une telle consultation et qu'il eût été préférable pour en fixer la date d'attendre qu'un certain nombre de dossiers soient classés. Car tout ne va pas bien un peu moins d'un an avant le premier anniversaire de la révolution.

Des préoccupations qui minent les esprits, et que les récents événements d'Afghanistan alourdissent encore, les futurs électeurs classent en tête le désordre à peu près permanent qui est en train de s'instaurer aux quatre coins du pays.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

(Lire la suite page 4.)

DIX ANS QUI ONT TRANSFORMÉ LE MONDE

Il est toujours bien arbitraire de chercher un trait capable de caractériser une période de l'histoire, surtout lorsque celle-ci n'est délimitée que par des considérations chronologiques. A voir toutes les déceptions *qui ont* marqué la *décennie qui s'achève, elle* apparaît *tout de* même comme celle des illusions perdues.

La liste (qu'on trouvera ci-dessous) des idées qui étaient, il y a dix ans encore, généralement reçues *soit par* la *droite*, soit par la gauche, et qui ont cessé de l'être, est loin d'être exhaustive. Le moins qu'on puisse dire est qu'elle souligne la fragilité de la prévision humaine.

Il est si *difficile de sortir des sentiers battus, de croire que le sens des courbes auxquelles* on s'est habitué puisse changer, et l'optimisme est si fort qui nous pousse à ignorer trop souvent ce qui pourrait le remettre en question...

I. — Un cimetière d'idées reçues

par ANDRÉ FONTAINE

AFRIQUE. — Enfin débarrassée de l'exploitation et de l'oppression coloniales, elle allait se développer dans l'harmonie et progresser vers une formule d'unité continentale dont l'O.U.A., l'Organisation de l'unité africaine, constituait la préfiguration. Des conflits dont, malgré l'armistice rhodésien, on ne voit pas la fin ensanglantent aujourd'hui ses trois extrémités, orientale (Ethiopie), *occidentale* (Sahara) et australe. L'U.R.S.S., l'Allemagne de l'Est et Cuba y sont intervenues sur une vaste échelle. Les coups d'Etat se sont succédé sur le continent noir, ouvrant la voie, dans plus d'un cas, à d'abominables dictatures : Guinée-Equatoriale, Centrafrique, Ouganda...

CAPITALISME. — Grâce à Keynes et à quelques autres novateurs, il avait surmonté ses tares originelles. La croissance exponentielle assurait le plein emploi et l'amélioration continuelle du niveau de vie. Aujourd'hui les pays de l'O.C.D.E. comptent plus de seize millions de chômeurs, les taux d'inflation dépassent la plupart du temps les 10 % et les pronostiqueurs sont unanimes à annoncer, pour le début de la nouvelle décennie une très faible croissance, voire une récession quasi-générale.

CHILI. — L'avènement du gouvernement d'Unité populaire (1970) avait rendu l'espoir dans les possibilités d'évolution démocratique vers le socialisme. Les dissensions de la gauche et les intrigues des Etats-Unis se sont combinées pour amener le putsch de Pinochet et la mort d'Allende (1973).

CHINE. — Le modèle soviétique du socialisme, du fait de la perversion stalinienne, avait échoué. Mais Mao avait repris le flambeau et, révolution culturelle aidant, huit cents millions de Chinois étaient en train de bâtir la société idéale. Aujourd'hui, il appert que la Chine populaire a eu, elle aussi, ses bagnes, ses pelotons d'exécution et ses profiteurs, et que la « bande des quatre » la conduisait aux abîmes. La raison d'Etat lui inspire, comme avant elle à tant d'autres, des comportements directement inspirés de l'égoïsme sacré, allant jusqu'à l'alliance de fait avec les Etats-Unis et les régimes les plus conservateurs d'Europe et du tiers-monde et à l'agression armée contre le Vietnam socialiste.

DEMOCRATIE. — Le développement de l'éducation et du niveau de vie allait entraîner la généralisation du système démocratique et libéral. En fait, celui-ci cafouille à peu près partout. Nées à une époque où les notables servaient tout naturellement d'intermédiaire entre le pouvoir et les citoyens, les institutions représentatives ont bien du mal à s'adapter au monde de la bureaucratie, de la télévision et de l'ordinateur. De surcroît, la « *vertu* », condition *sine qua non*, selon Montesquieu, de son bon fonctionnement, n'a jamais été plus absente : voir le Watergate et l'*affaire* Lockheed, pour ne pas parler des scandales proprement français.

DEMOGRAPHIE. — Grâce aux énormes progrès réalisés en matière de contraception, comme à la légalisation de l'avortement dans un grand nombre de pays, l'humanité allait maîtriser une croissance qui multipliait les bouches à nourrir sans qu'augmentent parallèlement les ressources disponibles. Aujourd'hui la population stagne, voire diminue, dans les pays industrialisés de l'Est et de l'Ouest. Mais si sa croissance ralentit dans quelques pays du tiers-monde, elle se poursuit à une vitesse accélérée dans les autres. La planète comptait, en 1970, 3,5 milliards d'habitants. Elle en a 4 milliards à présent et atteindra près de 6 milliards en l'an 2000. Ce n'est que vers le milieu du siècle prochain que les démographes attendent une stabilisation entre 9,5 et 15,6 milliards d'individus de la la population du globe.

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

Le temps long

L'année 1979 aura été plus longue d'une seconde que les précédentes, les astronomes ayant décidé que la dernière minute du 31 décembre durerait soixante et une secondes, ceci afin de compenser les irrégularités dans la rotation de la Terre. Cette légère modification sera sans conséquence sur la longévité de tous ceux qui fêteront le passage d'une année à l'autre parmi les leurs et ne leur donnera pas l'impression d'avoir vécu plus longtemps.

C'est là d'ailleurs tout le paradoxe de la relativité du temps, long ou court selon qu'il est mal ou bien vécu.

Pour tous les esseulés, enfermés dans une peine, une misère, une prison ou un camp, chaque seconde dure une minute et chaque minute dure une heure. Et ceux-là savent bien que ce n'est pas parce que le temps est long que l'on vit plus.

BERNARD CHAPUIS.

Au Portugal

PAS DE MILITAIRE DANS LE GOUVERNEMENT PRÉSIDÉ PAR M. SA CARNEIRO

(Lire page 5.)

Le Monde

paraîtra le Jour de l'An (Numéro daté 2 janvier)

En raison de la publication du bilan financier mondial, pages 11 à 14, notre prochain supplément « *Europa* » paraîtra lundi prochain (« le Monde » daté 8 janvier).

« LES NOCES DE FIGARO » A FLORENCE

Les débuts lyriques d'Antoine Vitez.

Cela devait bien arriver : à notre époque où le théâtre lyrique consomme beaucoup de metteurs en scène en *provenance du théâtre parlé*, et parfois les conquiert presque entièrement, *il* était étonnant et regrettable qu'Antoine Vitez ne fût pas touché. Le Teatro Comunale de Florence y a pensé avant les autres (ou bien a-t-il eu plus de chance que d'autres ?) et Vitez y fait ses débuts lyriques avec *les Noces de Figaro* pour l'ouverture de la saison hivernale.

Ce n'est sans doute pas la proximité de la pièce de Beaumarchais qui l'a décidé : il n'a jamais monté *le Mariage de Figaro* et avoue son antipathie tant pour l'auteur que pour le héros : « *Figaro, c'est Lopakhine, l'acheteur de la Cerisaie, mais j'aime encore mieux Lopakhine.* »

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 15.)

Le Monde

idées

HIER ET DEMAIN

Dix ans qui ont transformé le monde

(Suite de la première page.)

DETENTE. — Ayant mesuré, à l'occasion de la crise de Cuba, les dangers énormes impliqués par leur affrontement, les Etats-Unis et l'U.R.S.S. allaient s'engager chaque jour davantage sur le chemin de la normalisation de leurs rapports. Ils continuent de s'opposer d'un bout du monde à l'autre. Les accords SALT, dont la ratification de la seconde étape demeure d'ailleurs aléatoire, n'ont guère abouti qu'à faire dévier la course aux armements du plan quantitatif au qualitatif. Plus de 1 milliard de dollars est englouti chaque jour dans les dépenses militaires. En Ethiopie et plus encore en Afghanistan les troupes soviétiques sont ouvertement engagées au secours de régimes en butte à une résistance armée de grande ampleur.

DEVELOPPEMENT. — Cette décennie, comme la précédente, lui avait été consacrée par les Nations unies. Elle s'achève sur un échec presque complet, le renchérissement de l'énergie et des produits agricoles venant frapper de plein fouet les économies des pays pauvres, par trop dépendantes des fluctuations du marché mondial. L'assistance publique des pays industrialisés reste, dans la plupart des cas, très en deçà de la proportion de 0,7 % du P.N.B. fixée par l'ONU. L'endettement des pays non pétroliers du tiers-monde dépasse les 250 milliards de dollars. Vingt pays dits en voie de développement connaissent des pénuries graves, cinq cents millions d'êtres humains, suivant la FAO, souffrent de malnutrition, et cinquante millions en meurent chaque année, dont quinze millions d'enfants. Il n'y a guère que les producteurs de pétrole de la péninsule Arabique pour avoir amélioré, de manière spectaculaire, les conditions de vie de leurs populations.

DISSUASION. — La possession par les deux superpuissances des moyens de détruire plusieurs fois la planète assurait, à défaut de paix en bonne et due forme, un équilibre de la terreur qui garantissait les pays développés de l'Est et de l'Ouest contre une agression du camp adverse. L'acquisition par la France d'une force de dissuasion à laquelle s'étaient, l'un après l'autre, ralliés tous les grands partis politiques lui apportait une sécurité supplémentaire. L'accroissement rapide des armements soviétiques, notamment dans le domaine « antiforces » soviétiques, les risques énormes impliqués par le recours à la stratégie « anticités », font planer des doutes sur la détermination des Etats-Unis de respecter leurs engagements et sur la possibilité pour la France d'utiliser ses propres moyens nucléaires. La non-prolifération, au vu de ce qui se prépare au Pakistan, en Inde, en Afrique du Sud, en Israël, a tout l'air d'avoir échoué. L'idée que la guerre est possible hante à nouveau, les sondages le montrent, l'esprit des Occidentaux.

ENERGIE. — Les hydrocarbures paraissaient devoir assurer indéfiniment une source d'énergie abondante et à très bon marché. En 1972, le prix moyen du baril de brut se situait aux environs de 1,30 dollar. Il est à présent de 24 à 30 dollars, sans qu'un seul pays industrialisé, à commencer par les Etats-Unis, premier consommateur — et gaspilleur — du monde, ait vraiment réussi à mettre en route une politique d'économies substantielles ou de développement des énergies de substitution.

ESPACE. — L'homme a mis le pied sur la Lune. Les sondes soviétiques et américaines atteignent Mars, Saturne et jusqu'aux points les plus reculés du cosmos. La rencontre sur orbite des cosmonautes américains et soviétiques paraissait amorcer des temps nouveaux. Pour le moment, le bilan de la conquête de l'espace reste à faire. Aucune trace de vie n'a été trouvée sur les autres planètes du système solaire. Les avantages retirés de l'utilisation des satellites artificiels ne sauraient faire oublier celle du cosmos à des fins militaires.

ETATS-UNIS. — Ils étaient la plus grande puissance de tous les temps, qui avait mis en échec, après le défi du nazisme, celui de l'Union soviétique. Sur tous les plans, militaire, économique, scientifique, ils paraissaient devoir continuer de la supplanter. Leur échec au Vietnam, le Watergate, le désordre monétaire dont ils sont les premiers responsables, ont créé chez eux une crise générale, et d'abord morale, qui les montre désarmés, de l'Iran à l'Angola ou au Nicaragua, face aux défis du tiers-monde et mal assurés de leur « leadership » sur le monde développé.

EUROPE. — Les Six, devenus neuf, et même, avec la Grèce, dix, allaient donner au monde l'exemple d'une libre association de peuples et d'Etats qui ne s'étaient que trop combattus au cours des âges. La constitution du conseil européen, l'élection au suffrage universel de l'Assemblée des Communautés, devaient permettre à l'Europe réconciliée de faire sentir le poids de la volonté commune. On en est encore à attendre sa première manifestation. Jean Monnet est mort sans avoir vu l'avènement de son rêve, et M. Lecanuet lui-même en vient à se demander si l'on a bien fait d'ouvrir à la Grande-Bretagne les portes de la C.E.E.

GAUCHE. — Les P.C. européens prenant de plus en plus de champ, depuis Prague, vis-à-vis de l'U.R.S.S., leur participation à des gouvernements d'union de la gauche, voire d'union nationale, paraissait désormais possible. Pendant cinq ans, la gauche a été, en France comme en Italie, à deux doigts du pouvoir. Mais le P.C.F. n'était pas plus disposé à accepter la prédominance du P.S. que celui-ci la sienne. D'où la rupture de 1977 et les attaques chaque jour plus violentes de Georges Marchais contre les socialistes de toutes tendances. Du coup, plus personne ne parle, au-delà des Alpes, du « compromis historique ». De la Suède au Portugal, de la Grande-Bretagne de Mrs. Tatcher à l'Australie, les dernières élections ont mis presque partout en évidence un glissement à droite. Seuls l'Autriche et le Danemark conservent des gouvernements sociaux-démocrates homogènes, et le succès de la coalition S.P.D.-libéraux aux élections législatives de 1980, en Allemagne fédérale, n'est pas acquis d'avance.

INDOCHINE. — Les accords de Paris (1973) et le départ des Américains devaient fonder une paix durable. Ils n'ont été que le prélude à d'autres guerres. Celle qui a conduit à l'avènement de gouvernements communistes dans toute la péninsule (1975). Celle que les Khmers rouges ont faite à leur propre peuple, victime du troisième génocide du siècle. L'invasion, sous couleur de libération, du Cambodge par le Vietnam. L'attaque de la Chine contre le Vietnam.

IRAN. — Grâce aux produits du pétrole, le chah, métamorphosé depuis les fastes de Persépolis en descendant de Cyrus, allait faire de son pays non seulement le « gendarme du golfe Persique », mais le « Japon du Proche-Orient ». Il s'achetait les armements les plus sophistiqués et des centrales nucléaires, et prenait une participation chez Krupp et dans Eurodif. Il a suffi de l'obstination d'un imam octogénaire et exilé, mais rencontrant les aspirations d'un peuple las de la dictature et de l'occidentalisation imposée, pour abattre son pouvoir et faire du principal défenseur des intérêts américains dans la région leur adversaire le plus déterminé.

ISRAEL. — L'armistice de 1967, conclu sur les bords du Nil après une campagne-éclair, avait définitivement montré sa supériorité sur les armées arabes. Occupant de vastes territoires qui garantissaient sa sécurité. Il ne lui restait plus qu'à attendre que ses voisins, prenant conscience de son invincibilité, se décident enfin à accepter ses conditions. La guerre de 1973, qu'il a été à deux doigts de perdre, lui a infligé un choc psychologique, démographique et économique dont il ne s'est pas encore remis. Il se trouve aujourd'hui totalement dépendant de la bonne volonté des Etats-Unis, même si la paix avec l'Egypte le libère provisoirement de la crainte d'une nouvelle guerre. Il n'en a pas pour autant rompu avec l'obstination qui lui fait refuser à la fois la création d'un Etat palestinien et l'évacuation de la Cisjordanie ou de la Jérusalem arabe.

LIBAN. — Suisse du Proche-Orient, neutre entre les diverses tendances du monde arabe, il paraissait voué, malgré l'alerte de la brève guerre civile de 1958, à la neutralité et à la prospérité éternelles. Deux guerres civiles, qui ont fait plus de victimes que les guerres israélo-arabes, l'occupation par les forces syriennes d'une grande partie du pays, dont la ville de Beyrouth, désormais coupée en deux, l'intervention répétée des Israéliens au Sud, amènent, à la limite, à se demander s'il existe encore véritablement un Liban.

PAYS DE L'EST. — Avec la croissance de leur économie, ils allaient progressivement se libéraliser. En fait, les progrès économiques ont été moins rapides que prévu, et il leur a fallu faire de plus en plus appel à l'aide du monde capitaliste vis-à-vis duquel ils sont désormais lourdement endettés, et dont ils ont importé, entre autres, une inflation à laquelle des économies intégralement planifiées sont mal préparées à faire face. Le « communisme du goulash », destiné à prendre la relève auprès des masses, d'une idéologie en perte de vitesse, paraît de plus en plus aléatoire. Les procès d'intellectuels dissidents se sont multipliés, notamment en U.R.S.S., en Tchécoslovaquie et en Allemagne de l'Est. En Pologne, le pouvoir tolère de plus en plus mal une opposition de plus en plus ouverte.

RELIGION. — Le progrès matériel et celui des idées, comme la libéralisation des mœurs, allaient achever de vider les églises et les temples. La décennie s'achève sur un prodigieux réveil de l'islam, et le pape polonais Jean-Paul II a pulvérisé, lors de ses voyages au Mexique et en Pologne, officiellement athées, comme en Irlande et aux Etats-Unis, tous les records d'affluence.

SCIENCE. — La foi des hommes dans le progrès par la science, déjà ébranlée à la fin des années 60, n'a cessé de décliner : l'échec de la « révolution verte » est quasi général, tandis que n'ont cessé de s'exacerber les controverses sur les dangers des techniques nouvelles, sur le nucléaire, bien sûr, mais aussi, fait nouveau, sur les possibilités immenses ouvertes aux « bio-industries », en particulier par les manipulations génétiques.

VIOLENCE. — Tous les partis de gauche s'étant engagés sur la voie du réformisme, abandonnant la révolution pour des sinécures, il ne fallait pas hésiter à recourir à la violence pour détruire des structures pourries et incapables de faire face aux besoins réels des hommes. De la Turquie à l'Irlande, en passant par l'Italie, l'Espagne et l'Allemagne fédérale, des groupes extrémistes ont semé la terreur sans en récolter finalement aucun bénéfice. Enlèvements, prises d'otages, assassinats, ont surtout abouti à renforcer la solidarité de la grande majorité des citoyens autour de l'Etat bourgeois.

Tant de désillusions ne pouvaient pas ne pas porter leur fruit. Un sentiment de lassitude, de scepticisme, a pris en beaucoup d'endroits la place des naïves certitudes et des enthousiasmes d'hier. Il y a eu pourtant aussi, durant ces dix années, assez de paris gagnés, parfois contre la vraisemblance, il y en a suffisamment qui peuvent encore l'être pour que rien ne justifie le découragement.

ANDRÉ FONTAINE.

Prochain article :

PARIS GAGNÉS ET A GAGNER

Ai-je vécu l'avenir ?

par SAMUEL PISAR

TOUT se confirme, et témoigne que nous sommes au seuil d'une nouvelle chute. L'angoisse se fait d'autant plus saisissante que nos problèmes n'ont aucun rapport avec ceux d'il y a quarante ans. L'ennemi, aujourd'hui, est partout et nulle part.

Il est en nous. Un nouveau vertige — l'autodestruction — s'empare du monde.

L'Europe, matrice de toutes les tragédies du passé, vient de manquer son rendez-vous avec l'histoire — une fois de plus. Les hypocrisies ont éreinté les chances de l'élection de juin.

L'Amérique offre le spectacle, de plus en plus désolant, d'un pouvoir sans pouvoirs.

Le monde communiste est rongé par l'inflation militaire, la stérilité agricole et la vétusté industrielle ?

Les accords SALT, dits « de désarmement », ne sont plus qu'un tremplin pour l'augmentation des budgets militaires.

Moscou et Washington sont deux géants, incapables d'agir sur les vraies crises du monde. L'équilibre de la terreur est devenu l'équilibre de l'impuissance.

Nos sociétés industrielles, ébranlées par les dérèglements économiques, s'avèrent incapables de rester dans la course. Japonais, Coréens, Taïwanais, Philippins, Brésiliens, demain Africains, deviennent, les uns après les autres, plus inventifs, efficaces, compétitifs, que nous.

∴

Face aux obsessions de l'imam Khomeiny, nos banques gèlent les avoirs iraniens. Mais que vaudront ces dollars si nos industries, privées de pétrole, s'arrêtent ? Ils iraient rejoindre, au rang des monnaies maudites, et brûlées par l'or, le mark de la République de Weimar, d'où sortit cet holocauste, que j'ai subi.

Devant ces crises qui mutilent, chaque jour, les moindres règles de droit international et révèlent brutalement le déclin de la solidarité humanitaire la plus naturelle, il devient tentant de songer aux méthodes extrêmes. Pour juguler chaos et anarchie, pour conjurer cette armée de millions de chômeurs qui s'annonce, la paix ne va-t-elle pas devenir indésirable, et la guerre accueillie par un lâche soulagement ?

Lorsque, au début de l'année, Pierre Viansson-Ponté présenta le premier *le Sang de l'espoir* que je venais de publier, le visage de la planète paraissait encore confiant. Aujourd'hui...

Au seuil d'une nouvelle décennie, marqué par une mauvaise fièvre, s'impose à mon souvenir un passé vertigineux d'horreur et de ténèbres — celui d'Auschwitz.

Ce fut, certes, le symbole d'une guerre brutale, mais aussi, et d'abord, d'une lente capitulation, puis d'un long calvaire. Face à la démission que j'observe, celle qui a toujours mené aux camps et aux goulags, je veux croire, je crois encore, que *je n'ai pas vécu l'avenir.*

Nouvelles scènes de la vie future

par YVES POZZO DI BORGO (*)

LA première moitié du vingtième siècle nous a légué des images et des formes qui sont en quelque sorte les images et les formes classiques de l'oppression totalitaire : hitlérisme, stalinisme, terreur policière, tortures, camps de concentration, trains de déportés, extermination.

Ces images et ces formes, nous les connaissons ; nous y sommes malheureusement habitués ; elles symbolisent ce que nous refusons ; à la limite, elles nous sécurisent car nous croyons savoir de quoi nous parlons. Soljenitsyne et beaucoup d'autres ont parcouru pour nous toutes les îles de l'archipel et, quand on évoque le goulag vietnamien, nous avons le sentiment d'avoir affaire à un modèle connu, classé, inventorié. Nous pensons connaître ce qui nous menace. Mais il y eut un temps, pas si lointain, où ces formes et ces images, aujourd'hui banales, étaient inconnues : on savait ce qu'était le pouvoir absolu, on savait l'expérience du despotisme, on pouvait citer les noms de nombreux tyrans ; on ne soupçonnait pas que le vingtième siècle enfanterait, avec le totalitarisme idéologique, des modes d'oppression nouveaux.

Il vient de paraître, sous la signature de Dominique-André Kergal, un ouvrage de politique-fiction intitulé *Nouvelles scènes de la vie future* (1), qui donne à cet égard matière à réflexion. Nous sommes en 1992. Un pouvoir totalitaire, *« le pouvoir patriotique culturel »*, exerce sur les citoyens une surveillance féroce et méticuleuse grâce aux moyens que la télématique met à sa disposition. Une loi autorisant *« l'interruption de vieillesse »* lui permet de liquider qui il veut. A travers une succession de lettres et de notes administratives, on assiste à la résistance d'un vieux couple qui refuse de subir le sort commun, mais qui, au terme d'un enchaînement inéluctable, finira par être détruit.

∴

On voit bien là quelles formes pourrait revêtir dans l'avenir l'oppression politique. On imagine bien en effet un temps où la surveillance constante des citoyens grâce aux moyens électroniques prendrait la place des contrôles policiers intermittents ; l'hôpital ou ce qui pourrait en tenir lieu assurerait le relais du camp de concentration ; le meurtre se donnerait les allures de l'acte médical avec remboursement de la Sécurité sociale, le bourreau correspondrait avec la victime par le moyen anodin de la lettre administrative.

Compter sur une protestation efficace de l'opinion, c'est méconnaître cette sorte d'égoïsme nullement sacré qui conduit chacun à s'occuper de ses seules affaires. C'est ainsi méconnaître le pouvoir lénifiant des mots. Il y a une certaine utilisation du langage qui peut entraîner une véritable anesthésie du lecteur ou de l'auditeur. Pour parler de la liquidation ou de l'avilissement d'êtres humains on recourt à des expressions délibérément vidées de tout pouvoir d'évocation. Le discours administratif excelle à revêtir l'horreur de voiles qui masquent la réalité au lieu de la nommer, qui rendent tolérables pour la conscience ce qui ne le serait pas hors ce déguisement verbal. On endort l'esprit comme on endort le patient. Qu'on relise les textes du régime de Vichy sur le statut des juifs : cela a un air de banalité inoffensive, de rigueur juridique, presque un air d'honnêteté. *Le Journal officiel* peut tout supporter.

∴

Faut-il alors sombrer dans le pessimisme ? C'est tout le contraire. C'est à regarder les choses en face qu'on mérite la liberté. Lorsque le régime soviétique puis le régime nazi ont mis en place leur appareil policier et leurs structures concentrationnaires, ils ont pu opérer parce que l'opinion n'était pas prévenue. La passion politique avait tôt fait de qualifier les quelques informations qui pouvaient parvenir dans les pays libres de falsifications mensongères. En vérité la réalité dépassait l'imaginable, d'où la tranquille assurance des bourreaux, assez intoxiqués par leur propre idéologie pour être sûrs de leur droit, assez cyniques pour escompter l'incrédulité de l'opinion.

Pour être salutaire la vigilance doit être préalable. Non point aveu de pessimisme, elle est alors, au contraire, signe de courage et garantie d'avenir. Plus le pouvoir de l'homme s'accroît, plus il crée les chances de son plein développement et plus il accumule en même temps les moyens de sa propre destruction physique, morale et intellectuelle. L'électronique peut aider à instaurer le monde qu'Orwell avait imaginé pour 1984. Les manipulations génétiques sont peut-être encore plus redoutables. Il s'agit d'échapper aux vertiges du pouvoir, car, à utiliser ces moyens dans la seule perspective de la puissance, on peut craindre qu'ils ne servent principalement à anéantir les droits de l'homme sur la partie de la planète où ils subsistent encore.

A cet égard, il ne faut pas se dissimuler que si le péril majeur réside dans l'emploi de ces nouvelles technologies par un système totalitaire, un certain laissez-faire libéral peut lui aussi aboutir à la négation des droits de l'homme. Laisser les puissances dominantes, qu'il s'agisse des grandes entreprises, des médias qui façonnent l'opinion, des organisations de toute nature, utiliser ces nouveaux pouvoirs pour leur propre compte et en fonction de leurs seuls intérêts, ce serait consentir à l'écrasement des personnes par les structures.

Les politiques ont ici une responsabilité particulière. Ils ont à déjouer les pièges que leur tend la technologie, ils ont à se défendre contre certaines facilités où certains entraînements, ils ont, parfois, à voir plus loin que ne voit l'opinion, telle du moins que nous la livrent les sondages.

Non pas pessimisme, mais vigilance, telle doit être l'attitude du politique.

(1) Atelier Marcel Jullian.

* Secrétaire général des Jeunes Démocrates sociaux.

1980

par THIERRY MOULONGUET (*)

L'EPOQUE actuelle est caractérisée par trois grande traits :

— Un foisonnement prodigieux d'inventions, de recherches et d'initiatives : *biologie*, télématique, énergies nouvelles, qui, reliées les unes aux autres, changent nos modes d'organisation et notre perception du possible ;

— La menace d'un conflit grave au Moyen-Orient, en Afrique ou en Asie du Sud-Est pouvant à tout moment éclater et déstabiliser la planète ;

— La grande misère des pays en voie de développement où des millions de personnes souffrent et meurent de faim ou de guerre.

Devant ces courants contradictoires qui interpellent chacun de nous au fond de son être (l'avenir, la guerre, la faim), deux réactions sont possibles :

— La conviction de voir un monde qui bascule et qui va inéluctablement à la catastrophe ;

— La sensation d'un équilibre fragile qui ne tient que par le mouvement permanent mais où, en définitive, les forces de vie l'emporteront et où la référence à l'homme prévaudra.

Cette deuxième hypothèse peut l'emporter si nous savons :

— Raisonner autrement : aux thèmes des années 60 — la croissance et le conflit Est-Ouest — se substituent des thèmes nouveaux porteurs de comportements et d'organisations différentes : le dialogue Nord-Sud, le trilogue Euro-afro-arabe, la coopération internationale pour engager d'une manière décisive la lutte contre la *faim* dans le monde, un sens retrouvé de la solidarité entre les nations et les hommes, la *mesure du progrès* non plus en *pourcentage* de P.N.B. mais en termes de nature préservée, d'initiative libérée, d'énergie économisée, de responsabilité partagée et d'équité accrue, une logique de la décision prenant en compte les interdépendances « plutôt que les divisions » ;

— Adapter nos institutions qui canalisent ce grand bruissement du monde et les aspirations qui montent, élargir le débat démocratique, écouter les marginaux et les minorités, développer les identités culturelles, être à l'écoute permanente pour innerver nos sociétés des courants de l'avenir plutôt que de s'arc-bouter sur le passé, jouer la transparence plutôt que l'opacité dans les rapports sociaux ;

— Vivre différemment : combattre cet individualisme forcené qui s'est emparé de nous et qui a étiolé notre capacité de créer ensemble, penser son action non pas en terme de rivalité et de concurrence mais en terme de coopération, redécouvrir le sens de l'autre et notre profonde communauté avec chacun des éléments qui forment la planète Terre, se passionner pour la vie ensemble...

Oui, il y a mieux à faire qu'à se désespérer.

* Conseiller municipal de Bayonne.

Le Monde

étranger

LES RÉACTIONS A L'INTERVENTION SOVIÉTIQUE EN AFGHANISTAN

L'intervention soviétique en Afghanistan provoque de nombreuses réactions dans le monde.

● A l'ONU, le secrétaire général, M. Waldheim a demandé, samedi 30 novembre, « à tous les intéressés » de « respecter les droits souverains du peuple afghan à déterminer sa propre destinée ». « Le secrétaire général suit de près les événements en Afghanistan et il est préoccupé par la gravité de la situation dans ce pays et par ses répercussions possibles dans la région », indique une déclaration publiée au siège des Nations unies, à New-York.

● Six pays occidentaux se concertent ce lundi 31 décembre, à Londres, pour définir leur attitude face aux événements d'Iran : le Canada, les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et la R.F.A. Les Etats-Unis sont représentés par le secrétaire d'Etat adjoint, M. Christopher ; la France, par M. Bruno de Leusse, secrétaire général du Quai d'Orsay. Mme Thatcher a envoyé, samedi, à M. Brejnev, une lettre où elle se dit « profondément troublée » par l'intervention soviétique

● DANS LE MONDE MUSULMAN, l'intervention soviétique fait l'objet d'une réprobation générale. Seule des Etats arabes, la Syrie, par la voix du quotidien officieux « Techrine », l'approuve implicitement. Le journal estime que « l'Union soviétique, qui a répondu à l'invitation du nouveau gouvernement afghan et lui a apporté son assistance militaire, a détruit tous les espoirs que Washington fondait concernant la possibilité de récupérer l'Afghanistan et de le rattacher à une « ceinture islamique » suscep- dément troublée » par l'intervention soviétique.

Un communiqué lu à la radio d'Arabie Saoudite qualifie l'action soviétique d'« ingérence honteuse » et de « viol de l'éthique internationale ». Le Koweït, Qatar, Barhein et les Emirats ont également condamné l'intervention soviétique. L'Egypte a fait savoir qu'elle se concertait avec les pays non alignés pour décider les mesures à prendre, et la radio du Caire appelle les Arabes et les musulmans à soutenir les maquisards afghans.

● EN IRAN, les étudiants islamiques qui occupent l'ambassade américaine de Téhéran ont condamné, dimanche, l'intervention soviétique en Afghanistan, qualifiée d'« impérialisme oriental », a rapporté la radio iranienne. Ils déclarent que « le sanguinaire gouvernement soviétique doit savoir qu'opprimer la malheureuse nation afghane est la même chose qu'opprimer le peuple vietnamien, qui, en fin de compte, a battu et humilié les Etats-Unis ». L'ayatollah Mahmoud Shirazi a rencontré un dirigeant de la rébellion musulmane afghane, le cheik Mohammad Asaf Mohsene Quandhari, auquel il a promis le soutien de l'Iran. L'ayatollah a aussi dressé un parallèle entre la guerre civile en Afghanistan et la révolution iranienne.

● DANS LES PAYS COMMUNISTES, si l'intervention de l'U.R.S.S. est approuvée bien entendu par ses alliés les plus proches, elle est dénoncée par l'Albanie et critiquée implicitement par le président roumain, M. Ceausescu, et le gouvernement yougoslave. Un communiqué du ministère yougoslave des affaires étrangères estime que « toute intervention étrangère, sous quelque forme que ce soit, ou l'imposition d'une volonté extérieure dans un Etat souverain, est inadmissible ».

● WASHINGTON : reprise des livraisons d'armes au Pakistan

(Suite de la première page.)

Le conseiller de M. Carter a assuré qu'il était *« complètement inexact »* d'affirmer que les Etats-Unis se bornaient à *« exprimer leur souci »* devant les empiètements impunis de leurs adversaires. Selon lui, les mesures prises par M. Carter pour renforcer l'OTAN, pour augmenter le budget du Pentagone et créer une *« force à déploiement rapide »* pour renforcer la présence américaine dans l'océan Indien et aussi pour étendre les relations avec Pékin montrent que Washington *« ne se contente pas de parler »*. Plutôt tendu, M. Brzezinski trouvait dans les événements récents une bonne occasion de confirmer sa position de chef de file des *« faucons »* au sein du gouvernement.

En attendant des *« conclusions »* qui, selon M. Brzezinski, pourraient être tirées dans quelques jours, l'événement a déclenché ici une intense activité : M. Carter a adressé des messages à plus de vingt dirigeants étrangers, dont ceux de Pékin et de plusieurs pays islamiques. Il a reçu samedi, en réponse à sa lettre envoyée la veille sur le « télétype rouge », un long message de M. Brejnev à propos duquel aucune précision n'a été communiquée. Quant aux consultations que M. Christopher, secrétaire d'Etat adjoint, commence à Londres avec les alliés européens, elles ont pour but de montrer, selon M. Brzezinski, que l'action *« qualitativement nouvelle »* de Moscou en Afghanistan est d'abord un problème *« pour toute la communauté internationale »* et pas seulement pour les Etats-Unis. La même argument avait été évoqué à propos de la crise avec l'Iran,

L'aide au Pakistan

Washington cherche néanmoins dès maintenant à donner un tour plus spécifique à ses démarches en direction de deux pays directement concernés par la crise :

● LE PAKISTAN. — Les relations des Etats-Unis avec Islamabad s'étaient sérieusement détériorées depuis le début de l'année sous l'effet de trois facteurs : l'inquiétude américaine devant l'intention prêtée au Pakistan de se doter d'un arsenal atomique, plus récemment la mise à sac de l'ambassade des Etats-Unis à Islamabad, et l'ajournement *sine die* par le général Zia des élections prévues pour novembre.

En temps normal, un seul de ces facteurs aurait suffi à tenir le Pakistan à l'écart des bonnes grâces américaines pour longtemps, mais l'invasion du pays voisin bouleverse les schémas traditionnels. M. Carter a annoncé samedi qu'il ordonnait la reprise des livraisons de matériel militaire au Pakistan, interrompues en avril en raison de la querelle nucléaire. Dès maintenant, les livraisons payables au comptant seront « accélérées ». Quant aux ventes à crédit et aux autres formes d'aide (45 millions de dollars, en principe, pour l'année en cours), elles pourront reprendre si M. Carter autorise, au nom de la sécurité nationale, une *dérogation à l'application des lois rigides votées par le Congrès* en 1976 à l'encontre des pays refusant les garanties contre la prolifération nucléaire.

En outre, M. Brzezinski a donné lecture d'un mémorandum présidentiel remontant à quelques années à propos des garanties de sécurité à Islamabad. *« En cas d'agression contre le Pakistan,* dit ce document, *le gouvernement des Etats-Unis, conformément à ses procédures constitutionelles, entreprendra toute arction appropriée, y compris l'emploi de la force armée... pour, à sa requête, aider le gouvernement du Pakistan. »*

Ces gestes et ce rappel ressemblent à ce qui avait été offert à la Thaïlande ces derniers mois en réponse à l'invasion du Cambodge voisin par le Vietnam. Les Etats-Unis se portent au secours de l'éventuelle victime de la « prochaine » agression, encore que le risque d'une extension de la guerre soit faible à ce stade. Le fait accompli est endigué, non contesté en lui-même. Les partisans d'une action plus musclée souhaitent que les Etats-Unis aillent jusqu'à aider directement la guérilla musulmane contre le régime de Kaboul : ils rendraient ainsi au Kremlin ce que ce dernier avait fait pendant la guerre du Vietnam par son aide à Hanoï... MM. Carter et Brzezinski n'ont pas annoncé de gestes nouveaux à cet égard — il n'a pas été question, notamment, d'une reconnaissance officielle des insurgés, — mais n'ont pas exclu non plus cette répétition en sens inverse de l'histoire récente.

● L'IRAN. — M. Brzezinski a formulé de manière très directe les observations officieuses entendues après le coup de force de Kaboul : *« Je pense,* a-t-il dit, *que tous les Iraniens à la tête froide, même les plus anti-américains, devraient se demander ce que les événements de Kaboul annoncent pour l'Iran. Il y a déjà eu des troupes soviétiques à Téhéran dans le passé. Téhéran pourrait être la prochaine victime. »* Après avoir affirmé que l'indépendance de l'Iran a reposé pendant trente-cinq ans sur l'amitié avec les Etats-Unis, le conseiller du président a conclu : *« La sécurité de l'Iran sera assurée par des relations stables avec ceux qui sont prêts à être les amis de l'Iran. »*

Cet appel du pied sera-t-il entendu ? On note ici que les critiques des dirigeants iraniens contre l'Union soviétique avaient été suspendues depuis la prise des otages américains, le 4 novembre, dans l'espoir que Moscou serait incité à soutenir l'Iran contre les Etats-Unis. Cet argument devrait tomber maintenant, pense-t-on, les Soviétiques ayant montré quelle forme très particulière pouvait prendre leur « soutien » à un petit pays. Mais Washington, pour accentuer cette désillusion, doit renoncer à appliquer de trop fortes pressions sur l'Iran ; mieux encore, exploiter comme une force nouvelle la faiblesse de sa réaction contre la prise d'otages de Téhéran.

MICHEL TATU.

● ISLAMABAD : une menace directe

Le gouvernement pakistanais a dénoncé samedi soir 29 décembre *« la grave violation du principe de la souveraineté des États et de celui de la non-ingérence que constitue l'envoi de troupes étrangères en Afghanistan »* et a exprimé sa *« plus grande inquiétude »* à ce propos. *« Le gouvernement du Pakistan espère que l'on se rendra compte clairement des conséquences négatives à long terme d'une telle intervention étrangère et que les troupes étrangères seront retirées sans délai du sol afghan. Nous sommes d'autant plus préoccupés que le pays qui a été victime d'une intervention étrangère est un pays islamique, notre voisin, un membre de la conférence islamique et du mouvement des non-alignés »*, ajoute le communiqué.

Samedi, le président Zia Ul Haq avait exprimé sa préoccupation devant les événements de Kaboul, annonçant que son conseiller pour les affaires extérieures, M. Agha Shahi, avait annulé, pour la troisième fois, la visite qu'il devait effectuer dimanche en Afghanistan pour s'entretenir en particulier du problème des réfugiés afghans ; ceux-ci sont plus de quatre cent mille au Pakistan. — *(A.F.P., Reuter.)*

● *En Inde*, les milieux officiels — qui n'ont pas encore pris position publiquement — s'inquiètent de la décision américaine d'accélérer les livraisons d'armes au Pakistan à la suite de l'intervention soviétique. Islamabad, estiment-ils, n'a pas besoin de ces armes et ses troupes sont capables d'affronter toute menace venant d'Afghanistan. La presse critique aussi avec sévérité le rôle attribué à la France dans la fourniture d'uranium au Pakistan (*le Monde* du 28 décembre).

● MOSCOU : selon la « Pravda » les troupes soviétiques seront retirées quand la menace d'une « ingérence armée du dehors » aura cessé

De notre correspondant

Moscou. — Quatre jours après leur intervention à Kaboul, les dirigeants soviétiques sont sortis de leur mutisme pour s'expliquer. Non pas sous forme de déclaration gouvernementale (la plus solennelle), ni d'une déclaration autorisée de l'agence Tass, mais sous la forme d'un long article de la *Pravda* signé Alexeï Petrov (autrement dit, signé par le comité central du P.C.U.S.). Cet article, diffusé dès dimanche soir par la radio et la télévision, indique que les forces soviétiques seront retirées quand la menace d'une *« ingérence armée du dehors »* aura cessé.

Alexeï Petrov rappelle les débuts difficiles de l'Afghanistan démocratique : *« ... Détruire tout ce qui est vieux, édifier tout ce qui est progressiste sont inévitablement un processus difficile si la résistance opposée à la révolution par la réaction intérieure, par ces forces qui perdent pouvoir et privilèges est étayée par l'ingérence de la réaction extérieure et si l'impérialisme cherche à profiter du moment pour étendre les frontières de sa domination pour écraser, soumettre un autre peuple. Cela est doublement valable lorsqu'on parle de l'Afghanistan d'aujourd'hui (...) La contre-révolution interne et la réaction étrangère se berçaient d'espoirs que la révolution d'avril (1) ne serait pas en mesure de faire face aux coups qui pleuvront sur elle. Elles en étaient tellement sûres qu'elles désignaient le jour et le mois de leur entrée en triomphe à Kaboul, ne cachant même pas le fait d'organiser des attaques de bandits contre telle ou telle région.*

» C'est pourquoi les réactionnaires bénéficiaient pratiquement d'un appui illimité de la part des milieux impérialistes américains, des dirigeants de Pékin, des gouvernements de certains autres pays qui fournissaient généreusement des armes, des munitions et de l'argent aux bandes contre-révolutionnaires. »

Puis Petrov désigne le principal responsable, le Pakistan : *« Des dizaines de centres, se présentant formellement pour des camps de réfugiés ont été mis en place sur le territoire pakistanais. C'est là que se sont entraînés les commandos qui pénètrent ensuite en territoire afghan. C'est là qu'ils se retrouvent et qu'ils sont regroupés après des raids contre les localités afghanes, les voies de communication et d'autres ouvrages. Parmi les conseillers qui entraînent ces commandos, il y a des agents des services américains, des spécialistes chinois des opérations de guérilla, et même des Egyptiens rompus aux activités subversives. »*

Amin, « homme de main de la réaction »

La *Pravda* s'en prend alors aux Etats-Unis : *« Il y a une correspondance évidente entre les venues d'émissaires américains au Pakistan, leur visite de certaines régions en Afghanistan et les activités des rebelles (...). Des indications existent sur les tentatives faites auprès des autorités pakistanaises par des représentants américains pour qu'elles consentent à ce que leur territoire soit encore plus largement utilisé en vue de l'envoi de formations militaires en Afghanistan. On exigerait que le Pakistan élargisse sa participation aux actions agressives contre l'Afghanistan. »* Pourquoi Washington agissait-il ainsi ? C'est très simple : *« La fameuse ceinture stratégique que les Etats-Unis s'acharnaient à mettre en place à proximité des frontières sud de l'Union soviétique recule par endroits et, pour la consolider, ils voudraient faire reculer le peuple afghan et, par la même occasion, les peuples des autres pays de cette région. »* Dès lors, l'U.R.S.S. devait agir : *« En 1978 et en 1979, le gouvernement afghan a fait appel à plusieurs reprises au soutien de l'Union soviétique, notamment à une aide militaire, pour faire face à l'ingérence armée des forces impérialistes. »*

Une autre menace pesait sur le régime de Kaboul : *« La réaction a trouvé au sein de la direction de l'Afghanistan démocratique un homme de main pour mettre en œuvre ses desseins antipopulaires. Elle l'a trouvé en la personne d'Hafizullah Amin. Par différents artifices et par le mensonge, il a pris les rênes du pouvoir dans le pays. Après quoi, il a déchu le président légal, N. Taraki, et l'a physiquement supprimé. Par ses activités criminelles, par ses grossières infractions à la légalité et à l'ordre légal, par sa cruauté et par ses abus de pouvoirs, il a compromis les idéaux de la révolution d'avril (...). S'appuyant sur le peuple, des forces patriotiques se sont levées et ont éliminé Amin (...). Dans ces conditions, le gouvernement afghan a de nouveau sollicité avec insistance auprès de l'Union soviétique son aide urgente et son concours dans la lutte contre l'agression extérieure. L'Union soviétique a décidé d'accéder à cette demande et d'envoyer en Afghanistan des effectifs limités soviétiques qui seront uniquement utilisés pour aider à faire face à une ingérence armée du dehors. Ce contingent soviétique sera entièrement retiré de l'Afghanistan après que n'existera plus la cause qui a entraîné la nécessité de cette action. »*

Conclusion du journal : *Les élucubrations colportées ces jours derniers par la propagande impérialiste au sujet de l'occupation de l'Afghanistan par les troupes soviétiques, de la participation du personnel militaire soviétique aux événements intérieurs de ce pays, de l'ingérence de l'U.R.S.S. dans les affaires intérieures mettant en péril la paix internationale, n'ont rien de commun avec la réalité. »*

(Intérim)

(1) Celle d'avril 1978, qui renversa le président Daoud.

● PÉKIN : inquiétudes devant les tentatives d'encerclement

De notre correspondant

Pékin. — Le gouvernement chinois, dans une déclaration publiée dimanche 30 décembre, a condamné l'intervention soviétique en Afghanistan, qu'il considère comme *« une grave menace contre la paix et la sécurité en Asie comme dans le reste du monde »*. Le texte dénonce les plans « hégémonistes » du Kremlin, qui visent à ouvrir à l'U.R.S.S. un accès à l'océan Indien, à contrôler les voies maritimes dans cette région, à s'emparer des zones pétrolières et ainsi à *« déborder l'Europe »* sur son flanc sud.

Comme les commentateurs du *Quotidien du peuple* et de *Chine nouvelle*, le gouvernement compare l'opération de Kaboul à celle de Prague en 1968.

Pékin rapproche aussi la crise afghane de l'action vietnamienne, soutenue par l'U.R.S.S., contre le Cambodge. Dans les deux cas, observe-t-il, l'agresseur a prétendu agir *« à la requête »* d'autorités locales qui en fait ne se trouvaient pas même dans les pays envahis. Cela montre, dit la déclaration, *« ce qui se cache derrière l'empressement des Soviétiques à signer des traités d'amitié et de coopération »*.

Le gouvernement estime que le comportement de l'U.R.S.S. fait *« apparaître plus clairement la source de la menace principale contre la paix mondiale et la véritable nature de ce soi-disant allié naturel du tiers-monde ». (...)*

Le Quotidien du peuple reprend, lundi, la plupart de ces arguments, mais ajoute que l'intervention directe des troupes soviétiques *« ne constitue pas un signe de force »* mais révèle au contraire *« le danger de sombrer dans la banqueroute que courent les plans* (de l'U.R.S.S.) *pour s'assurer le contrôle du pays »*. Le journal prédit que Moscou s'enlisera en Afghanistan, *« exactement comme les Etats-Unis se sont enlisés au Vietnam il y a des années »*.

Le précédent cambodgien

L'organe du P.C. tire de l'événement une autre conclusion : évoquant l'affaire cambodgienne, il estime que la suggestion par *« certains amis »* d'une *« solution politique »* comportant des concessions aux agresseurs du Kampuchéa démocratique n'a eu pour résultat que d'*« encourager Moscou à faire main basse sur Kaboul »*. Il appelle en conséquence à la vigilance. *« La paix mondiale,* écrit-il, *ne peut être maintenue que si des pressions sont exercées sur les hégémonistes que rien n'arrête sur le chemin de l'agression et de l'expansion. »*

ALAIN JACOB.

● BUCAREST : le président Ceausescu condamne discrètement l'intervention soviétique

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Sans jamais se référer directement aux événements de Kaboul, M. Ceausescu a discrètement mais clairement exprimé, dans une allocution prononcée samedi 29 décembre à Bucarest, sa désapprobation de l'intervention soviétique.

« Le début même de l'année 1979, a notamment dit M. Ceausescu, *a été marqué par des événements* (1) *qui ont compliqué les relations internationales et dressé de nouvelles barrières sur la voie de la détente. (...) Je ne veux pas donner d'exemples de la politique de domination, mais je crois qu'il n'est pas même nécessaire de le faire »*, a-t-il ajouté, avant de dire, parlant du Proche-Orient : *« Nous espérons que, dans d'autres zones du monde aussi, on fera preuve de retenue et comprendra qu'il faut renoncer à la force. »*

Cette condamnation implicite s'inscrit dans le droit fil de la politique d'indépendance de la Roumanie. M. Ceausescu a donné dans son allocution de samedi une autre illustration de cette continuité, en se gardant lorsqu'il a abordé le problème du désarmement, de vitupérer l'OTAN, comme le font quotidiennement, depuis les décisions prises à Bruxelles, les autres démocraties populaires. Mais le président roumain — pour l'instant du moins — est resté beaucoup plus modéré qu'il ne l'avait été l'année dernière, après l'intervention de Hanoï au Cambodge, et surtout en 1968, après l'entrée des chars soviétiques à Prague. Cette prudence, si elle était maintenue, pourrait être le signe d'une certaine réduction de la marge de manœuvre de Bucarest vis-à-vis de Moscou, provoquée par les problèmes économiques du pays et ses difficultés d'approvisionnement pétrolier en particulier.

L'Albanie dénonce Moscou et Washington

L'approbation exprimée par tous les autres pays membres du pacte de Varsovie (2) envers *« l'exemple de solidarité internationaliste »* donné par Moscou est, en revanche, unanime et sans nuance. La R.D.A. semble déjà envisager d'apporter une aide propre à l'équipe mise en place par Kaboul, et *Rude Pravo*, l'organe du comité central tchécoslovaque, donnait samedi, avec une chaleur particulière, le ton général en écrivant : *« Le souhait du nouveau gouvernement de la République démocratique afghane de recevoir un soutien soviétique politique, moral et économique, incluant une assistance militaire, a créé, pour le bénéfice de la révolution afghane et au détriment de l'impérialisme et des forces contre-révolutionnaires, une situation entièrement nouvelle. Il n'est pas étonnant que cela ait donné lieu à une nouvelle vague d'hystérie dans les cercles de la réaction impérialiste. »*

L'Albanie, pour sa part, a condamné dimanche avec autant de vigueur *« les actes hostiles »* des Etats-Unis envers l'Iran et les *« actes agressifs et fascistes du social impérialisme soviétique contre l'Afghanistan (...) qui ne servent que les intérêts expansionnistes et de rapine de la bourgeoisie révisionniste soviétique »*.

BERNARD GUETTA.

(1) Allusion à l'intervention vietnamienne au Cambodge.

(2) Ont notamment envoyé des messages de félicitations au nouveau président afghan, MM. Husak (Tchécoslovaquie), Kadar (Hongrie), Gierek (Pologne), ainsi que MM. Ton Duc Thang et Pham Van Dong (Vietnam).

● ANKARA : réveil de l'hostilité à l'égard de « l'ennemie héréditaire » du Nord

De notre correspondant

Ankara. — Le nouveau coup de force à Kaboul a été très mal accueilli par les milieux gouvernementaux turcs, qui le considèrent avant tout comme l'œuvre des troupes soviétiques. Un communiqué du conseil des ministres extraordinaire du 29 décembre dénonce *« une très grave ingérence dans les affaires internes de l'Afghanistan que l'on ne saurait tolérer d'aucune façon »*.

L'intervention soviétique est jugée *« très dangereuse et alarmante quant à ses répercussions sur la paix et la stabilité dans la région et dans le monde »*. La Turquie, ajoute le communiqué, observe *« avec chagrin cette situation que subit la nation afghane-islamique avec laquelle nous avons une amitié historique et spirituelle »*. Auparavant, le ministre turc des affaires étrangères, M. Erkmen, avait convoqué les représentants des quatre principaux partis pour les informer et analyser la situation.

Le chef de l'opposition, M. Ecevit, a, lui aussi, exprimé son inquiétude. Le Parti du Salut National (pro-islamique), qui depuis plusieurs mois se faisait le champion de la cause islamique en Afghanistan, propose que la Turquie aide les guérilleros musulmans dans leur lutte contre le régime mis en place par Moscou. Les Turcs, qui ont, avec l'U.R.S.S., une frontière de 610 kilomètres, soulignent que l'Afghanistan, pays islamique avant tout, aux structures féodales toujours fortes, n'est pas comparable aux démocraties populaires de l'Europe de l'Est. Ils estiment que les principes de non-ingérence, de bon voisinage et du respect de la souveraineté, sont cette fois-ci bafoués d'une manière encore plus fragrante qu'en Tchécoslovaquie et en Hongrie.

Les journaux s'inquiètent de l'avance soviétique vers l'océan Indien et du contournement du Proche-Orient. Enfin, une caricature du quotidien *Milliyet* ajoute un autre élément de réflexion : Brejnev attablé avec Carter s'apprête à avaler l'Afghanistan et invite en même temps son convive souriant et hésitant à s'emparer de Khomeiny.

L'intervention soviétique en Afghanistan risquerait, en ce qui concerne la Turquie, de réveiller les anciens sentiments d'hostilité contre le puissant voisin du nord, considéré comme l'*« ennemi héréditaire »* par de nombreux Turcs, malgré une très nette amélioration des relations entre Ankara et Moscou ces dernières années.

ARTUN UNSAL.

ASIE

L'INTERVENTION SOVIÉTIQUE EN AFGHANISTAN

M. Babrak Karmal fait des déclarations conciliantes envers Téhéran, Islamabad et Pékin

L'agence Tass a diffusé dimanche 30 décembre, dans une dépêche datée de Kaboul, une déclaration du nouvel homme fort afghan, M. Babrak Karmal. Selon M. Karmal, « *à la suite des erreurs et surtout de la politique aventurière, criminelle, contre-révolutionnaire, antiparti, antinationale et inhumaine de Hafizullah Amin, le parti et l'Etat se sont engagés, malheureusement, dans une voie périlleuse de cécité, d'erreurs et de fluctuations, comme le voulaient la réaction et l'impérialisme* ». « *Si les forces authentiquement révolutionnaires et patriotiques n'avaient pas pris une initiative révolutionnaire* », a ajouté M. Karmal, l'indépendance de l'Afghanistan aurait été mise en péril et des « *millions d'hommes auraient été victimes du carnage* ».

La tâche des nouvelles autorités, a dit M. Karmal, est tout d'abord de « *canaliser la révolution libératrice d'avril (1978) dans un bon chemin, de corriger les erreurs nocives, de réparer les dommages causés et de surmonter la crise. (...) Dans la conjoncture actuelle, nous ne nous sommes pas assigné pour objectif immédiat d'implanter le socialisme* », mais une « *société progressiste* ». La « *mission historique* » du régime est « *de renforcer et de développer les fondements sociaux et politiques progressistes* » du pays et « *de faire triompher la révolution nationale, antiféodale, démocratique, anti-impérialiste et anticompradore* ».

Abordant le domaine de la politique étrangère, M. Karmal a tout d'abord souligné que « *le peuple et l'Etat d'Afghanistan sont attachés inconditionnellement au traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération avec l'U.R.S.S. du 5 décembre 1978, qui est, de par sa nature, un document garantissant une paix durable et la sécurité dans la région* ».

Lançant un appel aux pays de la région, M. Karmal a conclu son allocution en déclarant : « *L'Afghanistan salue la révolution nationale, islamique, anti-impérialiste, antimonarchique en Iran, se prononce pour une solution fraternelle de tous les différends l'opposant aux dirigeants du Pakisdtan. L'extension et le renforcement des relations entre l'Afghanistan et l'Inde sont un facteur important et sérieux de la paix et de la sécurité dans la région. Le peuple afghan préconise une amitié désintéressée avec la Chine.* »

D'autre part, Tass a annoncé la libération d'un certain nombre de prisonniers importants, dont la veuve du président Taraki, deux anciens ministres, le sultan Ali Keshtmand (plan) et le commandant Mohammad Rafi (travaux publics).

Enfin, alors que des sources bien informées à Kaboul font état de dissensions au sein de l'armée. Certains officiers auraient été emprisonnés ou auraient rejoint la rébellion islamique ; plusieurs mouvements de résistance musulmans ont lancé un appel à la lutte contre les forces soviétiques. — *(Tass, A.F.P., Reuter).*

Dans la presse parisienne

L'AURORE : pourquoi les Etats-Unis n'occuperaient-ils pas Cuba ?

« *Pourquoi Washington ne tenterait-elle pas, en préparant minutieusement une opération qui n'excède pas ses moyens, de déstabiliser [les Soviétiques] et leurs amis, dans un secteur où il leur serait quasiment impossible d'intervenir étant donné l'extraordinaire dispersion où se trouvent actuellement leurs troupes ? Pourquoi les Etats-Unis ne lanceraient-ils pas, par exemple, une attaque de grande envergure sur un objectif qui gît à quelques encâblures de leurs côtes : je veux parler de Cuba ? L'occupation du fief de M. Fidel Castro ne nous paraît pas, de prime abord, comme une opération aux dimensions excessives pour l'armée américaine. D'autant qu'une telle intervention pourrait être négociable à chaque instant.* »

JACQUES GUILLEME-BRULON.

LE MATIN : le mensonge en direct.

« *Les envahisseurs de tout poil ont toujours su invoquer de bonnes raisons pour blanchir leurs actions. La nouveauté tient à ce que l'opinion internationale, de nos jours, vit en direct le mensonge : d'une part, elle écoute Leonid Brejnev moraliser et Babrak Karmal se poser en protecteur de l'Afghanistan ; de l'autre, elle voit vingt-cinq mille à trente mille soldats de l'armée rouge piétiner tout un peuple. En fait, l'opération de Kaboul est une réédition du « coup de Prague » d'août 1968. A l'époque, Svoboda et Husak, imposés par Moscou après le « printemps de Dubcek », signèrent avec Leonid Brejnev un « traité d'amitié, de coopération et d'assistance mutuelle ». On sait ce qu'il en est advenu : la Tchécoslovaquie est depuis lors sous le joug soviétique et reconnaît à l'U.R.S.S. le droit d'intervenir militairement chez elle dès que surgit la moindre menace « contre la cause du socialisme ».*

L'HUMANITE : le Pakistan est la base de la rébellion.

« *Depuis des décennies, la menace qui pesait sur le pays provenait de ses frontières de l'ouest et du sud-est, c'est-à-dire de l'armée du chah d'Iran et de celle du Pakistan, soutenues l'une et l'autre par les Etats-Unis. Le renversement du chah, au début de cette année, a introduit un nouvel élément dans la situation. Mais il est connu que le Pakistan est la base de formation et de départ de la rébellion qui a causé des pertes et des dégâts importants dans la région frontalière.* »

LE QUOTIDIEN DE PARIS : colonisation soviétique des régions pétrolifères ?

« *En contrôlant l'Afghanistan, l'U.R.S.S. peut espérer, en encourageant le particularisme des tribus baloutches, largement hostiles au pouvoir d'Islamabad, déstabiliser le Pakistan voisin et accéder enfin à l'océan Indien. Washington semble avoir perçu le danger (...) Mais les visées soviétiques ne sont pas seulement politiques. De source digne de foi, on assure, en effet, que les réserves afghanes de pétrole, situées surtout dans le Nord-Ouest du pays, pourraient être équivalentes à celles de l'Iran. L'Union soviétique aurait déjà procédé, dans cette zone, à des « déplacements » de populations ouzbèque afin de « coloniser » la région.* »

L'aéroport de Kaboul : arsenal soviétique

(Suite de la première page.)

Selon certains témoignages, des soldats de l'armée afghane auraient été désarmés et, dans deux casernes, celles de Gargah et de Reshkor, les troupes auraient refusé d'obéir aux ordres donnés par des officiers soviétiques.

Quant au nouveau président, M. Babrak Karmal, il n'avait toujours fait, dimanche après-midi, aucune apparition publique. Certains diplomates estimaient que son message radiodiffusé de jeudi n'avait pas été transmis à partir du sol afghan mais d'un émetteur situé en U.R.S.S., peut-être à Tachkent, en Asie centrale soviétique. Ils précisaient en effet qu'au moment où M. Karmal s'exprimait sur les ondes, la radio afghane continuait à diffuser de la musique. En fait, ajoutaient-ils, le nouvel homme fort de l'Afghanistan ne serait arrivé à Kaboul qu'une fois le coup d'Etat achevé. Il résiderait à présent dans un édifice appelé « bureau du premier ministre », situé derrière l'ambassade de Chine et fortement gardé par des sentinelles soviétiques.

Selon le journal pakistanais *Jang*, les forces soviétiques auraient réoccupé la majeure partie de la province de Takhar, ainsi que sa capitale, Talukhan. Les combats entre ces unités et les rebelles musulmans se poursuivaient dimanche matin et environ quatre cents maquisards auraient été tués au cours de ces affrontements. Les troupes soviétiques auraient aussi renforcé des unités de l'armée afghane dans la province de Badakhshan, au nord du pays, région qui, à l'exception de la capitale, Faizabab, serait contrôlée par les rebelles. Des sodlats russes auraient pris position à Jalalabad, principale garnison sur la route qui relie Kaboul à la frontière pakistanaise, à environ cinquante kilomètres de la passe de Khyber.

PATRICK FRANCÈS.

PROCHE-ORIENT

LA MISSION DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU A TÉHÉRAN

M. Waldheim ne veut pas apparaître comme l'émissaire de Washington

De notre correspondante

New-York. — L'annonce du départ imminent pour Téhéran du secrétaire général des Nations unies a provoqué, dimanche 30 décembre, une certaine surprise au Conseil de sécurité, qui siégeait depuis la veille pour tenter de se mettre d'accord sur une nouvelle résolution propre à convaincre les autorités iraniennes de libérer les otages.

Dans une déclaration, dimanche après-midi, M. Waldheim a indiqué que, « *sur la base des contacts qu'il a établis avec les autorités iraniennes dans les semaines précédentes, son offre de se rendre en Iran a été acceptée. Cette acceptation lui a été notifiée de la part du gouvernement iranien par le nouveau représentant permanent de l'Iran aux Nations unies, M. Mansour Farhang* ».

Des bruits couraient depuis quarante-huit heures selon lesquels, craignant de ne pouvoir obtenir au Conseil de sécurité les neuf voix nécessaires au vote des sanctions économiques contre l'Iran, les Américains tentaient de convaincre M. Waldheim, qui avait annoncé à plusieurs reprises sa volonté de négocier la libération des otages si les autorités iraniennes étaient décidées à le recevoir, de se rendre à Téhéran.

Samedi soir, le secrétaire d'Etat américain, M. Vance, était venu faire au Conseil une déclaration qui donnait un avant-goût de la résolution que les Etats-Unis tentent de faire voter. Il suggérait que le secrétaire général se rende à Téhéran et revienne — dans un délai précis — faire le compte rendu de sa mission au Conseil. Si les otages n'étaient pas libérés à la date de la nouvelle réunion du Conseil, celui-ci adopterait les sanctions prévues par l'article 41 de la charte des Nations unies : l'interruption de certaines relations économiques. « *Une fois les otages libérés,* ajoutait M. Vance, *la voie sera ouverte à l'Iran pour exposer ses griefs devant toute instance appropriée* », mais, ajoutait-il, « *il n'existe aucun grief qui justifie l'application de la loi de la populace (mob law)* ».

Les représentants permanents de sept pays — Royaume-Uni, Norvège, France, R.F.A., Singapour, Portugal, Autriche — ont apporté leur soutien au plan de M. Vance. Dimanche après-midi, les représentants de la Jamaïque, du Nigéria, de la Bolivie, de la Zambie, de la Tchécoslovaquie, du Japon et du Canada ont pris la parole. Tous ont approuvé le projet de mission de M. Waldheim, mais la Zambie et la Tchécoslovaquie ont refusé toute application ultérieure de sanctions.

Malgré les efforts déployés par une partie des membres du Conseil de sécurité pour dissuader les Américains de mettre leur résolution aux voix, une nouvelle réunion est prévue lundi à 10 h. 30 (16 h. 30 à Paris), qui devrait être suivie d'un vote.

La résolution américaine qui circulait dimanche prévoit une réunion du Conseil le 7 janvier pour entendre le rapport du secrétaire général, retour de Téhéran, et, faute d'une libération des otages à cette date, ladopter les mesures prévues par les articles 41 (sanctions économiques) et 39 (cas de menace pour la paix) de la charte des Nations unies.

Patience et discrétion

La résolution américaine paraît vège, Portugal, et sur quatre voix occidentale du Conseil (Etats-Unis, Royaume-Uni, France, Norvège, Portugal), et quatre voix « non alignées » (Gabon, Jamaïque, Nigéria et Bolivie). Le veto soviétique et un vote négatif de la Tchécoslovaquie paraissent de moins en moins probables, particulièrement au vu de la situation en Afghanistan qui n'est pas mentionnée ouvertement pour l'instant au Conseil, mais qui aurait fait l'objet de discrets sondages de la part de M. Vance. Un pays frontalier, le Pakistan, a joué un rôle important dans les négociations entre M. Waldheim et les dirigeants iraniens : son ministre des affaires étrangères, M. Shahi, vient de se rendre à Téhéran après avoir longuement conféré avec le secrétaire général.

M. Waldheim, qui prend Concorde lundi en fin de matinée, fera une courte escale à Paris avant de repartir pour Téhéran. Des rumeurs contradictoires couraient dimanche sur les chances du secrétaire général de mener à bien sa mission : tandis que le ministre des affaires étrangères iranien et l'ambassadeur aux Nations unies, M. Farhang, lui assuraient qu'il serait reçu par les plus hauts responsables de leur gouvernement, l'imam Khomeiny annonçait qu'il ne rencontrerait pas M. Waldheim, et les étudiants islamiques déclaraient qu'ils ne négocieraient pas avec lui.

Il semble que le secrétaire général ait décidé de brusquer le mouvement pour ne pas attendre les résultats du vote du Conseil de sécurité, lundi, afin, s'il est positif, de ne pas apparaître, aux yeux des Iraniens comme un émissaire des Américains. M. Waldheim paraît décidé à jouer la carte de la discrétion et de la patience. Pour cette raison, il a refusé d'emmener des journalistes, malgré les protestations de la presse accréditée aux Nations unies.

NICOLE BERNHEIM.

● *L'Assemblée des Nations unies* tient une ultime réunion ce lundi 31 décembre, afin de pourvoir le siège du Conseil de sécurité, jusqu'à présent occupé par la Bolivie, et qui sera vacant à minuit. Aucun vote n'est intervenu depuis le 139e tour de scrutin qui, vendredi, n'a pu départager les deux candidats rivaux (Cuba et la Colombie), la majorité des deux tiers requise n'ayant pas été atteinte. L'Assemblée pourra continuer à siéger après le 1er janvier, mais, faute d'une solution ce lundi, le Conseil ne sera plus constitué dans les conditions prévues par la charte de l'ONU.

DISPARITION, A BEYROUTH D'UN DIRIGEANT DE L'OPPOSITION

M. Nasser Saïd, opposant au régime saoudien et réfugié à Beyrouth, a été enlevé dans la capitale libanaise le 22 décembre, apprenait-on à Paris samedi au Comité pour la libération de Ben Bella. Il aurait été, selon ce comité, embarqué dans un avion venu spécialement de Djeddah pour le ramener en Arabie Saoudite.

M. Nasser Saïd, écrivain saoudien, membre du Comité pour la libération de Ben Bella, avait fondé en 1950 la centrale syndicale clandestine d'Arabie Saoudite. Arrêtée en 1952, torturé, il avait été condamné à mort par contumace après son évasion vers le Liban, où il vivait depuis lors.

Il avait fondé dans ce pays un mouvement d'opposition, le Mouvement des peuples de la péninsule Arabique, qui, sans avoir pris part aux récents événements de La Mecque, avait déclaré les soutenir.

A Beyrouth, selon un communiqué publié samedi par le Front démocratique de libération de la Palestine (F.D.L.P.) de M. Nayef Hawatmeh, M. Saïd « *a été enlevé dans la capitale libanaise par les services de renseignements saoudiens, qui l'ont emmené en Arabie Saoudite* ». A l'ambassade d'Arabie à Beyrouth, on avait indiqué le 25 décembre ne pas être au courant de la « *prétendue disparition de M. Saïd* ».

Des provinces agitées

(Suite de la première page.)

Pas un jour ne passe sans qu'éclatent des incidents tantôt en Azerbaïdjan et dans le Kurdistan, tantôt au Khouzistan, chez les Baloutches et dans la région d'Ispahan. Des incidents toujours graves qui, à chaque fois, opposent les populations locales soit aux autorités civiles, soit encore et surtout à la force paramilitaire que constituent les pasdarans, ces miliciens de la révolution islamique qui sont bien loin d'avoir su gagner les sympathies. « *Ces provinces traditionnellement frondeuses,* nous disait un Téhéranais retour d'un voyage dans le Nord, *sont aujourd'hui plus hostiles à l'imam Khomeiny qu'elles ne l'ont jamais été au régime du chah... A Tabriz, d'où je viens, vous ne verrez nulle part un portrait de l'imam : croyez-moi, c'est un signe lourd de signification...* »

Même si elle s'efforce de les minimiser quelque peu et surtout de leur attribuer une origine non conforme à la réalité, la presse rapporte cependant les faits quotidiennement. Ainsi après les sanglants incidents survenus voici un peu plus de deux semaines à Tabriz, et qui s'étaient soldés par dix morts, de nouveaux accrochages ont eu lieu dans la même région opposant à des miliciens des membres du Parti de la République islamique du peuple musulman, dont le chef de file est l'ayatollah Chariat Madari. Peu importe que chacun des deux camps accuse l'autre de l'avoir provoqué, le fait est là, et le sang a coulé. Et la question n'est d'ailleurs pas tranchée, puisque les Azerbaïdjanais détiennent toujours en otages neuf des pasdarans qu'ils ont capturés.

Face à ces événements, on est amené à se demander quel rôle l'armée peut être appelée à jouer. « *Aucun,* nous dira un homme dont le frère est officier en garnison dans le nord. *Les militaires rongent leur frein, humiliés d'être cantonnés, pour ne pas dire consignés, dans leurs casernes, ulcérés de voir se substituer à eux des jeunes gens aussi inexpérimentés que fanatiques, inquiets enfin de la présence des mollahs qui, sous mille prétextes, s'introduisent maintenant dans les cantonnements pour y prêcher la « bonne parole...* »

Autre fait significatif : la publication dans le quotidien *Bamdad* daté 30 décembre du projet de Constitution élaboré par un Kurdistan unanime qui, sans même attendre que la République ait un président à sa tête, réclame sans mâcher ses mots son autonomie absolue. En vingt-six articles, c'est une totale liberté de penser et d'agir dans des structures démocratiques qu'entendent obtenir au plus vite ces Kurdes sunnites, qui rejettent ainsi purement et simplement l'autorité d'un Iran chiite, même s'ils prétendent ne pas rompre tout à fait les liens historiques et affectifs qui l'unissent à lui.

Dans un tel contexte auquel on pourrait ajouter encore plusieurs chapitres — la lente mainmise des religieux sur les rares leviers de commande qu'ils ne détiennent pas encore ; le chômage qui va en augmentant; la disparition de nombreux produits et matériels et l'inévitable naissance du marché noir, — choisir un président est bien secondaire. D'autant, comme on n'a pas manqué de nous le faire remarquer, que l'élu à qui va incomber la tâche de personnifier la première république islamique d'Iran ne sera, du moins tant que l'homme de Qom restera en place, tout juste bon qu'à « *inaugurer les chrysanthèmes* »...

Même si l'iman Khomeiny continue à bénéficier d'un prestige apparemment intact, les grands enthousiasmes du printemps et les folles espérances engendrées par le bouleversement qui a ébranlé le pays paraissent bien tièdes. Et la venue dans les rues de Kaboul des blindés de Moscou n'est pas pour apaiser les nerfs, non plus que la menace des représailles américaines.

On s'est fort étonné ici dans la capitale, où la rue reste d'un calme absolu, des décisions prises par les ambassades de rapatrier leurs ressortissants. Même si le mot fatidique d'évacuation a toujours été soigneusement évité et si les « ordres » sont devenus des « conseils », les Français les premiers n'ont guère compris pourquoi on les priait si soudainement de plier bagages. En revanche, les Iraniens eux s'accordent à voir dans ce repli des étrangers un fait de bien mauvais augure. Tenaillé par la double menace que font dorénavant peser sur lui d'un côté les « *impérialistes et sionistes* » américains, et de l'autre les « *impérialistes* » soviétiques — puisqu'on les nomme de la sorte depuis qu'ils sont présents en Afghanistan, — l'Iran semble peut-être pour la première fois depuis un an douter vraiment de l'avenir, et, pis, le redouter.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

AMÉRIQUES

El Salvador

Le gouvernement somme les forces armées d'accomplir leur programme de démocratisation

San Salvador *(A.F.P.)* — Une grave crise politique a éclaté le dimanche 30 décembre au Salvador. La quasi-totalité du cabinet a menacé de démissionner si le mouvement dit de la Jeunesse militaire, auteur du coup d'Etat du 15 octobre, n'adopte pas une attitude politique nette face aux récents incidents qui ont secoué le pays.

Dans un communiqué publié dans la soirée du 30, le cabinet exige que ce soit la junte de gouvernement révolutionnaire qui assure effectivement le commandement général des forces armée ; en réalité, le ministre de la défense et quelques officiers exercent le pouvoir militaire, au lieu de la junte de gouvernement — contrairement à toutes les promesses contenues dans la proclamation des formes armées, au lendemain du coup d'Etat.

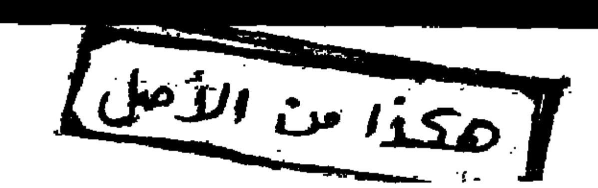
Le cabinet, qui a le soutien de deux des trois civils de la junte de cinq membres, s'élève contre le « *virage à droite* » qu'a pris le processus politique ces derniers temps.

Le cabinet, et de nombreux hauts fonctionnaires qui ont contresigné le communiqué accusent « *l'oligarchie politico-militaire* » de s'être renforcée et de freiner les changements. « *C'est cette droite qui avait mené le Salvador à la crise sous le régime Romero qui est responsable du fait que les forces armées continuent de faire couler le sang du peuple* », affirme le communiqué.

Insistant sur les menaces de guerre civile dans le pays, le texte réclame l'instauration urgente d'un dialogue entre le Conseil permanent des forces armées, le gouvernement et les organisations populaires (extrême gauche) en vue de réaliser la démocratisation promise.

Les signataires exigent également que cesse l'intervention des forces armées dans les conflits du travail. Dans la semaine du 17 au 23 décembre, plus de cinquante personnes avaient été tuées au cours des interventions de ce genre.

Le cabinet a donné jusqu'au mercredi 2 janvier au Conseil des forces armées pour se prononcer sur ses revendications, faute de quoi il démissionne.



Le Monde

société

LES OBJECTEURS DE CONSCIENCE FACE A LA LOI

Quatre objecteurs de conscience, munis de leur matériel d'escalade, se sont suspendus dans le vide au deuxième étage de la tour Eiffel, dimanche 30 décembre vers 16 heures, pour protester contre les « poursuites arbitraires » dont ils sont l'objet. Vers 23 heures, deux d'entre eux étaient interpellés alors qu'ils venaient de regagner la terre ferme. L'un aurait été relâché, et l'autre, M. André Tidiani, considéré comme insoumis, remis aux autorités militaires.

Les deux autres objecteurs étaient toujours suspendus dans le vide ce lundi 31 en fin de matinée.

Les « suspendus » de la tour Eiffel

Dimanche 30 décembre, au deuxième étage de la tour Eiffel, à Paris, vers 15 heures, des cordes ont été déroulées à plusieurs dizaines de mètres du sol. Quatre jeunes gens sont descendus en rappel sous le regard étonné des nombreux promeneurs. Ils se sont arrêtés, suspendus dans le vide. Des serpentins ont été lancés et des feuilles blanches dispersées dans le vent glacé, plusieurs allant s'accrocher sur les arbres dénudés par l'hiver.

Les plus curieux des promeneurs, et ceux qui comprenaient le français, purent lire sur les tracts ainsi lancés : « *Notre démarche vise à rompre l'isolement des objecteurs de conscience (...). Elle permet aussi une lutte efficace contre la commission juridictionnelle qui « juge » les demandes de statut.* »

Un objecteur de conscience expliquait : « *Depuis novembre 1978 la commission a refusé trois cent cinquante demandes en raison notamment du caractère stéréotypé des candidatures. Le Conseil d'Etat a, le 10 décembre, jugé illégaux ces refus de la commission, mais en attendant les objecteurs ont été déclarés insoumis. Huit d'entre eux sont en prison.* »

Le 28 décembre, pour attirer l'attention sur ce problème, des objecteurs avaient apposé des affiches annonçant que l'eau de Paris était polluée par un mystérieux virus « OP 20 », nom de leur mouvement (1) (*le Monde* daté 30-31 décembre).

Dimanche, certains des pompiers qui avaient été appelés à la tour Eiffel ne cachaient pas leur mécontentement d'être dérangés, selon l'un d'eux, par des « *rigolos* ». L'inspecteur des renseignements généraux avait froid et les policiers, fort nombreux, montrèrent en « embarquant » une dizaine d'objecteurs qu'ils n'avaient pas goûté l'attraction.

Une attraction seulement ? Les commentaires dans le public portaient davantage sur la qualité des cordes qui soutenaient les quatre objecteurs que sur leurs revendications — malgré la grande banderole noire qu'ils avaient suspendue et portait l'inscription « *insoumission* ».

— « *Que font-ils ?* » demandait une visiteuse. « *Ils objectent* », répondait son mari en riant. « *Ils doivent surtout avoir froid* », ajoutait-elle. Plus loin un homme à l'allure respectable expliquait la notion de « *légalité* » à des touristes chiliens.

En début de soirée les objecteurs, toujours suspendus et installés dans de gros duvets de montagne, lançaient des fusées d'artifice de toutes les couleurs.

N. B.

(1) Le mouvement des objecteurs de conscience s'appelle « OP 20 », c'est-à-dire opération 20, en référence à vingt jeunes gens qui avaient décidé de réagir contre les refus de la commission d'accorder le statut d'objecteur de conscience.

POINT DE VUE

LA CRAINTE DE LA LUMIÈRE

par JACQUES ROBERT (*)

L'APPLICATION du statut de 1963 sur l'objection de conscience fait depuis longtemps déjà l'objet de trois groupes de critiques précises. Celles-ci deviennent plus vives actuellement et donnent lieu à certaines démonstrations spectaculaires.

— Sont-elles justifiées ?

— Pourrait-on apporter certaines améliorations au système actuel ?

Les critiques portent, d'abord, sur la légitimité intrinsèque de la loi du 21 décembre 1963 (*intégrée aujourd'hui dans le code du service national*).

● On oppose aux stipulations de son texte l'article 9 de la convention européenne des droits de l'homme.

Cet article dispose que toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion, et que ce droit implique la liberté de changer de religion et de conviction... Or les objecteurs qui renvoient leur livret militaire sont poursuivis en vertu de l'article 133 du code du service national. Ces derniers, qui ont accompli en leur temps leur service national, se verraient donc privés du droit de changer d'opinion et de devenir objecteurs.

On fera remarquer cependant que l'article 9 (alinéa 2) dispose également que cette liberté de manifester ou de changer ses convictions peut faire l'objet de restrictions législatives dès l'instant que celles-ci apparaissent nécessaires à la protection de l'ordre ou des droits et libertés d'autrui. Ce qui serait précisément le cas de la loi française...

● Mais — et c'est un second grief contre celle loi — qu'est-ce qu'un texte qui craint la lumière, qui se meut dans une clandestinité ambiguë, qui semble avoir honte de lui-même ?

L'article 11 de la loi — qui est devenu l'article 50 du code du service national — interdit, en effet, toute propagande sous quelque forme que ce soit tendant à inciter autrui à bénéficier des dispositions de la loi dans le but exclusif de se soustraire aux obligations militaires. Mais, en fait, la Cour de cassation donna à cet article une interprétation assez libérale : n'est punissable que l'acte de propagande, même non public, qui incite autrui à réclamer le statut d'objecteur dans un but autre que celui de satisfaire à des impératifs moraux découlant de convictions philosophiques ou religieuses.

— D'autres griefs visent le statut lui-même.

● Pourquoi un service double ?

Ne pourrait-on point considérer le service de l'objecteur comme une modalité — semblable aux autres — du service national ? Mais n'ouvrirait-on point alors la porte à des demandes innombrables, un service purement civil d'intérêt général pouvant éveiller plus de vocations qu'un service militaire de type traditionnel ?

A tout le moins, si l'on maintenait le service de l'objecteur au double du service normal, ne pourrait-on point considérer que le fait même d'accepter d'accomplir un service d'une durée nettement supérieure à la durée ordinaire est une preuve suffisante de la sincérité des convictions de l'objecteur et qu'il semble alors inutile de faire examiner son cas par une commission ?

● Pourquoi — en second lieu — une affectation obligatoire, la première année, à l'Office national des forêts ? On connaît l'argumentation qui sous-tend ce grief : fourniture à bon marché d'une main-d'œuvre concurrentielle. Mais, dans la réalité, le problème véritable est celui de l'affectation, dès la première année, des objecteurs à des œuvres civiles agréées. Ne serait-il pas possible — il semble qu'on le fasse déjà — d'ouvrir différentes voies d'affectation aux objecteurs dès leur incorporation ? Mais il faudrait alors les suivre pour s'assurer qu'ils accomplissent bien effectivement les obligations qu'ils ont librement acceptées.

— D'autres griefs visent, enfin, la procédure elle-même.

● Le délai pour introduire la demande est trop court : un mois, c'est trop peu. On voudrait allonger la durée : en amont et en aval. Mais il semble exclu, pour des raisons évidentes, que l'on puisse permettre à un appelé déjà incorporé dans une unité de demander, sous l'uniforme, à bénéficier du statut !

● La commission juridictionnelle fonctionnerait mal : elle rendrait des décisions arbitraires, et elle siège à huis clos.

Il est facile de mettre en évidence certains arrêts du Conseil d'Etat cassant les décisions de la commission pour traiter cette dernière de « peudo-juridiction » et jeter le doute sur son impartialité et son sérieux.

Dernièrement, la haute juridiction administrative a cru devoir, à plusieurs reprises, assortir ses arrêts d'incitations pressantes adressées à la commisison d'avoir à entendre directement les candidats objecteurs. On rappellera que la commission n'est pas obligée de le faire. Elle peut seulement convoquer toute personne dont l'audition lui paraît utile, quand, par exemple, elle éprouve un doute sur la sincérité du demandeur et souhaite compléter son information.

En sortir

Une telle jurisprudence peut parfaitement se comprendre en droit. Mais il faut bien saisir qu'elle conduit inévitablement en fait au blocage du système.

La commission, en effet, n'est point une juridiction permanente composée de juges professionnels.

Si elle doit, chaque fois que certains de ses membres éprouvent le plus léger doute sur la sincérité d'une conviction, convoquer le demandeur, le fonctionnement de la commission, dans ses conditions actuelles, est impossible.

Or, lorsque la commission rejette, sur dossier seulement, une requête qu'elle estime insincère, le Conseil d'Etat lui rappelle qu'elle a à sa disposition la faculté de convoquer le candidat...

Comme, par ailleurs, la conviction religieuse semble aujourd'hui se déduire d'une seule référence évangélique ou de la récitation du même éternel Credo, et comme toute vision du monde — même si elle n'est que fragmentaire et nébuleuse — peut se baptiser philosophique, certains discernent mal actuellement à quoi peut bien encore servir la commission juridictionnelle...

Comment donc en sortir ?

Sauf à vouloir, ce qui serait aujourd'hui excessif, remettre entièrement en cause la loi de 1963, deux formules sont possibles pour maintenir le système dans sa forme présente tout en le rendant viable :

— Soit prévoir plusieurs formations diversifiées au sein de la commission actuelle, chacune recevant ses dossiers à instruire et un certain nombre de candidats à entendre ;

— Soit instituer des commissions juridictionnelles régionales dont les décisions viendraient, éventuellement, en appel devant une commission nationale siégeant à Paris, les décisions de cette commission restant, bien entendu, toujours susceptibles d'un recours en cassation devant le Conseil d'Etat.

Le nombre actuel des demandes — même s'il augmente — n'est pas à ce point élevé qu'il faille, pour les instruire, bouleverser totalement le système en vigueur par l'appel à des solutions radicales qui recèleraient plus de dangers que d'avantages... Sur 250 000 à 300 000 appelés chaque année, moins de 2 000 demandes, soit moins d'une pour mille !

L'heure n'est point venue — quoi qu'en pensent certains — d'un service civil volontaire européen qui constituerait l'alternative idéale aux services militaires nationaux.

L'heure n'a pas encore sonné en France d'une objection de conscience politique, à l'allemande, à la nordique ou à la belge...

Le problème français actuel de l'objection de conscience est ce qu'il est : pour l'instant modeste mais irritant. Il lui faut des solutions raisonnables et appropriées.

(*) Professeur de droit à l'université Paris-II.

FAITS DIVERS

Sauvetage meurtrier au large de Noirmoutier

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR CRITIQUE L'IMPRUDENCE DES NAVIGATEURS AMATEURS

Le caporal-chef des sapeurs-pompiers de Noirmoutier, M. Jean-Yves Ploquin, trente-six ans, père de trois enfants, a trouvé la mort le 29 décembre dans l'après-midi en se portant au secours d'un voilier de la Trinité-sur-Mer (Morbihan), qui se trouvait en détresse à l'entrée du port de l'Herbaudière dans l'île de Noirmoutier.

Le *Fidji*, un bateau en location à bord duquel avaient pris place six personnes et qui était barré, selon les enquêteurs, par un jeune homme de dix-neuf ans, à première vue inexpérimenté, a manqué le chenal menant au port et s'est jeté sur des récifs à 300 mètres de là.

M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, a, le lendemain, rendu hommage au courage de Jean-Yves Ploquin. A cette occasion, le ministre a une fois encore condamné le comportement des « *irresponsables qui mettent en péril la vie des sauveteurs* ».

« *Partagé entre l'émotion et la colère*, a déclaré M. Bonnet, *je rappelle le sacrifice, dans les Pyrénées, d'un gendarme venu au secours d'un skieur en perdition et celui, plus récent, d'un gendarme et d'un sapeur-pompier volontaire dans le sauvetage d'un imprudent, sur la côte de Quiberon. Les prétendus navigateurs, les montagnards d'occasion, qui prennent avec légèreté des risques sans commune mesure avec leurs capacités et sans tenir compte des mises en garde de la météo ou des spécialistes, ne sont pas seulement des inconscients ; ils sont des hommes indifférents à la vie des autres.* »

« *Le rôle des sauveteurs n'est pas d'exposer leur existence pour éviter à ces hommes les conséquences de leur aveuglement ou de leur forfanterie*, a ajouté le ministre de l'intérieur. *Il existe aussi le problème de la couverture des frais, souvent très lourds, engagés pour les recherches, et dont les contribuables estiment à juste titre qu'ils doivent être mis désormais entièrement à la charge des imprudents.* »

AVALANCHES DANS LES ALPES

Les conditions météorologiques rigoureuses rendent la pratique du ski parfois dangereuse dans les Alpes depuis le 29 décembre. Un jeune skieur de vingt-cinq ans, M. Christian Chamayou, a ainsi trouvé la mort dans une avalanche, dimanche 30 décembre vers midi, alors qu'il s'était momentanément écarté des pistes de la station de Ceillac (Hautes-Alpes).

En Savoie, une importante avalanche est survenue, le 30 décembre, dans le secteur de l'aiguille de la Vanoise, située dans le Parc national de la Vanoise. Des recherches ont été entreprises, alors que l'on ignore toujours s'il y a des victimes. Le refuge de la Vanoise, en effet, n'est pas doté du téléphone, et le recensement des amateurs de ski de randonnée est malaisé. Deux caravanes de secours — environ soixante hommes — sont parties, lundi 31 décembre au matin, par un temps bouché. Le commandant de gendarmerie d'Albertville a lancé un appel aux « fondeurs » (adeptes du ski de fond) pour qu'ils s'abstiennent de pratiquer leur sport durant quelques jours en raison du froid, de la tempête et de la neige lourde.

D'autre part, l'Agence France-Presse rapporte que, selon l'Association nationale pour l'étude de la neige et des avalanches, à Grenoble, vingt-deux personnes ont été tuées et douze blessées au cours des vingt-neuf avalanches qui ont touché des personnes durant la saison 1978-1979 en France.

Après la diffusion d'un tract sur la drogue

LES PARENTS D'ÉLÈVES D'UN LYCÉE DU VAL-DE-MARNE ENVISAGENT DE DÉPOSER UNE PLAINTE

Après la diffusion d'un tract rédigé par des enseignants du lycée Darius-Milhaud, au Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne), pour réclamer une autre approche du problème de la drogue (*le Monde* du 27 décembre), le conseil des parents d'élèves de l'établissement (Fédération Cornec) a publié un communiqué où il dénonce l'initiative de « *quelques professeurs* » dont les propos « *discréditent* » la cité scolaire Darius-Milhaud et l'« *ensemble du corps enseignant* ».

Les parents d'élèves (Fédération Cornec) dénoncent une « *utilisation de l'information à des fins partisanes qui n'ont rien à voir avec la situation existant à la cité scolaire* », où le climat de travail est « *excellent* ».

Après avoir demandé la réunion du conseil d'établissement en session extraordinaire et une audience auprès du recteur de l'académie de Créteil, les parents d'élèves (Fédération Cornec) envisagent de déposer une plainte. La décision sera prise lors de leur prochaine réunion, le 7 janvier 1980.

De son côté, la fédération du Val-de-Marne du parti communiste a rendu publique une déclaration dans laquelle elle écrit notamment : « *Les gros bonnets de la drogue trafiquent et bâtissent des fortunes colossales parce que le pouvoir fait preuve de mansuétude à leur égard. Ce fléau ne peut laisser personne indifférent. Pour le combattre, il appelle esprit de responsabilité et de fermeté. Or, dans cette affaire, les journaux* Libération, le Monde, le Quotidien de Paris *et* le Matin, *entre autres, soutiennent les six éducateurs qui ne font guère honneur à leur mission, et cette presse se retrouve du côté des partisans de la libéralisation de la vente de la drogue.* »

MÉDECINE

APRÈS LA MORT DE DEUX NOUVEAU-NÉS

Il n'y a aucun rapport entre l'épidémie de Port-Royal et celle de Baudelocque

estime le professeur Minkowski

Après la mort de deux nouveau-nés, victimes d'entérocolite ulcéro-nécrosante, à la maternité de Port-Royal, à Paris (*le Monde* daté 30-31 décembre), l'état de santé des nourrissons atteints qui sont encore hospitalisés demeure stationnaire. Le professeur Minkowski, chef du service de néo-natalogie de la maternité, a publié un communiqué dans lequel il estime qu'il n'y a aucun rapport entre ces derniers événements et « *l'épidémie explosive de Baudeloque, qui, de manière tout à fait inhabituelle, a atteint des nouveau-nés à terme, bien portants* »

Le professeur Minkowski ajoute qu'il se voit « *dans l'obligation de sortir de son silence (...) devant l'accumulation d'un certain nombre d'inexactitudes concernant les cas d'entérocolite de Port-Royal* ». Pour le praticien, « *le service de soins intensifs de nouveau-nés de Port-Royal reste ouvert, et cela prouve que le risque de contamination à l'intérieur du service est considéré comme faible et que, surtout, les six enfants qui s'y trouvent sont actuellement dans un état qui n'inspire pas d'inquiétude* ».

Enfin, ajoute le professeur Minkowski, les cas d'entérocolite qui ont entraîné la fermeture de la maternité « *concernaient tous des enfants prématurés, de très faible poids, très atteints par ailleurs, et, par conséquent, le nombre des décès constatés n'excède pas ce qu'il est habituel de voir dans ce cas* ».

D'ailleurs, conclut le praticien, « *cette maladie, qui tuait neuf enfants sur dix il y a quelques années, n'entraîne maintenant la mort que rarement et chez des enfants qui ont d'autres lésions. La grande majorité des enfants traités dans le centre de soins intensifs de Port-Royal ont guéri sans séquelles. Quelques-uns sont morts et quelques-uns seulement ont eu une intervention chirurgicale. Ces résultats sont à placer dans le contexte général d'une réduction globale de la mortalité néo-natale, et en particulier de celle des enfants de 700 grammes à 1 200 grammes* », qui constituent 30 à 35 % des enfants admis dans le centre de néo-natalogie de Port-Royal.

● Le Bulletin municipal officiel de la Ville de Paris *daté des 29, 30, 31 décembre publie un arrêté fixant les prix de journée*, pour 1980, dans les hôpitaux de Paris relevant de l'Assistance publique. Ces tarifs correspondent à ceux qu'avaient annoncés dernièrement les services de la mairie de Paris (*le Monde* du 18 décembre), à savoir notamment, pour les malades aigus (séjours de plus de vingt-quatre heures) : médecine, 638 F ; médecine spécialisée, 939 F ; chirurgie-maternité, 877 F ; chirurgie spécialisée, 1 149 F ; services hautement spécialisés, 2 173 F ; pose et fourniture de stimulateurs cardiaques, 3 670 F ; neurochirurgie, 1 332 F.

JUSTICE

Faits et jugements

● *Un détenu en permission*, Bernard Aratus, trente-quatre ans, condamné en 1975 à huit ans de réclusion criminelle par la cour d'assises de Paris pour complicité de vol qualifié, a été tué dans l'après-midi du samedi 29 décembre de sept balles de calibre 11.43 à Joinville-le-Pont (Val-de-Marne). Les trois hommes qui ont tiré sur lui ont pris la fuite à bord d'une voiture. Bernard Aratus avait quitté la centrale de Caen samedi matin. Il s'agirait d'un règlement de comptes.

● *Condamné à ne plus chauffer au bois.* — Le tribunal de Rouen statuant en audience de référé a condamné M. Chassillan, demeurant à Bihorel (Seine-Maritime), à ne plus brûler de bois dans la chaudière à combustion mixte (bois et fuel) de son chauffage central. Son voisin, un invalide de guerre souffrant des bronches, et son épouse qui se plaignaient de la fumée l'avaient en effet assigné en justice. Le tribunal a en outre condamné M. Chassillan à une double amende journalière de 1 000 francs en cas d'infraction. M. Chassillan se chauffe désormais au fuel.

CORRESPONDANCE

A propos d'une affaire de dessous de table à Marseille

Invoquant le droit de réponse, M. Jean Chélini, professeur à l'université d'Aix-Marseille III et secrétaire national du C.D.S., nous écrit :

Votre journal, le mardi 18 décembre, page 14, dans un article intitulé « Rumeurs à Marseille à propos d'une affaire de dessous de table », sous la signature de M. Laurent Greilsamer, a publié un entrefilet me mettant en cause.

Vous indiquez, en effet, après avoir relaté l'affaire de dessous de table, que M. Defferre, en 1976, « *a poursuivi en justice M. Jean Chélini, l'un de ses adjoints. Le maire de Marseille reprochait à M. Chélini un vol de plantes vertes et l'utilisation, à des fins privées, des jardiniers de la ville. Mauvaise querelle ? En tout cas, M. Chélini n'a jamais été reconnu coupable des faits reprochés et a été relaxé* ».

Abonné et lecteur fidèle de votre journal, je suis très étonné qu'à propos d'une sordide affaire de pots-de-vin vous ayez cru devoir rappeler le procès ridicule intenté contre moi par M. Defferre en 1976. Ces affaires n'ont aucun lien et leur rapprochement est fortement préjudiciable à mon honneur.

D'autre part, la manière dont vous rappelez les faits est pour le moins équivoque et en tout cas incomplète.

Vous parlez d'une mauvaise querelle et vous faites suivre l'expression d'un point d'interrogation. Pourquoi ce doute alors que le respect de la chose jugée vous impose de considérer que la vérité est définitivement acquise et mon innocence totalement prouvée ? *Res judicata pro veritate habetur*. De même, vous dites : « *M. Chélini n'a jamais été reconnu coupable.* » Il serait plus exact de dire que j'ai été reconnu innocent.

D'autre part, je n'ai pas été relaxé puisque je n'ai pas comparu devant un tribunal. En effet, je vous rappelle, comme vous l'avez d'ailleurs publié dans vos colonnes en son temps, que j'ai bénéficié d'un non-lieu en septembre 1977, rendu par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon, confirmé par un arrêt de la Cour de cassation de janvier 1979. J'ai été lavé de tout soupçon. Il a été fait justice des accusations de M. Defferre, puisque la cour a rejeté le pourvoi qu'il avait formé, l'a condamné aux dépens et à une amende pour pourvoi abusif.

[La juridiction lyonnaise concluait qu'en « confiant à M. Chélini la délégation du service des espaces verts, le maire lui avait donné la direction et la responsabilité du service et, par conséquent, le droit de disposer de la production suivant les habitudes de ce service » (« le Monde » du 11 novembre 1977).]

DÉFENSE

● *La préfecture maritime de Cherbourg a démenti*, le 29 décembre, les informations selon lesquelles elle aurait adopté de nouvelles mesures de sécurité pour éviter que trois vedettes lance-missiles destinées à l'Iran ne puissent partir sans un feu vert des autorités françaises. Ces trois bâtiments, qui sont retenus dans l'enceinte du port militaire de Cherbourg, constituent le reste d'un contrat passé avec l'Iran aux Ateliers et Chantiers de Normandie (A.C.M.) pour la construction de douze engins de ce type.

Neuf de ces vedettes commandées par le chah ont été livrées, tandis que les trois autres sont toujours à quai, le contrat n'ayant pas été totalement honoré. Les Iraniens auraient encore à payer 10 à 15 % du montant total de la commande, soit 30 millions de francs. En attendant que la situation entre les deux parties se débloque, une centaine de marins iraniens, constituant les équipages de ces vedettes, patientent à Cherbourg.

EUROPE

Portugal

Aucun militaire ne figurera dans le nouveau gouvernement

De notre correspondant

Lisbonne. — Le nouveau gouvernement portugais, présidé par M. Francisco Sa Carneiro, leader du parti social - démocrate (P.S.D.), sera investi dans ses fonctions le jeudi 3 janvier 1980. Officiellement invité par le président Eanes à constituer le nouveau cabinet le samedi 29 décembre, le chef de l'Alliance démocratique, formation de centre droit qui dispose au Parlement d'une faible majorité de trois sièges, a immédiatement remis au chef de l'Etat la liste de ses ministres et secrétaires d'Etat (1).

Particularité importante : pour la première fois depuis la révolution du 25 avril 1974, aucun militaire n'exercera de fonctions gouvernementales. Plusieurs officiers, comme MM. Rocha Vieira et Soares Carneiro, qui avaient été contactés pour le ministère de la défense, ont refusé le poste. Aucune explication n'a été donnée à ces refus. Certains observateurs estiment que ce serait le président de la République lui-même qui aurait déconseillé la présence d'officiers dans le nouveau gouvernement, peut-être dans la perspective d'un plus ample « désengagement » militaire dans la vie politique portugaise, que devrait normalement confirmer la révision constitutionnelle de 1980-81. Le ministère de la défense sera dirigé par le président de la commission politique du Centre démocratique et social (C.D.S.), M. Amara Da Costa. Le C.D.S. se voit ainsi attribuer les plus hautes responsabilités au niveau de la politique extérieure. Outre le ministère de la défense, d'une grande importance étant donnée l'appartenance du Portugal à l'OTAN, le C.D.S. obtient le ministère des affaires étrangères. Le nouveau chef de la diplomatie portugaise, M. Freitas do Amaral, leader du Centre démocratique et social, sera également vice - premier ministre chargé de superviser l'activité gouvernementale, en particulier dans les secteurs des finances et de la réforme de l'administration publique.

Un autre aspect mérite d'être souligné : le tour relativement modéré donné par M. Sa Carneiro à son cabinet. Exemple de cette volonté de compromis : la nomination au poste de ministre d'Etat de M. Pinto Balsemao, journaliste de grande réputation (2) et personnalité jouissant de bonnes relations dans certains milieux de la gauche portugaise.

Dans la perspective des élections d'octobre 1980, qui désigneront un Parlement avec des pouvoirs constituants, le premier ministre estime sans doute que les temps de la confrontation ne sont pas encore venus. Une telle politique de modération risque pourtant de déplaire aux secteurs les plus extrémistes de l'Alliance, désireux de provoquer une rupture avec un système économique et social issu de la révolution de 1974-1975, et qu'ils considèrent marqué par le marxisme.

Le gouvernement devra présenter son programme au Parlement avant le 13 janvier. Auparavant, l'Assemblée de la République devra avoir élu son président. Il ne s'agit nullement d'une formalité. Candidat au poste, M. Medeiros Ferreira, principal animateur du groupe des réformateurs, intégré dans les listes de l'alliance démocratique et qui a cinq députés, n'a pas été accepté par le Centre démocratique et social.

JOSÉ REBELO.

(1) Selon l'agence de presse portugaise ANOP, la liste officieuse du gouvernement de M. Sa Carneiro est la suivante :

Vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères : M. Diogo Freitas do Amaral (Centre démocratique et social) ; *ministre adjoint au premier ministre* : M. Francisco Pinto Balsemao (P.S.D.) ; *défense* : M. Adelino Amara Da Costa (C.D.S.) ; *intérieur* : M. Eurico de Melo (P.S.D.) ; *finances* : Anibal Cavaco Silva (P.S.D.) ; *travail* : M. Eusebio Marques de Carvalho (P.S.D.) ; *transports* : M. José Carlos Viana Baptista (P.S.D.) ; *industrie* : M. Alvaro Barreto (P.S.D.) ; *commerce et tourisme* : M. Basilio Horta (C.D.S.) ; *justice* : M. Mario Raposo (P.S.D.) ; *agriculture et pêche* : M. Antonio Cardoso e Cunha (P.S.D.) ; *travaux publics* : M. Joao Porto (C.D.S.) ; *éducation* : M. Vitor Pereira Crespo (P.S.D.) ; *affaires sociales* : M. Joao Morais Leitao (indépendant).

(2) M. Pinto Balsemao est directeur de *Expresso*, un hebdomadaire modéré extrêmement influent au Portugal.

PORTRAITS

M. Sà Carneiro : la nostalgie de la social-démocratie

Mince, la taille bien prise, sec et nerveux, M. Francisco Sa Carneiro à un profil aigu de condottiere dont les caricaturistes portugais se sont emparés avec satisfaction. On l'imagine facilement tapant du pied. Et ses amis dépeignent volontiers le leader du parti social-démocrate comme un homme impulsif, voire coléreux et même capricieux. Il a en tout cas un tempérament affirmé de « chef » qui ne tolère guère la contradiction et entend assumer la totalité du pouvoir à la tête d'une formation qui a connu un certain nombre de tempêtes, de gauche à droite, depuis cinq ans.

Mais c'est aussi un fin manœuvrier, sachant alterner la fausse sortie et le poing sur la table pour l'emporter et jouer de l'effet de surprise. De ce point de vue, la manière dont il a très habilement récupéré en 1978 la direction de son parti, après en avoir été presque évincé en 1977, est un modèle du genre. En privé, l'homme est chaleureux, cordial, brillant, séduisant et le côté juvénile de cet avocat de Porto tempère sérieusement le portrait officiel, narine conquérante et menton en avant.

Il a des comptes à régler, c'est évident. Déjà député à l'époque du gouvernement Caetano, alors que ce dernier hésitait entre le maintien rigoureux du salazarisme et l'ouverture timide vers l'Europe, M. Sa Carneiro appartenait à ce groupe de libéraux qui avaient claqué la porte d'une Assemblée ronronnante et aux ordres. Le geste était courageux et un peu théâtral, mais son écho avait été faible, limité à une « classe » politique tourmentée, mais qui n'imaginait pas que les « capitaines » guerroyant sans ardeu ren Angola et au Mozambique préparaient dans l'ombre le mouvement d'avril.

Dynamique, démocrate de tempérament, M. Sa Carneiro a appartenu au premier gouvernement formé après la révolution par le général Spinola. Il a été vice-ministre dans l'équipe de M. Palma Carlos. Plus proche des modérés de ce gouvernement que des révolutionnaires tiers-mondistes du Mouvement des forces armées, il est tombé en même temps que M. Palma Carlos à l'issue de cette première bataille confuse entre les « montagnards » et les « girondins » du mouvement d'avril première manière. C'est un épisode qu'il n'a pas, semble-t-il, oublié.

Un peu par dépit

Fondateur du parti populaire démocratique, qui est devenu le P.S.D., parti social-démocrate, il a quêté en vain un billet d'entrée à l'Internationale socialiste. La place était prise et bien prise par M. Mario Soares, dont le parti socialiste est bien jeune puisqu'il est né en Allemagne fédérale en 1973, mais dont les relations internationales étaient autrement assurées. C'est un peu par dépit que M. Sa Carneiro a glissé un peu plus à droite car il aurait préféré rester au centre gauche. Mais l'espace, là aussi, était occupé. Son ami, Francisco Pinto Balsemao, directeur de l'hebdomadaire Expresso, *a multiplié en vain les voyages à l'étranger, aux Etats-Unis et en Europe pour conquérir ce label international qui manque encore au P.S.D. On dit souvent à Lisbonne que M. Sa Carneiro cultive son dépit à l'égard du parti socialiste et de M. Soares qui avait, du moins jusqu'au 2 décembre, mieux réussi que lui. En fait, les deux hommes s'entendent fort bien en dehors des allées de la politique.*

Le vainqueur des élections législatives a choisi d'attaquer avec violence le général Eanes, lui reprochant des visées présidentialistes, et de glisser vers l'auoritarisme. Aussi, le chef de l'Etat est-il aujourd'hui moins assuré qu'il ne l'était hier. Mais les proches de M. Sa Carneiro assurent aussi que le leader du P.S.D. a promis de « changer ». Et c'est un fait qu'il est apparu très modéré, prudent et même rassûrant pendant toute sa campagne électorale aux côté d'un Freitas Do Amaral pratiquant en revanche un anticommunisme primaire étonnant chez un homme de cette classe. L'avenir dira qui de M. Sa Carneiro ou de M. Freitas Do Amaral entraînera l'autre plus à droite encore.

M. N.

AFRIQUE

Zimbabwe-Rhodésie

Les partisans de M. Mugabe refusent l'union électorale avec la ZAPU de M. Nkomo

De notre envoyée spéciale

Salisbury. — Encore craintifs, les guérilleros de M. Robert Mugabe et Joshua Nkomo rejoignent lentement et prudemment les camps du Commonwealth où ils sont supposés rester, conformément aux accords de Londres, jusqu'à la fin des élections prévues les 27, 28 et 29 février 1980. Environ six cents d'entre eux s'étaient présentés aux points de rendez-vous ou aux camps de rassemblement, dimanche 30 décembre, dans l'après-midi.

Quelques incidents se sont néanmoins produits. Dimanche, le gouverneur britannique, lord Soames, a décidé de redéployer des forces armées rhodésiennes le long de la frontière avec le Mozambique pour mettre fin aux infiltrations des partisans de la ZANU, en violation des accords de Londres. Selon le commandement rhodésien, de 600 à 700 guérilleros se seraient introduits illégalement en Rhodésie. Rhodésiens et Britanniques ne semblent pas toujours d'accord sur le nombre d'accrochages depuis le début du cessez-le-feu, vendredi soir à minuit. Les premiers parlent d'une vingtaine d'incidents, mais les représentants de la Grande-Bretagne n'en comptabilisent qu'un seul : un affrontement entre l'armée rhodésienne et des maquisards sur la frontière du Mozambique, au sud d'Umtali, qui a fait deux morts parmi ces derniers.

Dans un discours virulent applaudi par une foule d'environ cent mille personnes, un membre du comité central de la ZANU de M. Mugabe, M. Enos Nkala, a annoncé, dimanche, que son mouvement avait décidé de se présenter séparément aux élections. De nombreux militants de la ZANU, à l'intérieur du pays, y sont favorables : à leurs yeux, seule la ZANLA (aile armée de la ZANU) s'est réellement battue, et elle doit donc bénéficier seule du fruit de son combat.

M. Nkala ne s'est pas montré tendre vis-à-vis de M. Nkomo, président de la ZAPU et co-président du Front patriotique : « *Si nous gagnons*, a-t-il déclaré avec un sourire ironique, *nous donnerons au leader de la ZAPU le poste de président de la République.* » — Un titre tout à fait honorifique — Il n'a cependant pas exclu que d'autres portefeuilles ministériels soient offerts à ces alliés de la guérilla.

La ZANU a décidé, en outre, de se présenter sous l'étiquette ZANU (P.F.), usurpant ainsi les initiales du Front patriotique communes aux deux mouvements.

Toujours dans son discours de dimanche, M. Nkala a mis en garde la République Sud-Africaine contre une intervention dans la colonie britannique. « *Nous n'hésiterons pas alors à faire appel à nos amis de toujours.* » Il n'a pas eu besoin de les nommer. Des militants dans la foule le firent pour lui. « *Cuba*, entendit-on, *Cuba et Russie.* » Le gouverneur Soames ne fut pas épargné, M. Nkala le traitant d'« *impérialiste blanc* ». Le chef nationaliste a douté de son impartialité : « *Sa tendance naturelle est de favoriser les Blancs et le régime de l'évêque Muzorewa* », a-t-il déclaré avant de demander la libération de tous les prisonniers politiques de l'ancien régime.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Des guérilleros sous les couleurs de l'Union Jack

De notre envoyé spécial

Mission Saint-Paul — point de rassemblement « *Mike* » — vendredi 28 décembre. « *Cette route n'est pas recommandée aux touristes* », annonce une pancarte plantée en bordure de la forêt. Les ponts et chaussées de Lupane ne manquent pas d'humour. Le convoi de land-rovers, fanions blancs claquant au vent, s'engage sur une piste poussiéreuse, périodiquement minée par la guérilla. Il n'est précédé d'aucun détecteur de mines. Peu importe ce matin, car plusieurs camions de la police rhodésienne partis à l'aube sont arrivés à bon port. Nous apprendrons, le lendemain, que des maquisards avaient renoncé, au dernier moment, à une embuscade en apercevant les croix blanches sur les flancs des land-rovers de la force du Commonwealth.

En cette veille de cessez-le-feu, le commandant Pat McDonald, trente-trois ans, ancien étudiant en droit, conduit ses hommes vers la mission Saint-Paul, à 35 kilomètres de Lupane : dix-sept Néo-Zélandais efficaces et décontractés, qui ont apporté avec eux quelques dépliants touristiques vantant les charmes de leur lointain archipel. Ils appartiennent au 1er bataillon de l'infanterie royale de Nouvelle-Zélande, basé près de Christchurch. Parmi eux, cinq ont « *fait le Vietnam* », en 1969, « *la pire époque* ». Surveiller un cessez-le-feu ? Un job nouveau plein d'incertitudes.

Un jeune homme est censé faciliter leur tâche : Mfundisi-Lunga, vingt-quatre ans, capitaine dans l'armée révolutionnaire du peuple du Zimbabwe (ZIPRA), dont M. Nkomo est le commandant en chef. Il a été désigné comme officier de liaison entre le commandant néo-zélandais et les guérilleros attendus à la mission Saint-Paul, l'un des seize points de rassemblement fixés par les accords de Lancaster House. En cas de malentendu, de tension, on compte sur lui pour désarmer la suspicion de ses camarades de combat. Il est l'homme-clé de l'opération. De prime abord, il semble très méfiant, mais se détendra un peu au fil des heures.

Crainte et méfiance

Avant notre arrivée à la mission, une dizaine de policiers rhodésiens en tenue de camouflage, dont deux Blancs, ont déchargé de leurs camions les stocks de vivres et l'équipement destinés aux soldats de la ZIPRA : corned beef, farine de maïs, sucre, oignons, barres de savons, uniformes neufs. Vers dix heures, un sergent néo-zélandais hisse l'Union Jack près de l'entrée. Un vaste panneau bleu officialise le « *point de rassemblement du cessez-le-feu* ». « *Mike* » est son nom de code. Une heure plus tard, le major McDonald a installé le « poste de commandement » dans une grande pièce débarrassée de ses gravats. Le capitaine Lunga reste le plus souvent à ses côtés. Sa méfiance et sa crainte ne se dissipent que très lentement. Pour protéger ses hommes, lorsqu'ils arriveront d'une éventuelle attaque de l'armée rhodésienne, il souhaite faire entourer la mission d'un réseau de tranchées fortifiées. Des « *travailleurs locaux*, suggère-t-il, *participeront aux travaux* ». « *Vous vous rendez compte*, s'exclame le sergent-chef néo-zélandais Stokes, qui a fait le Vietnam, *les mêmes pratiques que celles du Vietcong !* »

Le commandant McDonald refuse de confier à ses hommes une tâche qui s'apparente, selon lui, à une « *provocation* ». Mais il obtient l'autorisation de laisser les guérilleros, dès leur arrivée, construire des positions défensives à 1 kilomètre au nord de la mission, sur les bords de la rivière Shangani. Le capitaine Lunga n'a aucune confiance en celui qu'il qualifie, d'un adjectif intraduisible, « *Bloody Smith* ». « *Je ne sais pas ce qu'il fera*, dit-il. *La situation est pleine de risques. L'attitude de l'armée rhodésienne est imprévisible. Et puis, certains maquisards qui acceptent mal de déposer les armes risquent de se montrer nerveux.* »

Après le déjeuner, le commandant McDonald et le capitaine Lunga s'en vont, à bord d'une land-rover prendre contact avec les quelques dizaines de villageois habitant à proximité de la piste. S'adressant en ndebele — la langue régionale — et à l'aide d'un porte-voix, à des groupes de paysans, dont le plus important rassemblait une vingtaine de personnes, l'officier de la ZIPRA, après avoir brandi une carte d'identité de couleur rouge, sans doute celle de la ZAPU, leur explique les modalités du cessez-le-feu et les raisons justifiant la présence, dans les parage, de dix-sept militaires blancs. L'auditoire a l'air tout à fait informé du cours des événements. « *Pendant quatorze semaines*, nous dira plus tard le capitaine Lunga, *les soldats ont suivi, dans la brousse, à l'écoute de la radio, le déroulement de la conférence de Londres.* »

Un endoctrinement « made in U.R.S.S. »

Mince et le visage juvénile, fumeur impénitent, le capitaine Lunga, comme tout bon soldat, ne se sépare jamais de son arme. C'est un Faz de fabrication yougoslave, flambant neuf, qu'il démonte et nettoie méticuleusement.

Plus détendu, il accepte maintenant d'évoquer un peu son passé. Son père, assure-t-il, a été « *tué par les hommes de Smith* ». Il a fréquenté l'école pendant sept ans. Puis il a appartenu, jusqu'en 1976, aux Highlanders, célèbre équipe de football de Salisbury. Ensuite ? Impossible d'en savoir plus. Il refuse également d'indiquer son lieu de naissance, par crainte d'éventuelles représailles contre sa mère. « *Je suis*, dit-il en souriant, *né quelque part au Zimbabwe.* » Un peu plus tard, il se trahira en parlant de sa « langue maternelle », le ndebele. En fait, s'il se trouve ici, c'est à l'évidence parce qu'il connaît bien la région.

Après le dîner, il engage avec nous une longue discussion politique qui s'achèvera tard dans la nuit. Il assure avoir quitté le Zimbabwe fin novembre, en traversant le Zambèze dans un canot pneumatique, puis reçu un entraînement accéléré. En fait, les expressions stéréotypées empruntées à l'analyse marxiste, et dont il abuse, attestent qu'il a reçu une formation idéologique hâtive et un peu lourde auprès de commissaires politiques spécialisés dans l'endoctrinement « made in U.R.S.S. ».

Cette nuit, alors que le cessez-le-feu entre en vigueur sur le territoire rhodésien, le capitaine Lunga s'endort dans la même pièce que le commandant McDonald. Il n'a quitté ni son treillis cubain ni ses chaussures. Son fusil est à portée de la main.

Samedi 29 décembre. C'est une longue journée d'attente. Accompagné du commandant McDonald, le capitaine Lunga contacte à nouveau les paysans du voisinage.

19 heures 30 : deux phares dans la nuit et le bourdonnement d'un moteur. Ceux que leurs partisans appellent familièrement les « *boys* », arrivent au point « *Mike* », à bord d'un autobus d'une compagnie privée de Bulawayo, la Wankie Special Express réquisitionné pour la circonstance par la force du Commonwealth. Ils chantent en l'honneur du chef de la ZAPU : « *Nkomo le héros. Il apporte la victoire au Zimbabwe.* » Ils sont cinquante-six guérilleros. Ils arrivent avec leurs armes individuelles, qu'ils conservent à l'épaule, et quelques grenades. Leurs fusils mitrailleurs sont, pour l'essentiel, des AK-47. Il y a aussi quelques fusils de fabrication tchécoslovaque, dotés d'un chargeur circulaire. Tous portent une tenue de camouflage. Un bon tiers d'entre eux, aux visages d'adolescents, ont au maximum vingt ans. Ils semblent fourbus.

Leur chef s'appelle Sithunywa Zithe. C'est évidemment un nom de guerre. Sithunywa signifie « saint » en langue ndebele. Il a quarante et un ans et se considère comme un « *vieux* ». C'est un homme souriant, amical, au raisonnement très articulé. Sa maturité politique tranche avec la grossièreté d'analyse de l'officier de liaison.

Il retrace à notre intention le déroulement de cette première journée du cessez-le-feu, telle qu'elle fut vécue par son unité de guérilla. « *J'ai quitté notre base*, raconte-t-il, *avec presque cinquante hommes vers 2 h. 30 du matin. Nous nous trouvions près de la rivière Gwai. Nous avons parcouru une trentaine de kilomètres dans la brousse. A 11 kilomètres du point de rendez-vous, j'ai laissé le gros de mes hommes, ne gardant avec moi que quatre combattants. Un peu plus tard, nous avons rencontré une autre section. J'ai pris à nouveau quatre hommes. A huit, nous avons rejoint le point de rendez-vous. Mes camarades étaient un peu anxieux. « Commandant, m'ont-ils demandé, vous allez vraiment parler avec ces blancs ? »*

La suite nous a été racontée par un lieutenant britannique : « *Il était 10 heures. Je buvais le thé avec quelques-uns de mes hommes. Nous avions remarqué les allées et venues d'un groupe de paysans devant l'entrée du camp. Nous comprîmes plus tard qu'ils avaient été envoyés en éclaireurs. Soudain, huit guérilleros sont sortis de la brousse, à 50 mètres devant nous. Leur chef s'est présenté à nous. Il a demandé à voir l'officier responsable du camp.* » Vingt minutes plus tard, Zithe allait chercher ses camarades restés en brousse. Les cinquante-six maquisards réapparurent vers 16 heures. Une heure après, l'autobus les conduisait vers la mission Saint-Paul à 150 kilomètres de là. Pendant le voyage, ils demandèrent au chauffeur d'« *aller plus vite* ».

Zithe est né près de Bulawayo. Sa femme et ses enfants vivent exilés en Zambie. Il est coiffé d'une casquette se rabattant sur les oreilles, analogue à celle que portaient les militaires portugais dans leurs colonies d'Afrique. Il combat avec la guérilla depuis trente mois. « *Quelle nourriture fantastique !* » s'exclame-t-il devant le corned-beef et les haricots blancs de la ration réglementaire. Il y a deux ans et demi qu'il n'a pas dormi dans un lit. Deux médailles sont accrochées à sa poitrine. La première est de couleur dorée. Elle représente le portrait de Lénine. Elle lui a été envoyée, précise-t-il, après qu'il eut passé un « *examen politique* » en Angola. la seconde, jaune et bleue, est surmontée des quatre initiales de l'Union soviétique : « CCCP ». Elle lui a été décernée pour des « *raisons spéciales* » (selon toute vraisemblance parce qu'il s'est distingué au combat).

Zithe souhaiterait qu'on multiplie les « *points de rendez-vous* » car certains groupes de guérilla, explique-t-il, doivent traverser une brousse très épaisse qui ralentit considérablement leur marche. mais il estime que tous les combattants de la Zipra auront rallié le point « *mike* » dans le délai de sept jours fixé par les accords de Londres.

Un maquisard aguerri

Il évoque ensuite son expérience de maquisard. « *Je suis souvent sorti de la brousse*, dit-il. *J'ai aussi voyagé à bord d'autobus qui, à plusieurs reprises, ont été contrôlés par la police. C'est une expérience plutôt terrible. Mais le plus dur c'était la traversée du lac Kariba. Nous choisissions l'endroit ou le Zambèze est le plus étroit. Nous ne craignions pas tellement les crocodiles, assez peureux, mais surtout les hippo, qui, d'un coup de tête, retournent les canots pneumatiques. En débarquant sur la rive, d'autres dangers nous guettaient : mines anti-personnels, pièges, risques d'embuscade.* » Zithe est un maquisard aguerri. Avec le commandant McDonald, il parle stratégie et compare les méthodes d'entraînement de leurs deux armées.

Pour lui, la guerre n'est pas encore terminée : « *Si ce damné Smith*, ajoute-t-il, *recommence à ruser, il n'y aura pas de paix avant notre victoire finale. Mais si les règles du jeu sont respectées, si les élections sont libres et équitables, alors nous accepterons les résultats du scrutin, quel que soit le vainqueur. Nous avons lutté pour une seule chose : avoir le droit de choisir nos dirigeants.* » Pourtant, il ne doute pas un instant que le Front patriotique l'emportera.

Il souhaite que les Blancs restent au Zimbabwe : « *Ils sont très qualifiés. Dans cette région, beaucoup de Blancs sont raisonnables. En revanche, certains autres prétendront que je sens mauvais, même si mon col de chemise est impeccable. L'avenir de notre pays est brillant. Ce sera une société non raciale. Ce qui importe pour nous c'est l'élimination du racisme et des injustices que en résultent. Nous ne faisons aucune distinction de race ou de couleur.* » Avant d'aller dormir, Zithe évoque ses voyages rapides dans quelques pays d'Europe : Suède, Bulgarie, Roumanie. Il n'est jamais allé en U.R.S.S. Aujourd'hui, nous dit-il, je suis « *commissaire politique* ».

Dimanche 30 décembre après le petit déjeuner, une quinzaine de guérilleros font la queue devant une petite pièce transformée en infirmerie. Ils souffrent de maux divers aggravés par la malnutrition : angines, migraines, dysenteries. Le commandant McDonald souhaite que cet aspect de l'accueil soit pris en charge par une équipe de la Croix-Rouge internationale. A midi et demi, un Hercules de la Royal Air Force survole trois fois la clairière attenant à la mission, parachutant tentes, couvertures et stocks de pelles. L'officier néo-zélandais s'adresse ensuite à Zithe : « *Tout le camp*, lui dit-il, *est sous votre contrôle. Mon travail consiste seulement à observer.* » Puis, changeant de registre : « *Lorsque nos hommes seront plus en confiance, ils pourront faire ensemble un peu de sport.* »

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

A travers le monde

Centrafrique

- EXPULSION DE DIPLOMATES LIBYENS. — Trois diplomates libyens en poste à Bangui, dont l'ambassadeur de la Jamahiriya, M. Bachir Saleh Bachir, ont été déclarés « *personae non grata* » samedi 29 décembre par le gouvernement centrafricain. L'ambassadeur, qui se trouvait à Tripoli depuis vendredi, s'est vu notifier l' « *interdiction de revenir en territoire centrafricain* ». — *(A.F.P.)*

Italie

- QUATRE-VINGT-DIX MEMBRES DE LA MAFFIA CALABRAISE, sur cent vingt personnes recherchées, ont été arrêtés depuis le samedi 29 décembre, par les carabiniers de Calabre, du Piémont, de Vénétie, de Toscane, du Trentin, du Haut-Adige, de Lombardie et du Latium. Moins bien structurée que la maffia parquet de Reggio-di-Calabria n'en est pas moins violente : quatre-vingt-quatre crimes lui sont imputables pour 1979. Le parquet de Reggio-de-Calabre a inculpé les personnes arrêtées pour association de malfaiteurs. — *(A.F.P.)*

Turquie

- DEUX ATTENTATS ONT ETE COMMIS A L'AEROPORT D'ISTANBUL, dimanche 30 décembre. Ils n'ont causé que des dégâts matériels et ont été revendiqués à Beyrouth par « *l'armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie* ». — *(A.F.P.)*



MÉDECINE

LA LOI PERMETTANT AU GOUVERNEMENT DE RÉDUIRE LES ÉQUIPEMENTS HOSPITALIERS EST PARUE AU « JOURNAL OFFICIEL »

Le *Journal officiel* daté du 30 décembre publie une loi du 29 décembre modifiant la loi de 1970 *« portant réforme hospitalière »*. Ce texte permettra désormais au gouvernement de maitriser plus directement l'équipement hospitalier de l'ensemble des départements.

Cette loi, qu'avait adoptée le Parlement le 6 décembre *(le Monde* du 8 décembre), dispose en effet, notamment : *« Lorsque l'intérêt des malades ou le fonctionnement d'un établissement le justifient (...) le ministre chargé de la santé peut demander au conseil d'administration d'adopter les mesures nécessaires comportant éventuelement un nouveau programme, la création ou la suppression de services, de lits d'hospitalisation ou d'équipements matériels lourds (...). Dans les cas où cette demande n'est pas suivie d'effet dans le délai de quatre mois, le ministre peut prendre les mesures appropriées*

Cette loi répond à l'intention, maintes fois exprimée au ministère de la santé, de remédier à la création, souvent anarchique au cours de ces dernières années, de lits hospitaliers. Mme Simone Veil estimait, avant de quitter ce ministère, que la France comptait quelque cinquante mille lits excédentaires *(le Monde* du 21 juin), ce qui entraîne de nombreuses dépenses injustifiées. Cette loi s'inscrit aussi dans les intentions du ministère de fixer un *« butoir »* aux dépenses hospitalières.

RELIGION

APRÈS LA RÉUNION D'UNE DÉLÉGATION D'ÉVÊQUES ALLEMANDS AVEC JEAN-PAUL II

Les sanctions contre Hans Küng sont confirmées

Après cinq heures de délibérations, les participants à la réunion qui s'est tenue vendredi 28 décembre à Castel-Gandolfo autour du pape, avec la délégation de l'épiscopat ouest-allemand (« le Monde » daté 30-31 décembre) ont décidé à l'unanimité de confirmer la sanction prise par la Congrégation pour la doctrine de la foi à l'encontre du théologien Hans Küng.

La délégation a, en effet, jugé insuffisantes les récentes déclarations de l'accusé manifestant qu'il serait disposé à revoir certaines de ses positions. En conséquence, l'évêque de Rottenburg-Stuttgart, dont dépend Hans Küng, retire la « mission canonique » mandatant l'enseignement du théologien.

Toutefois il ne dépend pas de l'autorité religieuse mais de l'institution civile qui est son employeur direct de retirer à l'intéressé sa chaire au sein d'une université d'Etat. Tout au plus Hans Küng pourrait-il être déplacé de la faculté catholique proprement dite vers une autre faculté.

Dans le communiqué publié au Vatican, on lit notamment : *« La décision n'a été prise — à contre-cœur — que dans un souci de grave responsabilité pastorale. Elle ne signifie pas une restriction de la liberté légitime et nécessaire dans la recherche théologique. Elle ne change en rien la position de l'Eglise dans la recherche de l'unité des chrétiens*

Les signataires du communiqué espèrent que Hans Küng, qui, *« plus d'une fois, a exprimé la volonté d'être un théologien catholique, prendra, après réflexion approfondie, une position qui permettra qu'on lui rende la possibilité d'enseigner de nouveau avec mandat de l'Eglise »*.

A Tübingen, Hans Küng a appris la confirmation de sa disgrâce avec *« un grand déplaisir »*. Il a qualifié d'*« insupportable la diplomatie secrète »* du Vatican et regrette que le pape n'ait pas jugé nécessaire de l'entendre

Ostracisme et support mutuel

Le dicastère pour la doctrine de la foi a de qui tenir : nul ne devrait s'étonner que le continuateur du Saint-Office se comporte comme le garde-chiourme de la foi catholique. A l'instar de toutes les polices du monde, il ne manque évidemment pas de raisons plus stratégiques ou plus idéologiques que spirituelles. Raison d'Etat d'abord : empêcher que soient bafouées l'autorité centrale et la doctrine ayant reçu l'estampille officielle. Raison de prestige ensuite : le lieutenant ne saurait prévaloir contre le colonel. Qu'on le veuille ou non, l'Eglise romaine fonctionne encore comme une armée, ou peu s'en faut. Au nom de Dieu comme il se doit, mais plus encore au nom de la Tradition, qui l'emporte à tous les coups sur l'Evangile... La Congrégation pour la doctrine de la foi est plus respectueuse des livres que des écrivains. Elle ne met plus les premiers à l'index, mais réduit encore les seconds au silence.

Pourtant, quatorze ans après le concile et la remise en honneur de la collégialité, il n'aurait pas été convenable que le Saint-Siège prenne, à lui seul, toutes les responsabilités. Jean-Paul II a donc accepté — mais après coup seulement — que l'épiscopat allemand vienne officiellement à Rome moins, comme on a pu le croire, pour chercher des accommodements que pour confirmer des décisions déjà prises. Décisions qui ne prennent que plus de relief avec cet aval collectif. Aujourd'hui, c'est donc le corps épiscopal qui se fait complice de l'ex-Saint-Office. Les successeurs des apôtres apportent de l'eau au moulin de la Curie romaine.

Faut-il s'en indigner vertueusement et parer des plumes du paon un théologien qui n'en demande pas tant ? Convient-il de mettre tous les torts du même côté et de se transformer en thuriféraire de la victime ? Ce serait succomber à la tentation de la facilité et du simplisme. Ce n'est pas innocenter l'ex-Saint-Office de son archaïsme que d'essayer d'*« entrer*, comme le disait le cardinal Newmann, *dans les raisons du Saint-Siège »* et se montrer, du même coup, intelligent d'une conjoncture et d'une mentalité. Ni le courage, hélas ! ni, *a fortiori*, la témérité ne sont payants au sein de l'Eglise. Du moins dans l'instant. Trop d'exemples illustres le prouvent.

Hans Küng est sans doute un des théologiens les plus perspicaces et les plus influents de son temps. Mais il n'est pas infaillible (qui l'est ?) et n'y prétend pas. S'il a eu le front d'égratigner, et même un peu plus, l'infaillibilité pontificale et de consacrer un ouvrage à ce dogme récent, il l'a fait en universitaire soucieux de bonne méthode, et non comme un provocateur irresponsable. Ultérieurement, dans *Etre chrétien*, il affirme ne pas écrire *« parce qu'il se considère comme un bon chrétien, mais parce qu'être chrétien représente une chance exceptionnelle. Si mon ouvrage*, poursuit-il, *peut jouer (...) un rôle de contrepoids positif au livre sur l'infaillibilité, c'est maintenant, et non pas dans trois ou trente ans, qu'il doit paraître »* (page 9).

Le théologien, comme l'homme de science, s'offre à la contestation. Il a moins la prétention de trouver la vérité que de la chercher. Il demande à être discuté pour pouvoir approfondir ses positions. Et c'est là, précisément, que le bât blesse. Au lieu d'affirmer, en tranposant une formule connue : *« Dans l'état actuel de la théologie officielle, on ne voit pas comment accepter telle ou telle proposition »* et de s'en tenir là au nom de la prudence et de la charité, le Vatican déclare avec superbe : *« Tel théologien ne peut plus être considéré comme catholique »*. C'est à peu de chose près ce que l'Inquisition avait dit de Galilée. L'histoire n'apprend décidément rien.

Une tâche ingrate

A qui, en fin de compte, profite cet ostracisme, ce glissement pernicieux de l'objectif (l'écrit) au subjectif (l'homme) ? Pourquoi contesterait-on au Saint-Siège le droit de définir l'orthodoxie, qui correspond au clair génie du catholicisme ? C'est là évidemment une tâche ingrate et semée d'embûches, mais, à y renoncer, que deviendrait l'identité de l'Eglise romaine ? Faut-il se contenter des bienheureuses ambiguïtés des Evangiles ? Certaines Eglises s'y essaient, apparemment sans un succès évident, tant est vivace le désir de l'homme de soumettre le donné de la Révélation au travail de sa raison.

Mais est-il opportun en 1979 de manier le couperet, de briser les carrières, de vouer aux gémonies, d'intenter des procès plus ou moins déguisés ? La défense de la « saine doctrine » gagne-t-elle à s'entourer de l'appareil dérisoire des instances juridiques ? Dans l'Evangile il n'y a qu'un seul procès, et le chrétien n'en parle qu'à mi-voix... N'y a-t-il pas d'autres moyens de clarifier les désaccords, de détendre et de convaincre les esprits ?

Lorsqu'il a créé la Congrégation pour la doctrine de la foi, Paul VI avait cité le Nouveau Testament : *« L'amour chasse la crainte. »* Où est l'amour dans l'affaire Hans Küng ? L'amour de la vérité et l'amour de l'homme sans cesse à réajuster ?

Il y a plus. Comment prétendre sérieusement avancer dans la voie œcuménique tracée par Vatican II si on se met à juger hérétiques les théologiens catholiques qui jouissent, comme par hasard, du plus grand crédit auprès des Eglises non romaines ? Si les meilleurs serviteurs de l'œcuménisme servent de cible détournée au rigorisme du Saint-Siège, comment prétendre donner d'une main ce que l'on retient de l'autre ? Que deviennent, dans ces conditions, la logique, la loyauté et la foi en l'avenir ?

En brandissant de grands moyens, l'institution donne involontairement l'impression qu'elle a peur et qu'elle est démunie. Quand on est sûr de soi, on mesure mieux ses actes et ses paroles. Pourquoi, d'autre part, des théologiens, dont on sait clairement que Rome n'épouse pas toutes les positions, ne pourraient-ils continuer leur enseignement ? Pourquoi vouloir à tout prix que chacun de ceux qui parlent religion le fasse au nom de l'évêque ? N'y aurait-il pas place pour des hommes *« à l'avant-garde et non pas en position de hors-jeu ? »*, pour quelqu'un de *« solidaire de la communauté chrétienne »*, pour quelqu'un qui soit *« obligé par la grande tradition* [de l'Eglise], *attaché à ses chefs et à ses maîtres » ?* Ainsi s'exprime Hans Küng lui-même dans *Etre chrétien* (page 89). Que l'on sache, on n'a pas encore trouvé de meilleurs moyens que ceux-ci pour actualiser et faire progresser la pensée. Aucun dogmatisme ne peut se dresser là contre.

HENRI FESQUET.

SPORTS

BASKET-BALL

Au Tournoi de Paris

TROISIÈME PLACE ENCOURAGEANTE POUR LA FRANCE

C'est l'Union soviétique, championne d'Europe en titre, qui s'est adjugé le premier Tournoi de Paris, dimanche 30 décembre, au stade Pierre-de-Coubertin. Surprise, d'entrée, par l'équipe américaine des Athletes in Action (74-71), la formation soviétique, bien que privée de ses vedettes Tkachenko, Belov et Salnikov, a successivement vaincu la Tchécoslovaquie (90-84) et la France (101-86).

La deuxième place est revenue à la Tchécoslovaquie, quatrième aux derniers championnats d'Europe. Cette équipe, au grand complet, a terminé la compétition par une victoire à l'arraché sur les Etats-Unis (84-82), alors que le premier jour elle avait triomphé, à l'ultime seconde, de la France (80-78). Cette dernière, qui entamait sa préparation pour 1980, contrairement à l'U.R.S.S. et à la Tchécoslovaquie, en tournée depuis plusieurs semaines, a pris une honorable troisième place. Quant aux Etats-Unis, cinquièmes du championnat du monde en 1978 à Madrid avec une équipe presque identique, ils ont dû se contenter de la quatrième et dernière place.

Ce tournoi aura surtout permis à la France de mesurer le chemin qui lui reste à parcourir pour s'intégrer régulièrement à l'élite européenne. Préparée à la sauvette pendant une courte trêve du championnat, elle a bien résisté à la Tchécoslovaquie le premier jour avant de créer la surprise contre les Américains (68-62) puis de s'effondrer en fin de match contre les Soviétiques.

Pour Pierre Dao, l'entraîneur de cette équipe de France, le bilan de ce tournoi est très positif. Malgré le manque de préparation, les joueurs ont démontré qu'ils étaient désormais motivés pour préparer le tournoi préolympique de Genève (7-15 mai) qui désignera les trois qualifiés européens qui rejoindront l'Union soviétique et la Yougoslavie. L'objectif ne paraît plus hors d'atteinte des Français.

Athlétisme

CORRIDA DE HOUILLES

1. Jacky Boxberger (F.C. Sochaux), les 9 km 500 en 26 min. 55 sec. ; 2. R. Bouster (Stade de Vanves), à 9 sec. ; 3. Mahmoud (R.C.F.), à 46 sec. ; 4. Lelut (Viry-Châtillon), à 48 sec. ; 5. Agien (Bel.), à 1 min. 19 sec.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Pau, le dernier club invaincu, ayant été battu à Carcassonne, c'est Béziers qui remporte le titre officieux de champion d'automne, attribué à la fin des matches « aller »

POULE A

*Thuir b. Saint-Jean-de-Luz	13-7
*Béziers b. Bourg	44-6
*Graulhet b. Narbonne	9-3
*Grenoble b. Montchanin	33-4
Perpignan b. *Racing	27-11

Classement. — 1. Béziers, 25 pts ; 2. Perpignan, 23 ; 3. Graulhet, 21 ; 4. Narbonne, 19 ; 5. Grenoble et Montchanin, 17 ; 7. Saint-Jean-de-Luz, 16 ; 8. Bourg et Thuir, 15 ; 10. Racing, 12.

POULE B

*Tarbes b. Bayonne	7-4
*La Rochelle et Brive	6-6
*Tulle b. Bagnères	9-3
Dax b. *Biarritz	19-11
*Limoges b. Le Boucau	12-10

Classement. — 1. Tarbes, 23 pts ; 2. Tulle, 22 ; 3. Bayonne, Brive et Biarritz, 19 ; 6. Bagnères et Dax, 18 ; 8. Limoges, 15 ; 9. Le Boucau, 13 ; 10. La Rochelle, 10.

POULE C

Nice b. *Auch	14-10
*Carcassonne b. Pau	24-10
*Mazamet et Montferrand	4-4
*Toulon b. Montauban	36-3
*Périgueux b. Avignon	20-13

Classement. — 1. Pau, 25 pts ; 2. Toulon et Nice, 21 ; 4. Montferrand, 20 ; 5. Auch et Carcassonne, 19 ; 7. Mazamet, 16 ; 8. Périgueux et Avignon, 12 ; 10. Montauban, 11.

POULE D

*Bègles bat Aurillac	15-4
Castres b. *Valence	8-3
*Oloron b. Romans	20-4
*Lourdes b. Bourgoin	16-6
*Stade toulousain b. Agen	17-9

Classement. — 1. Oloron, 25 pts ; 2. Agen, 21 ; 3. Bègles, 20 ; 4. Romans, 19 ; 5. Toulouse, 18 ; 6. Lourdes, 16 ; 7. Aurillac, 15 ; 8. Valence, Castres et Bourgoin, 14.

Tennis

CHAMPIONNATS D'AUSTRALIE A MELBOURNE

Huitièmes de finale. — Sadri (E.-U.) b. Warwick (Austr.), 3-6, 4-6, 6-3, 6-2, 9-7 ; Amaya (E.-U.) b. McNamee (Austr.), 7-6, 6-3, 7-6 ; Rennert (E.-U.) b. Krulevitz (E.-U.), 6-4, 7-5, 6-1 ; Vilas (Arg.) b. Mac Namara (Austr.), 6-3, 6-4, 6-4 ; Dent (Austr.) b. Kachel (Austr.), 6-4, 6-1, 4-6, 6-4 ; Frawley (Austr.) b. Ball (Austr.), 6-1, 7-6, 6-3; Dibley (Austr.) b. Roche (Austr.), 6-4, 6-7, 3-6, 6-3, 6-4.

Quarts de finale. — Vilas b. Dent, 6-2, 3-6, 7-6, 4-6, 6-2 ; Amaya b. Rennert, 7-6, 6-4, 6-4.

Volley-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Avignon bat *Grenoble	3-1
*Sète bat Montpellier U.C.	3-2
*Stade Français bat Asnières	3-1
Cannes bat *R.C. de France	3-1
Saint-Maur bat *Clamart	3-1

Classement : 1. Sète, 11 pts ; 2. Stade Français et Cannes, 10 ; 4. Grenoble, Asnières, Montpellier et Saint-Maur, 9 ; 8. Clamart et Avignon, 8 ; 10. Racing, 7.

SPORTS

BILAN DE 1979

Toujours le dopage

Une anecdote. L'ombrageux président de la Fédération française de rugby (F.F.R.), M. Albert Ferrasse, est monté sur ses grands chevaux parce que l'équipe nationale, victorieuse du tournoi des Jeux méditerranéens de Split en ridiculisant ses adversaires, a été contrainte par les organisateurs yougoslaves de se soumettre à un contrôle antidopage. Cela ne s'était jamais vu, paraît-il, dans un vestiaire de rugby où, pourtant, on en voit de toutes les couleurs.

Une autre anecdote. Les organisateurs du Tour de France ont invité le Néerlandais Joop Zoetemelk à la présentation de l'épreuve 1980. Il n'y aurait rien à dire de la présence du second de Bernard Hinault dans l'édition 1979 si le champion néerlandais n'avait pas été convaincu d'avoir utilisé des stéroïdes anabolisants à la suite d'un contrôle effectué lors de la dernière étape de ce Tour de France. Mais officiellement les organisateurs du Tour n'étaient au courant de rien.

Ces deux exemples montrent à quels genres d'obstacles la lutte contre le dopage se heurte toujours, plus encore dans l'esprit des promoteurs des manifestations sportives que dans celui des compétiteurs. Pour certains, l'idée même du contrôle fait peser un soupçon intolérable dont ils ne veulent tenir aucun compte. Pour d'autres, les coupables dénoncés par les contrôles n'ont pas besoin d'être sanctionnés tant il est vrai que leur responsabilité paraît mince en regard de celle des organisateurs et des dirigeants sportifs eux-mêmes.

Cette irresponsabilité face au « cancer du sport » est d'autant plus grave qu'avec le concours de la science le dopage prend des formes de plus en plus sophistiquées. Pour certains spécialistes, l'heure n'est plus au dépistage des produits, mais à celui des produits masquant aux analyses les produits interdits. « Si la lutte contre les substances stimulantes et analgésiques (amphétamines, morphine et dérivés) a abouti à des résultats probants et dissuasifs, il n'en est pas toujours ainsi pour les autres domaines », écrivait dans la « Revue olympique » le docteur Hans Howald, en février, après un congrès de médecine sportive. En fait, il s'agit de produits hormonaux de synthèse ou naturels qui permettent d'accroître la masse musculaire sans augmenter l'entraînement. Jusqu'à une date récente, il semblait que leur usage soit limité à des sports de force comme l'haltérophilie, les lancers, la natation, la lutte ou le judo. Des contrôles effectués au cours de l'été lors des Jeux balkaniques, des demi-finales de la Coupe d'Europe féminine à Sofia et aux championnats d'Europe juniors de Bydgoscz ont montré que le mal atteignait désormais les sprinters et les sauteurs, comme malheureusement des juniors.

Devant la situation, les Britanniques ont proposé, lors du congrès de la Fédération européenne d'athlétisme (A.E.A.), que les athlètes engagés dans les compétitions internationales soient soumis à deux contrôles anti-dopage au cours de leur période de préparation hivernale et printanière.

Cette proposition de bon sens — puisque les « cures » sont faites pendant les périodes d'entraînement, donc sont alors plus facilement décelables — doit être examinée lors du congrès de la Fédération internationale à Moscou l'été prochain. Sera-t-elle retenue ? Son coût très élevé semble être le principal obstacle à son adoption, ainsi que le nombre limité de laboratoires compétents. M. Adian Paulen, le président de la Fédération internationale, a déclaré : « Nous mettrons, s'il le faut, 1 million de dollars sur le tapis. Notre combat contre le dopage sera impitoyable. »

Quoi qu'il en soit, ces mesures ne pourront pas être mises en place avant les Jeux olympiques de Moscou.

Or il pèse sur la préparation des athlètes de l'Est un lourd soupçon, alimenté périodiquement par les déclarations de transfuges de l'Ouest et confirmé par le résultat de certains contrôles (six Soviétiques, trois Bulgares et trois Roumaines ont, au total, été reconnus « positifs » au cours des contrôles de 1978 et de 1979). Aussi, pour couper court à toute polémique, les organisateurs des Jeux ont fait savoir qu'« un contrôle permanent, complet et rapide des participants pourra être effectué sur tous les lieux de compétition ». En clair, deux mille analyses pour les produits stimulants et sept cents pour les anabolisants seront effectuées sur les médaillés dans un délai de quelques heures.

Toutefois, les officiels soviétiques auraient été plus convaincants si les athlètes d'U.R.S.S. « pincés » au cours des différents championnats d'Europe avaient été sanctionnés et n'avaient pas continué à s'entraîner en vue des Jeux olympiques, la Fédération soviétique d'athlétisme affirmant n'avoir été officiellement avisée de rien. Le procédé est aussi médiocre que celui employé par les organisateurs du Tour de France. Il amène à penser que, comme le souhaitent les Britanniques, non seulement l'athlète fautif mais aussi son encadrement sportif doivent être sanctionnés en cas de dopage.

ALAIN GIRAUDO.

ATHLÉTISME

Sebastian Coe, nouvel empereur du demi-fond

Etoile filante de la galaxie athlétisme, le Kenyan Henri Rono, auteur de quatre records du monde (3 000, 5 000, 10 000 et 3 000 mètres steeple) en 1978, a été éclipsé en 1979 par un nouveau météore, le Britannique Sébastian Coe. Trois records du monde à son palmarès.

Le 5 juillet dans la nuit norvégienne, sur la piste miracle d'Oslo, il a rayé des tablettes le record du 800 mètres établi en 1976 et amélioré en 1977 par le prestigieux champion olympique cubain Alberto Juantorena. Entraîné pendant 400 mètres par le Jamaïcain Leonard Smith, Coe réalisait 1 min. 42 sec. 3, soit 1 sec. 1 de mieux que le précédent record.

Douze jours après, sur la même piste du Bislett, le Britannique s'emparait d'un record vieux de quatre ans, celui du mile (1 609 mètres), qui était la propriété du champion néo-zélandais John Walker. Il réalisa ce jour-là un double exploit : vaincre dans une course où s'alignaient le recordman du monde Walker, le recordman d'Europe Wessinghage, les Américains Scott et Lacy, l'Irlandais Coghlan ; et vaincre alors qu'il n'avait pas couru sur la distance depuis deux ans. Il prit le commandement de la fin du troisième tour et couvrit les 200 derniers mètres en moins de 33 sec. 4. Temps total : 3 min. 39 sec, soit 4 dixièmes de moins que le précédent record de Walker.

Un mois après, le 15 août, il allait décrocher également le record du monde de cette distance, propriété depuis cinq ans du Tanzanien Filbert Bayi. Les trente mille spectateurs massés dans le stade de Zurich pensèrent à mi-course que la tentative du Britannique était vouée à l'échec, car il avait pris plus d'une seconde de retard sur les temps de passage de Bayi. Mais Coe, qui venait de prendre la tête de la course, donna alors un formidable coup d'accélérateur sans paraître souffrir pour autant. Soutenant son effort solitaire jusqu'au bout, il grignota ainsi un petit dixième de seconde sur le temps total de Bayi pour finir en 3 min. 32 sec. 1. C'était suffisant pour devenir le nouvel empereur du demi-fond.

Pourtant, à vingt-trois ans, cet étudiant en économie de l'université de Loughborough, qui a la particularité d'être entraîné par son père, un ingénieur ancien coureur cycliste, ne paye pas vraiment de mine : ni très grand, ni très costaud, il possède surtout une foulée très efficace sans avoir la majesté d'un Juantorena ni la puissance d'un Snell, ces demi-dieux du demi-fond qu'il a surpassés chronométriquement. Ses performances n'ont pas surpris ceux qui l'avaient vu à Prague disputer la finale du 800 des championnats d'Europe en 1978, l'une des plus folles poursuites qu'eut connues le demi-fond mondial. Mais, à quelques mois des Jeux olympiques de Moscou, le règne de Sebastian Coe est d'ores et déjà menacé. Par son ombrageux compatriote Steve Ovett, extraordinaire finisseur, qui est resté sur une prudente réserve cette année. Par un Kenyan rablé, James Boi Maina, qui, sans bruit, a réalisé à Zurich la deuxième meilleure performance mondiale de l'année sur 800 mètres avant que Coe n'établisse son record du 1 500 mètres. — A. G.

Marita Koch : le sprint au féminin

L'athlétisme a aussi ses ayatollahs qui voilent d'un tchador chacune des grandes performances féminines. Ainsi quand l'Allemande de l'Est Marita Koch fut chronométrée en 21 sec. 71 sur 200 mètres, les imams qui compulsent religieusement les tablettes de records ricanèrent : convertie en temps manuel, cette performance enregistrée électroniquement représentait un demi-tour de piste en 21 sec. 3, c'est-à-dire précisément le record de France masculin établi par Etienne Bally en 1949 et égalé par Jocelyn Delecour. Et d'administrer la preuve que l'athlétisme féminin mondial à vingt et un ans de retard sur l'athlétisme masculin... français.

L'ennui pour ces grands prêtres c'est qu'il existe une table internationale qui convertit en nombre de points les performances et permet ainsi d'établir des comparaisons relatives entre spécialités. Dès lors, pour égaler le score de Marita Koch sur 200 mètres, il faudrait que le Soviétique Vladimir Yatchenko saute 2,39 m soit 5 centimètres de plus que son record du monde, ou encore qu'un sprinter réalise 9 sec. 66 sur 100 mètres, distance dont le record est de 9 sec. 95 par l'Américain Jim Hines.

En fait, il n'est pas besoin de comparer avec des performances masculines les résultats de Marita Koch pour se persuader de son immense valeur. Née en février 1957 sur les bords de la Baltique, cette étudiante en médecine, parfaitement proportionnée, est entraînée depuis toujours par un ingénieur féru de sprint, Wolfgang Meier, qui la fait travailler sur toute la gamme des courses rapides. Blessée aux Jeux de Montréal et encore dominée par la grande dame polonaise Irena Szewinska, Marita Koch se réalisa pleinement à partir de 1978.

Devenue la première femme à courir 400 mètres en moins de 49 secondes à Prague, elle améliorera par deux fois sa performance cette année pour finir en 48 sec. 60 à Turin lors des finales de Coupe d'Europe. Sur 200 mètres, elle améliora encore deux fois son record de 1978 pour franchir la barre des 22 secondes de 23 centièmes. En outre, elle lança le relais 4 x 100 mètres de R.D.A. qui allait établir lui aussi un nouveau record du monde.

Pourtant Marita Koch n'est pas imbattable : à Montréal lors de la finale de la Coupe du monde, la Noire américaine Evelyn Ashford allait la battre d'une poitrine sur 200 mètres et confirmer un exploit en dominant encore le lendemain Marlies Goer-Oelsner, recordwoman du 100 mètres. — A. G.

NATATION

La nouvelle vague soviétique

A l'approche des Jeux olympiques de Moscou, la natation soviétique masculine a fait un bond en avant spectaculaire. Dans la plupart des styles, toute une génération de champions est venue au premier plan, y compris en sprint prolongé (200 mètres), en demi-fond et en fond, lacunes pourtant traditionnelles de ce sport en U.R.S.S. Les Soviétiques détiennent aujourd'hui, avec Sergeï Kopliakov et Vladimir Salnikov, les records du monde du 200 mètres (1 min. 49 sec. 83), du 400 mètres (3 min. 51 sec. 40) et du 800 mètres (7 min. 56 sec. 49).

Nul mieux que Vladimir Salnikov, vingt ans, ne peut illustrer cette révolution en profondeur de la nage libre. Dans ce qui était depuis longtemps la chasse gardée des nageurs américains, c'est-à-dire les distances allant du 400 au 1 500 mètres, Vladimir Salnikov s'est révélé comme étant le meilleur spécialiste mondial depuis bientôt deux ans. Double champion du monde en 1978, il a battu en 1979 le record du monde du 400 mètres nage libre, celui du 800 mètres, et personne n'a été plus rapide que lui (15 min. 3 sec. 99) sur 1 500 mètres depuis les Jeux olympiques de Montréal. Même si ce record du monde est toujours détenu par l'Américain Brian Goodell (15 min. 2 sec. 40), Vladimir Salnikov, sur ce qu'il a montré cette année, semble être en mesure de faire beaucoup mieux.

Vladimir Salnikov, comme d'ailleurs Sergeï Kopliakov, est le champion-type de la nouvelle école soviétique, faite d'un important kilométrage quotidien parcouru en intensité et de beaucoup de musculation « à sec » (préparation physique hors de la piscine). Salnikov convient volontiers que, depuis ses débuts à l'âge de huit ans, il a dû nager une distance équivalente au tour de la terre, soit plus de 4 000 kilomètres. Son programme comporte onze séances hebdomadaires, l'entraînement porte sur sept heures de natation et de musculation par jour, la distance impartie tourne autour de 15 kilomètres quotidiens. Pour Igor Koschkin, son entraîneur de Leningrad, Vladimir Salnikov ne présente aucun des défauts typiques des nageurs de demi-fond ou de fond, défauts qui ont trait à la priorité que la plupart accordent à l'importance de la nage sur les bras. Au contraire, Salnikov est un nageur complet.

C'est à la suite de deux séjours aux Etats-Unis, en 1976, à University California Los Angeles (UCLA) et, en 1978, à Mission Viejo, que Vladimir Salnikov a pris pleinement conscience de ce qui faisait la force de la natation américaine : l'intensité à l'entraînement, la compétition permanente, le goût d'aller chaque fois que possible au bout de ses possibilités. Toute la nouvelle natation soviétique s'est, au demeurant, inspirée de cette « philosophie de combat ».

Avec réalisme, pour les Jeux olympiques de Moscou, Vladimir Salnikov évite de vendre à l'avance la peau de l'ours. Il sait que depuis les Jeux de Montréal, il y a quatre ans, la natation américaine est, en fond comme en demi-fond, en sommeil, et il en veut pour preuve que, durant l'olympiade, aucun progrès n'a été accompli par ceux qui seront ses principaux adversaires l'année prochaine. Or les Américains sont toujours au mieux de leur condition à chaque rendez-vous olympique. C'est la raison pour laquelle il croit, que pour prétendre aux médailles d'or sur 400 et 1 500 mètres il faudra nager en 3 min. 48 sec. sur 400 mètres et en 14 min. 45 sec. sur 1 500. Sa progression laisse à penser qu'il en est peut-être capable. En 1976, aux Jeux de Montréal, alors que Brian Goodell valait déjà 3 min. 51 sec. 56 sur 400 mètres et 15 min. 2 sec. 40 sur 1 500, les records personnels de Salnikov n'étaient que de 4 min. 2 sec. 79 et 15 min. 29 sec. 45/100.

FRANÇOIS JANIN.

CYCLISME

La meilleure saison de Bernard Hinault

Ce fut l'année Bernard Hinault. Le champion breton, qui ajoute la ponctualité au talent, a atteint en 1979 la plupart de ses objectifs. Vainqueur de la Flèche Wallonne en battant au sprint l'Italien Saronni et du Tour de Lombardie au prix d'un exploit athlétique digne de Coppi ou de Merckx, il a réalisé une performance exceptionnelle pour un coureur français en gagnant deux classiques à quelques mois d'intervalle.

Ce double succès aurait d'ailleurs suffi à consacrer sa valeur internationale. Mais, de plus, Hinault a remporté le Dauphiné où il a relégué très loin ses adversaires directs, le Grand Prix des nations où il a pulvérisé ses propres records et, pour la deuxième fois consécutivement, il a inscrit à son palmarès le Tour de France durant lequel il a effectué un parcours sans faute. Enfin, s'il a échoué (avec l'excuse d'une crevaison particulièrement inopportune) dans le championnat du monde sur route, il s'est attribué le Trophée Super-Prestige qui désigne chaque année le meilleur routier sur l'ensemble de la saison et cette victoire vaut bien celle de Raas à Valkenburg.

En ces différentes circonstances, le leader du groupe Renault-Gitane nous a administré une preuve supplémentaire de ses qualités multiples qui font véritablement de lui un coureur tout-terrain. Nous étions fixés depuis plusieurs années déjà sur l'étendue de son registre. Nous le savions capable de rivaliser avec les grimpeurs ou les routiers-sprinters et nous le tenions pour le rouleur le plus efficace de sa génération. Toutefois, il semble qu'il se soit affirmé cette année avec davantage d'autorité et de force.

On devine qu'il est bien parti pour enlever plusieurs Tour de France dans la foulée, à la manière de Jacques Anquetil ou d'Eddy Merckx, et l'on ne voit pas actuellement qui pourrait le faire trébucher sur les 90 kilomètres contre la montre du Grand Prix des nations. D'autant qu'il affronte, surtout dans les épreuves par étape, une opposition réduite. Le Néerlandais Zoetemelk et le Portugais Agostinho qui ont été, cette année encore, ses suivants immédiats à l'arrivée du Tour, ont accompli l'une des saisons les plus brillantes de leur longue carrière, sans que l'illusion leur soit permise. Zoetemelk (trente-trois ans) et Agostinho (trente-sept ans en avril prochain), ne se sont pas améliorés dans un passé récent, même en apportant le maximum de soin à leur préparation, et ils ne le feront pas dans un proche avenir.

Il faut bien admettre que, s'ils ont obtenu des résultats flatteurs, ils ont bénéficié d'un affaiblissement de l'effectif, la retraite de Merckx, de Poulidor, de Gimondi et l'éclipse de Thévenet ayant laissé de grands vides dans le peloton.

Bernard Hinault, lui, progressera encore. Il n'a que vingt-cinq ans et son bagage technique comporte des lacunes dont on a eu la révélation dans des épreuves très particulières telles que Paris-Roubaix ou le Critérium des as. Son manque de souplesse lui interdit de négocier convenablement les secteurs pavés et son inexpérience de l'entraînement motorisé lui pose des problèmes délicats dans les courses derrière entraîneur. Hinault doit par conséquent affiner son style et cultiver sa virtuosité. On croit savoir qu'il a renoncé aux Six Jours de Grenoble afin de ne pas engager sa réputation dans une discipline dont il ne possède pas la maîtrise et dont il ne pouvait être le leader. Mais, ainsi que l'a dit Louison Bobet, le cyclisme est une leçon permanente d'humilité. Le meilleur routier de l'année devra fréquenter plus assidûment l'école du vélodrome et s'astreindre à l'apprentissage de la piste, s'il veut mettre tous les atouts qui lui seront indispensables pour surmonter les difficultés de Paris-Roubaix et pour s'attaquer au record de l'heure avec des chances de succès.

Il s'agit là d'un projet lointain. Dans l'immédiat, Hinault va définir, en accord avec son directeur sportif Cyrille Guimard, le programme de la saison routière 1980, qui fera apparaître des objectifs différents tels que Paris-Nice et peut-être le Tour d'Italie, et qui marquera une nouvelle étape de son évolution. Le vainqueur du Tour de France retrouvera sur sa route Saronni, Moser, Raas, Lubberding, Thurau, le Belge Willems et Joop Zoetemelk, qui réintègre le camp néerlandais représenté par l'équipe Raleigh. Entouré pour sa part d'une formation remarquablement organisée, il aura à ses côtés quelques-uns des meilleurs routiers français : le champion de France Roland Berland, Villemiane, lauréat de la Semaine du Midi-libre, Bernaudeau, cinquième du Tour de France, et Chalmel, qui faillit devenir champion du monde après avoir gagné Bordeaux-Paris.

JACQUES AUGENDRE.

TIR

MICHEL CARREGA TIREUR D'ÉLITE

Si la saison dernière un titre mondial n'était pas attendu, c'est bien celui remporté, le samedi 13 octobre à Montecatini (Italie), par Michel Carrega. En effet, malgré un passé prestigieux, ce spécialiste de la fosse olympique ne semblait plus en mesure de s'imposer au plus haut niveau.

Pourtant en gagnant, à quarante-cinq ans, son quatrième titre mondial avec un fusil conçu par ses soins, Carrega a confondu ses détracteurs et prouvé que le talent ne meurt jamais tout à fait.

UNE TRANSFUGE DE R.D.A. EN R.F.A.

Les accusations de Renate Vogel

A plusieurs reprises, et depuis longtemps, les méthodes de préparation physiologiques en vigueur en République démocratique allemande avaient donné lieu à critiques. A chaque fois, faute de témoignages extrêmement précis et identifiables, les responsables de la R.D.A. avaient rejeté ces accusations en bloc et même contre-attaqué en affirmant que « ces procès d'intention relevaient d'un anti-communisme primaire ».

Jusqu'à présent, on pouvait penser que si ces témoignages étaient non signés, c'est que ceux ou celles qui mettaient en doute le bien-fondé de l'éthique sportive en R.D.A. vivaient dans les pays de l'Est, et que la crainte de représailles les contraignait à l'anonymat. Ainsi a-t-on pu ne pas prendre à la lettre les premières révélations relatives au fait que les sportifs de haut niveau étaient quelquefois traités comme des cobayes en R.D.A.

En natation féminine pourtant, discipline dans laquelle la R.D.A. avait acquis une grande maîtrise, deux « fuites » avaient permis de commencer à s'interroger. La première avait eu lieu en 1973, à Belgrade, aux championnats du monde, venant d'un entraîneur roumain ; la seconde, à Vienne, en Autriche, en 1974, aux championnats d'Europe. Cette fois, c'était un médecin suédois qui s'étonnait de la subite transformation morphologique des jeunes filles de la R.D.A., entraînant dans le même temps la mue de la voix en timbre rauque et l'apparition de pilosité anormale.

A la suite d'une douzaine d'autres sportifs de notoriété (1), l'Allemande de l'Est Renate Vogel, l'une des vedettes de la grande équipe de natation de la R.D.A., détentrice de records mondiaux en brasse, cinq fois championne du monde et d'Europe, a trouvé refuge en République fédérale d'Allemagne. Ce qu'elle a révélé des méthodes de préparation médicale en R.D.A. lève le voile d'une approche sportive difficilement admissible. « J'ai été, a-t-elle dit, un cobaye, un sujet de laboratoire. J'en veux pour preuve que, malgré mes demandes répétées, je n'ai jamais pu savoir quels étaient les produits que l'on m'injectait régulièrement par piqûres. Si cela avait été de simples vitamines, je suppose qu'on me l'aurait dit. De la même manière, il n'a jamais été possible à mes camarades et à moi de connaître le détail de notre alimentation. Au fur et à mesure que ma carrière sportive avançait, j'ai ressenti de vives douleurs articulaires. Tant que j'ai été une sportive de premier plan, les soins reçus réussissaient à calmer ces douleurs. Dès lors que la compétition a pris fin, l'accès à la médecine sportive, le recours au spécialiste, m'ont été interdits. »

Jusqu'à présent, aucune voix ne s'est élevée pour dire que Renate Vogel avait été utilisée à des fins de propagande ou qu'elle avait été manipulée à son arrivée en R.F.A. Ces révélations pourraient au demeurant étayer les soupçons qui se sont portés sur l'équipe féminine de la R.D.A., en 1978, aux championnats du monde de Berlin-Ouest. Car il est vrai que jamais le moindre constat de dopage n'avait pu être établi, en natation, à l'encontre d'une championne de R.D.A. Or, bien avant les championnats de Berlin, le laboratoire de Cologne, à qui avaient été confiés les tests antidopage et dont l'efficacité d'avant-garde est reconnue, avait fait savoir qu'il était en mesure de déceler la présence de substances interdites en allant plus avant dans le temps. Est-ce une coïncidence ? Toujours est-il que la grande équipe de la R.D.A., pour la première fois depuis 1973, a été complètement dominée par celle des Etats-Unis et a accusé une méforme subite. L'explication donnée par les responsables de la R.D.A., à savoir qu'il s'agissait du déclin normal d'une génération de championnes, n'a pas tout à fait convaincu. Car, depuis 1973, ces mêmes responsables affirmaient que la concurrence jouait en permanence pour entrer dans l'équipe nationale de la R.D.A. et que la relève était prête.

F. J.

(1) Il s'agissait des athlètes Renate Neufeld, Jurgen May, Manfred Steinbach, des patineurs Bochenhauer, Zollor, des skieurs Munck, Pehland, du gymnaste Thune, des footballeurs Nachtwey, Eigendorf, du nageur Mittbauer.

LES ÉVÉNEMENTS DE 1979

JANVIER

3 : ESPAGNE. — Assassinat du gouverneur militaire de Madrid par les séparatistes de l'ETA. A l'issue de ses obsèques, des officiers insultent le ministre de la défense.

4-6 : SOMMET OCCIDENTAL DE LA GUADELOUPE. — MM. Callaghan, Carter, Giscard d'Estaing et Schmidt s'entretiennent principalement de la sécurité en Europe.

8. : IRLANDE. — L'explosion du pétrolier français « Bételgeuse », au cours de son déchargement, provoque la mort de cinquante et une personnes.

10 : FRANCE. — M. Monory annonce la « libération totale des prix » pour 1979.

11 : R.F.A. — Reprise du travail dans la sidérurgie, après quarante-quatre jours de grève. Le désaccord subsiste sur la semaine de trente-cinq heures.

11 : TCHECOSLOVAQUIE : M. Jaroslav Sabata, porte-parole de la Charte 77, est condamné à neuf mois d'emprisonnement.

17 : DANEMARK. — Les électeurs groenlandais approuvent le statut d'autonomie interne qui entrera en vigueur le 1er mai.

18 : CENTRAFRIQUE. — Une émeute contre le port de l'uniforme imposé aux lycéens et aux étudiants est sévèrement réprimée à Bangui.

19 : SUD-LIBAN. — L'armée israélienne effectue une opération de représailles *contre des camps de* fedayin, alors que le Conseil de sécurité de l'ONU renouvelle le mandat des « casques bleus » pour cinq mois. La mission de la FINUL sera à nouveau prolongée le 14 juin et le 18 décembre.

24 : CHINE. — Les « anciens capitalistes » recouvrent leurs biens confisqués pendant la révolution culturelle.

25-31 : MEXIQUE. — Jean-Paul II reçoit un accueil enthousiaste pour son « premier voyage missionnaire ». Dans le discours d'ouverture de la troisième conférence de l'épiscopat latino-américain, le 28, à Puebla, il rappelle que « l'Eglise n'a pas besoin de recourir à des systèmes et à des idéologies pour défendre l'homme ».

28 : SAHARA OCCIDENTAL. — L'attaque de Tan-Tan par le Front Polisario marque le point culminant de l'« offensive Houari Boumediène » contre les troupes marocaines déclenchée le 1er.

28/5 - 5/2 : ETATS-UNIS. — La visite de M. Deng Xiaoping, vice-premier ministre chinois, et la condamnation, dans un communiqué commun, de l'« hégémonie », suscitent l'irritation des Soviétiques.

30 : RHODESIE-ZIMBABWE. — La minorité blanche accepte par référendum la Constitution, qui prévoit un transfert limité de pouvoir aux Noirs : le scrutin est jugé « hors de propos » par le Front patriotique.

31 : U.R.S.S. — Exécution de trois dissidents arméniens accusés de terrorisme.

31 : ITALIE. — Démission de M. Andreotti, après le refus des communistes de continuer à soutenir le gouvernement sans y participer.

FÉVRIER

7 : ALGERIE. — Le colonel Chadli est élu à la présidence de la République. Il succède à Houari Boumediène, décédé le 27 décembre 1978.

8 : CONGO. — Le colonel Sassou Nguesso remplace à la tête de l'Etat le général Yhombi-Opango après un « coup d'Etat légal ».

10 : NICARAGUA. — Les Etats-Unis suppriment leur assistance militaire après le refus du président Somoza de se retirer.

14 : AFGHANISTAN. — Assassinat de l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Adolph Dubs, par des rebelles musulmans en lutte contre le régime marxiste du président Taraki.

14 : GRANDE-BRETAGNE. — Signature d'un « concordat » entre le gouvernement travailliste et les syndicats alors que la grève des camionneurs a gravement perturbé la vie économique en janvier.

15 : FRANCE. — MM. Henri Gouhier, philosophe, et Alain Decaux, historien, sont élus à l'Académie française.

16 : R.F.A. — Me Klaus Croissant, ancien défenseur de la Fraction armée rouge, est condamné à deux ans et demi d'emprisonnement. Il sera libéré le 5 décembre.

23 : FRANCE. — M. André Giraud, ministre de l'industrie, annonce, à l'issue d'entretiens avec les syndicats, des mesures sociales pour éviter toute mise au chômage en 1979 dans la sidérurgie. L'agitation ouvrière reste vive en Lorraine et dans le Nord.

24 : FRANCE. — Création de « Lulu », d'Alban Berg, par Pierre Boulez et Patrice Chéreau à l'Opéra de Paris.

MARS

1. ESPAGNE. — Maintien du statu quo aux élections législatives : M. Adolfo Suarez, reconduit à la présidence du gouvernement le 28, forme, le 6 avril, un cabinet centriste homogène où le ministère de l'intérieur est confié à un général.

12 : VENEZUELA. — M. Luis Herrera Campins, démocrate-chrétien, succède à la présidence au social-démocrate Carlos Andres Perez, après l'élection du 3 décembre 1978.

13 : C.E.E. — Entrée en vigueur du système monétaire européen : le 6, les Neuf, moins la Grande-Bretagne, avaient accepté un compromis sur le démantèlement des montants compensatoires monétaires (M.C.M.).

13 : GRENADE. — Le coup d'Etat de M. Maurice Bishop provoque l'instauration d'un régime de tendance socialiste.

15 : BRESIL. — Entrée en fonctions du général Joao Baptista Figueiredo, élu le 17 octobre 1978. Il succède, à la tête de l'Etat, au général Geisel.

16 : TCHAD. — Un accord de réconciliation est conclu, à Kano (Nigéria), entre les principales forces politiques et militaires en guerre civile depuis le 12 février. Le 23, M. Goukouni Oueddeï prend la tête d'un Conseil d'Etat provisoire.

18-19. : FINLANDE. — Forte poussée des *conservateurs* aux *élections* législatives. Le gouvernement de M. Manno Koivisto (socialiste) ne sera formé que le 26 mai.

18-25 : FRANCE. — Progression de la gauche aux élections cantonales : la majorité perd neuf présidences de conseil général mais en gagne deux.

23 : FRANCE. — De violents incidents, provoqués par des « autonomes », suivent le défilé des sidérurgistes à Paris. Une vingtaine de jeunes gens sont condamnés.

26 : PROCHE-ORIENT. — Signature du traité de paix israélo-égyptien à Washington : du 7 au 14, M. Carter avait fait plusieurs voyages entre les deux pays pour tenter de débloquer la négociation.

27 : FRANCE. — L'accord sur la réforme de l'indemnisation du chômage est signé par les syndicats *et le patronat.*

27 : AFGHANISTAN. — M. Hafizullah Amin est nommé premier ministre avec des « pouvoirs étendus » alors que la révolte des mouvements musulmans contre le régime prosoviétique s'aggrave.

27 : OPEP. — Hausse des prix du pétrole de 9 % au 1er avril.

28 : ETATS-UNIS. — Accident à la centrale nucléaire d'Harrisburg.

28 : GRANDE-BRETAGNE. — Chute du gouvernement travailliste de M. Callaghan après le vote d'une motion de censure.

31 : CHINE. — Les autorités interdisent partiellement les manifestations publiques de contestation politique et critiquent l'« ultra-démocratisme individualiste ». Une trentaine de contestataires sont *arrêtés.*

31 : PROCHE-ORIENT. — Conférence de Bagdad : dix-huit pays arabes et l'O.L.P. décident de rappeler leurs ambassadeurs au Caire et de suspendre l'aide économique à l'Egypte.

AVRIL

1 : FRANCE. — La grève du personnel de la Bourse prend fin après trente-quatre jours d'interruption des cotations.

3 : BELGIQUE. — M. Wilfrid Martens forme un gouvernement de coalition cent quatre jours après les élections anticipées du 17 décembre 1978.

4 : PAKISTAN. — M. Ali Bhutto, ancien premier ministre, est exécuté.

6-8 : FRANCE. — Au congrès du P.S. à Metz, la motion de M. Mitterrand devance, avec 47 % des mandats, celles de MM. Rocard (21 %) et Mauroy (17 %). Un accord, conclu le 22, permet au CERES (15 %) de siéger à nouveau au secrétariat national.

7 : ITALIE. — Arrestation de quinze intellectuels d'extrême gauche, dont le principal idéologue de l'« autonomie » Toni Negri, soupçonnés d'actes terroristes.

11 : OUGANDA. — Le régime du maréchal Idi Amin Dada est renversé après deux mois de conflit armé. Alors que les troupes tanzaniennes occupent Kampala, M. Yusuf Lule est installé à la présidence de la République puis remplacé, le 20 juin, par M. Godfrey Binaisa.

12 : GATT. — Les négociations commerciales multilatérales (N.C.M.), dites « Tokyo round », aboutissent à la signature d'une première série d'accords sur le libre-échange.

13 : ZAMBIE. — Les troupes rhodésiennes lancent un raid contre le quartier général du mouvement nationaliste ZAPU, à Lusaka, et *détruisent* le bac sur le Zambèze seul lien avec le Botswana.

14 : NICARAGUA. — Les guérilleros sandinistes évacuent la ville d'Esteli qu'ils avaient occupée le 9. La garde nationale procède à des exécutions sommaires parmi la population civile.

17-19 : CENTRAFRIQUE. — Massacre d'une centaine d'écoliers arrêtés à Bangui. L'empereur Bokassa Ier aurait lui-même participé à la tuerie selon le rapport remis le 16 août par une « mission africaine de constatation ».

18 : SUD-LIBAN. — Le commandant Saad Haddad proclame l'indépendance des enclaves chrétiennes, à l'occasion du remplacement de la Force intérimaire des Nations unies (FINUL) par l'armée régulière libanaise. Le nouvel « Etat du Liban libre » est un territoire de dix kilomètres de large le long de la frontière israélienne.

18 : FRANCE. — Première émission télévisée « Une heure avec le président de la République ». Faisant allusion à M. Jacques Chirac, M. Valéry Giscard d'Estaing évoque les risques qu'aurait fait courir à la France « un chef d'Etat agité ».

27 : U.R.S.S. — Cinq dissidents, dont Alexandre Guinzbourg, sont échangés contre deux espions soviétiques détenus aux Etats-Unis.

28 : FRANCE-U.R.S.S. — Signature d'un programme décennal de coopération à l'issue de la visite officielle de M. Giscard d'Estaing à Moscou.

29 : EQUATEUR. — M. Jaime Roblos, le candidat populiste élu président de la République succédera le 10 août à la junte militaire.

MAI

3 : GRANDE-BRETAGNE. — Victoire des conservateurs aux élections. Le 5, Mme Margaret Thatcher forme son gouvernement. Elle annonce, le 15, aux Communes, le lancement d'une politique économique libérale.

4 : EL SALVADOR. — Occupation de l'ambassade de France par un commando révolutionnaire en lutte contre le régime répressif du général Romero. L'ambassadeur, M. Michel Dondenne, ne sera libéré que le 1er juin.

5 : CHINE-U.R.S.S. — La Chine propose à l'U.R.S.S. des négociations sur les relations bilatérales après *avoir dénoncé,* le 3 avril, le traité d'amitié conclu en 1950. La première phase des discussions a lieu en octobre et novembre sans apporter de résultats concrets.

6 : AUTRICHE. — Aux élections législatives, les socialistes conservent la majorité absolue.

9-13 : FRANCE. — Au cours du vingt-troisième congrès du P.C.F., à Saint-Ouen, placé sous le signe de l'« union à la base », M. Marchais accuse à nouveau le P.S. d'avoir « provoqué délibérément la rupture ». M. Roland Leroy est écarté du secrétariat du comité central, mais demeure au bureau politique et à la tête de « l'Humanité ».

17 : FRANCE. — Violents affrontements entre sidérurgistes et policiers, à Longwy. D'autres heurts avaient déjà eu lieu le 23 février, et, à *Denain, le 8 mars.*

21-22 : CONFERENCE FRANCO-AFRICAINE DE KIGALI (RWANDA). — Les participants approuvent l'idée d'un trilogue euro-afro-arabe, lancée par M. Giscard d'Estaing dans sa conférence de presse du 15 février.

22 : CANADA. — Défaite du parti libéral, au pouvoir depuis seize *ans, aux élections législatives.* Le 4 juin, M. Joe Clark, conservateur, succède à M. Elliott Trudeau comme premier ministre.

23 : R.F.A. — M. Karl Carstens, chrétien-démocrate, élu président de la République, succède à M. Walter Scheel, libéral.

24 : FRANCE. — « Apocalypse Now », de Francis Ford Coppola, et « le Tambour », de Walter Schloendorff, se partagent la Palme d'or du Festival de Cannes.

25 : ETATS-UNIS. — Deux cent soixante-treize morts à Chicago dans un accident aérien. Les autorités américaines interdisent à tous les DC-10 de voler pendant plus d'un mois.

28 : C.E.E. — La Grèce signe son adhésion qui deviendra effective le 1er janvier 1981.

29 : RHODESIE-ZIMBABWE. — L'évêque Abel Muzorewa, vainqueur des élections d'avril, est nommé premier ministre par le président Gumede, élu la veille, alors que les deux branches du Front patriotique ont créé, le 13, un commandement militaire unifié.

30 : FRANCE. — Le troisième pacte pour l'emploi est présenté en conseil des ministres : après son adoption par le Parlement, il entrera en vigueur le 1er juillet.

JUIN

2-10 : POLOGNE. — Accueil enthousiaste du pape Jean-Paul II dans son pays d'origine.

3 : C.N.U.C.E.D. — La conférence de Manille s'achève sur de maigres résultats qui ne masquent pas la faillite du dialogue Nord-Sud.

3 : MEXIQUE. — Début de l'éruption du puits de pétrole « Ixtoc-One » dans le golfe du Mexique. A la fin de l'année, elle dure encore.

3-4 : ITALIE. — Les élections législatives n'apportent pas de solution à la crise politique ouverte le 31 janvier par la décision des communistes de retirer leur soutien au gouvernement Andreotti. Le 4 août, M. Francisco Cossiga, démocrate-chrétien, réussit à former un « gouvernement de trêve ».

4 : GHANA. — Le capitaine Rawlings prend le pouvoir. Plusieurs anciens dirigeants seront fusillés. Les élections, maintenues au 18 juin, permettront la victoire du parti national du peuple, dirigé par M. Hilla Limann. Ce *dernier, élu président de la République,* le 9 juillet, entrera en fonctions le 24 septembre, après plus de sept ans de régime militaire.

4 : REPUBLIQUE SUD-AFRICAINE. — M. John Vorster, président de la République depuis huit mois, donne sa démission : l'ancien premier ministre était compromis *dans le « scandale de l'information ».*

7-10 : C.E.E. — Les premières élections de l'Assemblée européenne au suffrage universel marquent un recul de la gauche au profit du centre et de la droite pro-européenne. Il y a près de 40 % d'abstentions. En France, l'U.D.F. progresse aux dépens du R.P.R. Le 20, la commission nationale de recensement attribue à l'U.D.F. un siège supplémentaire qui sera restitué au P.S., le 22 octobre, par le Conseil d'Etat.

10 : *LUXEMBOURG.* — La droite met en échec la coalition gouvernementale dirigée par M. Gaston Thorn aux élections législatives : le 19, M. Pierre Werner est chargé de former le nouveau gouvernement.

11 : TURQUIE. — Dévaluation de la livre turque de 43,6 % après l'attribution, le 30 mai, d'une aide occidentale pour faire face à une situation économique très difficile.

13 : FRANCE. — La société nouvelle Manufrance est officiellement constituée : le 8 mai, la signature d'un accord sur son financement avait mis fin à deux ans d'incertitude.

15-18 : SOMMET DE VIENNE. — MM. Brejnev et Carter signent l'accord Salt-2 sur la limitation des armements stratégiques. Le Congrès américain est divisé sur la ratification du traité.

16 : SYRIE. — Après le massacre d'une cinquantaine d'élèves officiers à Alep, une sévère répression frappe les intégristes musulmans et l'opposition de droite.

26-28 : O.P.E.P. — Les prix du pétrole augmentent au 1er juillet d'environ 20 % par rapport aux barèmes en cours depuis les hausses sauvages du mois de mai.

26-28 : COMECON. — La trente-troisième session, réunie à Moscou, s'inquiète de la pénurie d'énergie.

27 : C.E.E. — Conclusion de la négociation sur le renouvellement de la « convention de Lomé ». Cet accord commercial entre les Neuf et cinquante-sept pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique sera signé le 31 octobre.

27 : LIBAN. — Combat aérien syro-israélien pour la première fois depuis avril 1974.

28 : FRANCE. — Intervention de la police dans les locaux du P.S. à Paris après une émission de « Radio-Riposte ». Plusieurs responsables socialistes, dont M. Mitterrand, seront inculpés d'infraction à la législation sur le monopole de diffusion.

28-29 : SOMMET OCCIDENTAL DE TOKYO. — Les Sept décident de plafonner leurs importations de pétrole jusqu'en 1985.

ASIE DU SUD-EST : LES CONFLITS ET LE DRAME DES RÉFUGIÉS

Janvier

1. — L'armée vietnamienne lance une offensive généralisée contre le Cambodge.

6. — Arrivée à Pékin du prince Sihanouk, que M. Pol Pot, premier ministre khmer rouge, a laissé partir de Phnom-Penh.

7. — Chute de Phnom-Penh. Le Front uni de salut national du Kampuchéa (F.U.N.S.K.) installe, le lendemain, un conseil révolutionnaire du peuple, dirigé par son président M. Heng Samrin.

15. — L'Union soviétique oppose son veto à l'adoption par le Conseil de sécurité de l'ONU d'une résolution demandant le retrait des « forces étrangères » du Cambodge.

Février

5-7. — Le général Kriangsak, premier ministre thaïlandais, reçoit à Washington l'assurance du soutien américain en cas d'agression vietnamienne. La Chine promet, début avril, d'agir de la même façon.

17. — La Chine déclenche une « contre-attaque » en territoire vietnamien, qualifiée d'« action limitée qui ne sera pas étendue ni développée ».

Mars

16. — La Chine annonce que ses troupes achèvent leur retrait du territoire vietnamien. *Selon Pékin,* le bilan des combats serait de 70 000 tués et blessés.

23. — La signature d'un traité d'amitié entre le Laos et le Cambodge achève la formation d'un ensemble indochinois sous l'égide politique et militaire du Vietnam.

Avril

14. — Ouverture à Hanoï des négociations sino-vietnamiennes. Elles seront suspendues par Pékin le 18 mai après un accord sur un échange de prisonniers de guerre.

Mai

14. — M. Waldheim, secrétaire général de l'ONU, qualifie de « tragique » la situation alimentaire au Cambodge. Des dizaines de milliers de civils ont trouvé refuge en Thaïlande.

Juin

L'Indonésie, la Thaïlande et la Malaisie décident de refouler les réfugiés indochinois alors que plus de cent mille Vietnamiens ont fui leur pays par bateau en mai et juin.

Juillet

3. — M. Hoang Van Hoan, vice-président de l'Assemblée nationale vietnamienne, se réfugie en Chine.

20-21. — Les Nations unies organisent à Genève une conférence sur « les personnes déplacées en Asie du Sud-Est ».

— C'EST HORRIBLE ! —

Septembre

21. — L'Assemblée générale des Nations unies décide le maintien de la délégation des Khmers rouges en tant que représentant du Cambodge.

26. — *La* Croix-Rouge et l'UNICEF obtiennent des autorités cambodgiennes l'autorisation de lancer une vaste « opération survie » pour sauver deux millions et demi de personnes.

Octobre

10. — Le Vietnam lance une « *opération* de nettoyage » contre les positions Khmers au nord du Cambodge. De nombreux Cambodgiens fuient la famine et les combats. A la mi-décembre, près d'un million de réfugiés sont massés le long de la frontière thaïlandaise.

Novembre

5. — Une conférence des Nations unies réunie à New-York prévoit l'octroi de secours humanitaires d'urgence au Cambodge pour un montant de *210 millions* de dollars.

14. — L'Assemblée générale de l'ONU adopte à une très forte majorité une résolution demandant le retrait des troupes vietnamiennes du Cambodge.

25. — Le prince Sihanouk commence par la France une tournée dans plusieurs pays occidentaux. Il sera reçu le 13 décembre par M. Giscard d'Estaing.

Décembre

6. — Le président Carter accuse Hanoï, Moscou et Phnom-Penh de bloquer l'aide à la population cambodgienne. La Croix-Rouge et l'UNICEF se plaignent de n'avoir reçu qu'une faible part des sommes promises le 5 novembre par la conférence des Nations unies.

15-17. — M. Khieu Samphan remplace M. Pol Pot à la tête du gouvernement des Khmers rouges pour tenter de favoriser un rapprochement entre les mouvements de résistance.

Parmi les morts de l'année

Janvier

18. — Général Maurice Challe, l'un des auteurs du « putsch » d'Alger.
19. — Paul Meurisse, comédien.
26. — Nelson Rockefeller, ancien vice-président des Etats-Unis.

Février

12. — Jean Renoir, réalisateur de films.

Mars

2. — Général Mustapha Barzani, chef de la révolte kurde en Irak.
9. — Cardinal Jean Villot, secrétaire d'Etat du Vatican.
16. — Jean Monnet, le « père » de l'Europe.
26. — Ugo La Malfa, vice-président du conseil italien.
29. — Ray Ventura, chef d'orchestre de variétés.

Avril

7. — Marcel Jouhandeau, écrivain.
23. — Maurice Clavel, écrivain.

Mai

7. — Pierre Viansson-Ponté, éditorialiste du « Monde ».
14. — Jean Rhys, romancière anglaise.
29. — Mary Pickford, actrice du cinéma muet.

Juin

11. — John Wayne, acteur.
12. — Jean-Louis Bory, écrivain et journaliste.
17. — Nicholas Ray, réalisateur de films.

Juillet

16. — Alfred Deller, chanteur qui ressuscita la voix de contre-ténor.
23. — Joseph Kessel, écrivain et journaliste, de l'Académie française.
29. — Herbert Marcuse, philosophe.

Août

2. — Victor Raul Haya de la Torre, homme politique péruvien.
3. — Cardinal Alfredo Ottaviani, ancien responsable du Saint-Office.
12. — Gilbert Cesbron, écrivain.
27. — Paul Coste-Floret, ancien ministre, membre du Conseil constitutionnel.
29. — Mary Marquet, comédienne.

Septembre

8. — Jean Seberg, actrice.
10. — Agostinho Neto, président de la République angolaise.
18. — Général André Zeller, l'un des auteurs du « putsch » d'Alger.
20. — Général Ludvik Svoboda, ancien président de la République tchécoslovaque.

Octobre

3. — Nicos Poulantzas, théoricien du marxisme.
10. — Paul Paray, chef d'orchestre.
22. — Nadia Boulanger, pianiste et professeur de musique.
26. — Germaine Lubin, cantatrice.
29. — Robert Boulin, ministre du travail et de la participation.

Novembre

8. — Mme Yvonne de Gaulle.
26. — Marcel L'Herbier, réalisateur de films.

Décembre

4. — *Sonia Delaunay, peintre.*
22. — Darryl Zanuck, producteur de films.
23. — Peggy Guggenheim, collectionneur d'art moderne.
30. — Richard Rodgers, compositeur de comédies musicales.

LES ÉVÉNEMENTS DE 1979

JUILLET

2 : R.F.A. — Le vote du Bundestag sur l'imprescriptibilité des assassinats va permettre de continuer à poursuivre les criminels nazis.

4 : ALGERIE. — Elargissement de M. Ahmed Ben Bella. L'ancien chef de l'Etat est assigné à résidence.

6 : CHINE. — Publication de la loi sur les « entreprises mixtes », favorable aux investissements étrangers. Le 7, un accord commercial signé avec les Etats-Unis accorde à la Chine la clause de la nation la plus favorisée.

8 : PROCHE - ORIENT. — La rencontre entre M. Arafat et MM. Kreisky et Brandt, à Vienne, dans le cadre de l'Internationale socialiste, représente une victoire diplomatique importante pour l'O.L.P.

13 : PORTUGAL. — Le président Eanes appelle à des élections anticipées après la démission, le 6 juin, du cabinet Mota Pinto. Le 19, il charge Mlle Pintassilgo de former un « gouvernement de gestion ».

15 : ETATS-UNIS. — M. Jimmy Carter présente son troisième plan d'économie de l'énergie puis remanie son « équipe » en prévision des élections présidentielles de 1980.

16 : IRAK. — M. Saddam Hussein, vice-président du Conseil de la révolution, devient chef de l'Etat. Il procède, à partir du 28, à une purge sanglante du parti au pouvoir, le Baas.

17 : C.E.E. — Election de Mme Simone Veil à la présidence de l'Assemblée européenne. M. Jacques Barrot lui a succédé, le 4, comme ministre de la santé et de la sécurité sociale.

17 : NICARAGUA. — Le général Somoza abandonne le pouvoir après sept semaines de combats qui ont provoqué la mort de 25 000 à 40 000 civils. Le 20, Managua en liesse accueille la « junte de reconstruction nationale », expression politique du Front sandiniste de libération nationale.

24 : FRANCE. — Signature de la Convention sociale de la sidérurgie destinée à atténuer les effets du plan de restructuration de décembre 1978 qui prévoit la suppression de vingt et un mille emplois.

25 : PROCHE-ORIENT. — Assassinat à Cannes de Zoher Mohsen, membre de l'O.L.P. et chef de l'organisation palestinienne Al Saïka.

29 : ESPAGNE. — Triple attentat à Madrid revendiqué par l'ETA-politico-militaire. L'émotion suscitée par les six morts et la centaine de blessés provoque une « autocritique » de l'organisation séparatiste basque qui renonce à la « guerre des vacances » commencée le 26 juin.

AOUT

3 : GUINÉE ÉQUATORIALE. — Un « conseil militaire suprême » dirigé par le colonel Obiang Nguema prend le pouvoir. M. Macias Nguema, l'ancien chef de l'Etat, reconnu coupable de génocide, sera fusillé le 29 septembre avec six autres condamnés.

5 : RHODÉSIE-ZIMBABWE. — A la conférence du Commonwealth, à Lusaka, la Grande-Bretagne accepte de rédiger un nouveau projet de Constitution et d'organiser à Londres une conférence qui rassemblera, à partir du 10 septembre, toutes les parties concernées par le conflit.

5 : SAHARA OCCIDENTAL. — La Mauritanie et le Front Polisario signent, à Alger, un accord de « paix définitive ». Le 14, le territoire évacué par la Mauritanie est annexé par le Maroc. De violents combats opposent forces marocaines et sahraouies, le 11, à Biranzaran et, le 24, à Lebouirate.

8 : BOLIVIE. — Le général David Padilla remet ses pouvoirs à M. Walter Guevara, désigné à la présidence par le Congrès pour mettre fin à la confusion née des élections présidentielles du 1er juillet.

11 : INDE. — Rupture d'un barrage dans l'Etat de Goudjerat. Le nombre de morts s'élèverait à quarante mille personnes.

11 : NIGÉRIA. — M. Haji Shehu Shagari est élu président de la République. Il prend ses fonctions le 1er octobre, après plus de treize ans de régime militaire.

15 : ÉTATS-UNIS. — M. Andrew Young, ambassadeur à l'ONU, est contraint de démissionner après sa rencontre avec un représentant de l'O.L.P., le 26 juillet, à New-York.

18 : FRANCE. — Le paquebot « France », acheté le 25 juin par un armateur norvégien et rebaptisé « Norway », quitte définitivement Le Havre, où il était immobilisé depuis cinq ans.

19 : ESPACE. — Retour des cosmonautes soviétiques Vladimir Liakhov et Valeri Rioumine, après cent soixante-quinze jours à bord de Saliout-6.

21 : TCHAD. — Un accord est signé à Lagos (Nigéria) entre les onze « tendances politiques ». Il prévoit un « gouvernement d'union nationale de transition » qui sera formé par M. Goukouni Oueddei, le 10 novembre.

22 : INDE. — Dissolution de l'Assemblée nationale : M. Charan Singh avait présenté, le 20, la démission du gouvernement qu'il avait formé après le départ, le 15 juillet, de M. Moraji Desai, au pouvoir depuis mars 1977. Les élections auront lieu en janvier 1980.

22 : BRÉSIL. — L'amnistie partielle, votée par le Congrès, permet le retour de nombreux exilés politiques. La réforme des partis, adoptée le 21 novembre, devrait permettre au gouvernement de diviser l'opposition.

24 : PROCHE-ORIENT. — Les Etats-Unis obtiennent que le débat du Conseil de sécurité de l'ONU sur les droits des Palestiniens soit ajourné « sine die ».

27 : IRLANDE DU NORD. — Les meurtres de Lord Mountbatten, oncle de la reine Elisabeth et dernier vice-roi des Indes, et de dix-huit soldats britanniques, sont revendiqués par les nationalistes de l'IRA provisoire.

29 : FRANCE. — M. Barre présente une série de mesures de soutien de l'activité économique correspondant à 3 milliards de francs de dépenses supplémentaires.

SEPTEMBRE

1er : ESPACE. — Survol de Saturne par la sonde américaine Pioneer-11.

1er : CARAIBES. — Le cyclone David ravage plusieurs îles des Petites Antilles. Mille six cents morts sont recensés en République Dominicaine. Le gouvernement français adopte, le 19, des mesures d'aides à la Martinique et à la Guadeloupe, où les dégâts s'élèvent à 900 millions de francs.

1er-2-3 : BELGIQUE. — Au cours d'un colloque tenu à Bruxelles, M. Kissinger met en doute la capacité des Etats-Unis à répondre à une attaque par surprise de l'U.R.S.S. contre leur système de fusées intercontinentales.

3-9 : SOMMET DES NON-ALIGNES A LA HAVANE. — Le maréchal Tito réussit à empêcher M. Fidel Castro de pousser les non-alignés dans le camp soviétique.

13 : AFRIQUE DU SUD. — Le bantoustan du Venda devient indépendant, bien que dépourvu de ressources et d'infrastructure.

16 : AFGHANISTAN. — Le premier ministre, M. Hafizullah Amin, renverse le président Taraki, qui a été tué au cours du coup d'Etat. L'U.R.S.S. maintient son soutien au régime.

16 : PROCHE-ORIENT. — Le gouvernement israélien autorise l'achat de terres dans les territoires occupés.

16 : SUEDE. — Les partis « bourgeois » l'emportent d'un siège aux élections législatives sur la gauche : ils forment, le 12 octobre, un gouvernement de coalition dirigé par M. Thorbjörn Fälldin.

17 : NORVEGE. — Forte progression des conservateurs aux élections municipales.

20 : FRANCE. — Première rencontre au sommet P.C.-P.S. depuis 1978 : constatant la persistance de leur désaccord, les deux partis conviennent cependant de « favoriser les convergences qui pourraient se manifester sur le terrain ».

20 : FRANCE. — L'assassinat de Pierre Goldman est revendiqué par un groupe Honneur de la police.

21 : CENTRAFRIQUE. — M. David Dacko s'empare du pouvoir avec l'appui de l'armée française. L'ex-empereur Bokassa Ier, jugé indésirable en France, reçoit, le 24, l'asile politique en Côte-d'Ivoire.

29 : CHINE. — Le parti communiste fait son autocritique pour les « excès » de la révolution culturelle, à l'occasion du trentième anniversaire de la République populaire.

29-7/7-10 : VATICAN. — Voyage de Jean-Paul II en Irlande et aux Etats-Unis. A Drogheda, près de Dublin, le 29, le pape condamne la violence terroriste. A Chicago, le 5 octobre, il s'élève contre le divorce, l'homosexualité, la contraception et l'avortement.

La révolution iranienne

Janvier

6. — M. Chapour Bakhtiar, nommé premier ministre le 29 décembre 1978, présente son gouvernement au chah.

16. — Le chah et l'impératrice Farah quittent l'Iran pour l'Egypte, puis s'installent successivement aux Bahamas et au Mexique.

19. — A Téhéran, plusieurs millions de manifestants réclament la démission du gouvernement. De sa retraite à Neauphle-le-Château, l'imam Khomeiny qualifie cette manifestation de « référendum populaire ».

Février

1er. — Retour triomphal à Téhéran de l'imam Khomeiny après quinze ans d'exil. Il annonce, deux jours plus tard, la formation d'un Conseil de la révolution.

5. — Le chef religieux charge M. Mahdi Bazargan de former un cabinet provisoire et exige la démission du gouvernement « illégal » de M. Bakhtiar.

9-11. — Insurrection à Téhéran. M. Bazargan s'installe au pouvoir le 12.

16. — Les premières peines de mort prononcées par les « tribunaux islamiques » sont immédiatement appliquées.

Mars

5. — Reprise des exportations pétrolières interrompues depuis décembre 1978. Leur volume est réduit de moitié.

8-16. — Des manifestations de femmes réclamant le respect de leurs droits ont lieu dans plusieurs villes. Des homosexuels et des auteurs de viols sont exécutés. Le 13, les premières exécutions pour motifs politiques ont lieu.

18. — Des incidents éclatent au Kurdistan. L'ayatollah Taleghani engage, le 22, des pourparlers avec les représentants du mouvement national kurde qui réclament un « gouvernement autonome ».

30-31. — 98 % des votants se prononcent pour l'instauration de la République islamique.

Avril

2. — Un cessez-le-feu est conclu au Turkménistan après des affrontements qui avaient commencé le 26 mars.

9. — L'ancien premier ministre du chah, M. Hoveyda, est condamné à mort et exécuté.

Mai

13. — Le chah et l'impératrice Farah sont condamnés à mort par contumace. Depuis le début de la révolution, plus de deux cent cinquante exécutions ont eu lieu.

30. — Sanglants affrontements à Khorramshar, port pétrolier du Khouzistan. Un accord interviendra le 5 juin entre le chef de la minorité arabe de cette province et les autorités.

Juin

8. — Nationalisation du secteur bancaire puis, le 25, des compagnies d'assurances et, au début de juillet, du secteur industriel.

Août

3. — L'élection de l'assemblée de soixante-quinze experts chargée de la mise au point du texte définitif de la Constitution iranienne est entachée de nombreuses irrégularités.

6. — Le Conseil de la révolution approuve une nouvelle loi restreignant la liberté de la presse.

Septembre

3. — L'armée pénètre à Mahabad, principale place forte de la rébellion kurde.

30. — A l'occasion d'un important remaniement ministériel, le gouvernement prend en main la gestion de l'industrie pétrolière.

Octobre

27. — L'imam Khomeiny charge quatre ministres de négocier un règlement au Kurdistan et fait suspendre les opérations militaires. Les deux principaux dirigeants kurdes proclament, le 3 novembre, un cessez-le-feu pour la durée des négociations.

Novembre

4. — Des étudiants islamiques, réclamant l'extradition du chah, hospitalisé à New-York, investissent l'ambassade américaine de Téhéran et prennent en otage le personnel diplomatique.

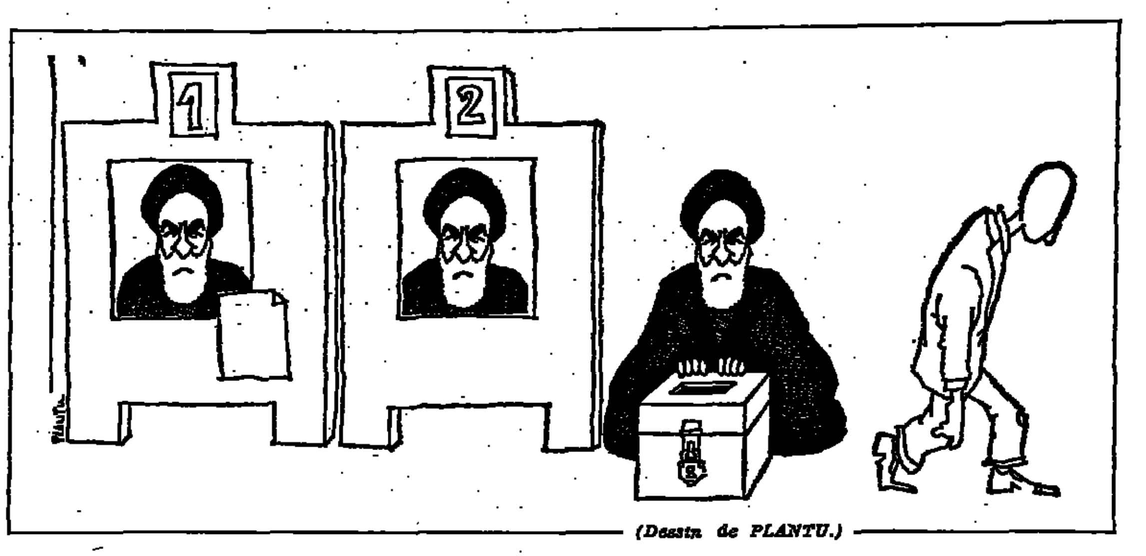
6. — M. Bazargan, accusé de « complaisance » à l'égard des Etats-Unis, présente sa démission, et le Conseil de la révolution prend en main les affaires de l'Etat.

12. — Le président Carter annonce l'arrêt des importations de pétrole iranien puis, le 14, le gel des avoirs officiels iraniens déposés dans des banques américaines.

Décembre

2-3. — Le référendum constitutionnel qui consacre la toute-puissance de l'imam Khomeiny donne lieu à des incidents dans plusieurs provinces. A Tabriz, capitale de l'Azerbaïdjan occidental, des combats opposent, du 5 au 10, les partisans de l'imam à ceux de l'ayatollah Chariat Madari, chef de file de la droite libérale.

15. — Le chah quitte les Etats-Unis pour l'île panaméenne de Contadora.



(Dessin de PLANTU.)

OCTOBRE

1er : ETATS-UNIS-U.R.S.S. — Le président Carter annonce un renforcement du potentiel de défense américain dans les Caraïbes après un mois de tension provoquée par la présence d'une brigade soviétique à Cuba.

1er : PANAMA. .. Entrée en vigueur des traités américano-panaméens sur la zone du canal. Le transfert complet de souveraineté aura lieu en l'an 2000.

6 : U.R.S.S. — M. Brejnev annonce le retrait de R.D.A. de vingt mille hommes et de mille chars, puis, le 8, « met en demeure » les membres de l'OTAN de renoncer à l'installation de missiles « de théâtre » en Europe.

7 : JAPON. — Recul des conservateurs aux élections législatives anticipées. M. Ohira reste cependant premier ministre et forme, le 8 novembre, le nouveau gouvernement.

10 : FRANCE. — « Le Canard enchaîné » affirme que M. Giscard d'Estaing a reçu des diamants offerts par Bokassa et que les archives centrafricaines ont été transférées à l'ambassade de France à Bangui. Le président de la République s'expliquera, le 27 novembre, à la télévision et opposera, « quant à la valeur des cadeaux [qu'il] aurait reçus », un « démenti catégorique et méprisant ».

12 : NATIONS UNIES. — M. Fidel Castro, président du Mouvement des non-alignés, prononce un discours à New-York, où il se rend pour la première fois depuis 1960.

14 : AMNESTY INTERNATIONAL. — Un rapport, publié à l'occasion de l'Année de l'enfant, prouve que des enfants sont torturés dans vingt et un pays.

15 : CHINE. — M. Hua Guofeng, premier ministre chinois, commence à Paris sa première visite officielle en Europe occidentale.

15 : TURQUIE. — Démission de M. Bülent Ecevit, dont le Parti républicain du peuple a perdu la majorité aux élections partielles du 14. Le nouveau gouvernement, formé par M. Suleyman Demirel, chef du Parti de la justice, entrera en fonction le 25 novembre.

15 : EL SALVADOR. — Un coup d'Etat militaire installe une junte de cinq membres — deux colonels et trois civils — qui met en place un gouvernement réformiste.

16 : PAKISTAN. — Le général Zia Ul Haq, chef de l'Etat, ajourne « sine die » les élections du 17 novembre et interdit toute activité politique. Près de trois cents opposants sont arrêtés.

16 : CHINE. — M. Wei Jinsheng, l'un des principaux contestataires arrêtés fin mars, est condamné à quinze ans de prison.

18 : FRANCE-ITALIE. — M. Francesco Piperno, accusé de complicité dans l'assassinat d'Aldo Moro, est extradé à la suite de l' « avis favorable partiel » émis le 17 par la cour d'appel de Paris. M. Lanfranco Pace sera extradé le 8 novembre pour les mêmes motifs.

21 : ISRAEL. — Le général Dayan démissionne pour protester contre la politique de M. Begin à l'égard des territoires occupés.

23 : TCHÉCOSLOVAQUIE. — Les lourdes peines infligées à l'ingénieur Petr Uhl, à l'écrivain Vaclav Havel et à quatre autres défenseurs des droits de l'homme suscitent de nombreuses protestations.

23 : FRANCE. — Grève des médecins contre les mesures de redressement financier de la Sécurité sociale présentées le 25 juillet.

23 : DANEMARK. — Malgré la poussée conservatrice, les sociaux-démocrates progressent aux élections anticipées : M. Anker Joergensen (social-dém.) forme, le 26, un gouvernement minoritaire.

25 : ESPAGNE. — Les projets d'autonomie du Pays basque et de la Catalogne sont approuvés par 88 % des votants, mais 53 % des inscrits.

25 : FRANCE. — Le « projet socialiste » est adopté à l'unanimité par les instances dirigeantes du P.S.

26 : COREE DU SUD. — Le président Park Chung-hee est assassiné par le chef de la C.I.A. sud-coréenne.

29 : FRANCE. — Suicide de Robert Boulin, ministre du travail et de la participation, après sa mise en cause dans une affaire immobilière. Sa mort provoque des attaques contre la presse, puis, après la publication d'une lettre posthume, une polémique sur le secret de l'instruction et le rôle de M. Peyrefitte et des « amis politiques » du défunt.

LES PRIX NOBEL

11. — MEDECINE : *M. Allan Macleod Cormack (Etats-Unis), et Godfrey Newbold (Grande-Bretagne).*

15. — PHYSIQUE : *MM. Sheldon Glashow, Steven Weinberg (Etats-Unis) et Abdus Salam (Pakistan).*

15. — CHIMIE : *MM. Herbert Charles Brown (Etats-Unis) et Georg Wittig (R.F.A.)*

16. — ECONOMIE : *Sir Arthur Lewis (Grande-Bretagne) et M. Theodor Schultz (Etats-Unis).*

17. — PAIX : *Mère Teresa, de Calcutta.*

18. — LITTERATURE : *Le poète grec Odysseus Elytis.*

NOVEMBRE

2 : FRANCE. — Jacques Mesrine est tué par la police à Paris. Il était recherché depuis dix-huit mois pour divers méfaits commis après son évasion de la prison de la Santé.

12 : GRANDE-BRETAGNE. — Reparution du « Times » après cinquante semaines de suspension, due à un conflit social.

15 : FRANCE. — M. Giscard d'Estaing confirme M. Barre dans ses fonctions en lui fixant un programme d'action pour six mois.

16 : BOLIVIE. — Le Congrès élit Mme Lidia Gueiler présidente de la République par intérim après avoir refusé son soutien au colonel Natusch, auteur d'un coup d'Etat le 1er.

16 : AFGHANISTAN. — Une liste de douze mille prisonniers politiques, morts dans les prisons, est publiée par les autorités.

17 : FRANCE. — M. Giscard d'Estaing présente, à Mazamet, un plan décennal pour le Grand-Sud-Ouest.

20 : ARABIE SAOUDITE. — La grande mosquée de La Mecque est investie pour plusieurs jours par des intégristes musulmans hostiles au régime. Le bilan des combats est de cent trente-cinq morts, dont soixante-quinze rebelles, et cent soixante-dix prisonniers.

21 : SAHARA - OCCIDENTAL. — L'Assemblée générale des Nations unies condamne l'occupation des troupes marocaines et recommande l'autodétermination. L'O.U.A. avait déjà proposé, le 20 juillet, un référendum sur l'indépendance du pays.

27 : U.R.S.S. — M. Nicolas Tikhonov, premier adjoint de M. Alexis Kossyguine, malade depuis la mi-octobre, est élu à soixante-quatorze ans membre du bureau politique.

28-30 : TURQUIE. — Jean-Paul II, au cours de son « premier voyage œcuménique », rencontre le patriarche orthodoxe Dimitrios Ier.

29-30 : C.E.E. — Echec du conseil européen de Dublin : la discussion sur la réduction de la participation britannique au budget communautaire est reportée au mois de février.

DÉCEMBRE

2 : PORTUGAL. — Victoire de la droite aux élections législatives. Le P.S. subit un net recul. M. Francisco Sa Carneiro sera chargé de former le gouvernement.

8 : CHINE. — Le « mur de la démocratie » est éloigné du centre de Pékin ; l'interdiction des dazibaos anonymes révèle les limites de la libéralisation.

12 : OTAN. — L'implantation de missiles de théâtres américains en Europe est acceptée par les pays membres de l'Alliance, inquiets du renforcement du potentiel militaire du pacte de Varsovie.

13 : C.E.E.. — L'Assemblée européenne rejette le budget de 1980. Opposés à la politique agricole commune, les parlementaires cherchent à s'affirmer face au conseil des ministres des Neuf.

13 : CANADA. — La Cour suprême déclare inconstitutionnelle la loi faisant du français la seule langue officielle du Québec.

14 : CANADA. — Démission du cabinet conservateur de M. Joe Clark après le vote d'une motion de censure. De nouvelles élections auront lieu le 18 février 1980.

15 : VATICAN. — La congrégation romaine pour la doctrine de la foi déclare que le « professeur Hans Küng ne peut plus être considéré comme un théologien catholique ».

20 : FRANCE. — Les parlementaires rendent définitive la loi de 1975 sur l'avortement malgré l'hostilité d'un grand nombre d'élus de la majorité.

21 : RHODESIE-ZIMBABWE. — La signature de l'accord conclu à la conférence de Londres ouverte le 10 septembre met fin à quatorze ans de rébellion de la colonie contre la Couronne. Les sanctions économiques sont levées. Un gouverneur britannique, lord Soames, est arrivé, le 12, à Salisbury pour deux mois et le Parlement élu en avril s'est dissous le 11. Le cessez-le-feu s'applique à partir du 28 et des élections sont prévues pour la fin février 1980. Tous les membres de la communauté noire pourront y participer.

21 : OPEP. — Les pays producteurs ne réussissent pas à s'entendre sur une hausse de prix unitaire. Le baril de pétrole brut coûte de 24 à 30 dollars contre 13,3 au début de l'année.

24 : ESPACE. — Lancement réussi de la fusée Ariane.

27 : AFGHANISTAN. — M. Babrak Karmal prend le pouvoir avec l'aide militaire de l'U.R.S.S. Le président Hafizullah Amin est exécuté.

27-28 : FRANCE. — Session extraordinaire du Parlement après l'annulation de la loi de finances par le Conseil constitutionnel, le 24. Le refus des députés R.P.R. de voter le budget 1980 avait entraîné M. Raymond Barre à engager le 17 novembre et le 13 décembre la responsabilité de son gouvernement pour la faire adopter.

Le Monde DE L'ÉCONOMIE

LES MARCHÉS FINANCIERS EN 1979

Un bilan établi par François Renard, André Dessot et Patrice Claude.
Graphiques dessinés par Robert Segond et Jean-Michel Solves

Le poids du pétrole

BAROMETRE *des économies, les Bourses* des valeurs du monde entier ont fidèlement enregistré les secousses successives du séisme pétrolier, essayant d'évaluer, au fur et à mesure, les conséquences de la hausse vertigineuse des prix du « brut ». Parallèlement, elles ont eu à subir le poids d'une formidable ascension des taux d'intérêt telle que le monde financier n'en avait jamais encore connu.

Logiquement, les cours des actions auraient dû fortement baisser, comme cela s'est produit, et avec quelle ampleur, à l'automne 1974, lorsque le monde occidental commença à ressentir durement les premières morsures d'une crise qui se prolonge. De même, un niveau élevé des taux d'intérêt, qui alourdit les frais financiers et diminue l'attrait pour les distributions de dividendes, n'a jamais constitué un dopant pour les Bourses de valeurs, bien au contraire.

Eh bien! non seulement il n'y a pas eu d'effondrement, comme certains le redoutaient, mais encore certains marchés ont enregistré d'honorables performances. Certes, Düsseldorf a perdu 12 %, de même que Londres, déçue par les premières décisions du nouveau cabinet conservateur, et Amsterdam s'est enfoncée dans la grisaille (— 6 %). Mais Tokyo a réussi à finir l'année avec un léger gain (+ 2 %), ainsi que Zurich (+ 8 %). Sur le plus grand marché au monde, New-York, la redoutable conjonction d'une inflation à deux chiffres et d'une politique monétaire très sévère n'a pu, en dépit d'une formidable secousse au début de l'automne, annuler complètement les quelques gains enregistrés auparavant, de sorte que l'année s'y termine sur une progression légère (+ 5 %).

Certes, les pronostics sur l'évolution des économies en 1980 ne sont guère encourageants. Selon tous les augures, officiels et officieux, l'ombre de la récession ou de la stagnation plane déjà sur les Etats-Unis et risque de s'étendre sur l'Europe à partir du second semestre. Mais il semble que les milieux financiers, qui mangent toujours le pain du lendemain, aient déjà anticipé une bonne part de ces tristes prévisions. Sans doute, personne ne compte plus sur une reprise de l'expansion, mais personne n'attend vraiment un fléchissement profond. Sous les chocs répétés que subit l'Occident, il semble qu'une certaine philosophie vienne atténuer le pessimisme des Cassandre.

Le comportement de la Bourse de Paris en donne la meilleure illustration. Avec ses 17 % de hausse, qui succèdent au bond de 50 % enregistré en 1978, et font plus que compenser l'inflation, notre place a accompli une véritable performance. A l'automne, la progression avait même atteint 30 %, dans un optimisme qui contrastait étrangement avec un environnement mondial particulièrement menaçant. Rien n'a pu y faire, ni la dégradation du climat social en début d'année, ni les événements d'Iran, ni les pronostics de ralentissement exprimés en juin (mais démentis en novembre), ni l'alourdissement formidable de la facture pétrolière, ni les dissensions au sein de la majorité politique, ni l'ascension irrésistible de l'or, concurrent dangereux des placements en actions, ni le retour en grâce de l'immobilier, autre concurrent redoutable. Tout se passe comme si la France devait traverser la crise en lui payant un tribut supportable et que la Bourse poursuive le rétablissement amorcé depuis dix-huit mois.

Le fait est que l'exercice 1979 aura été assez brillant et même davantage pour les sociétés françaises. La libération des prix industriels accordée au cours de l'année précédente a pu jouer à plein, et la restructuration des groupes, que la proximité des élections législatives avait retardée, s'est poursuivie activement, de sorte que la trésorerie des entreprises s'est nettement améliorée, avec des résultats globaux plus satisfaisants, le redressement étant même spectaculaire pour certains groupes précédemment maltraités, comme PUK. Les boursiers comptent donc sur une majoration des dividendes distribués en 1980 au titre de 1979, ce qui permettra, au moins, de compenser l'érosion monétaire.

Pour faire bonne mesure, ajoutons-y les achats d'actions pour bénéficier de la déduction fiscale de 5 000 F au titre de la loi Monory, qui ont notablement soutenu la conjoncture boursière en 1979, comme ils l'avaient fait en 1978, et comme ils le feront sans doute en 1980. Ce genre de stimulant a manifestement réussi, au point que son succès éveille l'intérêt à l'extérieur de nos frontières, notamment aux Pays-Bas. Quant à l'année qui vient, avec sa menace de ralentissement, paradoxalement, elle n'effraie pas : certains, évoquant la reprise des investissements qui se dessine depuis la fin de l'été, avancent même qu'elle pourrait n'être point trop mauvaise, la France s'engageant, avec un certain retard, sur la voie du « redéploiement ». C'est le pari qu'a fait la Bourse de Paris en 1979 : il n'est pas sûr qu'elle le perde en 1980.

PARIS : mieux que l'inflation

PLUS de 17 % de hausse du 1er janvier au 31 décembre, avec même une pointe à près de 30 % au début d'octobre, des transactions en augmentation de plus de 11 %, donc égales ou supérieures au taux d'inflation : l'année 1979 n'aura pas été mauvaise, loin de là, pour la Bourse de Paris, surtout après une année 1978 qui avait été marquée par une formidable explosion des cours (+ 50 %) et des transactions (+ 85 %). Elle doit même être considérée comme assez exceptionnelle si on la compare aux autres places financières, comme on l'a vu, et cela malgré les hausses successives du pétrole annoncées à partir de juin.

Comme la précédente, mais à un bien moindre degré, l'année 1979 commence plutôt mal. Les conflits sociaux se multiplient et s'aggravent, notamment dans la sidérurgie, où l'annonce du plan de restructuration, et des milliers de suppressions d'emplois qui en découlent, soulève l'inquiétude et la colère en Lorraine et dans le Nord. Les mesures de chômage partiel prises dans l'industrie automobile créent un malaise au point que le cours de l'action Peugeot-Citroën fléchit fortement.

Enfin, le flot des achats en déduction d'impôt au titre de la loi Monory s'est brusquement tari après le déferlement de fin d'année, juste avant la date limite. Brochant sur le tout, l'annonce, la première, d'une majoration du prix du pétrole par deux émirats du Golfe, alourdit l'atmosphère. Le 15 février, à l'issue de la plus mauvaise semaine depuis un an, la baisse moyenne des cours dépasse 6 % : l'ombre d'une crise se profile sur la Bourse, et les organismes de placement institutionnels, les fameux « gendarmes », ont fort à faire pour freiner l'hémorragie. « *Si la situation sociale s'améliore et si la situation en Iran veut bien s'éclaircir un peu, la Bourse peut gagner entre 15 % et 30 % cette année* », a beau proclamer M. Yves Flornoy, le syndic des agents de change, l'optimisme s'est évanoui. Et pourtant le syndic, finalement, aura raison, en dépit de l'Iran...

A peine le marché a-t-il commencé à faire preuve d'une timide résistance que le conflit rituel entre les agents de change et leurs employés, surtout de leur chambre syndicale, éclate et se durcit. En onze ans, les cotations ont été suspendues onze fois, pour des durées très variables. Cette fois-ci, la suspension va durer près de cinq semaines, les négociations achoppant sur le versement de primes supplémentaires et, en fait, comme toujours, sur le montant de la participation aux bénéfices attribuée aux employés. Après de nombreuses péripéties donnant lieu notamment à l'occupation de certains locaux et à une application du « service minimum » par les agents de change, à savoir des cotations réduites effectuées dans un local tenu secret, le conflit se termine peu glorieusement, le personnel obtenant finalement peu de chose.

A la réouverture du palais Brongniart, en dépit de la *longue* semaine d'inactivité, peut-être même à cause d'elle, le climat s'est quelque peu amélioré. Il faut dire que l'un des « moteurs » du marché en 1979 a commencé à fonctionner à pleine puissance : il s'agit des valeurs de pétrole, dont les performances vont défrayer la chronique boursière jusqu'à l'automne inclusivement. En même temps s'amorce le mouvement de hausse de l'or qui, lui, va se poursuivre jusqu'à la fin de l'année, en liaison avec la reprise de l'inflation. Fait nouveau, le regain d'érosion monétaire ne déprime plus le marché des actions, comme il le faisait auparavant, et surtout en 1974 : c'est que la libération des prix industriels accordée par les pouvoirs publics en 1978 permet désormais aux sociétés de répercuter la hausse du coût de la vie dans leurs tarifs, et donc de préserver ou même d'améliorer leurs marges. Ce phénomène, capital pour la Bourse de Paris si on se réfère aux années précédentes, va jouer à plein. En outre, le comportement des opérateurs et des épargnants ne va pas manquer de surprendre dans les mois qui vont venir ; en dépit d'un environnement menaçant, ils vont faire preuve d'un sang-froid assez étonnant, que certains jugent illogique, se trompant de mise : 1979 n'est pas 1974, tant s'en faut.

Malgré un ou deux accès de « fièvre de l'or », qui vont déprimer un peu le marché des actions, la tendance va s'orienter nettement à la hausse, qui va associer au pétrole les autres secteurs. En surplus, dès qu'un fléchissement se dessine, les « gendarmes » interviennent, assistés par les SICAV Monory, qui recueillent l'été la fête continue, le havre de tranquille prospérité dans un océan d'incertitudes, que ce soit sur la conjoncture à la rentrée, la situation en Iran ou aux Etats-Unis.

A la rentrée, précisément, l'optimisme boursier s'avère inébranlable, en dépit des mauvaises nouvelles qui s'accumulent. L'épargne se rue sur les actions : « *Je ne sais plus quoi acheter* », confie un gérant de portefeuilles, qui s'efforce, comme ses confrères, de découvrir les valeurs « bon marché » qui sont de plus en plus rares. L'argent coule à flots, alimentant la hausse des actions à un rythme qui inquiète les « gendarmes » : ces derniers s'efforcent de tempérer l'enthousiasme en fournissant la contrepartie des achats.

La tempête d'octobre

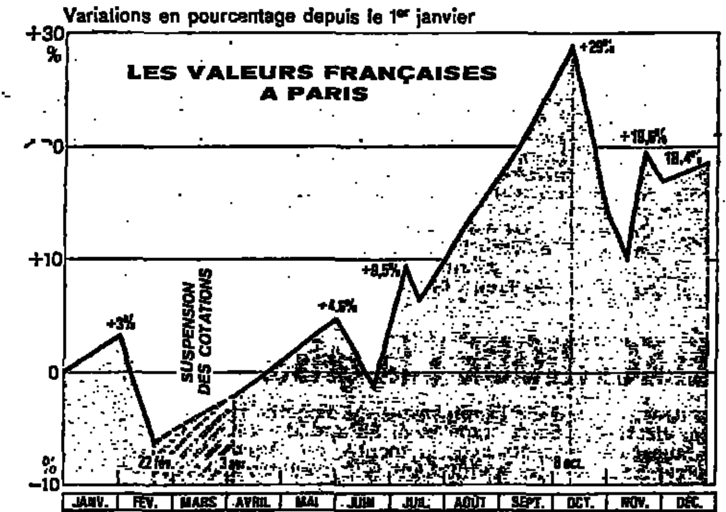
Le 8 octobre, le plus haut niveau de l'année est atteint, avec près de 30 % de hausse sur le niveau du 1er janvier et une nouvelle avance des pétroles sur des découvertes en Afrique : apparemment, M. Flornoy a gagné son pari. Hélas ! la roche Tarpéienne est proche du Capitole. *L'annonce d'une* augmentation de 10 % du prix du pétrole koweïtien et, surtout, la véritable chute de la Bourse de New-York sur des mesures draconiennes de resserrement du crédit déclenchent une violente tempête à la Bourse de Paris, où l'indice moyen perd près de 8 % en trois jours : on n'avait pas vu cela depuis le « septembre noir » de 1974 ! Les opérateurs se hâtent de prendre leur bénéfice sur un marché qui était devenu vulnérable, et la baisse se poursuit malgré les interventions des « gendarmes » : « *le ressort est cassé* », entend-on autour de la corbeille. Brusquement, l'environnement apparaît menaçant aux boursiers, notamment la hausse des taux d'intérêt, amorcée depuis plusieurs mois, et qui s'amplifie à une cadence inconnue jusqu'alors. Des rumeurs courent sur le départ de M. Raymond Barre, démenties par la suite. Le doute succède à l'espoir, pendant que la facture pétrolière s'alourdit à l'approche de la conférence de l'OPEP à Caracas et que les cours de l'or s'affolent.

A l'approche de la fin d'année, toutefois, un peu de sérénité revient. La fin de novembre voit une remontée des cours, et le gain moyen, qui avait été ramené à moins de 10 %, remonte aux alentours de 17 % à 18 %. Un certain désœuvrement s'installe, troublé par les ajustements de fin d'exercice, notamment les achats *in extremis* des candidats au bénéfice de la déduction Monory. Désormais, chacun scrute l'horizon 1980 : pour l'instant, la conjoncture est relativement favorable, l'emploi se stabilise, la consommation se maintient et les investissements reprennent. En voilà jusqu'à l'été 1980. Et après ? On verra bien !

LES INDICES DE LA BOURSE DE PARIS
Institut national de la statistique
(Base 100 : 29 décembre 1972)

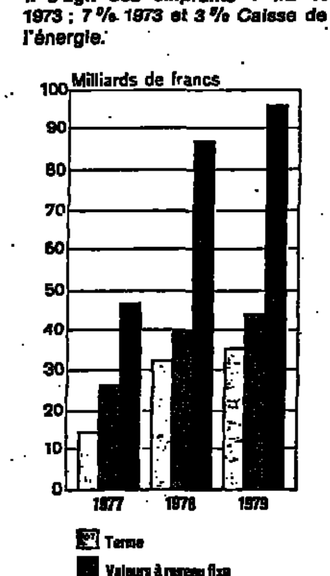
Compartiments	29 déc. 1978	Plus haut 1979	Plus bas 1979	21 déc. 1979	Diff. en %
Indice général	109,6	138,5	105,8	126,8	+ 15,7
Assurances	172,2	238,8	167,2	238,8	+ 38,7
Banques et sociétés financières	99,8	105,5	95,3	97,1	— 2,7
Sociétés foncières	93,9	143,7	94,2	135	+ 43,8
Sociétés d'investissement et de portefeuille	118,9	143,6	118,9	131	+ 9,3
Agriculture	97	141,1	95,6	130,8	+ 34,8
Alimentation, brasseries, distillerie	107,3	132,8	102,1	122,3	+ 13,9
Automobiles, cycles et leurs équipements	142,7	137,9	83,5	89,9	— 37
Bâtiment, matériaux construction, travaux publics	127	163,7	121,4	145,7	+ 14,7
Caoutchouc (industrie et commerce)	70,3	73,3	61,7	61,7	— 12,2
Carrières salines, charbon	101,7	127,1	100,1	116	+ 14,1
Constructions mécaniques et navales	96,2	132,9	95,8	119	+ 23,7
Hôtels, casinos, thermal...	141,1	174,4	136	162,3	+ 15
Imprim., papiers, cartons	80,6	87,1	72,9	83,2	+ 3,2
Magasins, comptoirs d'exportation	97,1	108,8	91,5	97,8	+ 0,7
Matériel électrique	133,4	160,6	128,3	133,9	+ 0,3
Métallurgie	40,2	53	38,3	45,4	+ 12,9
Mines métalliques	85,2	122,9	82,8	104,6	+ 22,8
Pétroles et carburants	86,4	197	85,3	173,8	+ 101,2
Produits chimiques	145	186,2	137,6	165,9	+ 14,4
Services publics et transports	100,9	110,7	99	106,9	+ 5,9
Textiles	126,8	129,3	113	115,1	— 9,2
Divers	128,7	155,6	121,5	147,1	+ 14,3
Valeurs étrangères	100,9	141,1	103,1	140,2	+ 38,9
Valeurs à revenu fixe ou indexé	138,9	166,7	139,7	166,7	+ 20
Rentes perpétuelles	50,8	57,7	45,4	45,4	— 10,6
Rentes amortissables, fonds garanties	215,6	330,7	217,8	330,7	+ 53,4
Secteur industriel public à revenu fixe	98,9	100,1	93,2	93,2	— 5,8
Secteur industriel public à revenu indexé	305,1	535,1	304,2	483,3	+ 58,4
Secteur libre	110,1	111,3	102,4	102,4	— 7
Indices généraux (base 100 en 1949)					
Valeurs à revenu fixe ou indexé	243,4	292,6	244,8	292,1	+ 20
Valeurs françaises à revenu variable	759,5	959,8	733,2	878,7	+ 15,7
Valeurs étrangères	745,8	1 042,9	762	1036,2	+ 38,9
Cie des agents de change (base 100 : 29 décembre 1961)	745,8				
Indice général	87,8	113,4	82,4	104	+ 18,4
Produits de base	52,8	107,4	50,7	98,2	+ 85,9
Construction	122,9	149,7	112,5	135,1	+ 9,9
Biens d'équipement	88,2	119,5	84,1	101,5	+ 15,1
Biens de consommation durables	130,6	129,1	85,3	90,7	— 30,5
Biens de consommation non durables	88	93,9	77,5	79,6	— 9,5
Biens de consommation alimentaires	97,9	118	89,7	104,9	+ 7,1
Services	138	157,1	130,5	147,5	+ 5,4
Sociétés financières	101,8	116,9	98,1	111	+ 9
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	197,7	210,5	188,5	194,2	— 1,8
Valeurs industrielles	77,1	107,1	71,4	96,5	+ 25,2
Bourses régionales	108,2	134,6	107,3	130,4	+ 20,5

Variations en pourcentage depuis le 1er janvier



Les transactions : une activité satisfaisante

A quelque 3 % près, les 100 milliards de francs de transaction auraient été frôlés en 1979 à la Bourse de Paris, l'augmentation atteignant plus de 11 %, ce qui est tout à fait honorable après le bond de 85 % effectué en 1978, année exceptionnelle s'il en fut, avec le phénomène de « décompression » provoqué par le succès de la majorité aux élections législatives. Cette performance a été réalisée en dépit d'une suspension des cotations qui a duré près de cinq semaines, et d'un sérieux ralentissement à l'approche de la fin de l'année, essentiellement en novembre et en décembre. Phénomène intéressant, les transactions sur les obligations ont sensiblement progressé (+ 15 %), que ce soit sur les obligations à revenu fixe du type classique ou sur celles assorties d'une indexation, qui ont réalisé de très beaux scores : il s'agit des emprunts 4 1/2 % 1973 ; 7 % 1973 et 3 % Caisse de l'énergie.

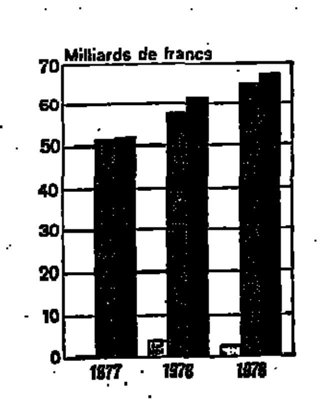


Les émissions : les obligations en flèche

EN *ce qui concerne* les émissions, l'année 1979 n'a guère ressemblé à la précédente. Les augmentations de capital par appel public à l'épargne, qui avaient été très importantes en 1978, notamment au second semestre, dépassant 4 milliards de francs contre *0,5 milliard en 1977 — un véritable réveil !* — ont notablement régressé, n'atteignant que 2,6 milliards de francs et même bien moins si l'on fait abstraction des 800 millions de francs souscrits au bénéfice de la société nationalisée Générale Maritime. C'est qu'en 1978 la plupart des grands groupes en état de lancer un appel à leurs actionnaires du fait d'une situation pleinement ou partiellement satisfaisante, l'avaient fait : C.G.E., Française des Pétroles, Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, L'Oréal, Lafarge, Ferodo, Machines Bull, C.S.F. Rhône-Poulenc, en revanche, et Péchiney-Ugine-Kuhlmann (P.U.K.), qui auraient besoin de le faire, attendaient des jours meilleurs.

Cette année, forte du redressement de sa situation, Rhône-Poulenc a augmenté son capital à hauteur de 473 millions de francs, mais en fin d'année seulement, et P.U.K. a retardé cette opération faute de n'avoir pu résoudre le problème du sort de sa filiale déficitaire Ugine-Aciers. *La seule autre opération* d'envergure a été celle de Roussel-Uclaf (245 millions de francs).

Un phénomène intéressant a été, en 1979, le gonflement des émissions d'obligations, qui ont progressé de plus de 12 %, aux alentours de 6,5 milliards de *francs, le secteur public et semi-*public continuant à se tailler la part du lion avec 52,7 milliards de francs (81 %), suivi du secteur public, 11,4 milliards de francs contre 8,4 milliards de francs. Les emprunts d'Etat n'ont pas dépassé 13 milliards de francs contre 13,5 milliards de francs en 1978.



LES «VEDETTES»

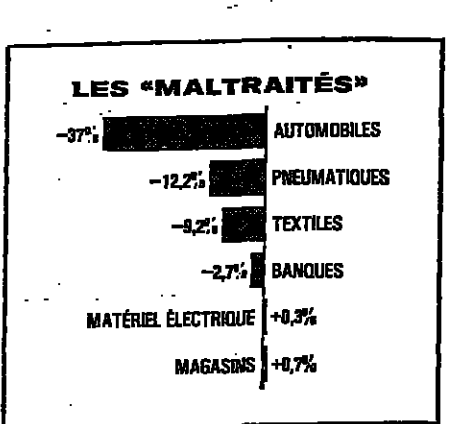
PÉTROLES	+101,2 %
SOCIÉTÉS FINANCIÈRES	+43,8 %
ASSURANCES	+38,7 %
CONSTRUCTION MÉCANIQUE	+23,7 %
VALEURS À REVENU FIXE	+20 %
BÂTIMENT	+14,7 %

Le pétrole en flèche

Plutôt défavorisés en 1978 avec une hausse de 29 % en regard d'une hausse moyenne de près de 50 %, les pétroles ont littéralement « flambé » en 1979, l'indice du compartiment ayant doublé.

C'est cette formidable progression qui a « tiré » l'indice général, car les performances des autres secteurs ont été beaucoup moins brillantes. Seules exceptions, les sociétés foncières qui bénéficient de la reprise de l'immobilier, les assurances avec la libération des tarifs, les constructions mécaniques, en pleine réorganisation, et le compartiment des obligations, grâce à l'indexation attachée à certains titres (or, énergie).

L'année a été grise pour les magasins, le matériel électrique, et franchement mauvaise pour le textile et, surtout, le compartiment automobile-pneumatique, très favorisé en 1978, il est vrai.



AUTOMOBILES : la lanterne rouge

NUMÉRO 1 au « hit parade » de 1978, le compartiment des automobiles s'est retrouvé à la fin de l'année écoulée non seulement parmi les quelques rares traînards de la Bourse, mais, qui plus est, lanterne rouge avec un retard considérable sur les plus défavorisés.

L'action Peugeot-Citroën, une des six entrant dans la composition de l'indice INSEE avec Chausson, Ferodo, Cycles Peugeot, Motobécane et Solex, est l'une des grandes responsables de cette descente du podium suivie d'une relégation à la dernière place avec une baisse très supérieure à 40 %. L'ex-grande favorite de la corbeille a, il est vrai, pâti du rachat en 1978 par sa maison mère des filiales européennes de Chrysler Corporation. Malgré les efforts déployés par le groupe de Sochaux, Chrysler Grande-Bretagne file toujours un très mauvais coton et Simca-Chrysler France, devenue Talbot, a enregistré 91,5 millions de francs de pertes pour l'exercice écoulé après une campagne de lancement de la nouvelle marque, sinon négative, du moins très décevante.

De surcroît, la situation catastrophique de Chrysler Corporation, sauvée de la faillite grâce à l'aide de l'Etat américain, ne permettra vraisemblablement pas au constructeur de Detroit de participer à ces pertes, ni à celles de son ex-filiale britannique comme il s'y était engagé dans le contrat de vente.

De tout cela, la Bourse en a conclu que Peugeot-Citroën s'apprêtait à souffrir terriblement. Et l'action a chuté, après sa hausse fulgurante de 1978.

Le marché n'a pas encore vraiment brûlé son idole, mais il a moins confiance désormais.

D'autres défaillances ont aussi coûté cher au compartiment, celle des Cycles Peugeot, en particulier, dont le titre a été affecté par la mauvaise conjoncture dans le cyclomoteur liée en partie à l'obligation de port du casque.

Ferodo aussi a terriblement déçu, après la baisse un peu inattendue de ses résultats en 1978, et malgré les solides espoirs fondés par ses dirigeants sur une amélioration des résultats pour 1979, le titre a en quelque sorte fait sa « traversée du désert ». Rendus prudents, les opérateurs ont manifestement attendu de voir comment le groupe parviendrait à digérer ses récentes acquisitions, une crise de croissance ne pouvant à leurs yeux jamais être totalement exclue.

Finalement, Solex a été la seule valeur à faire des étincelles malgré des résultats médiocres. Mais c'est surtout son entrée dans le groupe Matra, devenu au début de l'automne son principal actionnaire (*le Monde* des 23 et 24 octobre), qui a séduit la Bourse. Avec un tel tuteur, dont les ambitions dans l'électronique ne sont pas minces, Solex, qui figure parmi les principaux fabricants mondiaux de carburateurs et règne pratiquement en maître dans l'Hexagone avec 68 % du marché, a désormais en main les atouts nécessaires pour développer les matériels perfectionnés que l'électronique peut introduire dans la carburation automobile, notamment par le biais de l'injection.

Satellite de l'automobile en qualité d'équipementier, l'industrie des pneumatiques, essentiellement Michelin et sa filiale Kléber-Colombes, a été sérieusement éprouvée et pas seulement par la mauvaise conjoncture.

Malgré la hausse de son chiffre d'affaires, la vieille dame de Clermont-Ferrand, affectée par ses efforts d'investissement — en Amérique du Nord notamment, — a vu ses bénéfices stagner en 1978 encore et probablement aussi en 1979. La médiocrité persistante de sa rentabilité, plus élevée cependant que celle de ses grands concurrents internationaux, lui a quand même coûté son auréole. Pour le C.C.F., la sortie du tunnel serait proche. Mais la Bourse, visiblement, n'en a pas encore tenu compte.

Cela a été pis encore pour Kléber-Colombes. Divorcé d'avec l'autrichien Semperit, obligé de réduire ses effectifs dans la région parisienne (cinq cents emplois), le groupe, de plus, a vu ses déficits d'exploitation se creuser, qui, de 1974 à 1978, sont passés de 29,7 à 109,7 millions de francs pour totaliser 263 millions, soit deux fois son capital. Pour couronner le tout, la firme a été prise sous le feu de l'Union fédérale des consommateurs qui a porté plainte contre X... pour homicide et blessures volontaires à la suite des accidents qu'aurait occasionnés ses pneus V 10 et V 12. La pente sera dure à remonter.

Valeurs	Fin 1978	Plus haut	Plus bas	Fin 1979
Chausson	67	76	55	57
Cycl. Peugeot	465	456	220	258
Ferrodo	465	465,10	310	320,50
Peugeot-Citr.	489	481	250	265
— Oblig. conv.	606	586	325,10	332
Dunlop	2080	30	17,50	19,95
Kléber	55,50	75	54,30	70,20
Michelin	1231	1220	795	860
— Oblig. conv.	592	610	535	545,20
Motobécane	58,30	81,80	42	71,20
Hutchinson	78	74	60	60
S.E.V.	75	70,40	55	60
Solex	80	235,50	75	182

ALIMENTATION : conjoncture assez bonne

LES grandes manœuvres de concentration entreprises en 1978 par les grandes surfaces en vue de pallier l'insuffisance des permis de construire se sont poursuivies durant l'année écoulée, mais sur une plus petite échelle. Ainsi, deux opérations vraiment majeures ont eu lieu.

La première a concerné Cofradel, passé dans l'orbite des Docks de France, et la seconde Goulet-Turpin, parti grossir le groupe Promodes (hypermarchés Continent), qui en a pris le contrôle (70 %) au nez et à la barbe de Félix Potin. Promodes, dont l'on a beaucoup parlé à ce sujet tout au long de l'année, a fait une entrée très remarquée en Bourse, où ses titres ont été admis le 17 octobre dernier, devenant ainsi le premier grossiste distributeur à figurer sur la liste des sociétés cotées.

Promodes, ce n'est pas rien, puisque, avec un chiffre d'affaires consolidé d'environ 7 milliards de francs, le groupe arrive à la troisième place en France pour la distribution, derrière Carrefour et Casino, et à la troisième aussi, mais à l'échelon mondial, pour son activité dans le commerce de gros, derrière deux firmes américaines.

L'autre événement de l'année a été constitué par l'affaire Viniprix. Quelque temps après avoir annoncé une distribution gratuite d'actions, les dirigeants du groupe révélaient que celui-ci avait perdu de l'argent, beaucoup d'argent, en 1978 et que, en conséquence, le service du dividende serait suspendu. La nouvelle provoqua, l'on s'en doute, une très vive émotion à la Bourse de Paris. A telle enseigne que la société se crut obligée de donner des explications. Il eût mieux valu à la limite qu'elle se taise, ses explications embarrassées, du type *« Nous avons cru à une erreur de l'ordinateur »*, puis *« La filiale SAVECO continue à générer des pertes »*, contribuant, au contraire, à faire ressortir l'erreur de calcul ou la « naïveté » de l'équipe de direction.

Tout rentra finalement dans l'ordre, si l'on peut dire, avec la promesse de procéder quand même à la distribution d'actions gratuites (celle-ci s'est effectivement déroulée) et de rémunérer le capital pour 1979.

Dans l'ensemble, et malgré des inégalités de traitement observées suivant les branches, la conjoncture s'est révélée assez bonne dans l'alimentation. Perrier, pour sa part, favorisé par les excellents résultats de ses exportations vers les Etats-Unis, dégagera d'excellents résultats auxquels ses actionnaires seront associés, puisqu'ils recevront une action gratuite pour trois en 1980.

Valeurs	Fin 1978	Plus haut	Plus bas	Fin 1979
Béghin-Say	118	160	111,10	132,80
BSN Gerv. Da.	560	1010	451,50	883
Carrefour	1890	2010	1504	1592
Casino	1400	1558	1234	1435
Gén. Occid.	275,50	335	249	276
Guy. et Gas. (1)	386	460	285	310
Martell	490	572	430	485
Moët-Hennesy	555	657	432,50	501
Mumm	428	510	380	470
Olida et Caby (2)	188	210,50	162,50	164,50
Pernod-Ricard	314,50	334	240	267
Perrier	287,90	381	251,60	274
Radar	475,10	585	446	549
St-Louis	109,80	169	101	121
S.I.A.S.	250	460	221	351
Vve Clicq.	735	844	650	750
Viniprix (3)	392	465	309	394
Nestlé	8320	9590	8150	8760

(1) Attribution (1 pour 5). Droit : 64,30 F.

(2) Attribution (1 pour 10). Droit : 16,80 F.

(3) Attribution (1 pour 10). Droit : 38,50 F.

BANQUES : médiocre

EN flèche l'an dernier après les élections, à la suite de la levée de l'hypothèque « nationalisations » qui pesait sur elles, les banques ont été médiocrement traitées en 1979. La sévérité de l'encadrement du crédit, qui limite l'expansion des chiffres d'affaires alors que les frais généraux s'accroissent rapidement, a freiné la progression de leurs résultats. En outre, la hausse brutale du taux d'intérêt a jeté quelques perturbations dans certains comptes d'exploitation.

Les performances ont donc été bien peu brillantes, une remarquable exception étant constituée par le Crédit commercial de France, qui a lancé une campagne de vente de ses actions à ses propres clients assez originale, avec des résultats probants. Un événement a été constitué par la cession à la banque britannique de dépôts Midland du contrôle de la B.C.T. par l'Immobilière construction de Paris (groupe Alphandéry). Cette cession avait initialement été consentie au groupe Empain-Schneider, qui avait abandonné son option. Le nouvel acquéreur a commencé par injecter des fonds propres supplémentaires, très nécessaires, puis entend développer l'action de la B.C.T. en direction des entreprises.

Valeurs	Fin 1978	Plus haut	Plus bas	Fin 1979
Bail Equip.	260	258,80	217	234
B.C.T.	135	170	107	124,50
Banque Rothschild	188,30	199,60	148,50	152,90
Compagnie Bancaire (1)	495,50	485	329	176
C.C.F.	127,50	176	125,80	175
C.I.C.				344
Créd. fon. F.	466,70	573	420	465
Créd. du Nord	70,90	68,70	55,05	58,70
Fin. Paris	212	245	201,50	232
Locafrance	245	253	185	197
Locindus	415	498,20	396	410
Prétabail	497	569	455	493
U.C.B. (2)	229,80	271,50	170	175

(1) Attribution gratuite : 1 pour 3. Cours du droit : 121 F.

(2) Attribution gratuite : 1 pour 3. Cours du droit : 60 F.

MATÉRIEL ÉLECTRIQUE : la grisaille

COMME beaucoup d'autres, le compartiment du matériel électrique s'est fait lui aussi distancer en 1979, après son excellente performance de l'année précédente, puisqu'il a rétrogradé de la quatrième place à la dix-huitième place avec un score à peu près nul. Mais faut-il s'en étonner ? De grandes inégalités ont en effet pu être observées selon les secteurs d'activité. Les affaires ont ainsi bien marché dans l'informatique, l'industrie des composants et l'électronique professionnelle, moyennement dans le gros matériel électrique, et plutôt mal dans la branche des biens de consommation. Cependant, prise de façon plus globale, la conjoncture n'a pas été vraiment porteuse. Très ralenti durant les cinq premiers mois, le rythme des ventes s'est brusquement accéléré pendant l'été, pour diminuer ensuite et se stabiliser jusqu'à la fin de l'année. De ce fait, la plupart des valeurs cotées ont terminé l'année en dessous de leurs niveaux du 29 décembre 1978.

Cinq d'entre elles ont néanmoins fait exception.

Matra en premier lieu, bien sûr, vedette incontestée et incontestable, dont on a encore beaucoup parlé, évoquant son appétit grandissant dans l'électronique. Cet appétit s'est tout d'abord illustré par l'alliance conclue avec le fabricant américain de composants Harris. Une nouvelle société est née de cette alliance, qui sera bientôt dotée d'une fabrique de circuits intégrés.

Deuxième épisode du développement tentaculaire du groupe : sa prise de participation de 25,5 % dans Jaeger, obtenue par désinvestissement partiel de son principal actionnaire, l'allemand VDO Schindling, et la revente par Renault de ses titres (10 %). Manifestement insatiable, Matra devait ajouter, un peu plus tard, trois nouveaux fleurons à sa couronne : Jaz, dont 37 % du capital étaient rachetés au groupe Empain-Schneider ; la société Depaepe, premier fabricant européen de postes téléphoniques, puis Solex.

Matra a pris de sérieuses options, tant dans l'horlogerie, où, par Jaz, il détient en plus la minorité de blocage chez Yema, que dans la téléphonie et dans l'équipement automobile, trois secteurs appelés à de grands développements avec la montée de l'électronique. Il va maintenant falloir au groupe digérer ses acquisitions. Ce qui explique, sans doute, que son action, bien que la plus en flèche du compartiment et toujours la plus « lourde » (plus de 7 000 F) de la Bourse de Paris, n'ait pas terminé l'année au mieux de sa forme.

Parmi les autres titres à s'être distingués, signalons les Machines Bull, favorisées par des résultats améliorés, mais aussi par leur discrète entrée dans le groupe Saint-Gobain (ventes de 20 % de son capital par C.G.E. et diverses banques) ; P.M.-Labinal, aussi, grâce à de meilleurs résultats et d'excellentes perspectives ; Signaux électriques, tout juste sortie du rouge en 1978, et dont les bénéfices se sont fortement accrus ; enfin, et surtout, S.E.B., dont les prouesses financières continues (doublement du bénéfice d'exploitation au 30 juin) alliées à de très bonnes perspectives également (dans le fer à repasser électrique en particulier), lui ont valu d'entrer sur le marché du terme.

Valeurs	Fin 1978	Plus haut	Plus bas	Fin 1979
Alsthom-Atl.	63,80	82,50	56,10	62,40
C.E.M.	49	71	50	52
C.G.E.	400	422	330	336
Cit.-Alcatel	994	1348	951	1048
C.S.F.	384	488	345	450
Jeumont Ind.	142	171	122	141,50
Legrand (1)	1905	2041	1250	1334
Matériel téléph.	1160	1430	885	887
Matra	5380	9150	4899	7410
Mot. Leroy Som.	710	840	608	621
Machines Bull	51,10	76,80	50,80	64,10
Moulinex	136,10	152	77	79
P.M. Labinal (2)	133	299,50	131,10	221
Radiotechnique	420	480	301	391,50
S.E.B.	206	288	200	227
Signaux	309	650	270	495
T.R.T.	780	882	609	680
Télémec.	844	883	650	715
Th. Brandt	240	273	185,10	198

(1) Attribution gratuite 1 pour 5. Droit : 306 F.

(2) Souscription 1 pour 3. Cours du droit : 480 F.

L'OR ET SES MINES : une année explosive

DEVANT la montée des périls de toute sorte, l'or s'est remis à bouillonner en 1979 et, parti de 220 dollars l'once, a atteint par étapes successives et rapides le cours inégalé mais aussi incroyable de 515 dollars. *Qui l'eût cru ? Quant en novembre 1977*, M. Franz Pick, l'expert américain bien connu, affirmait que le métal jaune, un jour, vaudrait 600 dollars voire même 700 dollars l'once, conséquence inéluctable selon lui de la dépréciation du billet vert (92 % en trente-sept ans à l'époque), il n'avait rencontré qu'une indifférence polie. Pour tout dire, personne ne l'avait cru.

L'année, il est vrai, marquée par la crise iranienne et ses incessants rebondissements, a été en plus fertile en événements propres à faire vaciller le dollar et à faire bondir les cours de l'or, l'élément détonant ayant été le doublement du prix du pétrole en un an.

Le métal jaune n'a pas monté. Il a galopé, menant l'année durant un véritable train d'enfer, pulvérisant mois après mois tous ses records pour finalement franchir la barre des 500 dollars en fin d'année, au grand dam des Américains, farouches partisans de sa démonétisation. Le Trésor des Etats-Unis a bien tenté de freiner cette ascension en accélérant le rythme de ses ventes devenues mensuelles, puis en procédant à partir du mois de novembre dernier à des enchères « surprises ». Peine perdue. Malgré les nouvelles et considérables quantités d'or mises ainsi sur le marché (près de 800 tonnes au total en incluant celles provenant des ventes du F.M.I., soit 100 tonnes de plus que la production sud-africaine), la spéculation, apparemment impossible à contrôler, n'a pas désarmé et le métal jaune, après chaque arrêt ou chaque baisse, reprenait son ascension à une allure toujours plus rapide.

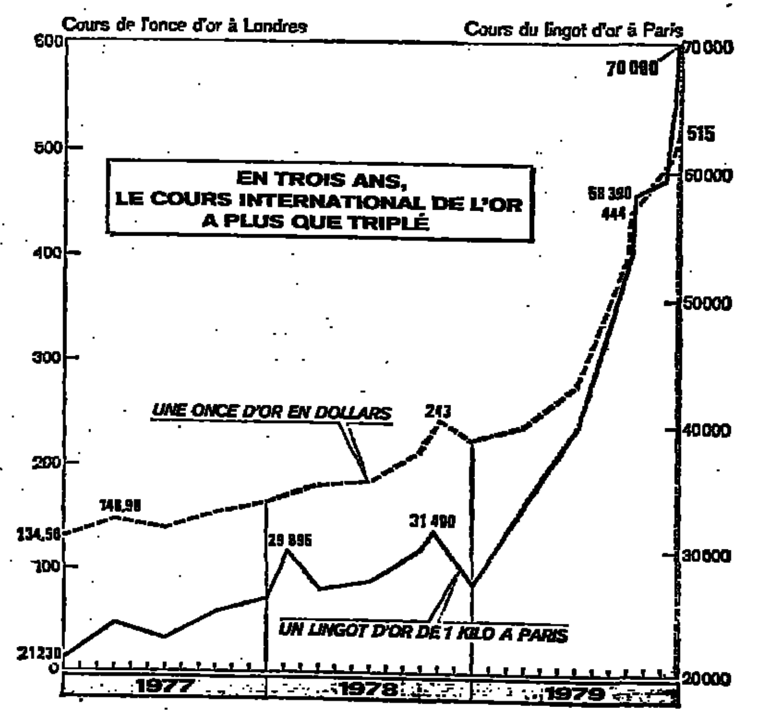
Bref, ce que M. Franz Pick subodorait est tout bonnement en train de se réaliser devant nos yeux. A Chicago, du reste, la barre des 600 dollars vient d'être franchie à l'échéance la plus lointaine, rendant plausibles toutes les hypothèses. Si l'on se réfère, d'autre part, à la relation, assez constante malgré de grandes oscillations, qui semble ressortir des statistiques depuis quarante-cinq ans entre le prix de l'or et celui du pétrole (1 once de métal pour 18/20 barils), la porte est ouverte à toutes les suppositions, avec, en plus, la baisse de production sud-africaine (moins de 700 tonnes contre 715 tonnes).

En attendant, Paris a fidèlement suivi les indications venues de l'étranger et le lingot de 1 kilo a plus que doublé de prix (voir graphique) tandis que le napoléon, insensible à la montée du métal en 1978, a, cette fois, lui aussi été gagné par la fièvre, progressant de 148,5 % pour atteindre 671 francs au plus haut contre 270 francs en début d'année. Globalement, les transactions sur le marché de l'or de Paris se sont accrues de 50 % pour atteindre 3,4 milliards de francs.

Explosive pour l'or, 1979 aura été l'année de la revanche pour les mines d'or, dont le score en 1978 avait été virtuellement nul et qui ont accompli des prouesses en montant de 98 % à Londres et de 135 % à Paris. Encore ne s'agit-il que de moyennes, les hausses dépassant fréquemment 200 %. Les prédictions des experts de la banque Louis Dreyfus mais aussi de la Compagnie Parisienne de Banque se sont ainsi révélées elles aussi exactes qui tablaient, les uns sur les hauts rendements procurés, les autres sur l'échec de la politique américaine de démonétisation de l'or pour redorer le blason des actions minières délaissées. Les compagnies exploitantes ont, il est vrai, annoncé chaque trimestre des bénéfices records établis sur un prix moyen de l'or très majoré chaque fois. Ainsi durant le premier semestre, elles ont perçu en moyenne 264 dollars par once de métal vendu (+ 40 % par rapport à la période correspondante de 1978) et près de 400 dollars (+ 65 %) pendant le second. Cette manne aura été profitable à leurs actionnaires dont les revenus ont augmenté de 50 % à 100 %, parfois même plus, mais aussi à l'Afrique du Sud. Selon les estimations faites par M. Owen Horwood, ministre des finances de Johannesburg, la valeur de la production d'or de la « corne » africaine aurait atteint 5,80 milliards de rands en 1979 (+ 71 %).

Pour 1980, les experts de la banque Louis Dreyfus restent optimistes. Une nouvelle hausse de l'or, liée à la persistance de la crise politique internationale et aux incertitudes relatives à l'approvisionnement et aux coûts du pétrole devrait, selon eux, permettre aux compagnies exploitantes d'améliorer encore leur rentabilité et, partant, de majorer à nouveau leurs dividendes. Début décembre, ils estimaient déjà que les dividendes annoncés par les compagnies en décembre seraient majorés de 120 % en moyenne.

Valeurs	Fin 1978	Plus haut	Plus bas	Fin 1979
Amgold	92	308	90,50	308
Angl. Améric.	18,30	54,30	18,25	53
Buffelsfontein	49,80	131,20	49	124
Free State	82,30	177	79,10	174
Goldfields	15,15	34,90	14,90	34,20
Harmony	17,80	62,80	16,90	61,80
President Brand	48,50	137,50	48,10	131
Randfontein	175	265	171,50	229
St-Helena	43,85	120	43,80	114,10
Union Corp.	15,35	51,50	15,35	50
West Driefont.	138	299,90	129,50	290
Western Deep.	45,80	147,20	46	143
Western Hold.	97,50	227	96	219
De Beers	23,80	38,20	23	38



SOCIÉTÉS FONCIÈRES ET IMMOBILIÈRES : le réveil de la pierre

LE réveil du marché immobilier à partir du début de 1979, en liaison avec les événements d'Iran et la reprise de l'inflation, a passablement stimulé les valeurs du compartiment, les placements fonciers directs ou indirects retrouvent toute leur valeur. Ainsi a-t-on enregistré la forte remontée du Crédit foncier immobilier et de sa maison mère, la Hénin, de la Rue Impériale à Lyon. Même les sociétés conventionnées, dont le comportement boursier continue à être affecté par les ventes hors plus-values émanant de souscripteurs d'origine ou d'anciens acheteurs, ont bénéficié de ce regain d'intérêt pour l'immobilier, comme aux plus beaux jours de l'inflation galopante.

Valeurs	Fin 1978	Plus haut	Plus bas	Fin 1979
C.F.I.	140,50	208	135	193,50
La Hé.(1	295,10	410	260,50	368
R. Impér	501	880	498	779
SILIC	251	295,80	240	280
Cofimeg	122,10	185,60	119,80	155,90
Sefimeg	131	195	131	173,90
SIMCO	163	274,80	163	244

(1) Attribution gratuite 1 pour 10. Cours du droit : 36 F.

PÉTROLES : une ascension fulgurante

MEME en 1978, lors de la formidable reprise qui salua les élections, on n'avait pas vu cela : une hausse de plus de 100 % sur tout un compartiment. Et encore ce doublement n'est-il qu'une moyenne ! L'ascension de certaines valeurs pétrolières a été littéralement fulgurante : le cours d'Esso a été presque multiplié par quatre, celui d'Elf-Aquitaine, compte tenu d'un droit d'attribution gratuit d'une action nouvelle pour cinq anciennes, frôle le multiple trois.

En comparaison, le gain de 80 % enregistré par la Française des Pétroles apparaît modeste, guère plus important que celui de la Française B.P., bien inférieur à celui de la Française de Raffinage (plus de 130 %).

C'est que, en 1979, le pétrole a été roi. La crise iranienne entraînant une réduction de la production pétrolière de ce pays, puis les exigences en cascade des autres producteurs, a conféré une valeur presque magique aux gisements détenus ou exploités par les compagnies françaises. Cela a été le cas pour Esso, appuyé sur ses vieux puits de Parentis, mais surtout sur ses nouvelles découvertes du Sud-Ouest, en commun avec Elf-Aquitaine, forte de son gaz et de son pétrole de la mer du Nord et de ses découvertes en Afrique noire. La Française des Pétroles, moins bien lotie en gisements géographiquement « sûrs », n'a pas bénéficié du même engouement, bien que ses résultats se soient spectaculairement redressés, pas autant, toutefois, que ceux d'Elf-Aquitaine qui, en marge brute, ont largement dépassé les 10 milliards de francs. En fin d'année, toutefois, l'enthousiasme pour le pétrole s'est quelque peu calmé, la prospérité étant « fragile » dans ce métier. Mais les gains acquis restent tout à fait spectaculaires. Ils l'ont été plus encore pour une valeur étrangère très négociée en France, Norsk Hydro, ex-Norvégienne de l'Azote, qui, bien que classée dans les produits chimiques, tire maintenant l'essentiel de ses ressources des gisements de mer du Nord : cette année, son cours a été presque multiplié par cinq.

Valeurs	Fin 1978	Plus haut	Plus bas	Fin 1979
Elf-Aquit. (1)	536	1405	465	1 220
Esso	80,50	330	79,10	278
Franç. Pétr.	141,90	313	219,90	248
Pétroles B.P.	53,50	113,50	52	83,50
Raffinage	76,50	229	70,20	175
Sogerap	115	218	107	187,70
Exxon	204	252	205	224
Petrofina	452	838	453	761
Royal Dutch	254,50	340,10	251,50	313

(1) Attribution gratuite 1 pour 5. Valeur du droit : 90 F.

VALEURS A REVENU FIXE : le boom des indexées et la chute des non-indexées

L'EVOLUTION des cours des obligations a été spectaculaire en 1979. D'un côté, les indexées ont littéralement « explosé », du fait de leurs liens soit avec l'or, soit avec les prix de vente de l'énergie. De l'autre, les obligations classiques et non indexées ont fortement souffert d'une hausse très brutale des taux d'intérêt.

Au chapitre des indexées, la palme revient à l'emprunt 4 1/2 % 1973, qui a progressé de plus de 130 %, en liaison avec la hausse spectaculaire du cours de la pièce d'or de 20 francs, à laquelle il est attaché. Ce bond contraste avec la quasi-stagnation de l'an dernier et porte l'emprunt en question à son cours historiquement le plus élevé, performance d'autant plus séduisante pour les porteurs que les plus-values réalisées sont statutairement exonérées de taxation.

Une autre progression spectaculaire a été celle de l'emprunt 7 % 1973, qui, après avoir gagné 36 % en 1978, a encore ajouté un peu plus de 70 % à son cours du début de l'année, sans toutefois égaler la performance de l'emprunt 4 1/2 % 1973. C'est qu'une crainte vague pèse sur ce titre, une certaine incertitude planant sur le jeu exact du mécanisme d'indexation. On sait qu'à défaut du rétablissement d'un lien entre le franc et l'or d'ici à 1988, date de remboursement, c'est le cours du lingot d'or de 1 kg qui servira de référence, la base de départ étant de 10 000 F. Mais nul ne sait si le franc sera rattaché à nouveau à l'or, ni quand ni comment, et l'évolution du cours du lingot reste hypothétique. D'où quelques hésitations.

L'emprunt 3 % Caisse de l'énergie a fait, lui aussi, un véritable bond : + 60 % en 1979 après un gain de 40 % en 1978. Les modalités de son indexation (un prélèvement de 1 % sur les ventes d'E.D.G.-G.D.F.) en ont fait un placement de choix pour les institutions (70 %) et les particuliers désireux de garantir leur capital contre l'érosion monétaire. Une alerte a eu lieu cependant en début d'année lorsque l'Assemblée nationale adopta en première lecture un amendement de M. Schvartz, député R.P.R. de la Moselle, atténuant le bénéfice de l'indexation. En seconde lecture, le Parlement a rejeté cette modification unilatérale d'un emprunt public émis en 1946 pour l'indemnisation des actionnaires des sociétés de production et de distribution d'énergie qui avaient été nationalisées, mais la cotation de l'emprunt n'en dut pas moins être suspendue pendant trois semaines, le temps d'être fixé.

Quant aux obligations classiques, un véritable effondrement des cours s'est produit en raison de la hausse des taux d'intérêt la plus rapide et la plus brutale que la France ait connue depuis longtemps : plus de trois points en moins de dix mois. La conséquence en a été que les cours des émissions anciennes ont perdu jusqu'à 15 %, notamment celles lancées au début de l'année.

Valeurs	Fin 1978	Plus haut	Plus bas	Fin 1979
4 1/2 % 1973	719	1592	714	1 670
7 % 1973	3790	6220	3699	6 490
10,30 % 1975	103,30	103,80	89,50	90,65
10 % 1976	104,90	107	92,40	92,50
P.M.E. 10,6 % 76	103,90	105	91,20	91,70
P.M.E. 11 % 77	106	106,30	92,50	93,55
8,80 % 1977	107,80	114,50	103	103,10
10 % 1978	105,25	107	90,90	90,90
9,50 % 1978	104,20	106,35	89,90	89,90
9,45 % 1978	102,30	103,70	87,30	88,10
8,80 % 1978	100	100,70	86,70	86,70
9 % 1979	—	100	84,50	85,30
10 % 1979	—	100	90	90,25
10,80 % 1979	—	100	94,10	94,10
C.N.E. 3 %	2720	4950	2595	4 800

MAGASINS : la méfiance

DANS le tiercé, l'année précédente, les grands magasins ont dû, en 1979, se contenter d'une modeste treizième place au classement. La conjoncture leur aurait-elle été contraire ? Pas vraiment. Mais la marche des affaires s'est révélée très inégale. Après un mois de janvier brillant, la conjoncture s'est peu à peu détériorée, jusqu'à devenir franchement mauvaise en juillet. Par la suite, et contrairement aux craintes formulées, les ventes ont repris, pour se stabiliser à un niveau assez voisin de celui atteint durant le second semestre de 1978. Globalement, pour l'année entière, tous commerces confondus, elles se sont accrues de 3,1 % en volume (contre 2 % en 1978), et de 13,5 % en valeur (contre 10,9 %), compte tenu d'une hausse des prix de 10 % environ. Ce qui n'est pas mirobolant, mais dans le fond pas si mal, avec le strict maintien du pouvoir d'achat des ménages. Notons cependant que l'amélioration constatée d'une année sur l'autre incombe principalement aux sociétés de ventes par correspondance, dont les meilleurs résultats ont tiré les différents indices.

A l'évidence, la tenue des cours en Bourse s'est ressentie de cette évolution très contrastée, qui a rendu les opérateurs méfiants à l'égard des grands magasins. A tort, peut-être, car à en juger des prévisions de résultats du Bon Marché, notamment, dont les dirigeants tablent sur un bénéfice de 30 millions de francs accru d'environ 18 % pour un chiffre d'affaires de 420 millions (+ 14,1 %), la rentabilité des grands magasins n'a pas été mauvaise. Le Bon Marché, il est vrai, recueille en son temps les fruits d'une restructuration visiblement payante pour tous puisque ses actionnaires recevront en principe un dividende majoré.

Cela étant, le grand événement de l'année a été la bataille que se sont livrée le Printemps et Radar pour prendre le contrôle de Paris-France.

Les hostilités avaient été déclenchées le 26 septembre avec le lancement par le Printemps, appuyé dans son action par le Crédit lyonnais, d'une O.P.A. partielle sur 34 % du capital de Paris-France, au prix unitaire de 250 F. Mais la bataille boursière ne devait vraiment s'engager que le 10 octobre avec la contre-O.P.A. à 305 F de Radar, allié de la famille Gompel, principal actionnaire, qui disposait de l'aide du C.C.F. et de l'U.A.P. Cette contre-O.P.A. avait été précédée, la veille, d'un achat en Bourse de 78 275 actions Paris-France. Ce qui fit crier au scandale le Printemps, et l'affaire fut portée devant le tribunal, qui allait décider la mise sous séquestre desdits titres. Là-dessus, et après que Radar eut accepté de remettre un peu moins de la moitié des actions en cause à celui des deux groupes le mieux placé pour prendre le contrôle de Paris-France, le Printemps lançait une nouvelle offensive et proposait cette fois de reprendre 50 % des actions du groupe visé à 325 F.

Ne s'estimant pas battu, Radar, refaisant la même manœuvre, procédait en Bourse au rachat à 335 F de cent dix milles actions Paris-France, s'assurant ainsi le contrôle à 50 % de l'affaire. Puis, vingt-quatre heures plus tard, portait officiellement sa nouvelle offre au même prix. Finalement, le Printemps décidait de jeter l'éponge à la mi-novembre. La bataille était gagnée pour Radar.

Signalons enfin la reprise par Prémaman, filiale de La Redoute, des activités de distribution de Prénatal, qui paie ainsi ses difficultés.

Valeurs	Fin 1978	Plus haut	Plus bas	Fin 1979
C.F.A.O.	379,90	423	282,70	350
B.H.V.	163	173	95	99
Gal. Laf.	106	156,50	99	153,20
Nouvel. Gal.	115	129	75,50	86
Paris-France	113	335	96	160
Prénatal	34	44,50	28,60	33
Printemps	115,10	139,90	91,10	93,90
La Redoute	565	567	413	433
Darty	695	709	440	476
S.C.O.A.	78	80	39,30	42,90
U.I.S.	345	458	344	370
Bon Marché	108,60	170	106	142

CHIMIE : l'assainissement continue

LE compartiment des produits chimiques ne s'est classé, à l'issue de l'année écoulée, qu'à la septième place. La performance est médiocre, cadrant assez mal avec les scores obtenus par l'industrie chimique en 1979, sur les meilleurs créneaux. A telle enseigne qu'en octobre dernier M. Jean Gandois, nouveau président de Rhône-Poulenc, annonçait la guérison du groupe, encore bien mal en point un an plus tôt. Malgré la persistance d'un déficit encore lourd dans les fibres synthétiques, près de 600 millions de francs de résultats d'exploitation consolidé sont attendus pour l'exercice 1979 sur environ 30 milliards de chiffre d'affaires (hors engrais). Profitant de la situation, Rhône-Poulenc a, pour la première fois depuis quinze ans, fait appel à ses actionnaires et augmenté son capital en numéraire (1 pour 5). Cette opération lui a rapporté 473,5 millions de francs, et, avec la vente de son siège social, avenue Montaigne, il disposera au total d'environ 1 milliard de francs, qui lui permettront de mener à bien sa restructuration et de renforcer ses positions dans les secteurs prometteurs à haute valeur ajoutée (chimie fine, bio-industrie, pharmacie, etc.). Ses actionnaires recevront un dividende global fortement majoré (10,50 francs pour 1978).

La situation de tous les groupes chimiques s'est améliorée. P.C.U.K. (groupe P.U.K.) a ramené sa perte d'exploitation de 200 à 44 millions de francs, l'E.M.C. a équilibré ses comptes, C.d.F.-Chimie et ATO-Chimie ont fait des bénéfices

Reste à signaler pour conclure, le regroupement des activités pharmaceutiques d'Elf-Aquitaine au sein de la Sanofi rendu effectif en fin d'année par l'absorption de Parcor et de Labaz (trois Sanofi pour un Parcor et deux Sanofi pour un Labaz). Au début de 1980, l'action Sanofi remplacera en Bourse les actions Parcor et Labaz.

Valeurs	Fin 1978	Plus haut	Plus bas	Fin 1979
C.M. Industries	301	352	255	300,60
Inst. Mérieux	374	1015	350	727
Labor. Bellon	282	340	239	277
Nobel-Bozel	44,50	55	37	50,80
Pierref.-Auby	95,50	112	90,15	101,30
Rhône-Poul. (1)	119,10	155	98	135
Rouss.-Uclaf (2)	373	415	226	226

(1) Souscription 1 pour 5 à 125 F. Droit : 2,20 F.
(2) Souscription 1 pour 3 à 220 F. Droit : 14,50 F.

SIDÉRURGIE : la pénitence

APRES la solution, que l'on espère définitive, intervenue fin 1978 et début 1979 pour assurer le sauvetage de la sidérurgie et la prise de contrôle par les pouvoirs publics dans le capital des « grands » (Usinor et Sacilor), la « pénitence » du compartiment s'est poursuivie. Certes, la conjoncture s'est quelque peu redressée, permettant aux comptes d'exploitation, désormais allégés d'une grande part de leurs charges financières, de s'équilibrer. Certes, les compressions de personnel ont été exécutées au prix de durs conflits. Mais l'horizon 1980 est peu engageant, et le poids des investissements indispensables reste lourd. Quelques performances brillantes ont néanmoins été enregistrées : la Métallurgique et Navale de Normandie a réussi à « décoller » un peu grâce à ses activités « chantiers maritimes » et à une amélioration de la situation de l'Aciérie de Caen. Certains holdings ont progressé, comme Pompey, qui a cédé, pour très peu de chose, sa filiale « acieries » à Sacilor. Mais d'autres ont fléchi.

Denain-Nord-Est est devenu Nord-Est et est coté à la rubrique « Divers ». Un peu d'espoir pour Vallourec, dont les perspectives sont nettement meilleures, et pour Creusot-Loire, dont les lourdes pertes de 1978, se réduiront en 1979 : le problème de la restructuration de l'industrie des aciers spéciaux n'a, toutefois, pas encore reçu sa solution.

Valeurs	Fin 1978	Plus haut	Plus bas	Fin 1979
Chiers Châtil.	18	21,40	12,30	14,70
Creusot-Loire	60	87,50	52	59,90
Marine Wendel	43,50	52	30,10	39,40
Métallurgique Nav. Dunk.	33,10	33,10	64,20	47
Pompey	64,50	93,10	65	91
Sacilor	16,50	33,50	14,50	22,50
Saulnes	30,80	58	32	57,90
Usinor	12,90	17,40	10,20	13,20
Vallourec	95,60	125	91	107

SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT ET DE PORTEFEUILLE : très inégal

LE comportement de ce secteur a été très irrégulier, en raison des activités principales des sociétés et holdings. La Financière de Suez, navire lent et majestueux, n'a guère varié, tandis que la Compagnie du Midi, grâce à ses participations dans l'assurance (groupe de Paris) doublait presque. L'événement du secteur a été le rapprochement entre Pricel, dont la réorganisation est presque achevée, et les Chargeurs Réunis, qui ont besoin de capitaux et de dirigeants : apparemment, Pricel est en mesure de lui procurer les uns et les autres, et a déjà commencé à l'occasion d'une augmentation de capital des Chargeurs.

A noter la transformation en Sicav de la SNI, après absorption d'une Sicav, la Société d'épargne mobilière, la diffusion du nouvel ensemble, le huitième sur cent quatorze par l'importance des capitaux (1,5 milliard de francs), étant assurée exclusivement par le réseau du CIC. Comme prévu, la Compagnie du Nord a été absorbée (7 pour 1) par sa filiale, la Banque Rothschild, désormais cotée à terme.

Valeurs	Fin 1978	Plus haut	Plus bas	Fin 1979
Ch. Réun. (1)	185,90	266	185	205
Cie du Midi (2)	493,50	801	497	799
Eurafrance	310,10	388	303	303
Fin Dév. Ent.	56	76,50	57	60
O.P.F.I. Parib.	111	128,90	100	106,50
Pricel	187	300	180	231,90
Révillon	544	650	515	629
Schneider	148,20	179	141	157
Suez (Fin. de)	295	307	264	274

(1) Souscription 1 pour 5. Cours du droit : 1,50 F.
(2) Répartition. Cours du droit : 34 F.

TEXTILES : lumières et ombres

LA conjoncture ne s'est guère améliorée dans l'industrie textile en 1979. Cependant, malgré la légère baisse de la consommation intérieure (— 1 % en volume), la production a quand même faiblement augmenté (+ 1 %) à cause principalement de la reprise technique observée sur le marché français (reconstitution des stocks) et des meilleurs résultats à l'exportation. Cela étant, la situation est demeurée précaire avec la nouvelle montrée des importations qui ont compté pour 45 % dans la consommation intérieure contre 40 % en 1978.

Pour 1980, les pronostics ne sont guère optimistes. Que le compartiment des textiles soit arrivé à l'avant-dernière place du classement ne saurait, dans ces conditions, vraiment surprendre. Cela aurait pu même être pis.

Sans doute faut-il mettre au compte des prévisions faites par plusieurs entreprises (Sommer-Allibert, Lainière de Roubaix, Dollfus-Mieg notamment) de résultats améliorés pour 1979 le fait que la baisse des cours ait été en définitive assez modérée.

Attendue en 1979, la restructuration des activités industrielles du groupe Agache-Willot et Boussac a finalement eu lieu. Deux branches ont été créées, l'une spécialisée dans la distribution dépendant de la société foncière et financière Agache-Willot, l'autre dans la production, regroupant, après de multiples opérations d'absorption et d'échanges de titres, une trentaine de sociétés, dont Saint-Frères, autour du Consortium général textile.

Le nouvel ensemble a pris le nom de Boussac-Saint-Frères. La cotation de ses titres en Bourse a été demandée.

L'autre fait saillant de l'année a été la confirmation du redressement du grand groupe textile Dollfus-Mieg, dont la lente et douloureuse restructuration semble ainsi toucher à sa fin.

Les dirigeants de Dollfus-Mieg l'affirmaient encore à la mi-décembre : pour 1979, « *les résultats consolidés seront largement positifs* ». Du coup, l'on a murmuré, en Bourse, que le service du dividende, suspendu en 1977, pourrait être repris, mais... chut !

Valeurs	Fin 1978	Plus haut	Plus bas	Fin 1979
Dollfus-Mieg	70	85,10	58	66,50
Sommer Allib.	362	391	299	325
Agache-Willot	600	592	430	450
Saint-Frères	96,80	109	58	68,80
Fourmies	26	25,70	13,90	14,60
Lain. de Roub.	40	57,70	37	40
Roudière	320	349	275	295
Vitos	110	165,20	110	163

CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES : l'amélioration se poursuit

LA libération des prix et les mesures de restructuration ont continué à porter leurs fruits en 1979, ce qui a permis à certaines sociétés de redresser leur situation, telles Générale de Fonderie et Poclain. A noter l'entrée en force d'investisseurs chez Facom et le renforcement des liens avec Peugeot, la bonne santé persistante de De Dietrich, et, naturellement, les performances de la vedette du secteur, les avions Marcel Dassault, désormais cotée à terme, et qui a été vivement recherchée, notamment au début de l'été.

Valeurs	Fin 1978	Plus haut	Plus bas	Fin 1979
Av. Dass.-Brez	415	925	415	660
Babcock Fives	132,50	152	112,70	126
De Dietrich	490	640	460	694
FACOM	480	520	420	476
Gén. Fond. (1)	133	275	128	200
Peuhoët	264,80	312	244	270
Poclain	206	312	148	219
Sagem (2)	850	902	663	785
Sau.-Duval (3)	183	229	150	165

(1) Souscription 1 pour 3. Cours du droit : 10 F.
(2) Souscription 2 pour 9. Cours du droit : 63 F.
(3) Souscription 1 pour 3. Cours du droit : 8,50 F.

DIVERS : l'Air liquide en vedette

DANS un compartiment aussi étendu que celui-là, autant de variations que d'activités... et de performances. La vedette du lot a été, une fois de plus, L'AIR LIQUIDE, qui progresse de près de 40 % et a pratiquement doublé en deux ans. Le groupe est l'un des principaux bénéficiaires de la crise de l'énergie dans la mesure où l'emploi des gaz liquéfiés permet d'économiser ladite énergie. Autre vedette, lyonnaise, celle-là, la fabrique de petites voitures pour enfants MAJORETTE, en vigoureux essor.

Parmi les favorites qui ont vu leur étoile pâlir, citons les skis Rossignol, en baisse de près de 50 % : du fait de la baisse du dollar, des frais financiers et des difficultés de certaines filiales, la croissance sera nulle en 1979-1980.

Le Club Méditerranée a nettement fléchi, de même que l'édition (Hachette et Presses de la Cité) et P.L.M., qui a essuyé des pertes en Iran. Quant à l'Oréal, l'augmentation sensible des résultats ne s'est pas fait sentir dans les cours.

Quant aux « vaches sacrées » PUK et Saint-Gobain Pont-à-Mousson (S.G.P.M.), leur comportement a été jugé décevant, surtout celui de S.G.P.M., le dernier groupe a eu beau racheter 20 % de la compagnie des Machines Bull, son cours s'inscrit au voisinage du plus bas niveau historique en monnaie constante. Quant à PUK, malgré un redressement des résultats très spectaculaire, dû, en partie à la bonne conjoncture dans l'aluminium et à la réduction des pertes de la filiale UGINE-ACIERS la progression du cours a été freinée en fin d'année par l'incertitude sur le montant du dividende, et l'absence de solution au problème des aciers spéciaux.

Valeurs	Fin 1978	Plus haut	Plus bas	Fin 1979
A.D.G.	139	219,50	120	171
L'A. liq. (1)	397	520	372	493
Arjomari	157,90	203	137	168
Bic	575	683	525	564
Bis	400	449	330	385
Cl. Méd.	496	533	350,20	350,20
Essilor (2)	932	960	780	780
Europe 1	898	1 232	676	950
G. Ind. P.	124	163,70	106,50	139
Hachette	237	258	180	186
J. Borel I.	115	145	104,50	117
L'Oréal	739	805	615	635
Majorette	500	885	690	845
Nav. Mix.	197	222	185	219
N.-Est (3)	27,60	42,70	22,20	34
P.L.M.	74	76,50	64	70
Presse Cité	329	345	254	256
P.U.K.	73,60	116	69	93,70
St-Gobain P. à M.	148,50	159	116,10	129,60
Sk. Ross.	1 913	1 960	1 088	1 080
U.T.A.	167	240	135	149,50

(1) Attribution 1 pour 10 : valeur de droit.
(2) Souscription 1 pour 6 : valeur de droit.

ASSURANCES : des valeurs sûres

LA progression moyenne du compartiment, déjà sensible en 1978 (+ 32 %), s'est poursuivie et même accélérée en 1979 (+ 39 %). Le retour à la liberté des tarifs permet aux sociétés de recueillir les fruits de leur gestion, à condition qu'elle soit bonne, ce qui n'est pas le cas général. En solde néanmoins, les gains sont brillants dans la plupart des groupes : parmi les plus performants, le groupe de Paris, le groupe Victoire, le groupe Drouot, avec une mention pour la Réassurance française dans un secteur généralement ignoré du public.

Valeurs	Fin 1978	Plus haut	Plus bas	Fin 1979
As. Gé. F.	435	833	410	760
A. G. P. Vie (1)	1 575	2 000	1 595	2000
Conc. (2)	370	395	334	380
Fin. Vict.	285,80	410	269,70	400
Fr. IARD	209	235	192,5	229,50
G.A.N.	650	709	650	710
Monde I.A.R.D.	80	79	55	61,10
Patr. Par.	—	723	420	700
Prés. Vie	182	215	165	197
Prov. IARD	144	187,20	133,50	175,80
Réa. F. (3)	250	480	239	375
Rh. et Moselle (4)	375	515	375	510
Le Secrs	282	500	276	453
U.A.P.	568	575	548	568

(1) Répartition. Valeur du droit : 73 F.
(2) Souscription 1 pour 20 : 7,50 F.
(3) Attribution gratuite. Valeur du droit : 140 F.
(4) Souscription : 1 pour 6. Cours du droit : 34 F.

BATIMENT : satisfaisant

EN dépit de la crise qui affecte le secteur, les grandes entreprises cotées à la Bourse de Paris se sont assez bien comportées, notamment Bouygues, qui a atteint ses plus hauts cours cette année. A noter que pour cette société, très axée sur l'étranger, notamment l'Arabie Saoudite, il est devenu indispensable de se recentrer quelque peu sur le marché métropolitain, moins lucratif, mais moins aléatoire que le marché étranger, notamment l'Iran, où plusieurs entreprises ont laissé des plumes, notamment l'Auxiliaire d'Entreprises. Aux ciments, Lafarge annonce une progression régulière, tandis que Maisons Phénix a profité du retour en faveur de l'immobilier.

Valeurs	Fin 1978	Plus haut	Plus bas	Fin 1979
Auxil. d'entrep.	481,50	494	320,50	427
Bouygues (1)	894	985	412	543
Chim. et Rout.	125,50	170	122	135
Ciments franç.	141	165	125	146
Dumez	647	852	507	775
Ent. J. Lefèbvre	367	416	255	268
Gén. d'entrep.	190,10	234	176	190
Gds Travaux Marseille	418	566	362	426
Lafarge	259	288	219,90	250,50
Maisons Phénix	512	649	495	571
Poliet et Chausson	166	230	156	219

(1) Division par deux (ATT. GRAT. 1 pour 1).

BOURSES ÉTRANGÈRES

Ombres persanes

PEUT-ON affirmer, au terme de cette année boursière, que l'économie occidentale a bien résisté au nouveau choc pétrolier de 1979 ? Si l'on s'en tient aux chiffres globaux, la réponse est à coup sûr affirmative. Evaluée à environ 1 600 milliards de dollars fin 1978, la capitalisation boursière mondiale, c'est-à-dire la valeur globale de toutes les entreprises du globe cotées en Bourse, représente près de 1 800 milliards de dollars un an plus tard.

Mais, outre que la monnaie de référence a elle-même perdu de sa valeur cette année, ce chiffre cache des situations fort différentes selon les secteurs géographiques et industriels. Ainsi, si les marchés européens ont globalement progressé de 8 %, ceux d'Australie et d'Extrême-Orient ont reculé. En Amérique, Wall Street a pratiquement stagné, tandis que les bourses canadiennes montaient pour la seconde année consécutive.

Deux secteurs ont, d'un bout à l'autre de l'année, conduit la hausse : le pétrole et les valeurs énergétiques en général ont vu leurs cours progresser de 50 % en moyenne, tandis que les mines d'or, cotées un peu partout dans le monde, ont fait un bond de 120 % ! D'autres compartiments (travaux publics, transports, imprimerie, assurances) ont réalisé d'honorables performances (+ 10 à 20 %), mais la liste s'arrête là.

Au total, cette année fut celle des espoirs déçus : reprise de la croissance, ralentissement de l'inflation, baisse des taux d'intérêt. Tous ces rêves ne se sont pas réalisés et les marchés, comme les hommes, en ont montré de l'amertume.



NEW-YORK : victime de la guerre des taux

LANTERNE rouge des marchés financiers internationaux du monde occidental en 1977 et en 1978, Wall Street a repris en 1979 une place un peu plus digne de sa réputation internationale. Certes, avec une hausse limitée à 4 % selon le vieil indice Dow Jones, la grande star de la galaxie boursière mondiale est loin de briller de tous ses feux. Inférieure au taux d'inflation — ce qui révèle une perte de pouvoir d'achat des actions, en partie compensée par des dividendes souvent importants — cette performance n'en apparaît pas moins digne d'être soulignée. D'abord, bien sûr, parce qu'un certain nombre de marchés étrangers s'en seraient contentés. Ensuite parce qu'elle a été réalisée dans un climat de désaffection grandissante à l'égard du placement-actions fortement concurrencé par le papier bancaire et les obligations à haut taux d'intérêts. Enfin, parce qu'elle s'est produite dans un climat national qui fut toujours inquiétant, voire parfois explosif.

L'année 1978 s'était achevée sur un parfum de révolution en Iran. A Wall Street comme ailleurs, personne n'aurait pu en prévoir l'issue. Sur les marchés des changes, le dollar était ferme, l'évolution de la masse monétaire semblait maîtrisée, les taux d'intérêts proches de leurs plus hauts niveaux historiques (11,75 % pour le taux de base des banques) et, pour comble de bonheur, les sociétés annonçaient de confortables résultats annuels. Autour du *Big Board*, l'atmosphère était bonne. Si bonne que même le départ précipité du chah d'Iran, le 16 janvier, ne sembla guère inquiéter les opérateurs. Satisfaite du budget d'austérité présenté quelques jours plus tard par Jimmy Carter, la bourse américaine termina ce mois historique par une hausse de plus de 4 %. Des révisions parfois déchirantes n'allaient pas tarder à s'opérer.

L'Amérique commença à s'inquiéter pour son approvisionnement pétrolier, les premiers signes de ralentissement économiques se faisaient jour, des difficultés surgirent à propos du règlement pacifique israélo-égyptien et... l'armée chinoise entra sur le territoire vietnamien. Tous les gains du mois précédent furent reperdus. Les choses allaient heureusement s'arranger temporairement un peu plus tard. Le retrait chinois, la reprise des exportations de pétrole iranien un moment suspendues, et l'imminence du traité de paix israélo-égyptien, permirent un rétablissement de l'indice. La hausse des prix du brut décidée par l'OPEP fut même bien accueillie parce que limitée à 9 %.

Dès lors, et pour deux mois, seuls les événements internes à l'Amérique seront pris en compte à Wall Street. Ils ne seront pas tous favorables. L'accident nucléaire de Harrisburg, une longue et dure grève des camionneurs, viennent s'ajouter aux menaces de plus en plus précises de récession économique liée, croit-on, au durcissement de la politique menée par le Fed. Fin mai, le Dow Jones a cédé 5 % en deux mois. Mais rien n'est perdu. L'été qui s'annonce sera même assez faste pour les boursiers. Bien sûr, Jimmy Carter « démissionne » collectivement son cabinet le 18 juillet tout en annonçant un plan d'économies d'énergie qu'il qualifie de « draconien ». Bien sûr, le dollar donne des signes de faiblesse. Mais M. Miller, le nouveau secrétaire au Trésor, lui-même remplacé à la Réserve fédérale par M. Volcker, annonce qu'il défendra la monnaie américaine. Lui, comme M. Volcker, sont crédibles aux yeux de Wall Street. Du coup, même la menace d'une taxation sur les « super-bénéfices » réalisés par les compagnies pétrolières, ne parviendra pas à briser le charme.

Grâce, en grande partie, aux performances de ces titres qui profitent de chaque hausse décidée par l'OPEP, le Dow Jones passe de 842 fin juin à 887,63 fin août. Entre-temps pourtant, Chrysler, en proie à d'énormes difficultés, a demandé de l'aide et le taux de base bancaire (« prime rate ») a repris une ascension inquiétante. « *L'arme des taux* » pour défendre le dollar, est utilisée à fond. Elle déclenchera même un peu plus tard ce que l'on a appelé une « *guerre internationale des taux d'intérêt* ».

Mercredi « noir »

Début septembre, le « prime rate » est de 12 1/2 %, son plus haut niveau historique, déjà. Mais, pour l'heure, les boursiers sont « *dans le pétrole* ». Tour à tour, Dome Petroleum et Chevron (filiale de Standard Oil) annonce d'importantes découvertes. Tout le compartiment pétrolier flambe au « Big Board ». Ni les rumeurs d'abandon du dollar par l'OPEP, qui provoquent une chute vertigineuse du billet vert, ni l'accentuation de la récession économique ne semblent prises au sérieux à Wall Street. Le 5 octobre, le vieux Dow Jones s'établit à 897,61. Ce sera son plus haut niveau de l'année, il n'y reviendra plus.

Cinq jours plus tard, c'est la catastrophe. Le 10 octobre, un mercredi, l'indice Dow Jones subit l'une des plus fortes baisses de son histoire : 26,45 points d'un coup. A cinquante années de distance, et presque jour pour jour, Wall Street vient de célébrer un triste anniversaire. Partout, on évoque le krach de 1929, et la journée noire du 28 octobre, à l'issue de laquelle le même indice, modifié depuis (voir encadré) avait cédé 38,33 points. A ceux qui doutent encore, le marché expédie le lendemain un nouveau message alarmant : en six heures de séance, 82,20 millions d'actions changent de propriétaire. Le fameux « ticker » de Wall Street a plus d'une heure de retard. Tous les records d'activité ont été battus (le précédent datait du 3 août 1978 avec 66,37 millions d'actions échangées) et le Dow Jones baisse toujours.

Ce qui a déclenché un pareil cyclone ? La décision du Koweït d'augmenter son pétrole de 10 % avec rétroactivité au 1er octobre, et surtout les restrictions draconiennes de crédit annoncées par la Réserve fédérale (le « prime rate » est notamment porté de 13,5 à 14,5 % d'un coup !). Pourtant, malgré ces taux élevés, le dollar continuera de baisser. L'inflation ne désarme pas et la récession s'aggrave, tandis que, sur les marchés internationaux, l'or flambe. Pour comble de malheur, à Téhéran, le gouvernement de M. Bazargan ne semble guère solide. Le 8 novembre, les « étudiants islamiques » investissent l'ambassade américaine et prennent son personnel en otage. On craint — à juste titre — un embargo pétrolier. A Wall Street, la baisse continue, et le 17 novembre le Dow Jones passe sous la barre des 800 points. A 796,67, l'indice vient de toucher son plus bas niveau de l'année. La crise, comme on le sait, ne se réglera pas, les menaces des uns s'ajoutant aux mises en garde des autres. Les incidents de La Mecque et du Pakistan feront même un moment craindre le pire. A l'intérieur du pays, tout ne va pas non plus pour le mieux. Le géant sidérurgique, U.S. Steel, ferme dix usines fin novembre et licencie treize mille personnes, le « prime rate » des banques monte à 15 3/4 % et l'inflation fait rage. Pourtant, en partie grâce à elle, les cours remontent. Les institutions et les particuliers regorgent de liquidités à investir. Un plan international de soutien au dollar a été mis au point. Celui-ci remonte un peu, tandis qu'une première réduction du déficit commercial mensuel est enregistrée.

Décembre sera le mois de l'espoir. Espoir de règlement pacifique de la crise avec l'Iran. Espoir d'une détente généralisée des taux d'intérêt (le « prime rate » est revenu à 15 %). Espoir enfin de voir l'Amérique ne pas compromettre par des actes électoralistes les dividendes d'une politique économique et financière qualifiée de « crédible » pour la première fois depuis longtemps. Du 17 novembre à la fin décembre, l'indice Dow Jones a regagné un peu plus de 4 %. Sa hausse de l'année...

	Fin 1978	Fin 1979
Alcoa	47 3/4	54 3/4
A.T.T.	60 1/2	57 1/4
Boeing	71 3/8	58 7/8
Chase Man. Bank.	29 3/8	38 3/8
Du Pont de Nem.	126 1/2	40 1/2
Eastman Kodak	58 3/4	48 1/2
Exxon	49 1/4	55 1/4
Ford	42	32 1/8
General Electric	47 1/8	50 3/4
General Foods	32 1/8	34
General Motors	54 3/8	50 1/2
Goodyear	16 1/4	12 7/8
I.B.M.	298 1/8	64
I.T.T.	27	25 3/4
Kennecott	19 3/4	30 1/4
Mobil Oil	69 3/8	55 3/8
Pfizer	33	39 5/8
Schlumberger	94 3/4	94 1/4
Texaco	23 7/8	29 1/4
U.A.L. Inc.	29	22 3/4
Union Carbide	34	41 7/8
U.S. Steel	21 1/4	17 1/4
Westinghouse	16 5/8	19 3/4
Xerox Corp.	52 7/8	62 1/4

L'INDICE DOW JONES RAJEUNI

Le 29 juin 1979, la composition du vieil indice Dow Jones, créé en 1896 par la célèbre agence du même nom, a été modifiée pour la première fois depuis vingt ans.

L'action I.B.M., qui figurait dans la liste entre 1932 et 1939, a refait son entrée, remplaçant Chrysler. Quant à Esmark (anciennement Swift and Co), elle a laissé sa place au numéro un américain de la pharmacie, Merck and Co.

Les trente valeurs composant l'indice sont désormais les suivantes : Allied Chemical, Alcoa, American Brands, American Can, A.T.T., Bethleem Steel, Du Pont, Kodak, Exxon, General Electric, General Foods, General Motors, Goodyear, Inco Ltd, I.B.M., International Harvester, International Paper, Johns Manville, Merck, M.M.M., Owens Illinois, Procter Gamble, Sears Roebuck, Standard Oil California, Texaco, Union Carbide, United Technologies, U.S. Steel, Westinghouse Electric et Woolworth.

LONDRES : trop d'espoirs déçus

UN premier semestre brillant et six mois de déception. Ainsi pourrait-on résumer l'année boursière au Stock Exchange. Après deux années consécutives de hausse, l'indice *Financial Times* des valeurs industrielles a terminé 1979 en repli de 10 %. L'arrivée au pouvoir des conservateurs, tant espérée par la City, n'a pas réglé tous les problèmes économiques du Royaume-Uni. Les dividendes pétroliers de la mer du Nord non plus. L'agitation sociale, très forte avant les élections, s'est un peu calmée par la suite. Mais les mauvaises surprises de l'actualité internationale ont pris le relais.

Le premier trimestre de l'année fut électoral. Certes, au pouvoir depuis le printemps 1976, les travaillistes de M. Callaghan se défendirent comme de beaux diables pour ne pas céder la place. Le gouvernement parvint même, contre toute attente, à renouveler, le 9 février, son « contrat social » avec les syndicats. Mais la hache de guerre ne fut pas enterrée pour autant entre les deux parties. Les grèves (transporteurs routiers, ambulanciers, métallos, et même les pompes funèbres) se multiplièrent. L'opinion publique britannique grondait. Elle était mûre pour un changement de gouvernement. Il ne restait plus aux tories, conduits par Margaret Thatcher, qu'à saisir une bonne occasion. L'événement se produisit le 28 mars. Une motion de censure fut votée par 311 députés contre... 310 ! Fixées au 3 mai, les élections furent remportées par la « dame de fer » et son parti. Favorite de la City, à qui elle avait promis des dénationalisations, une baisse des impôts et la fin du contrôle des dividendes, Mme Thatcher vécut avec elle une « lune de miel » qui dura environ deux mois.

L'indice *Financial Times* des valeurs industrielles, en progrès de 15 % de janvier à mars — la meilleure séance de l'année eut lieu le 28 mars, jour du dépôt de la fameuse motion de censure où l'indice progressa de 20 points, — s'adjugea encore 25 % au cours des huit séances suivantes. Le plus haut niveau de l'année fut atteint le 4 avril, après que M. Healey, chancelier travailliste de l'Echiquier, eut présenté, la veille, un budget provisoire en forme de bilan testamentaire...

Le cabinet de la « dame de fer » tint l'essentiel de ses promesses. *Mais* le budget d'austérité présenté par le nouveau chancelier, Sir Geoffrey Howe, le 12 juin, comporte aussi quelques épines. Pour combattre l'inflation, et surtout l'expansion de la masse monétaire, le taux de l'escompte porté de 12 1/2 à 14 % le 8 février pour soutenir la livre sterling, et ramené à 12 % le 5 avril, remonte brusquement à 14 %. Les impôts sur le revenu sont effectivement diminués pour certaines catégories de contribuables, mais la T.V.A. progresse, elle, de 10 à 15 % selon les produits. Ainsi « fouettée », l'inflation s'accélère à nouveau très fort pour atteindre un rythme annuel d'environ 18 % (chiffre probable pour l'année entière).

Au Stock Exchange commence une période de désillusion. En juin, l'indice *F.T.* ne varie pratiquement pas. Fin juillet, il a perdu 3 %. Il en sera ainsi jusqu'à la fin de l'année, jusqu'à reperdre, et au-delà, tout le terrain acquis lors du premier semestre. Deux séances seront marquées d'une pierre noire : celles du 8 octobre, après l'annonce du nouveau plan de défense américain du dollar, et du 15 novembre, jour où, à 406,30, l'indice *Financial Times* touche son plus bas niveau de l'année, qui est aussi son plus faible depuis février 1977.

Bien sûr, comme tous les autres marchés, le Stock Exchange a subi les coups de boutoir d'une actualité internationale riche en nouvelles inquiétantes (Iran, Vietnam, Cambodge, OPEP, etc.). Certes, le marché des actions, comme celui des fonds d'Etat, a dû faire face à la redoutable concurrence de l'or et des mines, objet d'un extraordinaire engouement (voir d'autre part). Mais l'arrivée à Downing Street de Margaret Thatcher fut tellement souhaitée par la City qu'il n'est sans doute pas abusif, au terme de huit mois de pouvoir, d'évoquer l'« espoir déçu »...

	Fin 1978	Fin 1979
Bowater	172	152
Brit Petroleum	908	350
Charter	130	133
Courtaulds	116	73
De Beers	392	9,43
Free State Geduld	13 5/8	44 1/4
Gt. Univ. Stores	303	348
Imp. Chemical	363	360
Shell	563	328
Vickers	189	106 1/2
War Loan	30	29 1/4

TOKYO : l'année de la consolidation

UNE année de hausse (1976), douze mois de consolidation (1977). Une nouvelle année de progrès (1978) et douze autres mois de consolidation des gains. Telle semble être la règle adoptée par le Tokyo Stock Exchange depuis quelque temps. L'exercice 1979 vient, en effet, de s'achever par une hausse marginale de moins de 2 %. Compte tenu de l'extrême fragilité de l'économie du pays en ce qui concerne ses approvisionnements pétroliers, la performance n'en apparaît que plus remarquable. Parce que les épargnants nippons sont très peu familiarisés avec les placements en or, que le marché de l'immobilier est complètement saturé et qu'il faut bien, néanmoins, s'assurer une retraite qui, pour être complémentaire, n'en constituera pas moins l'essentiel des moyens de subsistance du travailleur trop âgé, la Bourse est restée le refuge privilégié de l'épargne.

Le volume d'échanges quotidiens s'était établi à 327 millions d'actions en 1978. Il a atteint 332 millions cette année, pour une somme moyenne de 115,5 millions de yens par jour, contre 106,3 millions l'année précédente. Ces chiffres illustrent la vitalité d'un marché qui n'eut pas besoin d'une loi Monory pour attirer sa clientèle. Ce n'était pourtant pas gagné d'avance.

Au début de cette année, personne ne donnait bien cher du mouvement de hausse qui se développait depuis douze mois. Le 26 janvier, cependant, l'indice général de la Bourse (953 valeurs) atteint un niveau sans précédent de 471,74. Ce sera aussi son meilleur niveau de l'année. L'indice Nikkei Dow Jones lui, situé autour de 6 195 à cette époque, ne se contentera pas de cette performance (49 %). Plus léger (225 valeurs seulement), il profitera, tout au long de l'année, de la formidable hausse de trente actions liées à l'énergie et aux ressources naturelles (+ 160 % en moyenne, avec des pointes à 200 % pour des titres comme Nippon Sekiyu, Teikoku Sekiyu ou Mitsubishi Corporation) et, après une hausse quasi constante, atteindra le niveau record de 6 940,34 le 21 septembre. Entre-temps, l'indice général a pratiquement stagné. Le conflit sino-vietnamien en février, les hausses répétées des prix du pétrole, les relèvements du taux de l'escompte (en avril et en juillet), le durcissement de la politique du crédit, la faiblesse du yen, ont constitué autant de freins à des mouvements de reprise qui se sont pourtant, jusqu'à la fin, succédé au Kabuto-cho (nom japonais de la Bourse).

L'année fiscale 1978, close fin mars 1979, *fut excellente* pour la plupart des grandes firmes *industrielles* de l'empire. L'exercice qui se terminera dans trois mois sera probablement plus brillant encore. Même, et surtout peut-être, pour les sociétés exportatrices que la baisse du yen a encore aidées à conquérir des parts de marchés. Mais les experts financiers au Japon sont presque tous d'accord : le ralentissement économique mondial provoquera en 1980 une diminution des profits des entreprises japonaises. Certes, le gouvernement table pour l'exercice 1980 (début avril prochain) sur un taux de croissance de 4,5 à 5 %. Mais les grandes firmes privées d'études (Daiwa, Nikko, Yamaichi, etc.) s'attendent, elles, à une expansion comprise entre 2 et 4 % *seulement*. Comme l'avait annoncé M. Ohira, premier ministre reconduit après les élections gagnées du 7 octobre 1979 : « *La croissance à la japonaise, c'est fini.* » L'avenir dira si le Kabuto-cho accepte sans broncher une alternative dont se satisferaient sans doute beaucoup de nations européennes...

	Fin 1978	Fin 1979
Canon	485	678
Fuji Bank	288	367
Honda Motors	480	685
Matsushita Electric	711	728
Mitsubishi Heavy	130	181
Sony Corp.	1670	1 369
Toyota Motors	838	833

FRANCFORT : une baisse continue

UN mois, un seul petit mois de hausse, par ailleurs bien modeste (+ 0,5 %, en janvier) et onze mois de baisse plus ou moins continue. Tel est le bilan annuel du marché ouest-allemand de valeurs mobilières. Un marché qui fut délaissé par une grande partie de sa clientèle (le volume annuel des transactions effectuées à Düsseldorf peut être estimé à moins de 20 milliards de D.M., contre plus de 30 en 1978). Un marché brisé dans son élan par une hausse veertigineuse des taux d'intérêt, des ponctions de liquidités très importantes effectuées par l'Etat, les Laender et les entreprises. Un marché, enfin, effrayé par une inflation dépassant 6 % l'an, quelques remous sociaux inhabituels et les succès électoraux remportés par des groupes écologistes susceptibles de remettre en cause l'actuelle « german way of life ».

Certes, l'accroissement de 13 % des bénéfices des entreprises en 1979 aura permis de limiter les dégâts. D'autant plus que l'on s'attend à une progression encore plus forte en 1980. Mais cette hausse n'aura pas pu dissuader les grands investisseurs institutionnels, véritables maîtres des marchés d'outre-Rhin, de diminuer leurs acquisitions de valeurs mobilières. Quant aux achats de l'étranger, encore attirés par un deutschemark fort, ils n'auront guère compensé cette absence partielle.

Sur le marché des valeurs à revenus fixes, l'Etat et les Laender ont eu quelquefois du mal à lever les capitaux nécessaires pour colmater des budgets en fort déficit (25 milliards de D.M. de déficit de l'Etat prévus pour 1980). Au cours des sept premiere mois de 1979, les différentes institutions financières du pays n'ont acheté (par solde) que 2,2 milliards de D.M. d'emprunts publics, contre plus de 10 milliards pour la période correspondante de 1978.

Pour 1980, les boursiers ouest-allemands espèrent que la Bundesbank libéralisera un peu sa politique restrictive actuelle grâce à un ralentissement possible de l'inflation. Mais, outre que cela reste à démontrer, il faut aussi s'attendre à de difficiles négociations salariales en automne prochain et ne pas oublier que 1980 sera une année électorale outre-Rhin. Elle promet d'être agitée...

	Fin 1978	Fin 1979
A.E.G.	76,40	35,50
B.A.S.F.	134	138,60
Bayer	133,10	125
Commerzbank	222	180,30
Hoechst	132,70	123,80
Mannesman	174	125,20
Siemens	283,10	258,50
Volkswagen	237	184

MILAN : le réveil

DEUXIEME année de hausse à la Bourse italienne (+ 7 % en 1978). Certes, tombés à leurs plus bas niveaux depuis 1954, il y a trois ans, il reste au cours des actions transalpines beaucoup de chemin à parcourir.

Mais les faits sont là : d'une année à l'autre, le volume des transactions effectuées à Milan a augmenté de près de moitié pour atteindre environ 4 100 milliards de lires pour 1979. Plus d'entreprises ont fait appel au marché boursier cette année, et l'endettement bancaire global des sociétés industrielles a légèrement diminué.

Les compartiments des produits alimentaires, des assurances et du commerce ont été les plus favorisés. Lanterne rouge : le secteur des communications, toujours handicapé par le bas niveau des tarifs publics.

L'année a donc été globalement bonne. Qu'en sera-t-il en 1980 ? Une seule chose paraît certaine : les agents de changes italiens croient à la poursuite du mouvement. Les énormes dépenses réalisées pour l'amélioration technique et informatique du marché n'auraient probablement pas été entreprises dans le cas contraire...

Le Monde

culture

LE JOUR DE LA MUSIQUE

Le sarangi virtuose.

Tout ce qu'on aimerait savoir de la musique indienne et qu'on ne trouve presque jamais sur les pochettes de disques figure à l'intérieur de l'enregistrement de Ram Narayan, avec des exemples musicaux, un chronométrage précis en regard d'explications analytiques sur le déroulement des ragas par Christian Ledoux, qui permettent de suivre l'improvisation dans tous ses détours. Ram Narayan est le plus illustre virtuose du sarangi, une vielle dons l'origine remonte au quatorzième siècle (il joue lui-même sur un instrument du dix-huitième siècle), munie de trois cordes en boyau de chèvre pour la mélodie et de trente-cinq cordes métaliques qui vibrent par sympathie. Sa technique d'archet, dont Rostropovitch a dit qu'elle est l'une des meilleures du monde, lui a permis de faire du sarangi, considéré jusque-là comme un instrument mineur, le véhicule privilégié de son inspiration et de sa fantaisie : une virtuosité étonnante lui permet d'atteindre dans les traits une rapidités inconnue de nos instruments à cordes frottées.

Cette vélocité rare et la sonorité claire du sarangi viennent en grande partie de ce qu'au lieu d'appuyer les doigts sur les cordes on les soulève avec l'ongle par dessous. Ram Narayan n'a pas seulement suscité l'admiration de Nadia Boulanger, de Pablo Casals, de Yehudi Menuhin et de Janos Starker, il a fait plusieurs tournées à travers la France pour les Jeunesses musicales, laissant sur son passage le souvenir d'un univers sonore et poétique qui ne ressemble à aucun autre et que le disque permet de retrouver. — G. C.

★ Ram Narayan, disque Still 2611 S 78.

Wagner et Nietzsche.

Après la parution, il y a quelques mois (aux éditions Diapason-Robert Laffont), d'une étude développée sur les lieder de Schubert, les amateurs de Dietrich Fischer-Dieskau seront comblés par la sortie en France d'un second ouvrage : Wagner et Nietzsche, *tandis que les sceptiques se demanderont si le célèbre baryton n'a pas trop présumé de ses capacités.*

Ils auraient tort pourtant de faire la fine bouche car ce livre, sans prétention mais instructif, au style simple et vivant, refuse, une fois entamé, de se laisser parcourir en diagonale; on ne peut qu'être captivé par un auteur qui parvient à éviter les pièges de la vulgarisation tout comme ceux de l'obscurité prétentieuse. Abordant le sujet sous un jour nouveau, recourant abondamment à la correspondance des deux hommes ou à des aspects peu connus de leurs vie, Fischer-Dieskau a choisi délibérément de faire abstraction des « systèmes » de l'un et de l'autre, pour s'attacher davantage à ce qu'ont été réellement leurs relations. Gageure exorbitante si l'on songe à la complexité de l'itinéraire nietzschéen et du dessein wagnérien ; pari tenu : ce livre se suffit à lui-même et ne donne nullement l'impression d'un spectre décharné réduit à l'anecdote voyeuriste.

★ *Wagner et Nietzsche, l'initiateur et son apostat*, 255 pages. Editions Francis Van de Velde. Environ 69 F.

Création et diffusion.

Indépendante du Centre de documentation de la SACEM, mais avec un objectif assez semblable : rassembler les partitions de musique contemporaine éditées ou inédites, les classer par auteur, par formation, par durée et par année pour les rendre accessibles au public, et naturellement aux professionnels (musiciens, chefs d'orchestre, organisateurs), la Bibliothèque internationale de musique contemporaine est une association sans but lucratif fondée par le compositeur Bozidar Kantuser et qui possède déjà en dépôt plus de huit mille œuvres de musique du vingtième siècle classées sur fiches. Les principaux éditeurs d'Europe y ont déposé les œuvres de leur fonds, auxquelles s'ajoutent un grand nombre de partitions hors commerce.

★ B.I.M.C., 52, rue de l'Hôtel-de-Ville, Paris (4e). Tél. : 278-67-08. Ouvert du mardi au samedi, de 15 h. à 19 h.

LES DÉBUTS LYRIQUES D'ANTOINE VITEZ

(Suite de la première page.)

Tout de même, Vitez n'aurait certainement pas commencé par une œuvre théâtralement faible, qui ne fût pas d'abord langage : « *Les deux pays limitrophes dont parle Kierkegaard sont la musique et le langage*, écrit-il. *Jusqu'à quelle extrémité du langage faut-il aller pour percevoir la musique ?* » Nul doute qu'il donne au mot sa plus large extension : langage du corps, langage du geste.

C'est bien ici, à la délicate jonction du texte, du jeu et de la musique, que résident l'art et la difficulté de la mise en scène, et l'on sait qu'elle n'est nulle part plus complexe que chez Mozart ; Lavelli en a fait, après son sublime *Idoménée*, la triste expérience au festival d'Aix avec ces mêmes *Noces de Figaro*, pour avoir été trop loin dans les intentions de Mozart, au-delà de ce que consentait à dire ou à laisser percevoir la musique.

Vitez, quant à lui, est plutôt resté en deçà, et l'on pourra invoquer, comme pour certains de ses spectacles, son « austérité janséniste ». Pourtant, ses remarquables « notes de mise en scène » (publiées dans *Opéra-International* de décembre) annonçaient une réalisation bien plus vigoureuse et caractérisée, un traitement original des personnages, encore qu'assez peu déterminé apparemment par des motifs proprement musicaux. La représentation intelligente mais assez pâle à laquelle nous avons assisté doit donc tenir à d'autres raisons : manque de temps pour les répétitions sans doute, quand on connaît la maturation et la minutie du travail de Vitez, manque d'habitude aussi du théâtre lyrique et en particulier du temps musical incompressible qui oblige à démultiplier les gestes sans pour autant ralentir le temps de l'action ni éventer ses surprises.

Quelques idées jaillissent

Ajoutons qu'il n'a guère été aidé par Riccardo Muti, qui a semblé s'effacer devant lui. Pourtant la qualité sonore de cette représentation est merveilleuse, avec cet orchestre si clair, si lumineux, où chaque instrument, et surtout les vents solistes, ressortent exquisement. Mais Muti en a réduit à peu près constamment le volume au rang de simple accompagnement, comme s'il voulait laisser aux voix et au jeu des personnages, par discrétion, l'entière responsabilité de l'action, alors même que des *tempi* en général assez lents ne pouvaient qu'embarraser davantage Vitez. C'est oublier que l'orchestre est le personnage *principal* qui détermine l'intensité dramatique, la caractérisation des personnages, la vivacité des répliques, au moins autant chez Mozart que chez Verdi (voir le fabuleux *Nabucco* enregistré par Muti).

Mais peut-être le chef a-t-il été lui-même réfrigéré par la conception très dépouillée de Vitez, de « *cette fête d'un temps abîmé, tombé dans l'abîme, inconcevable* », qu'il regarde « *comme un homme qui pourrait voir le monde passé ou à venir par le hublot du voyageur de Wells ou par le trou de la serrure de Boulgakov* ». Ainsi les décors élégants de Claude Lemaire sont de simples boîtes sans plafonds, de plus en plus grandes, derrière les murs desquelles on aperçoit de nombreux portants rangés comme dans un magasin de décors ; des murs à colonnes incorporées (avec des amorces de voûtes), d'une belle couleur de pierre blonde qui évoquerait plutôt l'extérieur que l'intérieur d'un palais, avec à l'arrière-plan, dominant les salles à claire-voie, les arbres du jardin où se jouera le dernier acte. Très peu de meubles (fauteuil, au premier acte ; lit, au deuxième), presque pas d'accessoires (Suzanne sera obligée de sortir en vitesse de sa robe plume et papier à lettres). Au dernier acte, des buis taillés en quinconce, qui ne cherchent nullement à rendre un peu vraisemblable la comédie des erreurs, sous la surveillance rapprochée des murs du palais.

De ce dispositif conçu sans doute pour faire saillir l'action, il ne se dégage qu'un peu de poésie et d'élégance irréelles ou gelées. Mais Vitez ne semble guère avoir été aidé par une distribution de bon niveau, où cependant aucun chanteur ne correspond à la description qu'il en a donnée par avance dans ses notes. Le meilleur est sans doute James Morris, un Figaro plutôt élégant et rieur, à la voix chaleureuse, modelée avec talent, qui n'a rien d'un Lopakhine ou du « *valet de Mademoiselle Julie* ». Helen Donath, à la voix ravissante, d'un art accompli, ne paraît cependant guère à sa place : c'est bien plutôt une Pamina qu'une Suzanne à qui elle donne une allure petite-bourgeoise, vive sans doute, mais nullement spirituelle et piquante.

Thomas Allen, avec un timbre un peu trop clair, donne une image antipathique, mais sans force, du comte qui est un carnassier autrement redoutable ; aucun rapport avec le portrait qu'en fait Vitez. La comtesse (Margareth Marshall) a plus de dignité et même d'autorité, mais la voix d'une belle couleur parfois frémissante n'est sans doute pas assez parfaite pour s'épanouir dans ces airs admirables. Inutile de s'étendre sur les autres rôles, convenablement tenus, mais sans relief particulier, sinon pour déplorer les costumes, des femmes surtout, incroyablement fagotées.

Il paraît difficile d'apprécier le travail de Vitez sur une réalisation aussi évidemment éloignée de ses intentions. Quelques idées jaillissent par éclair, telle cette manière assez sadique qu'a Figaro (comme le Leporello du catalogue) de chanter *Non più andrai* à un Chérubin exaspéré, ou bien le vol plané de ce dernier, à la manière d'Icare, au-dessus du palais, qui aurait dû lui valoir l'admiration d'Antonio plutôt que sa colère. Mais le plus souvent, cette représentation bien menée ne sort pas d'une honnête moyenne, un ou deux tons au-dessous de Mozart et de Beaumarchais. Souhaitons que Vitez puisse présenter bientôt *les Noces* ou quelque autre œuvre lyrique dans les conditions normales dont il dispose ailleurs.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 2, 4 et 6 janvier.

DES PARACHUTISTES D'ALSACE CONTRE GAINSBOURG

Avant la venue de Serge Gainsbourg à Strasbourg, le 4 janvier, les sections d'Alsace de l'Union nationale des parachutistes, comme celle de Haguenau (*le Monde* du 28 décembre), demandent à M. Pierre Pflimlin, maire de Strasbourg, d'intervenir « au nom de l'honneur de la France » pour que le chanteur n'interprète pas sa version de *la Marseillaise*, « *faute de quoi*, ajoutent-ils, *nous nous verrions dans l'obligation d'intervenir physiquement et moralement, et ce, avec toutes les forces dont nous disposerons* ».

Dans une seconde lettre ouverte adressée à Serge Gainsbourg, les parachutistes déclarent : « *Vous porterez seul la responsabilité des incidents qui ne manqueront pas de survenir si vous ne retirez pas ce chant de votre répertoire.* »

DANSE

Entretien avec Zizi Jeanmaire

LE DÉFI ET LA CHANCE

Zizi Jeanmaire va partir pour New-York avec les Ballets de Marseille et *la Chauve-souris* qu'elle danse à Paris jusqu'au 5 janvier. Elle y restera pour être la star d'un classique : une « relecture » de *Cancan*, comédie musicale aussi fameuse que *le Roi et Moi* ou *Hello Dolly*, qui triomphent aujourd'hui comme avant-hier. Il ne s'agit pas de mode nostalgique, mais de remises au goût du jour. *Cancan* sera adapté pour Zizi.

Un défi de plus qu'elle lance, car, dans le domaine du spectacle, les Américains sont plutôt isolationnistes. Il est vrai qu'ils possèdent sur place tout ce qu'il faut pour tous les goûts. Zizi a réussi une fois le miracle de devenir là-bas une vedette française avec *Carmen*, nationale avec *la Fille en collants roses* et *Andersen*. Elle aurait pu y poursuivre sa carrière, mais Roland Petit ne supporte pas de vivre loin de Paris et elle ne supporte pas de vivre sans Roland Petit. « *C'est un génie* », affirme-t-elle avec force. Les années ont passé depuis ce triomphe et elle doit à présent renouveler la performance. Elle se demande si, là-bas, on l'a oubliée, ou bien si elle correspond encore à l'image qu'on a gardée d'elle. Son inquiétude ne dépasse pas la normale. Ce genre de risques la pousserait plutôt en avant, avec le grand cri vainqueur qui annonce son entrée au music-hall. Le truc lui vient de la première fois à l'Alhambra.

« *J'avais le trac*, dit-elle. *J'étais physiquement malade. En première partie, il y avait Jacques Brel, Raymond Devos, Michel Legrand. J'entendais vaguement le grand orchestre. J'ai entendu Maurice Chevalier qui était venu pour me présenter. Pour la seule fois de toute mon existence, j'ai eu envie de partir, alors j'ai crié...* »

Malgré le succès, le trac ne l'a pas quittée, « *surtout le samedi soir, avec les « totors » en haut...* » Quand Zizi se heurte à un obstacle, elle fonce. Sa seule angoisse réelle, c'est l'idée qu'un jour elle ne travaillerait plus. Et c'est le seul moment où le noir de ses yeux se voile; quand elle dit : « *J'ai la chance de faire du music-hall, ce qui me permet de durer plus longtemps qu'avec le ballet seul. Qu'est-ce que je deviendrais si...* » Elle se raccroche à l'exemple de Madeleine Renaud, qui a trouvé le moyen d'adapter la suite de ses rôles au chemin de ses âges. Zizi n'a pas vraiment peur de l'avenir ou de la vieillesse, il s'agit d'autre chose. On ressent en elle une anxiété qui se tient hors raisonnement, hors logique — hors même la logique de la mort. Quelque chose comme la peur de ne pas tenir debout si lui est retirée la faculté d'occuper la scène. Quand sa blessure à un pied l'a empêchée de danser *Nana*, elle s'est soignée, a repris son entraînement malgré la douleur torturante et a redansé. Ça n'allait pas et pourtant elle devait le faire. « *On me disait que j'avais du courage. Du courage, tu parles !* »

« Danseuse classique »

Au fond oui, c'était une question de vie ou de mort, de pire que la mort : un décervelage. Elle raconte, avec de la gourmandise dans ses yeux qui bouffent tout, le plaisir d'être attendue, projetée par la musique et les lumières, le plaisir de se trouver là, seule et scintillante, accueillie par une respiration multiple, soudain plus ample. Le plaisir du moment qui décide le oui ou le non du public. Elle aime le succès, bien entendu, mais ce n'est pas vraiment la gloire qui fait courir Zizi. D'ailleurs, elle a toujours été célèbre et, concrètement, ne sait pas ce que signifient l'anonymat et ses corollaires : cachetonnage et chômage.

Elle a besoin d'être là. « *Etre là sans rien faire, juste un mouvement de la main que les gens suivent...* » Remplir la scène et polariser l'attention rien qu'avec un geste est la preuve de son pouvoir, la preuve de son existence. Donc, elle en a besoin. Après son arrêt forcé, les premières représentations ont été pénibles. « *J'avais perdu le sens de l'orientation. Je ne me reconnaissais plus sur scène, il ne se passait rien.* »

Aux répétitions, Zizi travaille seulement sa technique, met les mouvements au point pour que la mécanique soit prête, impeccable : « *L'interprétation, j'y pense de temps en temps, mais elle m'arrive d'elle-même, d'un bloc, quand le public est là, pas avant.* »

Si « elle n'arrive pas », c'est le malaise, la frustration du bonheur qui échappe. Pour les spectateurs, reste la belle mécanique, car Zizi s'entraîne chaque jour : « *Il faut une base solide, à partir de laquelle on peut aller dans des directions différentes. Liza Minelli, par exemple, est d'abord une chanteuse. Moi, je suis danseuse, danseuse classique.* »

L'entraînement est une question de discipline et davantage : vérifier chaque matin le fonctionnement de ses muscles est la manière la plus sûre de vérifier son existence. Zizi est une personne que le concret rassure. Elle y est très attentive et sait s'en distancier, ce qui lui permet de faire le point sur elle, objectivement : « *J'ai appris mes limites. A l'Opéra, je savais que je dansais bien. Je faisais des remplacements, je rêvais des grands rôles romantiques. Roland se moquait :* « Tu es folle, tu ne seras jamais Gisèle. » *C'est vrai, mais ce n'est pas pour cette raison que je suis partie. A dix-neuf ans, on a la vie devant soi, et je m'ennuyais. Je voulais faire le tour du monde, et je l'ai fait... Quand j'ai essayé* la Dame de chez Maxim, *je n'avais aucune idée de ce que jouer Feydeau représentait, et j'ai compris... Peu importe. La seule chose que je regrette est le cinéma. J'ai raté ma première chance : Max Ophüls m'avait demandée pour* Lola Montès. *Il n'aurait pas eu moins d'argent, j'étais déjà connue. J'ai refusé. A cette époque, Roland et moi étions fâchés, j'étais trop mal, je n'avais envie de rien, je sortais juste pour mon entraînement, puis je revenais dans ma chambre, j'habitais rue Caulaincourt. Je voyais bien l'importance de la proposition, mais je n'étais plus capable de rien. Ensuite, j'ai tourné quatre ou cinq films, c'est tout. Je ne sais pas pourquoi. J'en ai refusé quelques-uns, mais sans intérêt. Je ne m'en suis pas occupée assez sans doute. Parce qu'il ne faut pas se raconter d'histoire : la chance, elle se sollicite.* »

Propos recueillis par COLETTE GODARD.

QUATRE DISPARITIONS

ANCIEN ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

M. Etienne Dennery est mort

Nous apprenons la mort de M. Etienne Dennery, ancien ambassadeur, administrateur général honoraire de la Bibliothèque nationale, survenue samedi 29 décembre à Paris. M. Dennery était âgé de soixante-seize ans.

Né le 20 mars 1903 à Paris, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé d'histoire et de géographie, M. Etienne Dennery débute à la fois comme fonctionnaire et comme enseignant. Il est expert de la commission économique de la Société des nations pour la Mandchourie, et enseigne, jusqu'à la guerre, à l'Ecole libre des sciences politiques, à H.E.C. et à l'Institut des hautes études commerciales.

Rallié en mai 1941 au Comité national français à Londres, il est nommé directeur de l'information de la France combattante d'abord dans la capitale britannique, puis à Alger. Il sera ensuite directeur d'Amérique, puis successivement ambassadeur à Varsovie, de 1950 à 1954, Berne, de 1954 à 1961, et Tokyo, de 1961 à 1964.

Au cours de l'été 1964, M. Christian Fouchet, ministre de l'éducation nationale, appelle M. Etienne Dennery à remplacer M. Julien Cain, dans sa double fonction d'administrateur général de la Bibliothèque nationale et de directeur des bibliothèques et de la lecture publique. M. Etienne Dennery l'assura dix ans, jusqu'à ce qu'il fut atteint par la limite d'âge en 1974.

La Bibliothèque nationale devait faire face à des besoins accrus en superficie pour loger ses collections, dont les entrées augmentaient d'année en année, pour son personnel, pour ses lecteurs. C'est alors qu'elle fit l'acquisition d'un ensemble d'immeubles contigus au palais édifié par Mazarin.

C'est durant cette même période qu'a été entreprise l'automatisation de la bibliographie de la France qui permet le recensement des ouvrages du dépôt légal, l'accélération du traitement des documents, la production automatique des index et des cumulatifs, enfin la production d'une bande magnétique.

Parallèlement a été conçue, organisée et installée à Beaubourg la bibliothèque publique d'information, qui, afin de décongestionner les locaux de la rue de Richelieu, était destinée à accueillir un nouveau public et à tenter des expériences nouvelles. Ce but a été atteint dès l'ouverture du centre Georges-Pompidou.

En même temps, la Bibliothèque nationale accélérait le rythme de ses enrichissements : fonds du général de Gaulle, de Victor Hugo, Pasteur, Pierre et Marie Curie, etc., ainsi que ses collections d'estampes.

De 1964 à 1974, soixante-deux grandes expositions ont été offertes au public.

Une politique de la lecture publique s'est également manifestée par une aide substantielle de l'Etat à la création et au fonctionnement des bibliothèques municipales et, dans les campagnes et les petites communes, des bibliobus.

Pour ce qui concerne les bibliothèques universitaires, la multiplication rapide du nombre des étudiants et celui des universités a obligé les pouvoirs publics à faire face à des exigences nouvelles et mis la direction de la lecture publique dans une situation parfois difficile, les crédits de fonctionnement n'ayant pas suivi la courbe ascendante des crédits de construction. — J.-M. D.

■ Le comédien soviétique Youri Toloubeev est mort, samedi 29 décembre à Leningrad, à l'âge de soixante-treize ans.

[Selon l'agence Tass, Youri Toloubeev avait créé ses meilleurs rôles sur la scène du théâtre Pouchkine, où il avait travaillé pendant plus de trente ans. Il avait joué Sancho Pança dans la version filmée soviétique de « Don Quichotte ». Il avait reçu le titre de « héros du travail socialiste ».]

■ Le sculpteur sur bois japonais, Denchu Hiragushi, est mort, dimanche 30 décembre à Tokyo, à l'âge de cent sept ans.

[Denchu Hiragushi était membre de l'Académie des beaux arts du Japon depuis 1962. Auparavant, de 1944 à 1963, il avait enseigné à l'université des beaux-arts de Tokyo.]

MORT DU COMPOSITEUR RICHARD RODGERS

Le compositeur américain Richard Rodgers est mort à New-York le 30 décembre. Il était âgé de soixante-dix-sept ans.

Né en 1902 à New-York, Richard Rodgers était un des compositeurs les plus célèbres des Etats-Unis et un des plus prolifiques : il était l'auteur ou le coauteur d'un millier de chansons et de quarante-trois comédies musicales, écrites pour la plupart entre les deux guerres, mais dont beaucoup sont devenues des classiques, souvent reprises par les musiciens de jazz, par Fred Astaire, Bing Crosby, Ella Fitzgerald. C'est ainsi que les airs de The lady is a tramp *ou de* Blue Moon *sont restés dans la mémoire des Américains, et des autres. Dans les années 1950, le film* Ma vie est une chanson, *avec Mickey Rooney, retraçait sa déjà longue carrière, et, dans les années 1970, une comédie musicale jouée à Broadway avait encore été consacrée au musicien et à Lorenz Hart, avec qui il avait très longtemps collaboré.*

Richard Rodgers avait été un musicien précoce. Il avait quinze ans lorsque One Minute please *fut joué au Plazza Hotel de New-York, et deux ans plus tard commençait son travail en équipe avec Lorenz Hart (*A lonely Romeo*). A partir de 1923 — il sortait de l'Institut of Musical Art — et jusque vers 1960, les chansons et les comédies musicales allaient se succéder sans interruption, Lorenz Hart, puis Oscar Hammerstein (à partir de 1943) étant ses partenaires rituels. Dans cette carrière foisonnante, on retient les titres de* Oklahoma! *(1943), qui obtint le prix Pulitzer et qui devait être porté à l'écran en 1955,* South Pacific, Too many girls, *deux autres comédies qui eurent les honneurs du cinéma.*

PHOTO

Jacques Minassian au Centre Georges-Pompidou

Jacques Minassian, dont on a pu voir l'année passée, au Centre culturel portugais, un reportage très fort et cohérent sur le Portugal, propose maintenant une trentaine de photos qui n'ont pas cette unité de thème, sinon une unité individuelle, et dont l'ensemble représente un exercice fin et diversifié sur la possibilité de prendre une photographie. Aucun projet, sans doute, n'a présidé à ce travail, que l'acte même de photographier, d'être dans cet état, d'avoir cette disponibilité, de vivre ce plaisir gratuitement, redouter l'éparpillement des sollicitations visuelles.

Qu'est-ce qui a interpellé, donc, le regard de Jacques Minassian ? Une plaque de glace qui dégèle, un reflet d'autobus sur un mur métallisé, ou tout bonnement un paysage, du bois mort, une berge inondée, un lac plat, un arbre qui se détache solitaire sur une bande de brume, une voiture ensevelie sous la neige. Ce n'est pas une photo éclatante : c'est une photo de saison, sans soleil, hivernale et un peu morne. C'est aussi la photo de quelqu'un qui a des sensations, qui réagit au froid, à la brume, à l'humidité, et qui sait se servir de son appareil pour les transcrire, sensiblement. Mais pourquoi faut-il que les spots de cet ateliers photos soient toujours aveuglants et diffusent un air brûlant ?

HERVÉ GUIBERT.

★ Centre Georges-Pompidou. Jusqu'au 27 janvier.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 20 h. 30 : Coppélia.
Salle Favart (296-12-20), 20 h. 30 : Vive Offenbach !
Comédie - Française (296 - 10 - 20), 20 h. 30 : l'Œuf.
Chaillot, Gémier (504-14-50), 20 h. 30 : le Pic du Bossu (dernière).
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : la Tour de Babel.
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 15 h. : Cirque Gruss à l'ancienne.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 20 h. 30 : Gin Game ; Anna Prucnal.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Poivre de Cayenne ; la Fleur à la bouche ; 22 h. : Salle d'attente.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : le Pont japonais.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 45 : l'Ours ; Ardèle ou la marguerite.
Atelier (606-49-24), 21 h. : Audience ; Vernissage.
Athénée (742-67-27), 21 h. : la Fraîcheur de l'aube.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : le Charlatan (dernière).
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil (374-24-08), 20 h. : Méphisto. — Chapiteau (365-91-40), 20 h. 30 : l'Objet aimé (dernière).
Centre d'art celtique (254-97-62), 20 h. 30 : Barzaz Breiz.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : la Cuisine des anges.
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : le Piège.
Essaion (278-46-42), 20 h. 30 : l'Ile prison ; 22 h. 30 : Apartheid.
Fontaine (874-74-40), 21 h. : les Trois Jeanne.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 45 : No man's land.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Leçon ; la Cantatrice chauve.
Il Teatrino (322-28-92), 21 h. : la Malade par amour.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 31 décembre

La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 19 h. : En compagnie d'A. Artaud ; 20 h. 30 : Série blême (dernière) ; 22 h. : Stratégie pour deux jambons. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Un certain Plume ; 20 h. 30 : Dog's Dinner ; 22 h. 15 : A la nuit, la nuit.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 30 : Tovaritch.
Mathurins (265-90-00), 21 h. : les Frères ennemis.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière (742-95-22), 20 h. 30 : Coup de chapeau.
Moderne (874-94-28), 21 h. : Célébration.
Montparnasse (320-89-90), I, 21 h. : les Larmes amères de Petra von Kant.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Oblique (355-02-94), 20 h. 30 : les Miroirs d'Ostende.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Orsay (548-38-53), I, 20 h. 30 : Zadig. — II, 20 h. 30 : Apparences.
Palais des congrès (758-27-78), 20 h. 45 : Danton et Robespierre.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 45 : Lionel Rocheman.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : le Tout pour le tout.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : Des hommes et des enfants.
Poche (548-92-97), 21 h. : Neige (dernière).
Potinière (261-44-16), 20 h. 30 : le Volcan de la rue Arbat.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : Les orties, ça s'arrache mieux quand c'est mouillé.
Théâtre-en-Rond (387-88-14), 21 h. : Sylvie Joly.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : les Amours de Don Perlimpin.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : le Bébé de M. Laurent ; 22 h. 30 : la Sainte Trinité.
Théâtre de Paris (280-09-30), 21 h. : l'Avare.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h. 30 : Comment c'est là-haut ? Est-ce que ça vaut le voyage ?
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Comédie pour un meurtre.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Les comédies musicales

Daunou (261-69-14), 21 h. : S.O.S. Tendresse.
Mogador (285-29-80), 20 h. 30 : l'Auberge du Cheval-Blanc.
Renaissance (208-18-50), 20 h. 45 : la Perle des Antilles.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Raymond ou Comment s'en dé... Babarrasser ?
Deux - Anes (606-10-26), 21 h. : Pétrole... Ane.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Pierre Perret.
Casino de Paris (874-26-22), 20 h. 30 : Parisline.
Comédie des Champs - Elysées (359-37-03), 20 h. 45 : les Frères Jacques.
Forum des Halles (297-53-47), 18 h. 30 : J.-Y. Luley.
Gaîté - Montparnasse (322 - 16 - 18), 20 h. 30 : J.-R. Caussimon ; 22 h. : Marianne Sergent.
Lucernaire (544-57-34), 20 h. : A. Mirapeu ; 21 h. 20 : S. Varègues.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Thierry Le Luron.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Hervé Vilard.
Porte-Saint-Martin (607-37-53), 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
Théâtre Marie-Stuart, 18 h. 30 : Pascal Robin.

La danse

Palais des sports (828-40-48), 20 h. 30 : R. Noureev, les étoiles et le Ballet de l'Opéra (Manfred, le Bourgeois gentilhomme) (dernière).
Théâtre des Champs - Elysées (225-44-36), 20 h. 30 : le Ballet de Marseille R. Petit (la Chauve-Souris).
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : Ballet-Théâtre Lemba.

Jazz, pop', folk

Chapelle des Lombards (236-65-11), 22 h. 45 : Azuquita y su Melao.
Golf Drouot (770-47-25), 22 h. : Double dose.
Riverbop (325-93-91), 22 h. : Allien Quartet.
28-Rue-Dunois (584-72-00), à partir de 18 h. : Barthélemy Trio, B. Few, Zwearin Quartet.
Théâtre d'Edgar ((322-11-02), 20 h. 30 : Les babouches font du rock mou.
Théâtre Noir (797-85-14), 18 h. 15 : M. Silva, J. Slyde.
Théâtre de Plaisance (320-00-06), 23 h. : Chance Evans.

Les concerts

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h. : F. Hardy, trompette ; A. Isoir, orgue (Bach, Telemann, Torelli, Haendel).

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 30 : le Bel Indifférent ; le Menteur ; 22 h. : le Sucre d'orge ; 23 h. 15 : Dominique Bailly.
Blancs-Manteaux (887-16-70), 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h 30 : Joue-moi un air de tapioca ; 22 h. 30 : Pit et Rick Van Kergueluff.
Caf' Conc' (372-71-15), 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : Segelstein.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 18 h 30 : P Marques ; 20 h 30 : Charlotte ; 22 h. : les Deux Suisses ; 23 h. 15 : Coupe-moi le souffle. — II, 22 h. 20 : Popeck.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : L'avenir est pour demain ; 22 h 30 : Quand reviendra le vent du Nord.
Cafessaïon (278-46-42), 20 h. 30 : Annette Lugand ; 21 h. 30 : Jacques Charby.
Cour des Miracles (548 - 85 - 60), 20 h. 30 : Elle voit des nains partout ; 21 h. 30 : R. Magdane ; 22 h. 30 : Essayez donc nos pédalos.
L'Ecume (542-71-16), 22 h. : Variations sur des œuvres du peintre di Maccio.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : F. Brunold ; 21 h. 15 : le Président.
Mirandière (229-11-13), 20 h. 45 : le Nouveau Locataire ; 22 h. 15 : Flick et Drac.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Douby ; 22 h. 15 . R Obaldia. — II, 19 h. 30 : Un Québécois à Paris ; 20 h. 30 : Abadi-don ; 21 h. 30 : R. Marino ; 22 h. 30 : Racontez-moi votre enfance.
Petits-Pavés (607-30-15), 21 h. 30 : Kelmerd ; 22 h. : J.-L. Perrier ; 23 h. : B. Dumay.
Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Offenbach ; Bagatelle ; 21 h. 30 : J. Danno ; 23 h. 30 : Les Pieds-Nickelés sont épatants.
Sélénite (354-53-14), I, 20 h. 30 : P Prévost ; 22 h. : Bravo and Son. — II, 21 h. : les Amitiés particulières de Verlaine et Rimbaud.
Splendid (887-33-82), 20 h. 30 : Bunny's Bar ; 22 h. 15 : Le Père Noël est une ordure.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 21 h. 20 : les Jumelles ; 22 h. 40 : Cause à mon c..., ma télé est malade.
Théâtre des Quatre - Cents - Coups (329-39-69), 20 h. 30 : Venez nombreux ; 21 h. 30 : La baleine blanche rit jaune ; 22 h. 30 : On vous écrira.
La Vieille-Grille (707-60-93), 21 h. : la Tournée ; 23 h. : Henri Mottaz.
La Vingtième - Marche (636-72-45), 21 h. 30 : Bridonneau et Vigoureux.

Dans la région parisienne

Boulogne, T.B.B. (603-60-44), 20 h. 30 : les Hauts de Hurlevent.
Créteil, Maison André - Malraux (899-94-50), 21 h. : Wooden Ear, Tania Maria, Hamsa Music, F. Cahen, Quintet J. Thollot, Trio Humair-Texier-Jeannot, Trio M. Soleil.
Issy - les - Moulineaux, Théâtre (642-70-91), 20 h. 30 : Los Aymaras, J. Valton, H. et L. Bohrer.
Nogent-sur-Marne, Pavillon Baltard (871-18-53), 21 h. : Jacques Higelin.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano (374-73-74), 21 h. : Contes et exercices (dernière).
Vitry, Théâtre J.-Vilar (680-85-20), 21 h. 30 : Gilbert Lafaille.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), relâche.
Beaubourg (278-35-57), relâche.

Les exclusivités

ALBUM COUNTRY (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34). J., S., L.
ALIEN (A., v.o.) (*) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
ALYAM ALYAM (Mar., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69).
AIRPORT 80 CONCORDE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
AURELIA STEINER (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), H. Sp.
LES AVENTURES DU BARON DE MUNCHAUSEN (Fr.) : Madeleine, 8e (742-03-13), mat. ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98), H. Sp.
LES BRONZES FONT DU SKI (Fr.) : 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
BUFFET FROID (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222 - 72 - 80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis - Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount - Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; 14 - Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Maillot, 17e (758 - 24 - 24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
CAMOUFLAGES (Pol., v.o.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74). Mer., D., L.
CHER PAPA (It., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
CLAIR DE FEMME (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Calypso, 17e (380-30-11).
CORPS A CŒUR (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), H. sp.
COURAGE, FUYONS (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Ternes, 17e (380-10-41).
CUL ET CHEMISE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) — V.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
LA DEROBADE (Fr.) (*) : U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
DON GIOVANNI (Fr.), v. it. : Gaumont - Les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive - Gauche, 6e (548-26-36) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont - Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; P.L.M - Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Convention 15e (828-42-27).
DRACULA (A., v.f.) (*) : Capri, 2e (508-11-69).
DUOS SUR CANAPE (Fr.) : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45)
L'EVADE D'ALCATRAZ (A., v.o.) : Elysées - Point - Show, 8e (225-67-29) — V.f. : Paramount-Opéra 9e (742-56-31).
FIN D'AUTOMNE (Japon., v.o.) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Olympic, 14e (542-67-42)
LE GAGNANT (Fr.), Biarritz, 8e (723-69-23) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; les Tourelles, 20e (636-51-98).
LE GRAND EMBOUTEILLAGE (It., v.o.) (*) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassien, 14e (329-83-11) — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-07-48), soirée ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96), soirée ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
GROS CALIN (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Colisée, 8e (359-29-46)
LA GUERRE DES POLICES (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00)
LA GUEULE DE L'AUTRE (Fr.) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
I COMME ICARE (Fr.) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount - Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 13e (343-79-17) ; Nations, 12 (343-04-67) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).
INTERIEURS (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
IRACEMA (Brés., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
JACK LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LES JOYEUSES COLONIES DE VACANCES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539 - 52 - 43) ; Montparnasse-Bienvenüe, 15e (544-25-02) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LAURA, LES OMBRES DE L'ETE (Fr.) (**) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), en soirée.
LES LARMES TATOUEES (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LA LUNA (It., v.o.) (**) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LINUS (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Pagoda, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Madeleine, 8e (742-03-13), en soirée.
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.o. et v.f. : Paramount-Montparnasse I et II, 14e (329-90-10). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Gobelins, 13e (707 - 12 - 28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
MOLIERE (Fr.) : Styx, 5e (633-08-40).
MOONRAKER (A., v.f.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
NORTHERN LIGHTS (A., v.o.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).
NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) (**) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LE PIEGE A CONS (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), en soirée.
LES PETITES FUGUES (Suis.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE PULL-OVER ROUGE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Paramount-City, 8e (225 - 45 - 76) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
QU'IL EST JOLI L'ASSASSIN DE PAPA (Fr.) : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98) ; Le Seine, 5e (325-95-99), H. Sp.
RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
RATATAPLAN (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
REGGAE SUNSPLASH (A., v.o.) : Saint - Séverin, 5e (354 - 50 - 91) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Gaîté-Rochechouart, 9e (878 - 81 - 77) ; Eldorado, 10e (208-18-76).
RIEN NE VA PLUS (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-48-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Saint-Lazare-Pasquier 8e (387-35-43) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Parnassien, 14e (329 - 83 - 11) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; 14 - Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ROCKERS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
SANS ANESTHESIE (Pol. v.o.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74), jeudi, ven., sam., mar. ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
SCHUBERT (Autr., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), H. Sp.
LE SECRET DE LA BANQUISE (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (354-48-29) ; Paramount-City, 8e (325-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (530-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579 - 33 - 00) ; Paramount-Maillot, 17e (758 - 34 - 24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
SEXTETTE (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22), H. Sp.
S'IL VOUS PLAIT LA MER ? (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
SIBERIADE (Sov., v.o.) : Epée de bois, 5e (337-57-47) ; Cosmos, 6e (548-62-25) ; Olympic, 14e (542-67-42). — V.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE TAMBOUR (All., v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; v.o.-v.f. : Vendôme, 2e (742-97-52) ; v.f. : Athéna, 12e (343-07-48) ; Calypso, 17e (380-30-11).
LE TESTAMENT DU DOCTEUR MABUSE (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) ; Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23).
TESS (Fr.-Brit., v. angl.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387 - 33 - 43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (329-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

هكذا من الأصل

SPECTACLES

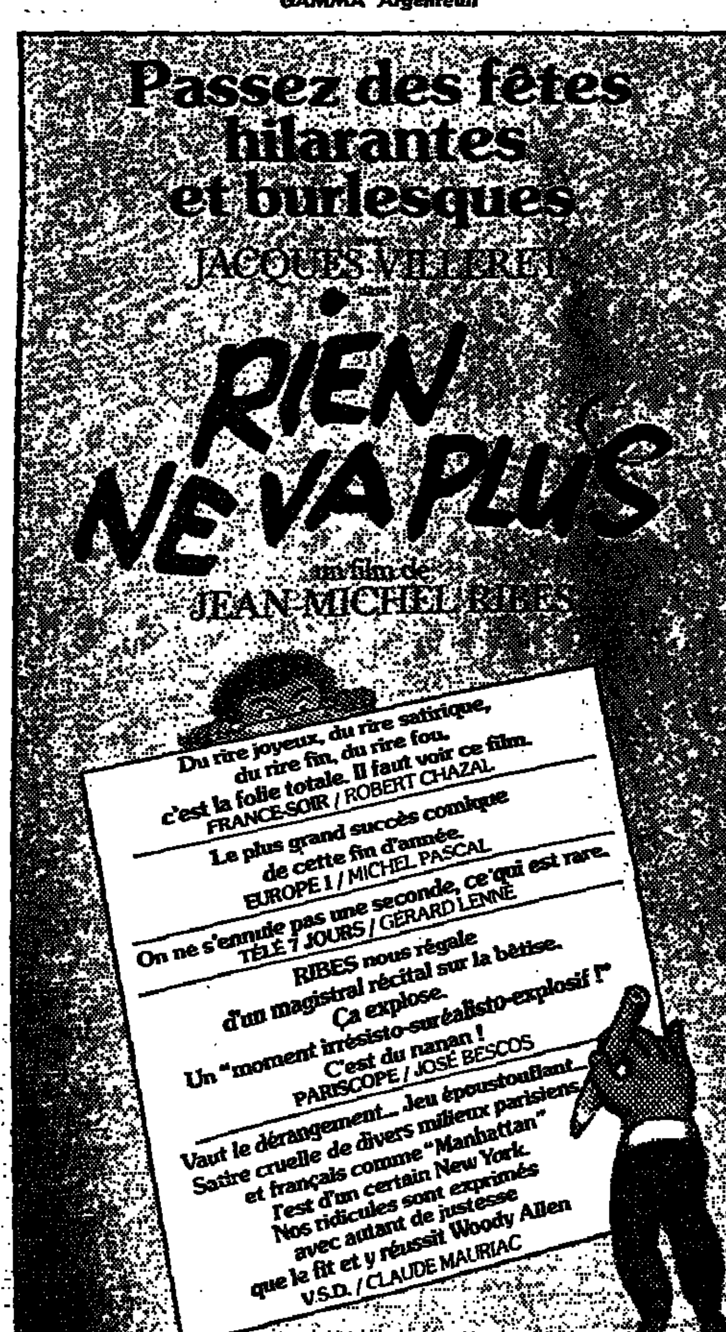
LE TOUBIB (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

Les grandes reprises

ANNA ET LES LOUPS (Esp., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES AVENTURES DE PINOCCHIO (A., v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).
BAMBI (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LES AVENTURES DE RABBI JACOB (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).
BEN HUR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Denfert, 14e (354-00-11).
LA BETE (Fr.) (**) : Studio Raspail, 14e (320-83-98).
LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LE CID (A., v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).
CLEOPATRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) (**) : Champollion, 5e (354-51-60).
LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00). — George-V, 8e (225-41-46), en soirée.
LE CRIME DE L'ORIENT EXPRESS (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 13e (374-95-04).
LE DERNIER ROUND (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LA DERNIERE FOLIE DE MEL BROOKS (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LES ENCHAINES (A., v.o.) (*) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Nation, 12e (343-04-67).
FANTASIA (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).
FLESH (A., v.o.) (**) : Escurial, 13e (707-28-04).
LA FEMME D'EN FACE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
FLIPPER CITY (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (320-99-34).
FRANKENSTEIN Jr (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).
IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A., v.f.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) : U.G.C. Opéra (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
JESUS DE NAZARETH (It., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (320-99-34).
LEO THE LAST (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.), Normandie, 8e (359-41-18) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55).
MA NUIT CHEZ MAUD (Fr.), 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
MARY POPPINS (A., v.f.), Napoléon, 17e (380-41-46).
MONTY PYTHON SACRE GRAAL (Ang., v.o.), Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
NASHVILLE (A., v.o.), Lucernaire, 6e (544-57-34).
NEW YORK, NEW YORK (A., v.o.), Opéra Night, 2e (296-62-56).
LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) Haussmann, 9e (770-47-55).
ORCA (A., v.f.) Escurial, 13e (707-28-04).
ORFEU NEGRO (Fr.-Bré., v.o.) Kinopanorama, 15e (306-50-50), 70 mm.
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) Luxembourg, 6e (633-97-77).
PARADE (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
PARIS BEGUIN (Fr.) : Action-République, 11e (805-51-33).
PEAU D'ANE (Fr.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
PLAYTIME (Fr.) : Saint-Michel, 13e (337-74-39).
LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : Gaumont - Les Halles, 1er (297-49-70), en mat. ; Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paris, 8e (225-03-30) ; Madeleine, 8e (742-03-13), en mat. ; Athéna, 12e (343-07-48), en mat. ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Cambronne, 15e (734-42-96), en mat. ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), en mat.
LE SEXE FOU (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
THE SERVANT (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (561-10-60).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).
VALENTINO (Ang., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
WEEK-END (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).
YOLANDA ET LE VOLEUR (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Action - La Fayette, 9e (878-80-50).
VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.f.) : George-V, 8e (225-41-46), en mat.

Les séances spéciales

A BOUT PORTANT (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 24 h.
A CHILD IS WAITING (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 16 h. 30.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
L'EMPIRE DE LA PASSION (Jap., v.o.) (**) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 0 h. 15.
LE GENDARME ET LES EXTRA-TERRESTRES (Fr.) : Maillot-Palace, 17e (574-10-40).
HARDCORE (A., v.o.) (**) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
LARMES TATOUEES (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 16 h. 30 et 19 h. 30.
LAST PICTURE SHOW (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. 30.
LINA BRAAKE FAIT SAUTER LA BANQUE (All., v.f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), 21 h.
MARATHON MAN (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) ; Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.



RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 31 décembre

LES VŒUX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

M. Valéry Giscard d'Estaing présentera ses vœux aux Français, ce lundi 31 décembre, sur les trois chaînes de télévision, à partir de 20 heures, dès l'ouverture des journaux télévisés.

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 35 L'île aux enfants.

19 h Un jour, un enfant.
Anecdotes autour d'une biographie.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Les inconnus de 19 h. 45.

20 h Journal

20 h 30 Festival du Nouvel An.
Emission de Maritie Carpentier. Avec R. Devos, M. Jonasz, Y. Duteil, les Dolly Sisters, les tambours de l'Armée de l'air, la fanfare des Beaux-Arts, les élèves de l'Ecole du cirque et d'une école de comédiens.

21 h 35 Cinéma : le Magnifique.
Film français de P. de Broca (1973), avec J.-P. Belmondo, J. Bisset, V. Capriolí.
Un écrivain minable, auteur de romans d'espionnage en série, s'identifie à son héros, agent secret invulnérable.
Parodie poussive des films de James Bond. Opposition conventionnelle de la réalité et de la fiction.

23 h 10 Revue du Casino de Paris.
Les adieux de Line Renaud.

0 h Cinq bébés à naître.
En direct de l'hôpital de Clamart, où des naissances sont attendues.

0 h 10 Soirée dansante disco.
En direct du Palace.
Avec les Buggles, les Wings, Sylvie Vartan, les Crusaders, Sheila, R. Palmer, Sylvester, les Queen, J. Dury, G. Newmann, le groupe Specials, M. Jackson, le groupe Earth, Wind and Fire, Super-Tramp, Ashford et Simpson, A. Ward, les groupes Police et Elo.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le tour du monde du dessin animé.
20 h Journal



20 h 35 Variétés : Spécial palmarès 79.
De G. Lux et L. Milcic.
En direct de l'Empire. Avec Hervé Vilard, Laurent Voulzy, Alain Souchon, Alice Dona, Francis Cabrel et beaucoup d'autres.

22 h 5 Théâtre : L'hôtel du libre échange.
Comédie de G. Feydeau. Réal. G. Seligmann. Avec J. Poiret, M. Mercadier, D. Volle.
Une pièce de Feydeau, cet ordinateur du rire, ne se raconte pas, car c'est toujours un agencement extrêmement précis de détails dont chacun est indispensable. Il suffit de suivre, la difficulté est de reproduire exactement les tonalités et les rythmes. Guy Seligman, le réalisateur, a pris des comédiens à punch (Jean Poiret, Marthe Mercadier, Jean-Pierre Darras, Pierre Mondy, etc.), a pris son temps, a tourné en studio, a fignolé son montage. Il note au passage que, si la pièce n'est en rien féministe, elle fait la part belle aux personnages de femmes.

23 h 40 Variétés : Spécial palmarès 79 (suite).
Enrico Macias, Nicoletta, Michel Jonasz, le Golden Gate Quartet...

0 h 30 Shirley Mc Laine au Lido.
Variétés par J. Robert Boudre et J. Miquel.
La star Shirley McLaine, les danseuses du Lido aux seins nus et des invités, Charles Aznavour, Sacha Distel.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Tribune libre.
La Fondation de France.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Les aventures de Tintin.
20 h 5 Les petits papiers de Noël : à Rouen.
20 h 30 Dessin animé. Les Shadoks.
20 h 35 Cinéma : la Mégère apprivoisée.
Film américain de F. Zeffirelli (1967), avec E. Taylor, R. Burton, C. Cusack, M. Hordern.
Au seizième siècle, à Padoue, un rude gaillard sans argent, épouse, pour sa dot, la fille irascible d'un seigneur.
22 h 35 Variétés : Brassens-unique.
De J.-C. Averty.
Le natif de Sète, chantre des copains et de la belle marquise, propose ici dix-sept de ses « tubes ».
23 h 45 Journal.
0 h 5 Cinéma : la Reine du Colorado.
Film américain de C. Walters (1964), avec D. Reynolds, H. Presnell, Ed Begley.
Une Américaine d'humble origine devient millionnaire après que son mari eut découvert une mine d'or.
Une trépidante comédie musicale sur la vie de Molly Brown, personnage historique. Des ballets, des romances et l'abattage de Debbie Reynolds.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Consuelo, comtesse de Rudolstadt », d'après George Sand.
19 h. 30, Présence des arts : Le cirque de M. Dali.
20 h., « Sous l'ombre de la montagne » : « La maison morte », de Y. Ritsos, avec J. Bouiva et J.-F. Delacour.
21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : L'aurore naissante, du vieux soleil au soleil nouveau.
22 h. 30, Venise magnétique. Lire notre sélection.
23 h. 55, Vœux de Mme Jacqueline Baudrier, Président-directeur général de Radio France.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. Six-Huit : jazz-time (jusqu'à 18 h. 30).
20 h. Les chasseurs de son.
20 h. 30, Semaine musicale d'Ascona 1979 : Récital de harpe Nicanor Zabaleta : « Trois Etudes » (Bochsa), « Suite BWV 1006 » (Bach), « Sonate opus 5 no 7 » (Corelli), « Sonate opus 1 no 3 » (Mehul), « Variations pastorales sur un vieux Noël » (Rousseau), « Sonate » (Tailleferre), « Vers la source dans les bois » (Tournier), « Valses poétiques » (Granados), « Zortzico zarra » (Guridi), « Danza de la Pastora » (Halffter).
22 h. 30, Nuit non stop (jusqu'à 7 heures du matin), la dernière nuit : Œuvres de Ravel, Schumann, Galuppi, Pierne, Prokofiev et Scriabine.

Mardi 1er janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Concert du Nouvel An.
Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, sous la direction de L. Maazel, avec le ballet de l'Opéra national de Vienne, extraits de : *Orphée aux enfers* (Offenbach), *la Chauve-Souris* (Czardas), *Marche du jubilé, le Beau Danube Bleu* (Strauss), *Marche de Radetzky* (Strauss père).
13 h 25 Journal.
14 h Au temps de la guerre des étoiles.
Téléfilm américain de S. Binder, avec M. Hamill, H. Ford, C. Fisher, P. Mayhew.
15 h 15 Les visiteurs de Noël.
Avec les marionnettes de M. et R. Scheigam, Sibor et Bora, F. Thibeault et des enfants allemands ; Variétés : M. Berg, G. Lenorman ; Dessin animé : Heidi ; les bons, les drôles et les méchants ; Duffy Duck.
16 h 40 Le regard des femmes.
« Clin d'œil » ou un numéro spécial du magazine d'Eve Ruggieri. Avec des femmes de diverses nationalités : Nazaré Pereira, Anna Prucnal, Jane Birkin, Katia et Marielle Labeque, Gisèle Freund...
17 h 45 Cinéma : Tout l'or du monde.
Film français de R. Clair (1961), avec Bourvil, A. Adam, P. Noiret, C. Rich, C. Castel, A. Pratellini (rediff.).
Un homme d'affaires désireux de spéculer sur des maisons à la campagne se heurte à la résistance d'un villageois.
19 h 15 Le petit monde des santons.
19 h 40 Un jour, un enfant.
20 h Journal.
20 h 30 Téléfilm : le Coq de bruyère.
D'après Michel Tournier, adaptation de Pierre Moustiers, réal. G. Axel.
22 h. Variétés : les Frères Jacques.
Par Marcel Bluwal.
Depuis 34 ans qu'ils chantent, André et Georges Bellec, Paul Tourenne et François Soubeyran, sont les Frères Jacques. Et voilà qu'ils quittent leur public en un dernier spectacle.
22 h 55 L'enfance à vivre : Prévert rose ou bleu.
Réalisation J. Dormeyer.
Une bonne émission de la télévision canadienne, où vingt-huit interprètes et dix enfants louent Prévert, les adultes acceptant d'être regardés, observés, jugés par les enfants, qui, seuls, savent voir. Le poète n'avait-il pas gardé son âme d'enfant ?
23 h 25 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Feuilleton : Mon oncle et mon curé.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Femmes, femmes, femmes.
D'Anne Sinclair.
14 h 40 Cinéma : « la Planète sauvage ».
Film franco-tchèque de René Laloux (1972), en dessins animés.
Sur une planète peuplée d'androïdes géants, un être minuscule appartenant à une race asservie, mais doué des connaissances de ses maîtres, rejoint ses semblables qui se révoltent.
D'après un roman de science-fiction de Stefan Wul, un admirable film d'animation, où les dessins de Topor créent un monde poétiquement insolite.
15 h 50 Opéra-comique : « la Fille du régiment ».
De Gaëtano Donizetti. Paroles MM. de Saint-Georges et Bayard. Direction musicale P. Ethuin. Mise en scène J.-L. Martin Barbaz. Avec M. le Bris, M. Mesplé, F. Feigeiralles.
18 h Dramatique : Les malheurs de Sophie.
(Deuxième partie). D'après la comtesse de Ségur, réal. J.-C. Brialy. Avec P. Bomenel, F. Mestre...
18 h 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Jours de l'an...
19 h 45 Tour du monde du dessin animé.
20 h Journal.
20 h 35 Les dossiers de l'écran : « Vivre libre ».
Film anglais de J. Hill (1966), avec V. McKenna, B. Travers (rediffusion).
Dans une réserve du Kenya, une jeune femme élève et dresse une petite lionne. Devenue adulte, la bête doit être réadaptée à la vie sauvage.
Inspiré par des faits authentiques, un film attachant — malgré une certaine mièvrerie — sur les rapports entre les animaux et les hommes.
22 h Débat : Les animaux aussi ont des droits.
Avec Mme B. Bardot, MM. A. Bougrain-Dubourg, C. Caillet, T. Sanchez, J. Servat, A. Bouglione, J.-Y. Domalain, J. Adamson.
23 h 30 Journal.
23 h. 50 Des compagnons pour vos songes.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

16 h FR 3 Jeunesse.
Aglaé et Sidonie ; Les aventures de Peter ; Le joyeux voyage de Peter dans le cosmos ; 16 h. 10, Lassie : bravoure ; 16 h. 35, Mon ami Guignol ; les pirates ; 16 h. 45, TV labyrinthe ; 16 h. 55, Bricolopédie ; 17 h., Les mystères de la Tamise ; 17 h. 30, Les aventures de Thomas Gordon : la fatale erreur du lapin agile ; 17 h. 50, Concert pour pianos et orchestre : « Double concerto en do majeur », de Bach ; 18 h., Les amis de nos amis : les enfants des émigrés ; 18 h. 30, Il était une fois l'homme.
18 h 55 Tribune libre.
Aide à toute détresse.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Document : Dix pour vivre.
Un film de l'UNICEF consacré à la définition d'une charte des enfants.
19 h 55 Dessin animé.
Tintin : L'affaire Tournesol.
20 h Les petits papiers de Noël : à Paris.
20 h 45 Dessin animé.
Les Shadoks.
20 h 50 Cinéma : Tarzan, l'homme singe.
Film américain de W. S. Van Dyke (1932), avec J. Weissmuller, M. O'Sullivan, N. Hamilton, C. Aubrey Smith. (N., rediffusion.)
La fille d'un savant accompagnant son père dans une expédition en Afrique, rencontre un homme blanc qui a été élevé parmi les singes et règne sur la jungle.
Le mythe de Tarzan lié à l'interprétation de Johnny Weissmuller. Un fabuleux univers de studio créant l'illusion de l'exotisme.
22 h 25 Horowitz à la Maison Blanche.
« Sonate en si bémol mineur », « Sonate funèbre », « Valse en la mineur », « Valse en ut dièse mineur », « Polonaise en la bémol majeur », de Chopin ; « Rêverie », de Schumann ; transcription d'Horowitz sur un extrait de « Carmen », de Bizet.
23 h 45 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Sous le sceau de la calligraphie arabe.
8 h. 32, Les empires du froid.
8 h. 50, Sagesse d'ailleurs, sagesse des autres.
9 h. 7, La matinée des autres : Le chant des mythes et la parole des hommes.
10 h. 45, Etranger mon ami : « Une femme imaginative », de T. Hardy.
11 h. 2, Hollywood musical.
12 h. 5, Agora : « La science-fiction et le 1er janvier de l'an 3000 ».
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Libre parcours variétés, avec le groupe chilien Ortiga.
14 h., Un livre, des voix : « Un chien de saison », de M. Denuzière.
14 h. 42, Magazine international.
16 h. 35, Contact (et à 17 h. 25).
16 h. 50, Actualité.
17 h. 32, Billie Holiday : Les années 1930-1940.
18 h. 30, Feuilleton : « Consuelo, comtesse de Rudolstadt », d'après George Sand.
19 h. 30, Science et défense : Les silos de la

FRANCE-MUSIQUE

0 h. 15, Comment l'entendez-vous ? : « Monteverdi », par J.-P. Brosse.
2 h. 30, Compagnie pour une nuit nouvelle : Œuvres de Mozart, Stravinsky, Dvorak, Haendel, Vivaldi, Cesti, Fauré, Veracini, Ravel, Rossler, Rosetti, Albinoni, Telemann et Scarlatti.
7 h., Quotidien Musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens : « Etudes et fantaisies » ; pièces pour clavecin, dix-septième ordre (Couperin) ; « le Carnaval des animaux » (Saint-Saëns), dir. G. Prêtre ; « Bourrée fantasque » (Chabrier), dir. P. Dervaux ; « Polonaise-Fantaisie » (Chopin), avec A. Rubinstein.
11 h. 16 Concert du Nouvel An : Ouverture de « la Chauve-Souris » (Strauss) ; « Musique des sphères » (valse de Strauss) ; « Nouvelle pizzicato-polka, Mouvement perpétuel et Sang viennois » (J. Strauss) ; Ouverture d'« Orphée aux enfers » (Offenbach) ; Feuilles du matin, Fata-Morgana, Banditten-Galop, Czardas, de « la Chauve-Souris », Kaiser Franz Josef Jubelmarsch (Johann Strauss) ; « Aquarelle Eigesendet », polka, (Joseph Strauss) ; « Loslassen », polka (Ziehrer) ; « le Beau Danube bleu » (Johann Strauss) ; « Marche de Radetzki » (Johann Strauss, père), par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. L. Maazel.
13 h. 15, Musique de table.
14 h., Musiques : Microcosmos : 14 h. 30, les Enfants d'Orphée (pour les enfants de sept à neuf ans) ; 15 h., Châteaux en fête : œuvres de Frédéric II de Prusse, Henri VIII d'Angleterre, Haendel, Gastoldi, Roman ; 16 h., Modernes d'hier, anciens d'aujourd'hui : œuvres de Perotin, J. Alain, Albinoni, Janacek, anonyme, Abelard, Britten.
18 h. 02, Six-Huit ; jazz-time (jusqu'à 18 h. 30).
20 h., Nouveaux talents, premiers sillons : W. Christie, A. Haas (G. Le Roux).
20 h. 30, Concert donné au Théâtre des Champs-Elysées à Paris : « Roméo et Juliette », ouverture-fantaisie (Tchaïkovski) ; Symphonie no 9 en mi mineur, « Nouveau Monde » (Dvorak), par l'Orchestre national de France, dir. S. Ozawa.
22 h. 30, Ouvert la nuit, Les domaines de la musique française : Les manuscrits musicaux : Requiem (Charpentier) ; 23 h., Mille ans de musique sacrée en France ; 1 h., Hommage à André Caplet.



INFORMATIONS «SERVICES»

TROISIÈME AGE

Loisirs à petits prix

La plupart des grandes villes proposent des loisirs gratuits ou peu onéreux pour l'ensemble de la population, auxquels les personnes âgées peuvent participer, et organisent également des manifestations qui leur sont plus ou moins réservées. En voici quelques exemples.

● A BORDEAUX, *une carte Culture - Sports - Loisirs permet aux personnes âgées d'obtenir 50 % de réduction et parfois la gratuité totale sur les concerts, les spectacles, les variétés, les représentations théâtrales, organisées sous la responsabilité de la municipalité. Il en est de même pour l'entrée dans les musées, la Foire de Bordeaux, le Mai, SIGMA et pour les transports en commun.*

La mairie (tél. 90-91-60) et le bureau d'aide sociale, décentralisé, délivrent cette carte.

● A DIJON, *la réduction sur le prix des places pour les opéras et les opérettes peut atteindre 50 %, le dimanche après-midi, pour les personnes âgées. La piscine est gratuite, deux heures par semaine. L'office des personnes âgées propose des visites commentées, des conférences, etc. Les transports sont gratuits pour les plus de soixante-cinq ans non imposables.*

● A GRENOBLE, *la « carte vermeille des cinémas » donne une réduction de tarif de 4 à 6 francs sur le tarif ordinaire dans les salles de la ville et de certaines communes de l'agglomération (sauf samedi et dimanche). Elle est délivrée par les cinémas.*

Le téléphérique est ouvert gratuitement tous les jours, de 8 h. 30 à 0 heure, aux titulaires de la « carte vermeille ».

La carte de la Maison de la culture, gratuite pour les personnes âgées, donne droit à un tarif réduit sur tous les spectacles (Maison de la culture, 4, rue Paul-Claudel).

Les différents musées de la ville sont gratuits pour tous publics.

Le Centre culturel cinématographique propose un jeudi après-midi par mois une projection spécialement destinée aux personnes âgées. Prix : 5 francs. 4, rue Hector-Berlioz.

La « carte émeraude » pour l'agglomération grenobloise permet de voyager gratuitement sur l'ensemble des lignes (de 9 heures à 11 h. 30 et de 14 h. 30 à 19 h. 30). Dimanche et jours fériés : aucune restriction d'horaires. Pour obtenir cette carte, s'adresser au bureau d'aide sociale ou à la mairie de sa commune.

● A LILLE, *au Théâtre Sébastopol ont lieu les* Vendredis du Sébasto, *spectacle de variétés gratuit pour les personnes âgées.*

● A LYON, *les personnes âgées sont, depuis bien des années, l'objet de la sollicitude des élus municipaux. On leur propose des séances d'opérette ou de théâtre traditionnel. Des cinémas leur accordent des tarifs préférentiels. Une adresse : le Centre du Rhône d'information et d'action sanitaire et sociale en faveur des personnes âgées,* 142 bis, *avenue de Saxe-Lyon 3e, tél. : (7) 862-98-24.*

● A MARSEILLE, *les musées suivants sont ouverts gratuitement le dimanche : Musée d'archéologie et antiquités égyptiennes-Château Borely (73-21-60), Musée Cantini, rue Grignan (54-77-75), Musée des docks romains, place Vivaux (91-24-62), Musée d'histoire naturelle, palais de Longchamp (62-30-78), Musée Grobert - Labadie (instruments anciens), rue Louis-Grobert (62-21-82), Musée de la Vieille Charité, 2, rue de l'Observance (90-26-14). Au Centre municipal d'information, place Léon-Blum et 125, La Canebière (64-27-75), les expositions, les conférences, les projections cinématographiques sont gratuites. Gratuites aussi les fêtes et animations de quartier. Pour faciliter le déplacement des personnes âgées : gratuité des transports en commun pour celles ne disposant pas de plus de 1 450 F par mois.*

● A NANTES, *l'accès aux musées est gratuit pour les personnes âgées.*

Une « carte verte » délivrée par l'OPAN (Office des personnes âgées de Nantes) donne droit à des réductions dans les grandes salles de cinéma du centre (avec plus ou moins de restrictions de jours ou d'horaires), pour certaines manifestations comme les Floralies, les foires-expositions, etc. Le Théâtre-Club et la Maison de la culture consentent un tarif spécial.

Les concerts de l'Orchestre philharmonique des pays de Loire proposent des tarifs d'abonnement avantageux pour les personnes âgées. Tarif réduit, également (6 F), pour les visites-conférences pour découvrir le patrimoine architectural de la ville. OPAN, 6, place Eugénie-Livet, Nantes (71-12-16).

● A TOULOUSE, *c'est une carte orange qui sert de « laissez passer » aux personnes de plus de soixante-cinq ans. Elle leur assure la gratuité sur l'ensemble de transports en commun de la ville. Elle permet l'accès gratuit à tous les musées toulousains et aux bibliothèques municipales. Elle donne droit à une réduction de 30 à 35 % pour les spectacles et concerts donnés au Théâtre du Capitole ou à la halle aux grains, une réduction de 60 % sur le prix des places au Théâtre Daniel-Sorano, une réduction de 50 % pour les manifestations au Parc des expositions. Des places gratuites sont distribuées aux personnes âgées pour les représentations du Centre culturel.*

● A PARIS, *pour l'organisation de ses loisirs, une adresse : l'Office du tourisme, 127, avenue des Champs-Elysées (720-04-96). L'entrée du musée du Louvre est libre le dimanche. Les autres jours : demi-tarif pour les personnes âgées comme pour les autres musées nationaux de Paris et d'Ile-de-France.*

— Les musées de la ville de Paris sont gratuits. Le Centre Georges-Pompidou, dont beaucoup de manifestations, d'expositions sont ouvertes librement au public, accorde, en outre, un tarif préférentiel aux personnes âgées pour son « laissez-passer » permanent pour certaines de ses activités (277-12-33).

Pour les amateurs d'histoire, l'association « Paris et son histoire » organise des visites et conférences tous les jours de l'année. Cotisation annuelle : 85 F (526-26-77).

Les mairies annexes et les bibliothèques proposent des expositions (et parfois des ciné-clubs pour ces dernières) dont l'entrée est libre. Se renseigner auprès de sa mairie.

La direction des affaires culturelles de la Vilel de Paris offre d'autre part toute une série d' « ateliers d'expression culturelle et de voisinage » dans chaque arrondissement. L'accès n'est pas limité aux habitants du quartier. L'atelier sensibilise et initie à différentes techniques : tissage, reliure, sculpture, céramique, musique, marionnettes, etc. Renseignements : ADAC, 27, quai de la Tournelle (5e) (354-52-77).

La Ville de Paris accorde aux personnes âgées non imposables sur le revenu une « carte émeraude » qui leur permet de voyager gratuitement sur le réseau de la R.A.T.P. et du R.E.R. La présentation de cette carte permet l'entrée gratuite dans les jardins de la ville, dans les piscines et dans les établissements sportifs de plein air.

Les salles de cinéma « Gaumont-Pathé-U.G.C. » accordent un tarif réduit aux personnes âgées titulaires de la « carte vermeille » (ce n'est pas celle de la S.N.C.F. !) qui est délivrée gratuitement au guichet des cinémas de ces compagnies ou au Bureau d'aide sociale. De même, les salles de cinéma Parafrance (c'est-à-dire les Paramount) accordent un tarif réduit aux personnes âgées titulaires de la carte « Age d'or », qu'elles délivrent gratuitement.

Nous avons aussi pensé à toutes ces émissions de radio ou de télévision qui se déroulent en public et qui peuvent constituer un agréable moment de détente. Pour TF 1, c'est « Au théâtre ce soir » ou bien « Ce n'est pas sérieux » (invitation à demander au 538-67-67 ; Antenne 2 dispose de peu de places pour le public). Seule l'émission « Chorus » se passe en public, il suffit de se présenter au théâtre de l'Empire, avenue de Wagram. Europe n° 1 fait largement participer le public à ses émissions. Il faut téléphoner au 256-90-00 et demander une invitation pour le jour de son choix. Même démarche pour R.T.L. (720-44-44).

CHRISTIANE GROLIER.

[L'absence des clubs et universités du troisième âge n'est pas fortuite. Nous avons préféré évoquer, cette fois, les sorties qui permettent aux personnes âgées de se mêler aux activités culturelles de tous.]

CIRCULATION

• Relèvement des amendes
• Port du casque pour les cyclomotoristes

Plusieurs mesures entreront en vigueur en 1980, qui intéressent les automobilistes pour le relèvement des amendes et les cyclomotoristes pour le port obligatoire du casque.

● AMENDES.

L'augmentation des taux d'amendes contraventionnelles a fait l'objet, le 19 décembre, d'un vote favorable de l'Assemblée nationale et du Sénat. Cette décision, le Bulletin d'information du ministère de l'intérieur le signale, est définitive, et les nouvelles amendes seront appliquées après publication d'un décret rendu par le Conseil d'Etat. Ce texte devra être rédigé avant le 1er octobre 1980.

Les nouveaux taux sont les suivants : 1re classe : 20 F à 150 F (au lieu de 3 F à 40 F) ; 2e classe : 150 F à 300 F (au lieu de 40 F à 80 F) ; 3e classe : 300 F à 600 F (au lieu de 80 F à 160 F) ; 4e classe : 600 F à 1 200 F (au lieu de 160 F à 600 F) ; 5e classe : 1 200 F à 3 000 F (6 000 F en cas de récidive).

Les cinq classes de contraventions sont établies par ordre de gravité croissante ; par exemple : éclaboussement des passants (1re classe), stationnement interdit simple (2e classe), émission de fumée (3e classe), non-respect du signal « stop » (4e classe), vente d'un véhicule non réceptionné par le service des mines (5e classe).

Les poursuites sont exercées de quatre manières différentes.

La procédure de l'amende forfaitaire (paiement par timbre-amende) est applicable aux contraventions des quatre premières classes quand elles concernent l'arrêt et le stationnement des véhicules, d'une part, la protection de couloirs de circulation, d'autre part. Il existe quelques exceptions, notamment lorsque les sanctions prévues portent sur une suspension du permis de conduire ou sur l'emprisonnement.

La technique de l'amende pénale fixe n'est, comme la précédente, applicable qu'aux infractions de stationnement, à l'exclusion du stationnement dangereux, qui est passible d'emprisonnement. Elle est utilisée lorsque le contrevenant a « oublié » de payer par timbre-amende.

L'ordonnance pénale est une procédure facultative pour le parquet comme pour le juge. La décision du magistrat est prise hors la présence du contrevenant, qui, lorsqu'il en reçoit notification, peut former opposition afin d'assurer sa défense devant le tribunal. Cette voie, plus rapide, n'est employée que pour les affaires simples et sans grandes conséquences.

Dans tous les autres cas, le procureur de la République cite le contrevenant à l'audience de police. L'affaire est alors débattue en séance publique et toutes les sanctions prévues par les textes sont à la disposition du juge.

● PORT DU CASQUE.

L'obligation du port du casque en agglomération et sur route faite aux conducteurs et passagers de vélomoteurs et motos sera étendue le 1er janvier 1980 aux cyclomotoristes. Le défaut de port du casque pourra être sanctionné par une amende et, en cas d'accident, les indemnités versées par l'assurance seront minorées si l'absence du casque a eu pour conséquence une aggravation des blessures.

AU JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 29 décembre 1979 :

DES LOIS

● Portant diverses mesures de financement de la Sécurité sociale ;

● Relative au maintien des droits, en matière de Sécurité sociale, de certaines catégories d'assurés ;

● Modifiant le taux des amendes pénales en matière de contravention de police ;

● Tendant à augmenter l'effectif du conseil régional de la Corse.

DES DECRETS

● Portant extension au département de Saint-Pierre-et-Miquelon de certaines dispositions réglementaires relatives à l'organisation judiciaire ;

● Portant création d'un tribunal pour enfants à Saint-Pierre (département de Saint-Pierre-et-Miquelon) ;

● Portant fixation pour l'année 1980 du plafond des cotisations de la Sécurité sociale ;

● Portant attribution des autorisations spéciales d'importation et de livraison à la consommation intérieure des différents produits dérivés du pétrole (tableaux I à XI) ;

● Autorisant certaines sociétés à importer et à mettre à la consommation pour leur propre compte et usage exclusif divers produits dérivés du pétrole ;

● Relatif aux conditions d'approbation, de révision et d'exécution des plans d'approvisionnement en produits pétroliers destinés au marché intérieur.

DES ARRETES

● Fixant les taux de la taxe piscicole pour l'année 1980 ;

● Portant nomination des membres des comités économiques et sociaux institués par la loi du 5 juillet 1972 portant création et organisation des régions.

DES LISTES

● Par ordre de mérite, des candidats définitivement admis aux premier et deuxième concours d'accès aux instituts régionaux d'administration ;

● Des élèves des unités pédagogiques d'architecture ayant obtenu le diplôme d'architecture D.P.L.G.

Sont publiés au *Journal officiel* du 30 décembre 1979 :

DES LOIS

● Relative aux équipements sanitaires et modifiant certaines dispositions de la loi du 31 décembre 1970 portant réforme hospitalière ;

● Autorisant l'approbation du protocole de la convention internationale de 1969 sur la responsabilité civile pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures et l'adhésion au protocole de la convention internationale de 1971 portant création d'un Fonds international d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures, faits à Londres le 10 novembre 1976 ;

● Relative au renouvellement des baux commerciaux en 1980 ;

● Relative à la publicité, aux enseignes et préenseignes.

DES DECRETS

● Portant modification du décret du 14 mars 1964 relatif aux caractéristiques techniques, aux alignements, à la conservation et à la surveillance des voies communales ;

● Conférant les rang et prérogatives de général de brigade et portant promotions, nominations, affectations, mise en congé et à disposition et admissions par anticipation dans les cadres d'officiers généraux (active et réserve) ;

● Pris pour l'application de l'article 2-111 de la loi du 3 janvier 1979 instituant une dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat aux collectivités locales et à certains de leurs groupements et aménageant le régime des impôts directs locaux pour 1979 ;

● Relatif à la réduction des équivalences en matière de durée de travail ;

● Relatif à la garantie financière exigée des entreprises de travail temporaire ;

● Portant création d'un Institut national de recherche en informatique et en automatique.

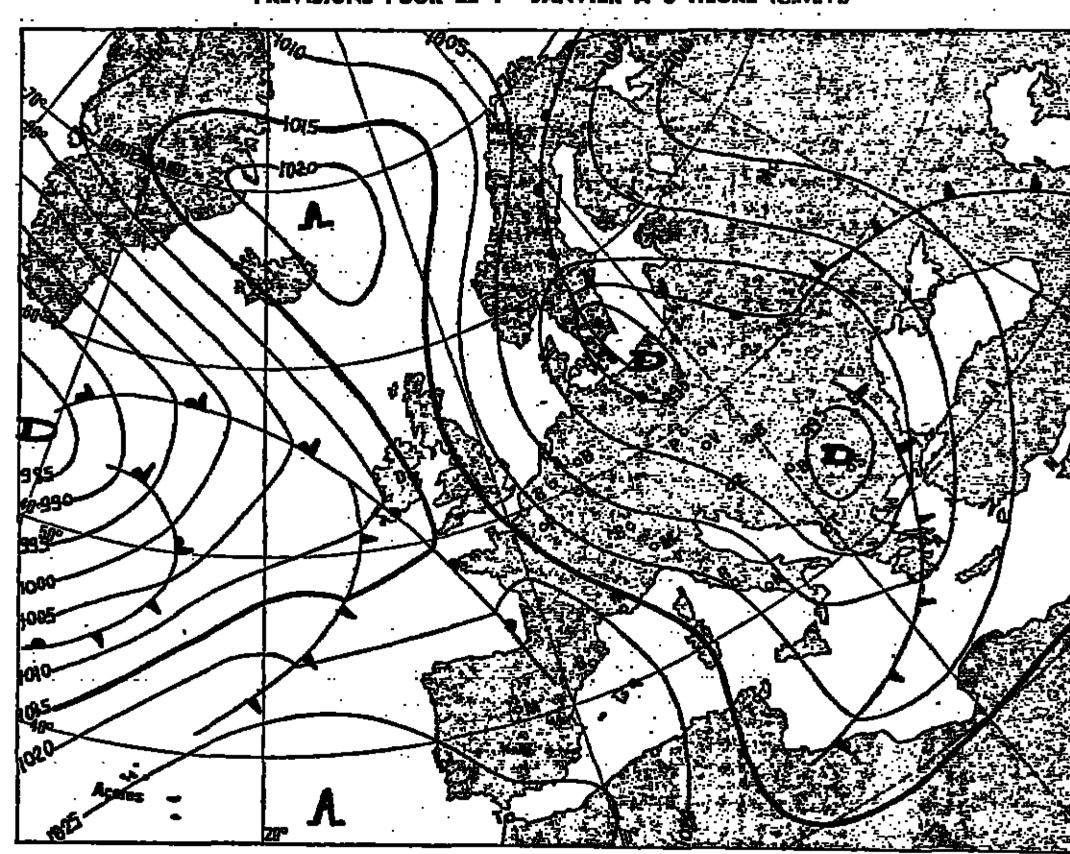
DES ARRETES

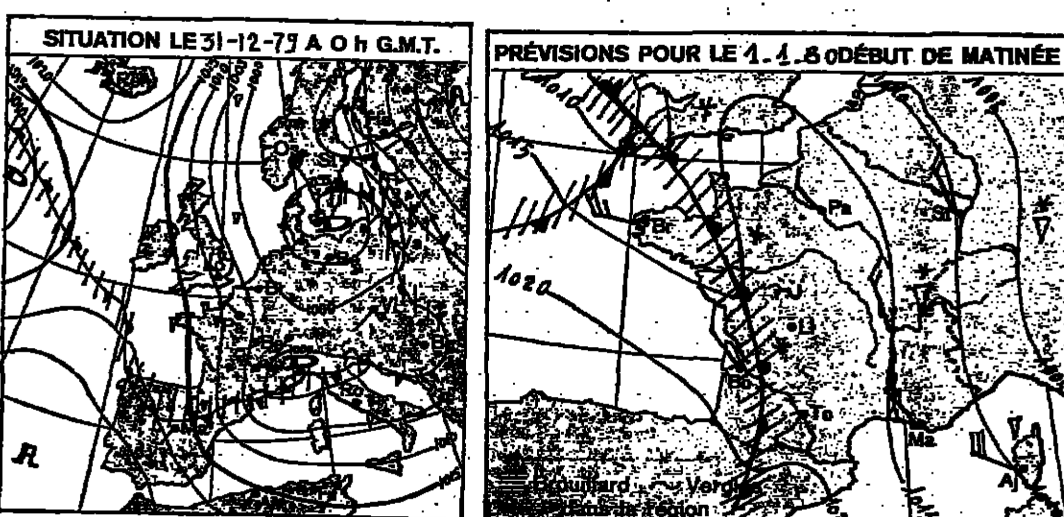
● Fixant la définition et la composition des sections du Conseil supérieur des corps universitaires ;

● Fixant le montant des subventions accordées, au titre de l'année 1979, à divers bénéficiaires du soutien financier à l'industrie cinématographique ;

MÉTÉOROLOGIE

PRÉVISIONS POUR LE 1er JANVIER A 0 HEURE (G.M.T.)





Evolution probable du temps en France entre le lundi 31 décembre 1979 à 0 heure et le mardi 1er janvier 1980 à 24 heures :

L'air froid venant du nord de l'Atlantique persistera sur la plus grande partie de l'Europe, mais un flux de secteur ouest doux et humide, dirigé par la dépression océanique, atteindra l'Irlande et nos régions voisines de l'Atlantique.

Mardi 1er janvier, la limite entre l'air froid et l'air chaud évoluera sur la France en donnant des pluies sur les régions s'étendant de la Bretagne à l'Aquitaine, où un adoucissement sensible se produira ; des chutes de neige et du verglas sur les autres régions. Ces précipitations épargneront toutefois nos régions du Nord-Est, où des gelées et quelques brouillards matinaux seront suivis d'éclaircies.

Les vents, de direction variable, s'orienteront à l'ouest ou au nord-ouest et deviendront assez forts sur nos régions voisines de l'Atlantique.

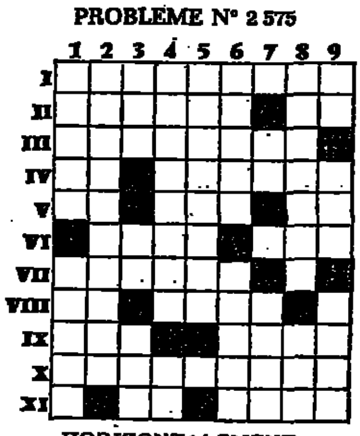
Le lundi 31 décembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 011,8 millibars, soit 758,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 30 décembre ; le second, le minimum de la nuit du 30 au 31) : Ajaccio, 13 et 9 degrés ; Biarritz, 12 et 5 ; Bordeaux, 11 et 3 ; Brest, 6 et 2 ; Caen, 6 et 2 ; Cherbourg, 6 et 3 ; Clermont-Ferrand, 6 et 0 ; Dijon, 6 et 1 ; Grenoble, 7 et 0 ; Lille, 4 et 1 ; Lyon, 6 et 0 ; Marseille, 10 et 3 ; Nancy, 4 et 0 ; Nantes, 7 et 0 ; Nice, 16 et 5 ; Paris - Le Bourget, 5 et 0 ; Pau, 10 et 1 ; Perpignan, 15 et 4 ; Rennes, 7 et —1 ; Strasbourg, 4 et 0 ; Tours, 6 et 1 ; Toulouse, 10 et 3 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 10 degrés ; Amsterdam, 5 et 2 ; Athènes, 15 et 9 ; Berlin, 2 et 0 ; Bonn, 4 et 1 ; Bruxelles, 3 et 1 ; Le Caire, 19 et 10 ; Iles Canaries, 21 et 15 ; Copenhague, 3 et —1 ; Genève, 5 et 0 ; Lisbonne, 16 et 13 ; Londres, 4 et 0 ; Madrid, 14 et 13 ; Moscou, —6 et —8 ; Nairobi, 28 et 20 ; New-York, 9 et 3 ; Palma-de-Majorque, 14 et 10 ; Rome, 15 et 13 ; Stockholm, 2 et —1 ; Téhéran, 3 et 1.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 2 575



HORIZONTALEMENT

I. Paraissent toujours plus sains quand ils sont éclairés. — II. Utile pour celui qui est malade et dans le besoin ; Rigole quand il passe en ville. — III. N'hésitait pas à se remettre à l'ouvrage. — IV. Secouru (épelé) ; Pas encore solitaires. — V. Tonalité pour une messe ; Souvent joyeuse quand elle est grande ; Canton. — VI. Fis un assortiment de couleurs ; Amène à la raison. — VII. Bien ennuyés. — VIII. Article arabe ; Qui peut ne céder qu'après plusieurs coups. — IX. Pas vilaine ; Passe quand il y a un blanc. — X. Elément de batterie. — XI. Vaut de l'or ; Dieu.

VERTICALEMENT

1. Bouffaient bien mieux quand elles avaient leurs paniers ; Petite quand il n'y a que le dessous. — 2. Provoquent la rouille. — 3. Esprit de l'étranger ; Mieux que rien ; Grecque. — 4. Capable d'amener à ébullition ; Roulé. — 5. Très délicate. — 6. Un bon jugement ; Un arrêt dangereux. — 7. Coule en Italie ; Lisses. — 8. Dessous de table ; Fixe l'oiseau sur la branche. — 9. Qui ne provoquera donc pas de surprise ; Peut qualifier un lieu que personne ne connaît ; Sachant tout faire de leurs doigts.

Solution du problème n° 2 574

HORIZONTALEMENT

I. Commères ; Prieur. — II. Ecouvillon ; Sa. — III. Réal ; Ise ; Edam. — IV. Toi ; Lapsus ; Aga. — V. Ribotes ; Umar ; Es. — VI. Alouette ; Olives. — VII. Ni ; Triage. — VIII. Endêvées ; Clos. — IX. Se ; Es ; Drapeau. — X. Sûr ; Serpentin. — XI. Ra ; Train ; Huai. — XII. Eve ; Ers ; Al ; Clou. — XIII. Récurrence ; Lésé. — XIV. Ecurie ; Ur ; Ceste. — XV. Etaleras.

VERTICALEMENT

1. Centrale ; Frères. — 2. Oc ; Oil ; N.S. ; Avec. — 3. Moribondes ; Ecus ; 4. Mue ; Ouie ; Ut ; Ur. — 5. Eva ; Té ; Verrerie. — 6. Rillettes ; Arrêt. — 7. El ; Astre ; Sise. — 8. Slip ; Elsden ; Nul. — 9. Ossu ; RR ; Acre. — 10. Pneumographie. — 11. Sale ; Peu ; Ca. — 12. Ile ; Ri ; Cénacles. — 13. Da ; Volatiles. — 14. Usagée ; Oui ; Ost. — 15. Ramassis ; Nouées.

GUY BROUTY.

هكذا من الأصل

Le Monde

régions

ILE DE FRANCE

TRANSPORTS DU FUTUR

LA LIAISON ERMONT-INVALIDES

La S.N.C.F. s'engage dans la bataille de l'enquête publique

ESTIMANT les riverains mal protégés contre les nuisances occasionnées par le passage quotidien à l'air libre de deux cents trains, la Ville de Paris a demandé à la S.N.C.F. de revoir entièrement son projet de construction d'une liaison ferroviaire Ermont-Invalides qui reliera la vallée de Montmorency au RER. Cette décision intervient alors que la S.N.C.F. *ficelait* son dossier pour permettre à la préfecture de Paris de le soumettre, au cours des prochaines semaines, à l'enquête publique. La prise de position de la mairie est approuvée par l'Association pour la défense de l'environnement de Paris Nord-Ouest (APNO) qui s'est toujours battue contre ce projet. Elle est, par contre, critiquée par le Syndicat national des usagers des transports, qui vient d'écrire au maire de la capitale pour lui demander *« d'intervenir auprès des élus du Conseil de Paris pour les convaincre de la nécessité de ne pas retarder davantage la réalisation, dans son intégralité de la liaison Ermont-Invalides ».*

La nouvelle ligne Ermont-Invalides, nécessaire, selon la S.N.C.F., pour améliorer la liaison entre la banlieue nord-ouest et les quartiers ouest de la capitale, aura le tracé suivant : Ermont - Gennevilliers - Porte de Clichy - Péreire - Porte Maillot-Champ-de-Mars - Invalides. Cette ligne empruntera notamment la section de la petite ceinture exploitée entre Pont Cardinet et Auteuil. Arrivés à la gare des Invalides, les trains continueront leur course jusqu'à la gare d'Austerlitz et au-delà vers Juvisy ou Brétigny-sur-Orge. Cette transversale reliera donc la banlieue nord-ouest à la banlieue sud-ouest en desservant quatorze stations dans Paris *intra-muros*. *« L'intérêt de cette ligne est particulièrement net pour les Parisiens qui doivent traverser la Seine pour se rendre à leur lieu de travail »,* a déclaré récemment M. Lucien Lanier, préfet de Paris, qui a ajouté : *« Cette remarque intéresse 35 000 personnes habitant les 15e, 16e et 17e arrondissements ».* Malgré l'étude de différentes variantes, les projets de la S.N.C.F. n'ont pas convaincu les associations de défense de ces quartiers, qui craignent l'*« impact sonore du trafic ».* Elles précisent : *« Nous nous sommes peu à peu aperçus que le trafic empruntant cette nouvelle radiale nord-sud sera appelé à un développement beaucoup plus rapide et plus important que celui annoncé par la S.N.C.F., puisqu'elle permettra de dégorger les réseaux de la gare du Nord et de la gare Saint-Lazare. »* Selon ces associations, la mairie vient de demander à la S.N.C.F. de prévoir, à ses frais, *« un tracé souterrain pour toute la partie traversant la capitale entre la porte Pouchet et la porte d'Asnière ».*

Intervenant récemment au Conseil de Paris, M. Lucien Lanier a apporté quelques précisions sur les nouvelles études de la S.N.C.F. (*le Monde* du 13 décembre). Ce nouveau projet a obtenu : l'*« accord de principe de M. le ministre des transports »,* a indiqué le préfet de Paris. Il prévoit notamment une meilleure protection phonique des riverains grâce à la couverture des gares, à la soudure des rails et à la plantation de talus. L'ensemble de ces mesures est estimé à 19 millions de francs. Entre la porte Clichy et le boulevard Berthier, la voie sera transférée sur l'emplacement des bureaux de la société Calberson et isolée par un mur écran (coût de l'opération 29 millions de francs). Le préfet a également précisé : *« La version actuelle du projet ne comporte aucune démolition d'immeuble d'habitation. »* Enfin, pour ne pas accroître la nuisance le long des boulevards Péreire et Flandrin, la S.N.C.F. propose de supprimer les services de la navette Auteuil-Pont Cardinet entre les stations Henri-Martin et Péreire où elle double la liaison projetée. Enfin, le préfet de Paris a indiqué *« que la municipalité pourrait profiter des travaux d'aménagement des voies pour réaliser des travaux de couverture de tranchée. Pour cela, l'Etat pourrait aider la Ville pour un montant de 10 millions de francs ».*

La Ville reste sceptique face à cette proposition. Car elle estime que les frais de couverture de tranchée sont à la charge de la S.N.C.F., d'une part, et que le coût d'une « bonne » couverture permettant un certain nombre d'aménagements avoisine les 80 millions de francs, d'autre part. A la veille du lancement de l'enquête publique pour la réalisation d'un projet estimé à 650 millions de francs et intéressant 1,5 million de personnes (Paris et banlieue), le débat est donc lancé non seulement entre la Ville et la S.N.C.F. mais aussi entre les différentes associations qui, selon leur optique, valorisent l'environnement ou favorisent les transports.

JEAN PERRIN.

1984-1985

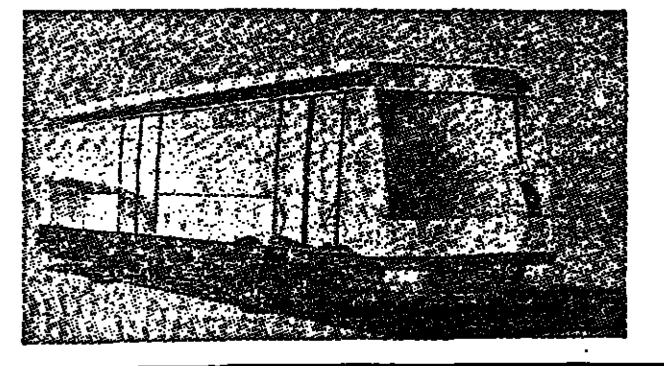
Le nouveau véhicule de la R.A.T.P. sera un autobus national

LE choix définitif du nouveau modèle d'autobus, que la R.A.T.P. prévoit de mettre en service aux alentours des années 1984-1985 sera arrêté dans quelques mois, sinon dans quelques semaines. Le croquis que nous présentons ci-dessous donne la ligne générale du futur véhicule. Quelles sont ses caractéristiques et dans quelle stratégie la R.A.T.P. s'est-elle engagée avant de le mettre au point ?

Pour la première fois, il s'agit d'un autobus défini d'abord par les exploitants et proposé ensuite à l'industrie française, qui se prononce sur sa fiabilité technique et industrielle. Pour les autobus précédents, la démarche inverse avait toujours été suivie : l'industriel proposait un type de bus, l'exploitant demandait des adaptations. Les exploitants ont enquêté auprès des futurs utilisateurs pour mieux connaître leurs besoins et leurs goûts. Il s'agit d'un autobus national et non pas seulement parisien.

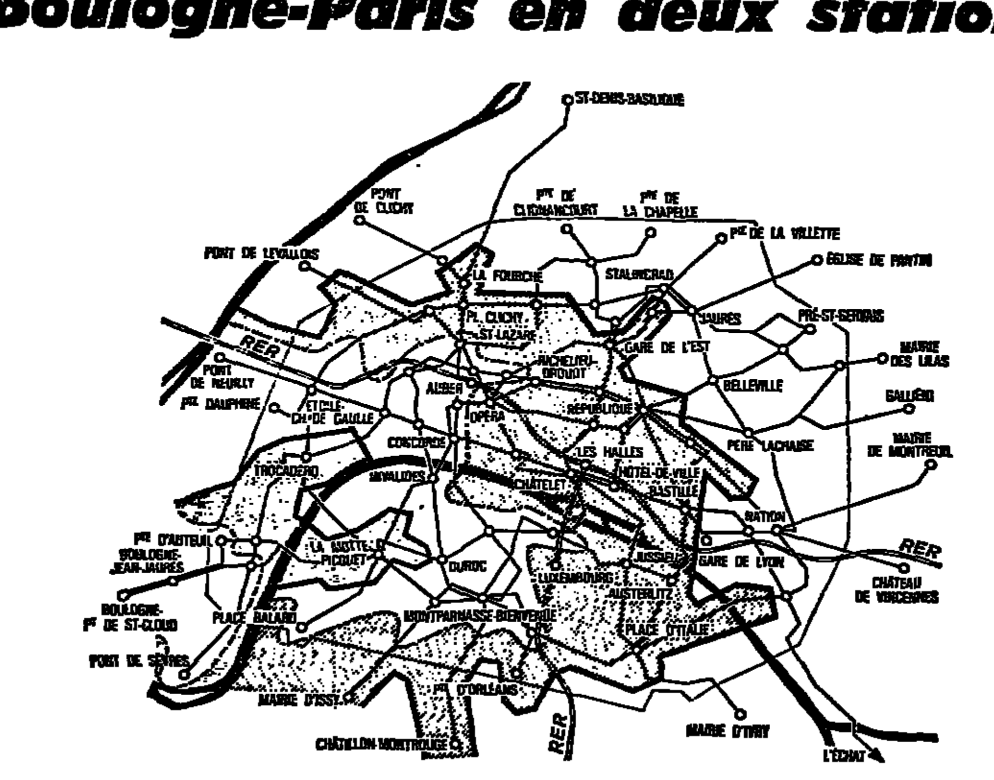
Les grandes orientations techniques sont les suivantes : abaissement de la hauteur d'emmarchement pour faciliter l'accès et la descente aux personnes âgées, accompagnées d'enfants ou chargées de bagages ; sièges individuels adaptés aux trajets courts ; formes arrondies, non agressives, sans angles vifs ; larges baies vitrées et faces latérales galbées. Pas plus de deux couleurs.

Le poste de conduite est adaptable à la morphologie du conducteur. Une attention particulière a été portée au confort de la station debout.



LE MÉTRO AU-DELA D'AUTEUIL

Boulogne-Paris en deux stations



Limite atteinte en 20 minutes avant prolongement
Limite atteinte en 20 minutes après prolongement
Limite atteinte en 40 minutes avant prolongement
Limite atteinte en 40 minutes après prolongement

LA comparaison est sans doute quelque peu artificielle, les équipements de transport, bien sûr, ne sont pas identiques ; mais, tout de même, il est difficile de résister à la tentation de mettre en balance les deux factures suivantes :

— Dans le cœur du Massif central, la déviation de pont Salomon, sur la route Saint-Etienne-Le Puy que vient d'inaugurer M. Joël Le Theule, ministre des transports, a coûté 47 millions de francs. Longueur : 3 kilomètres dont un viaduc de 500 mètres.

— A Boulogne-Billancourt, le coût des travaux de prolongement de la ligne de métro n° 10, au-delà de la porte d'Auteuil vers le pont de St-Cloud, s'élève, au 1er janvier 1980, à 356,3 millions de francs. Longueur des tunnels creusés : à peu près le même kilométrage. La première section du prolongement vers la station « Boulogne-Jean-Jaurès » devrait être mise en service en octobre prochain ; l'autre — « Boulogne-Jean-Jaurès-Pont-de Saint-Cloud », en octobre 1981.

Pourquoi cette confrontation brute de chiffres ? Simplement, sur un exemple, pour mettre en évidence les différences considérables du coût des travaux d'équipement, selon qu'il s'agit des grandes métropoles ou du monde rural : et aussi pour faire comprendre aux habitants de la région parisienne que l'amélioration (légitime) de leurs conditions de transport implique des investissements considérables. Il faut le savoir lorsque le gouvernement, les usagers, les responsables de la R.A.T.P. et les parlementaires discutent de la fixation du prix du billet de métro ou du financement de la R.A.T.P., et lorsque certains responsables parisiens soutiennent qu'ils sont défavorisés par rapport à d'autres régions.

Des conséquences bénéfiques

La facture du prolongement de la ligne n° 10 (travaux qui entraîneront, comme le montre la carte, des conséquences très bénéfiques pour les quelque cent vingt mille habitants de Boulogne - Billancourt) aurait pu d'ailleurs être plus « salée » si la R.A.T.P. avait décidé de construire une station intermédiaire entre Porte-d'Auteuil et Jean-Jaurès (1 635 mètres) ou si les ingénieurs — M. Selosse et son équipe — s'étaient heurtés à des difficultés techniques ou géologiques. Ce qui ne fut pas le cas puisque, mis à part la présence d'une nappe phréatique très active dans cette zone et la nécessité, au-delà d'Auteuil vers l'ouest, de faire plonger la voie pour passer sous les fondations du périphérique lui-même construit en tranchée (d'où une pente des voies, à cet endroit, de 4 cm par mètre), le creusement des tunnels dans les alluvions (entre Jean-Jaurès et Pont-de-Saint-Cloud) ou dans la craie (entre Auteuil et Jean-Jaurès et entre Jean-Jaurès et Michel-Ange-Molitor) n'a donné lieu à aucun incident notable. Pas d'accident grave du travail. La grogne des riverains ? *« Bien sûr, mais lorsqu'ils pèseront le pour et le contre, les commerçants s'apercevront que leur boutique prend de la valeur parce qu'elle est située près d'une ligne de métro. Pour les logements, c'est la même chose »,* disent les ingénieurs. La R.A.T.P. a d'ailleurs pris soin, avant d'engager les travaux (la déclaration d'utilité publique a été prononcée en janvier 1977) de faire constater par huissier l'état des immeubles et appartements susceptibles d'être affectés par le creusement des galeries, l'ouverture des puits ou les opérations de terrassement. Les grincheux — ceux-là mêmes, souvent, qui, depuis des années pressaient la Régie de vite faire un métro dans le nord de Boulogne — ne pourront pas de la sorte accuser la R.A.T.P., le jour de l'inauguration de la ligne, d'être responsable des moindres lézardes apparues dans les murs des maisons.

F. Gr.

AU BUREAU DES RÉCLAMATIONS

M. Jacques Laurioz, de Choisy-le-Roi (Val-de-Marne), nous écrit à propos de la transversale S.N.C.F. rive gauche créée par la liaison entre les gares des Invalides et d'Orsay.

Ce R.E.R. n'a de R.E.R. que le nom qu'on lui prête dans les généreuses (et coûteuses) publicités que nous voyons dans les journaux. Il se « traîne » : par exemple, neuf minutes pour un train direct Choisy - Austerlitz (9 kilomètres), soit 60 km/heure de moyenne. Autre exemple, la S.N.C.F. n'a pas modifié ses habitudes et, dans le souterrain entre Austerlitz et Invalides, les trains marchent au ralenti, s'arrêtent, repartent... bien qu'il existe paraît-il un « poste de régulation » aux Invalides.

Ce R.E.R. est bruyant pour les riverains. Alors que la R.A.T.P. circule silencieusement (et rapidement), la S.N.C.F. persiste à cultiver toute une tradition de coups d'avertisseurs, avant, pendant et après les stations. Pourquoi ne pas confier l'exploitation de ce type de lignes à la R.A.T.P. qui a acquis une maîtrise parfaite, qu'elle exporte même à l'étranger, alors que nos chemins de fer nationaux sont mieux adaptés (habitudes, formation des hommes, procédures) pour les dessertes à grande distance ?

Mme Claire Khalifa, de Paris, dénonce, pour sa part, les mauvaises conditions de circulation des trains de la ligne de Sceaux.

Voilà plus de vingt ans que je suis une très fidèle cliente et usagère de cette ligne. J'habite Paris et me rends tous les jours à mon travail, à l'université de Paris-XI, station Orsay-Ville. Malgré toute la publicité essayant de nous persuader des qualités d'exactitude et de confort de la R.A.P.T. et du R.E.R., « votre deuxième voiture », voici plus de quatre ans que je ne suis jamais *arrivée* à la gare d'Orsay-Ville à l'heure indiquée sur les horaires officiels de la ligne de Sceaux, sauf pendant le mois de juillet où, par miracle, les trains fonctionnent à la perfection.

Nous savions qu'une jonction allait être réalisée avec la station Châtelet et pensions qu'une fois celle-ci faite (depuis un an environ) nous serions mieux transportés. Mais maintenant une nouvelle jonction est prévue avec la gare du Nord. Nous sommes, décidément une génération sacrifiée. Mais est-ce bien cela la cause des retards ? Car, évidemment, nous ne sommes au courant de rien.

L'A 86 DANS LES HAUTS-DE-SEINE

Autoroute sous verre

PHÉNOMÈNE rare qu'il faut relever. On construit actuellement dans les Hauts-de-Seine une autoroute — qui sera utile tout en provoquant des nuisances — mais en même temps, les ingénieurs mettent en place les moyens de protéger les riverains contre les dommages que cet équipement ne manquera pas d'occasionner. Cette double innovation, administrative et technique a pour théâtre la commune de Villeneuve-la-Garenne, sur cette portion d'autoroute A 86 qui ira de Saint-Denis à Gennevilliers. Là, après avoir franchi la Seine sur un pont, qui n'est pas encore construit, le grand boulevard périphérique de la banlieue de Paris devait avoir comme corollaire une « production » de quelque 75 décibels sous les fenêtres de cités H.L.M. composées d'immeubles de quatre étages et des trois tours de neuf et quatorze étages.

Sous la pression de la municipalité et d'associations de défense, la construction simultanée de plusieurs écrans antibruit et d'une couverture partielle de l'autoroute a été décidée : 570 mètres de long sur 27 mètres de large. Ne seront couvertes que la voie proche des immeubles et la voie rapide en sens inverse. Les établissements industriels et commerciaux situés de l'autre côté de la voie sont eux sensés pouvoirs supporter un niveau de bruit important ; seul, un collège d'enseignement technique verra ses ouvertures insonorisées.

Autre innovation, technique celle-ci : la couverture sera réalisée en verre armée, reposant sur une ossature en béton précontraint. Cette application offrirait des avantages précieux de pérennité et de sécurité, sans être beaucoup plus coûteuse que des matériaux traditionnels ou que la solution plastique utilisée à Colombes.

Alors que le coût total du tronçon de 1,2 kilomètre d'autoroute avoisine les 270 millions de francs, la couverture antibruit proprement dite ne représente que 10 % de la facture, pour un gain de confort escompté d'une douzaine de décibels. Certains calculeront que le décibel épargné revient à près de 2 millions de francs. D'autres jugeront que le confort des habitants ne coûte en dix ans que 11 centimes par automobiliste utilisant ce tronçon d'autoroute.

Paris-Orléans

A QUI LA FAUTE ?

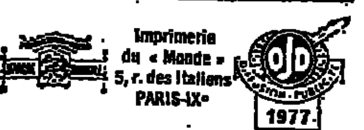
M. Philippe Fortin, de Sceaux, nous écrit :

Dans votre numéro daté du 21 novembre, un article sur « Orléans grande banlieue » fait état de la régularité insuffisante des relations ferroviaires entre Orléans et Paris : « La S.N.C.F. n'est plus ce qu'elle était. »

C'est peut-être vrai mais incomplet, et par là même injuste : si les trains Orléans-Paris sont en retard c'est que depuis des années la ligne est archisaturée sur toute sa longueur : la S.N.C.F. l'a depuis longtemps signalé aux pouvoirs publics et a proposé une solution : ligne nouvelle de Paris-Montparnasse à Tours, réutilisant en banlieue la plateforme de la ligne Paris-Chartres par Gallardon : raccordement de cette ligne nouvelle à la ligne d'Austerlitz entre Epinay et Savigny-sur-Orge. Mais le gouvernement garde ce projet dans les cartons, préférant faire des autoroutes...

Alors, si les usagers sont mécontents des retards qu'ils n'accusent pas la S.N.C.F. qui n'y peut rien, qu'ils aillent plutôt voir leurs élus !

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

Le Monde

économie

ÉTRANGER

En Grande-Bretagne

LES MENACES DE GRÈVE DANS LA SIDÉRURGIE

Le gouvernement semble disposé à accepter l'épreuve de force

De notre correspondant

Londres. — Mme Thatcher a officiellement rejeté dimanche 30 décembre *la demande de M. Callaghan, chef* de l'opposition travailliste, de rappeler les Communes, en vacances, pour discuter du conflit de l'acier et de contribuer éventuellement à son règlement. Le premier ministre, tout en reconnaissant que la grève qui doit être déclenchée le 2 janvier dans la firme nationalisée British Steel Corporation fera beaucoup de mal à l'industrie et à ses clients, estime que le rappel du Parlement est inutile. Néanmoins, si les circonstances *l'exigent*, Mme Thatcher annonce son intention de rappeler les Chambres.

Dans sa lettre, M. Callaghan avait évoqué les effets désastreux de la grève et la possibilité qu'à la fin de 1980 la Grande-Bretagne n'ait plus d'industrie sidérurgique. Il ajoutait qu'il était temps pour le gouvernement conservateur de modifier ses positions et d'adopter une politique des revenus. Mais le premier ministre, fidèle à ses conceptions, estime toujours que le conflit ne peut être réglé que par les parties négociant à l'abri de l'intervention de l'Etat. La majorité des observateurs estiment en fait que le gouvernement ne répugne pas à engager une épreuve de force qu'il est en mesure de gagner.

Encouragées par la British Steel Corporation (B.S.C.), les entreprises clientes ont en effet, au cours des trois dernières semaines, accumulé environ 5 millions de tonnes de stocks, si bien que l'impact de la grève ne se ferait pas sentir avant quatre à six semaines pour certaines entreprises et même dix-huit semaines pour d'autres. D'autre part, la grève qui devrait commencer le 2 janvier ne concerne pas, du moins dans l'immédiat, le secteur privé de la sidérurgie qui comprend un certain nombre de grandes firmes — G.K.N., Lonhro Tube Investments et « couvre » 18 % du marché national.

A dire vrai, le succès du mouvement dépendra de l'ampleur et de l'efficacité de la solidarité qui se manifesteront en Grande-Bretagne et à l'extérieur. *« Pour le mouvement syndical, il s'agit d'une épreuve et d'un défi »*, a dit M. Sirs, président du Syndicat des ouvriers de la sidérurgie. Dans l'imédiat, le Syndicat des conducteurs de locomotives a confirmé son intention de ne pas transporter l'acier importé, et il est vraisemblable que les autres syndicats de cheminots ainsi que celui des camionneurs se joindront au mouvement. M. Sirs a précisé qu'il ne pourrait envisager de négocier tant qu'une offre substantielle ne serait pas faite par la direction de B.S.C.

Un fossé infranchissable

Les dirigeants de la B.S.C., de leur côté, rappellent que les ressources financières de la firme nationalisée ne permettent pas d'aller au-delà de 6 à 7 % d'augmentation, mais que des accords de productivité négociés localement assureraient aux ouvriers un supplément de 10 %. Les syndicats demandent entre 17 et 20 % d'augmentation, compte tenu de l'inflation et du fait que les mineurs des charbonnages nationalisés ont obtenu 20 %. *« Le fossé entre nous est infranchissable »*, a déclaré la direction de la B.S.C.

Néanmoins, les deux parties s'entretiennent encore séparément avec les services officiels d'arbitrage. Mais dans les deux camps, on souligne qu'il s'agit là de conversations exploratoires visant non pas tant à éviter la grève que d'en réduire la durée. Aussi bien, toutes les mesures techniques ont été prises par les syndicats en vue de l'arrêt du travail le 2 janvier.

HENRI PIERRE.

ITALIE

● *La balance italienne des paiements* a enregistré un déficit de 415 milliards de lires (environ 2 milliards de francs) en novembre contre un excédent de 386 milliards de lires en novembre 1978. Au cours des onze premiers mois de 1979, a été enregistré un surplus de 1 854 milliards de lires (9 milliards de francs) contre 5 840 milliards de lires (27 milliards de francs) pour la même période de 1978. — *(A.F.P.)*

Au Vietnam

Les objectifs du plan pour 1980 sont révisés en baisse

Hanoï *(A.F.P.)*. — Le plan et le budget vietnamiens pour 1980 ont été adoptés le 29 décembre à l'unanimité par les quatre cent quatre-vingt-douze députés de l'Assemblée, réunis à Hanoï depuis le 24 décembre.

Le budget a été arrêté en recettes et dépenses à 11 450 millions de dongs (6 milliards de dollars), soit une augmentation de moins de 10 % par rapport à 1979. Le plan, dont le détail n'a pas été rendu public, prévoit pour 1980 une production vivrière de 15 millions de tonnes de paddy (riz non décortiqué) ou équivalent céréalier.

Cette prévision est inférieure de 1 million de tonnes (6 %) à celles des trois années précédentes. Elle est inférieure de 6 millions de tonnes (près de 30 %) aux objectifs du plan quinquennal qui prévoyait pour 1980 une production céréalière de 21 millions de tonnes.

La production agricole entrant pour moitié dans la production nationale, cet aveu d'impuissance ne peut pas ne pas se répercuter au niveau global.

Même s'ils réfutent le mot « *échec* », les responsables ont admis depuis la réunion du sixième plénum du comité central du parti communiste en septembre, que des « *erreurs* » avaient été commises dans la conduite de l'économie.

Lors de la présentation du plan et du budget 1980, le 24 décembre, M. Le Than Nghi, président du comité d'Etat du plan, avait repris les conclusions du plénum et préconisé les mêmes mesures pour tenter de « *redresser la barre* ».

Les causes de la récession sont de deux natures. Objectives d'abord : la guerre avec le Cambodge, puis contre la Chine, cessation de l'assistance chinoise, catastrophes naturelles (sécheresse en 1977 et inondations en 1978) et enfin « *blocus économique* » organisé par la Chine avec la collaboration des pays occidentaux. Subjectives ensuite : méconnaissance générale des « *lois objectives de l'économie socialiste* », « *insuffisances* » dans la gestion, incompétence technique, bureaucratique, autoritarisme et malversations, pour ne citer que les principales.

Retour au réalisme

Les solutions tiennent, selon les responsables, à un retour au réalisme. Ne plus nier que l'économie de marché est un « *mal* » provisoirement nécessaire, que les stimulants moraux ne remplacent pas éternellement les stimulants matériels, que la fibre patriotique ne remplace pas l'incompétence, qu'enfin l'« *égalitarisme* » en matière de redistribution des produits du travail incite plus à la paresse qu'au rendement.

En n'hésitant pas à établir pour 1980 des prévisions inférieures à celles des plans précédents, les planificateurs vietnamiens, méprisant le « camouflet » politique que représente ce constat d'échec, ont, semble-t-il, voulu donner l'exemple de ce qu'ils réclament : le réalisme et la rigueur.

A quoi eut-il servi de viser plus haut ou seulement de maintenir l'objectif au même niveau alors que, depuis 1976, première année du plan quinquennal, la production agricole n'a jamais satisfait aux exigences du plan ? Pire, la récolte réelle de 1979 n'a même pas atteint les objectifs du plan... 1976.

En Belgique

La grève des médecins s'intensifie

De notre correspondant

Bruxelles. — La grève des médecins, dentistes et pharmaciens belges commencée le 21 décembre (*le Monde* du 22 décembre) est arrivée à un tournant décisif. On considère maintenant que quinze mille médecins, sur un total de vingt-deux mille médecins, participent au mouvement, qui s'est donc durci. Les hôpitaux sont menacés de saturation, et, selon certaines informations, le point critiquent est presque atteint dans le Hainaut.

A Bruxelles, les files d'attente s'allongent devant les pharmacies, et il est devenu normal de patienter une heure avant d'être servi. Plusieurs spécialités font défaut, l'approvisionnement ayant cessé d'être régulier.

Jusqu'ici, la grève n'avait pratiquement pas affecté la population, et on allait jusqu'à prétendre, dans certains milieux, que le mouvement avait échoué.

Vendredi 27 décembre, le docteur Wynen, dirigeant des chambres syndicales, majoritaires en Belgique, avait accepté d'assister à une réunion proposée par le cabinet Martens. Or, le gouvernement commit la maladresse de n'y envoyer aucun ministre, mais uniquement de hauts fonctionnaires spécialistes des problèmes de la sécurité sociale. Cette absence fut ressentie comme une insulte, non seulement par le docteur Wynen, qui quitta aussitôt la séance, mais également par l'autre fédération de médecins (De Brabandere), qui jusque-là avait fait preuve de bonne volonté.

Le soir même, la Fédération Wynen annonçait un durcissement de la grève. C'est ainsi que les médecins interdisent dorénavant aux malades qui ne sont pas complètement guéris de quitter l'hôpital, et que les services de garde opèrent une sélection accrue : le traitement des malades qui ne requièrent pas de soins urgents est retardé.

Les médecins exigent que le gouvernement retire de sa « loi-programme » d'austérité proposée au Parlement tout ce qui les concerne. Ils estiment que le cabinet, pour faire des économies dans le secteur de la sécurité sociale, met en cause les principes fondamentaux de l'éthique médicale, notamment le libre choix du médecin par le malade et la protection du secret médical. Inquiet de cette évolution, le premier ministre a lancé, samedi soir 29 décembre, un appel solennel radiotélévisé aux médecins du pays pour qu'ils acceptent de négocier. M. Martens ne promet rien, mais annonce qu'il est ouvert à toute discussion.

PIERRE DE VOS.

ÉNERGIE

Le Koweït relève le prix de son pétrole de 19 %

Le Koweït a annoncé le 30 décembre, une hausse de 4,07 dollars par baril de son pétrole, avec effet rétroactif au 1er novembre. Le brut koweïtien coûtera 25,50 dollars, soit une augmentation de 19 %.

Ce relèvement aligne, en fait, les prix du Koweït sur ceux de l'Irak, d'Abou Dhabi et de Qatar dans le Golfe, et, sur ceux du Venezuela et de l'Indonésie. Ces six pays appliquent un prix que l'on peut considérer comme moyen par rapport à l'Arabie Saoudite — dont le brut coûte à nouveau 2 dollars de moins que celui des autres pays modérés, — et par rapport aux pays africains et à l'Iran.

Les pays non membres de l'OPEP s'alignent à leur tour sur les prix de l'organisation.

● Oman, un petit producteur, a porté le prix de son pétrole à 28,20 dollars, un niveau proche de l'Iran.

● En mer du Nord, le prix du brut augmenterait de 2 à 4 dollars selon les qualités, ce qui porterait le pétrole de meilleure qualité à 30,27 dollars par baril.

● Enfin, le Mexique aurait décidé de majorer de 25 % les prix de son pétrole pour le premier trimestre 1980. Les nouveaux prix mexicains atteindraient 30 dollars par baril.

● *Nouvelle hausse des prix des carburants en Italie.* — Le gouvernement italien a décidé d'augmenter les prix des carburants à compter du 30 décembre. Le prix du super passe ainsi à 655 lires le litre (3,28 F) soit une hausse de 9,1 %. — *(A.F.P.)*

BOURSE

LONDRES

DÉPRIMÉ

Une grève devant éclater le 2 janvier dans la sidérurgie nationalisée, le Stock Exchange est plutôt déprimé lundi 31 décembre. Seules les mines d'or, en liaison avec la hausse du métal, progressent sur un large front.

Or (ouverture) (dollars) ... contre 512 ..

VALEURS	CLOTURE 27/12	COURS 31/12
Beecham	117 ..	117 ..
British Petroleum	350 ...	360 ...
Courtaulds	73	72 ...
*De Beers	9 40	9 42
Imperial Chemical	360	358 .
Rio Tinto Zinc Cor.	326	325 ..
Shell	328	328 ..
Vickers	186 1/2	186
War Loan 3 1/2 %	29 1/4	29 5/16
*West Driefontein	72 1/8	68 3/8
*Western Holdings	55 1/8	54 3/4

(*) En dollars U.S.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	28/12	31/12
1 dollar (en yens) ..	238 50	238 90

LE VOLUME DES EURO-ÉMISSIONS PUBLIQUES A AUGMENTÉ DE 22,15 % EN 1979

Le volume des euro-émissions publiques s'est gonflé en 1979, enregistrant une hausse de 22,15 %, annoncent le Crédit lyonnais et la Kreditbank luxembourgeoise dans un communiqué commun publié jeudi.

En effet, 251 euro-émissions publiques ont été lancées au cours de l'année écoulée. Leur montant global atteint 14 541,82 millions de dollars, contre 11 904,05 millions de dollars en 228 émissions en 1978.

La devise la plus utilisée reste le dollar, qui représente près de 64 % du volume global émis (contre près de 50 % en 1978), suivi par le deutschemark, avec 22,35 % du total (contre 40,33 % en 1978).

Les pays européens sont les premiers emprunteurs, avec 49,30 % du volume des émissions (contre 49,81 % en 1978), suivis par les Etats-Unis (18 % du total en 1979, contre 9 % en 1978), et le Japon (8,5 % contre 10,6 % en 1978).

CARNET

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme veuve Raymond BENMUSSA,
née Daisy de Paz,

survenu le 26 décembre 1979.

De la part de ses enfants, parents et amis.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 28 décembre au cimetière d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine).

8, rue Emile-Zola,
92130 Issy-les-Moulineaux.

— Mme Etienne Dennery,
Mlle Amélie Dennery,
M. et Mme Jacques Dennery, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Patrice Angebault, leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Etienne DENNERY,
ambassadeur de France,
administrateur général honoraire de la Bibliothèque nationale,
commandeur de la Légion d'honneur,
grand officier de l'ordre du Mérite,
médaille de la Résistance,

à son domicile, le 29 décembre 1979, à l'âge de soixante-seize ans.

L'inhumation aura lieu le mercredi 2 janvier 1980, à 14 heures, au cimetière du Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.
2, square Malherbe, 75016 Paris.

(Lire page 15.)

— M. et Mme Georges Gariel et leurs enfants,
M. et Mme Bruno Gariel et leur fille Pascale,
M. Jean Gariel,
Mlle Armance Royer,
ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Elisabeth GARIEL,
bibliothécaire,

rappelée à Dieu le 27 décembre 1979, dans sa soixante et unième année.

Les obsèques religieuses auront lieu le 3 janvier 1980 à l'église Saint-Vincent-de-Paul, à 15 h. 45 précises.
75010 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès, le 27 décembre 1979, dans sa quatre-vingt-deuxième année, après une cruelle maladie chrétiennement supportée, de

Robert JOBEZ,
ministre plénipotentiaire,
engagé volontaire 1917 et 1940,
officier de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance avec rosette,
ordre d'Orange-Nassau,
médaille militaire chinoise.

De la part de :
Mme Robert Jobez, son épouse,
M. et Mme Pierre Caussat,
M. et Mme Pierre-Henry Jobez,
M. et Mme George W. Seymour,
M. Charles-Patrick Jobez,
M. et Mme Benoît Corre,
ses enfants,
Laurent, Denis, Bruno, Anne et Pascale Caussat,
Romain et Camille Jobez,
Kathryn, Patricia et Allison Seymour,
Sophie et Cyril Jobez,
Antoine, Hervé et Jean-Yves Corre,
ses petits-enfants,
Des familles Choisnard, Person, Baumgartner, Staub, Legras,
Et de ses fidèles Loping Leung et Chieu To-moi.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale. Une messe sera dite ultérieurement à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.
7, rue Jean-Brunet, 92190 Meudon.

[Né à Paris en 1898, entré au ministère de l'intérieur en 1921, Robert Jobez est détaché aux affaires étrangères pour organiser les services de sûreté dans les concessions françaises de Chine à Tientsin, puis à Shanghaï, où il est directeur des services de police pendant la guerre sino-japonaise.

Il démissionne en juin 1940 et s'engage dans les Forces françaises libres, rejoignant Londres. Diplômé des langues orientales, il fera une deuxième carrière aux affaires étrangères et la terminera comme consul général de France à Saïgon.

Robert Jobez a participé à la collection du « Droit chinois moderne » sous la direction de P. Thery. Sous le pseudonyme de Robert Magnenoz, il a écrit une « Histoire du parti communiste chinois ». Durant toute sa carrière, il s'est toujours préoccupé du problème des réfugiés et personnes déplacées.]

— Mme Jacques de Leyritz et sa famille ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jacques de LEYRITZ,

le 27 décembre 1979, dans sa quatre-vingt-sixième année.

L'inhumation a eu lieu à Besançon, le 29 décembre 1979.
2 A, rue des Jardins, Besançon.

— Mme Jacques Longchampt et ses enfants Anne, Elisabeth et Marie,
Le docteur Jean Longchampt, ancien interne des hôpitaux de Paris,
M. et Mme Robert Canet,
Le comte et la comtesse Jacques de Brauer et leurs enfants,
Le vice-amiral et Mme Claude Pieri et leurs enfants,
M. Michel Longchampt,
M. et Mme Jean-Paul Lanly et leurs enfants,
Mlle Monique Canet,
M. et Mme Semery,
Mlle Hélène Jacquet,
Mme Odette Baguls,
Ses collègues de l'hôpital Bichat,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jacques LONGCHAMPT,
ancien interne des hôpitaux de Paris,
professeur à la faculté Xavier-Bichat,
médecin biologiste de l'hôpital Bichat,

enlevé à leur affection dans sa cinquante-troisième année.

Les obsèques auront lieu le mercredi 2 janvier 1980, à 8 h. 30, en l'église Sainte-Geneviève-des-Grandes-Carrières (174, rue Championnet, 75018 Paris).

L'inhumation aura lieu le jeudi 3 janvier à Toulon.

Ni fleurs ni couronnes, mais dons souhaités à la Ligue nationale française contre le cancer (90, rue d'Assas, 75006 Paris).

15, rue Pétrarque, 75016 Paris.
5, rue Jacques-Cartier, 83000 Toulon.

Anniversaires

— En ce dixième anniversaire de la mort de

Paul MARÉCHAL,
ingénieur des Arts et Métiers,

sa famille remercie les personnes qui sont restées fidèles à son souvenir.

هكذا من الأصل

En Belgique

...ève des médecins s'intensifi...

...trole de 19 %

...VET

Décès

SOCIAL

SÉCURITÉ SOCIALE : LE SALAIRE-PLAFOND EST FIXÉ A 5 010 FRANCS PAR MOIS

Le salaire-plafond servant au calcul de certaines cotisations (assurance-maladie et versement aux caisses d'allocations familiales pour les contributions des employeurs ; assurance-vieillesse pour celles des employeurs et des salariés) est fixé à 5 010 francs par mois à partir du 1er février 1980 au lieu de 4 470 francs en 1979, soit une augmentation de 12,08 %.

Selon les modalités de rémunération, le nouveau plafond, fixé par un décret publié au *Journal officiel* du samedi 29 décembre, atteint 60 120 francs par an ; 5 010 francs par mois ; 2 505 francs par quinzaine ; 2 312 francs par quatorzaine ; 1 156 francs par semaine ; 231 francs par jour ; 29 francs par heure pour une durée de travail inférieure à cinq heures.

UNE PRIME DE 100 FRANCS POUR LES NON-FUMEURS

Pour lutter contre le tabagisme pendant les heures de travail, le directeur d'une fabrique de planches à voile, de Clohars-Fouesnant (Finistère), verse une prime mensuelle de 100 francs à son personnel non fumeur.

Selon les intéressés, la formule, acceptée d'un commun accord par la douzaine d'employés de l'entreprise, s'est révélée efficace, elle satisfait à la fois les fumeurs désireux de restreindre leur consommation de tabac et les non-fumeurs, auparavant indisposés par la fumée.

● *La grève de la faim* de cinq administrateurs d'une œuvre sociale de la R.A.T.P. continuait, le lundi 31 décembre. Ils réclament l'ouverture d'une discussion avec la R.A.T.P. pour la fourniture d'autobus, avec tarifs réduit, pour emmener les enfants des agents dans des centres de loisirs.

POINT DE VUE

Filles et garçons devant le choix professionnel

Un très grand conformisme

par ISABELLE PELLÉ(*)

DANS tout le système de formation, on peut constater une belle harmonie entre les diverses sections offertes et les individus, selon qu'ils sont hommes ou femmes. Cette répartition miraculeuse commence à être objet d'interrogations et d'études. Assez fréquemment, la raison invoquée en guise d'explication est le manque de débouchés, pour les filles, dans les professions classiquement masculines. On a tendance à prendre pour cause unique l'état du marché du travail et à penser que l'obstacle des mentalités ne joue que chez les jeunes et leurs familles, alors que les patrons n'obéiraient qu'à la loi pure et dure de l'offre et de la demande. C'est méconnaître la force des représentations inconscientes et surestimer l'information qu'ont tous les partenaires (jeunes, professeurs, parents, employeurs) du marché de l'emploi.

En effet, alors même que les adolescents ne se posent pas encore la question de savoir quel métier choisir pour avoir du travail, mais seulement celle de trouver une formation et une future profession qui puisse leur plaire, on constate déjà cette distribution entre métiers féminins et métiers masculins : les filles choisissent les professions paramédicales, de l'enseignement ou des métiers du tertiaire, les garçons s'orientent vers la production industrielle ou les métiers scientifiques avec une quasi-unanimité. « *La variable la plus différenciatrice des choix professionnels est incontestablement le sexe, qui agit à la fois sur le niveau d'aspiration et le type d'activité recherché.* » (1)

Les différences d'origine sociale ou géographique (en France, tout au moins, et vraisemblablement dans bien d'autres pays) ne jouent, en effet, que sur des variations de niveau d'aspiration à l'intérieur de cette dichotomie première. Mais comment expliquer ce formidable consensus ? Alors même que les rôles classiques sont très fortement remis en cause, et que légalement toutes les formations sont mixtes, par où passe cette reproduction des schémas, cette intériorisation des stéréotypes ? Quel sens peut bien avoir, dans la dynamique de l'adolescence, le choix d'un métier, pour qu'il soit si important d'en choisir un socialement conforme à son sexe (2) ?

Une enquête que nous venons de réaliser et qui portait sur deux cent soixante élèves de troisième de divers horizons sociaux et géographiques permet d'apporter quelques éléments de réponse à ces questions. Elle avait pour thème la façon dont ces adolescents envisageaient la répartition des tâches et des rôles en fonction du sexe. La première constatation est leur grand conformisme. En effet, tous ces élèves se voient mariés, aucun ne récuse la structure traditionnelle de la famille. Cependant, au sein même de leur conformisme, il existe des nuances importantes : les filles sont nettement plus ouvertes que les garçons aux changements dans les rôles, elles veulent continuer à travailler une fois mariées, et envisagent leur future vie professionnelle comme un moyen d'épanouissement personnel et d'indépendance financière.

Les garçons continuent à penser que la place d'une femme est au foyer, et que seules celles qui y sont contraintes doivent exercer un métier. Ils estiment qu'une solide formation professionnelle est plus importante pour eux que pour leurs condisciples filles, celles-ci considérant, au contraire, que c'est aussi indispensable pour les uns que pour les autres.

Toutefois, les filles interrogées continuent à donner une place primordiale à leurs futures responsabilités de mère de famille : elles veulent être celles qui assumeront spécifiquement les soins aux enfants, tout en réclamant par ailleurs le partage égalitaire des tâches ménagères et la coresponsabilité de l'éducation — ce que les garçons, au demeurant, ne semblent pas contester. Du coup, elles réclament le travail à mi-temps, histoire de concilier leur vocation résolument maternelle et leur envie de respirer un autre air que celui de leur famille.

Mais la différence essentielle entre les réponses des garçons et celles des filles n'est pas là. Au-delà des incohérences et des contradictions, on peut déchiffrer deux attitudes fondamentalement différentes devant ces problèmes. Les garçons ont une problématique innéiste : c'est parce qu'homme et femme sont d'essences radicalement différentes qu'il y a des tâches différentes pour chaque sexe : choisir un métier masculin, c'est du coup se définir comme homme et réciproquement. Les rôles assignés bien clairement aux hommes et aux femmes sont en quelque sorte le garant de l'identité sexuée. Choisir, pour un garçon, un métier « féminin » implique en somme un danger de contamination et suscite l'interrogation inquiète : « *Vous êtes sûr que c'est un homme ?* »

Les filles, par contre, ont une position qu'on pourrait définir comme « humaniste », en ce sens que pour elles n'ont d'importance dans le choix d'un métier que les goûts et les aptitudes de chaque individu, qu'il soit homme ou femme. Naturellement, ce que je viens de définir constitue des positions majoritaires : certaines filles sont « innéistes », comme certains garçons sont « humanistes ». Ce qui me semble important ici, c'est la problématique d'identité révélée par les réponses : choisir un métier, pour un adolescent, c'est se définir comme appartenant à un sexe, et cela implique donc et de se conformer aux stéréotypes existant dans sa culture et, dès que les rôles tendent à être plus flous, d'aller vers une plus grande rigidité. Un garçon de quinze ans n'avoue jamais, dans mon expérience, avoir envie de s'occuper de bébés ; un homme de vingt-cinq ans le peut. Une fille peut dire qu'elle a envie d'être ingénieur : et là on se trouve, outre la question d'identité, devant le peu de gratifications sociales qu'implique le fait d'être une femme.

Par ce biais se retrouvent posées les questions de résistance institutionnelles : c'est vrai que nous aussi, les adultes, nous avons intériorisé ces rôles ; même si, consciemment et rationnellement, nous les refusons ; c'est vrai que notre culture, comme toutes les cultures, a utilisé la différence biologique des sexes par des assignations sociales différentes ; et la résistance du milieu scolaire à d'autres répartitions n'en est qu'un exemple, prolongé par la résistance du marché de l'emploi. Les stéréotypes fonctionnent en nous, malgré nous, quel que soit notre âge, et il est là cet obstacle des mentalités qui nous empêche de changer les choses à notre gré.

(1) Solange Larcebeau : « Les choix professionnels d'élèves de classe terminale », *l'Orientation scolaire et professionnelle*, 1979, n° 3, pp. 215-244.

(2) Indépendamment de l'idée que s'en font les intéressés, notons la disparité de formation selon le sexe : en fin de 5e, sur 109 CAP possibles, 78 sont destinés à des garçons, 19 à des garçons et à des filles, 12 à des filles seulement.

(*) Conseillère d'orientation.

CONJONCTURE

LA LIBÉRATION DES MARGES DU COMMERCE

L'effet Monory

Les organisations professionnelles du commerce, réunies au sein du conseil national du commerce et de la confédération générale des petites et moyennes entreprises, ont souscrit des engagements de développement de la concurrence, d'information et de protection des consommateurs qui apporteront des garanties nouvelles aux consommateurs. La mise en application de ces engagements au cours de l'année 80 permettra notamment d'apporter une information plus claire et plus sûre, l'élimination des clauses abusives, un règlement plus facile des litiges.

Les clauses des engagements résultent pour leur plus large des suggestions des organisations de consommateurs réunies au comité national de la consommation. Ces engagements portent principalement sur l'information sur les prix et les conditions de vente, l'information sur les produits et les services, la prévention et le règlement des litiges, le développement des relations avec les organisations de consommateurs.

Le grand vent libéral qui souffle sur les prix doit-il être comparé à l'air vivifiant qui chasse les impuretés ou à la tempête qui arrache sur son passage tout ce qui ne lui résiste pas ? Aux deux, répondrait sans doute le ministre de l'économie, qui ne voit qu'avantage dans un cas comme dans l'autre. Chasser le contrôleur, pourfendre le fonctionnarisme n'est pas pour lui déplaire. Laisser jouer les forces naturelles de la concurrence, au risque de voir s'écrouler quelques vieilles maisons lui semble de bonne gestion. L'industrie a certes quelque peu tremblé sous ce vent du large, mais elle fera mieux que s'en remettre. Alors pourquoi pas le commerce ?

Pourquoi ne pas imaginer, en effet, que la sclérose du système de distribution en France ne va pas disparaître sous l'effet du libre jeu de l'offre et de la demande ? Pourquoi ces craintes frileuses d'associations de consommateurs qu'on aurait imaginé les premières à se féliciter de la situation nouvelle ? Que signifie l'opposition du syndicat C.F.D.T. qui affirme que tout cela ne peut conduire qu'à un nouveau ralentissement de l'activité économique et contribuer à l'augmentation du chômage ?

C'est que les uns et les autres semblent avoir perçu qu'il était fallacieux de comparer deux univers dissemblables. L'industrie vit sous la loi de la concurrence internationale, pas le commerce. La première doit jouer sur deux fronts, et lutter à l'extérieur avec des concurrents peu inclins à lui céder le terrain. Le second combat en champ clos, et à armes souvent inégales. Quoi de comparable entre un hypermarché et une petite épicerie de campagne ? Entre un grand magasin et une mercerie de quartier ? Les uns disposent de moyens considérables pour assurer leur publicité, répartir les risques, faire tourner les stocks et gérer leur entreprise. Les autres ne peuvent que s'aligner, même s'ils manquent le plus souvent des connaissances les plus élémentaires en matière de gestion. Ce n'est un secret pour personne, et bien des experts-comptables vous le diront : le petit commerçant — et de plus gros parfois aussi — ignore ce qu'est un bilan, un compte d'exploitation, voire un prix de revient. Les factures se rangent, plutôt qu'elles ne se classent, dans des boîtes à chaussures, et chacun fixe ses prix à la hauteur de ceux... de la boutique d'à-côté.

Quant aux consommateurs, ils restent encore trop dispersés, malgré les efforts de nombreuses associations, pour espérer être le moteur de la concurrence. Quelle énergie ne devraient-ils pas dépenser pour s'assurer qu'ils achètent toujours au meilleur prix ?

Voilà le commerce soumis à ce que l'on pourrait appeler l' « effet Monory », *que l'on comparerait volontiers à un grand courant d'air. Cela ne peut qu'accentuer le phénomène de concentration. L'économie, nous dit-on, y gagnera. Mais le dossier n'est-il qu'économique ?*

FRANÇOIS SIMON.

AFFAIRES

Questions...

SABENA : SAUVETAGE EN ATLANTIQUE

La compagnie aérienne belge Sabena traverse une période difficile. Son déficit en 1979 est évalué à 2 226 millions de francs belges (286 millions de francs français). La compagnie vient toutefois de lancer une « opération survie » en décidant de moderniser sa flotte. Le président de Sabena, M. Van Rafelghem, nous explique ci-dessous ses objectifs :

— *Comment allez-vous redresser la situation financière ?*

— Malgré une situation financière délicate, la Sabena aperçoit le bout du tunnel et la compagnie aérienne belge, une des plus anciennes du monde, espère ne plus enregistrer de déficits d'ici peu d'années. Pour atteindre cet objectif, la Sabena modifiera profondément ses méthodes d'exploitation, et une flotte modernisée lui permettra bientôt d'opérer avec plus d'efficacité.

Les signes sont déjà encourageants. Le trafic sur les liaisons Bruxelles-New-York et Bruxelles-Atlanta s'est développé dans des proportions spectaculaires depuis le début de 1979. Au cours de l'été, la Sabena a transporté 109 555 passagers sur la ligne de New-York contre 90 783 en 1978, et le taux d'occupation a atteint 87,5 % contre 71,1 % l'année précédente. Sur Atlanta, le nombre de passagers est passé de 13 934 en 1978 à 43 382 en 1979, soit une hausse de 211,3 %, mais ce chiffre doit être pondéré par le fait que la ligne n'a été ouverte qu'en juin 1978 et que le Boeing 747 a remplacé le Boeing 707 en avril 1979.

— *Sur quelles destinations ferez-vous plus particulièrement porter vos efforts ?*

— L'Amérique du Nord, en tout cas, sera dorénavant le premier objectif de la Sabena : le 8 avril 1980, nous serons la première compagnie au monde à relier Detroit au continent européen (trois services hebdomadaires). A ce moment, aussi, Sabena assurera un vol par jour sur New-York et quatre services par semaine sur Atlanta. Detroit possède la colonie belge la plus importante des Etats-Unis, et six cents entreprises établies dans la région ont des intérêts en Belgique. Dès le départ, la ligne devrait donc être rentable. Six cents entreprises de la région de Chicago ont également des succursales en Belgique. C'est ce qui explique aussi l'importance que la Sabena attache à l'ouverture de sa ligne Bruxelles-Chicago le 15 août 1980.

» D'autre part, la Sabena améliorera sa desserte du Japon via le pôle Nord dès l'introduction des horaires d'été. Il y aura désormais une liaison rapide supplémentaire vers Tokyo via Anchorage, en plus des quatre vols hebdomadaires vers le Sud-Est asiatique et l'Extrême-Orient.

— *Quelle est la politique d'investissements de la Sabena ?*

— La compagnie espère aboutir à une exploitation plus rationnelle grâce à ses nouveaux appareils, acquis avec la garantie de l'Etat belge : un quatrième et un cinquième D.C.-10 et trois Airbus A-310. La compagnie a aussi pris des options sur trois autres Airbus. Les premiers appareils seront livrés à partir de 1984 et utilisés sur l'Europe et le Proche-Orient.

» L'achat de ces appareils est justifié malgré l'état des finances de la compagnie. C'est la condition *sine qua non* du redressement.

» En vingt ans, la Sabena a perdu environ 15 milliards 500 millions de francs belges (2 milliards 350 millions de francs français), essentiellement parce que la compagnie n'avait pas réussi à opérer sa reconversion après la perte du Congo belge. Entamée avec retard, cette reconversion s'est effectuée progressivement, et à présent c'est l'Amérique et le Japon qui lui offrent de nouvelles possibilités de développement. »

Propos recueillis par PIERRE DE VOS.

...Réponses

Faisant suite à la réforme de l'IRIA

L'INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE EN INFORMATIQUE EST CRÉÉ

Après de longs mois d'attente, l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (INRIA) vient d'être créé par décret publié au *Journal officiel* du 30 décembre 1979. Ce nouvel institut, dont l'entrée en fonction sera effective le 1er janvier 1980, est l'une des conséquences de la réforme de l'IRIA (Institut de recherche d'informatique et d'automatique), engagée voici plus d'un an. L'IRIA disparaît donc à la date du 31 décembre 1979 en ayant donné naissance à deux entités : l'INRIA, nouvellement créé, et l'ADI (Agence de l'informatique), établissement public à caractère industriel et commercial dont le président, M. Bernard Lorimy, a été récemment nommé (*le Monde* du 13 décembre 1979).

Placé sous la tutelle du ministère de l'industrie, l'INRIA, établissement public à caractère administratif, aura pour tâche d'effectuer dans le domaine de l'informatique et de l'automatique des études et recherches en liaison avec les organismes et entreprises publics et privés et de réaliser, en coopération avec l'industrie et les utilisateurs, des systèmes expérimentaux dans ce domaine. A ce titre, il devra notamment entreprendre des recherches fondamentales et appliquées et réaliser des systèmes expérimentaux en associant, au plan national, des équipes appartenant à des laboratoires, des organismes publics et privés.

● *Les casinos de la Côte basque aux Britanniques.* — Quatre-vingt-huit pour cent des actions de la Société des casinos de la Côte basque ont été cédés à une société britannique, Williams Hudson Ltd. M. Charles Pereyre, principal actionnaire de la Société des casinos, a déclaré que cette vente ne deviendrait effective qu'après accord des autorités françaises. La Société des casinos de la Côte basque gère des établissements de Biarritz (casino municipal et Bellevue), de Saint-Jean-de-Luz, de Hendaye, de Dax et de Bagnères-de-Bigorre.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

La loi autorisant la perception en 1980 des impôts et taxes existants est déclarée conforme à la Constitution

Après le vote, dans les deux Assemblées, de la loi autorisant le gouvernement à percevoir dès le 1er janvier 1980 les impôts et taxes existants en 1979, des parlementaires communistes et socialistes avaient saisi, vendredi 28 décembre, le Conseil constitutionnel. Leur recours se fondait sur le fait que le recouvrement des taxes parafiscales ne pouvait être autorisé que par une loi de finances alors que le texte voté ce jour-là n'était qu'une loi ordinaire destinée à assurer les rentrées fiscales en attendant le nouvel examen, dans les formes constitutionnelles, de la véritable loi de finances pour 1980 (voir *le Monde* daté 30 et 31 décembre).

Le Conseil constitutionnel s'est réuni le 30 décembre et a décidé que la loi autorisant le gouvernement à percevoir en 1980 les impôts et taxes existants est conforme à la Constitution. L'argumentation des juges constitutionnels est la suivante :

« *Considérant que ni la Constitution ni l'ordonnance du 2 janvier 1959 portant loi organique relative aux lois de finances n'ont prévu explicitement la procédure à suivre après une décision du Conseil constitutionnel déclarant la loi de finances de l'année non conforme à la Constitution ;*

» *Considérant que, dans cette situation et en l'absence de dispositions constitutionnelles ou organiques directement applicables, il appartient, de toute évidence, au Parlement et au gouvernement, dans la sphère de leurs compétences respectives, de prendre toutes les mesures d'ordre financier nécessaires pour assurer la continuité de la vie nationale ; qu'ils doivent, pour ce faire, s'inspirer des règles prévues, en cas de dépôt tardif du projet de loi de finances, par la Constitution et par l'ordonnance portant loi organique, en ce qui concerne tant les ressources que la répartition des crédits et des autorisations relatifs aux services votés ;*

» *Considérant qu'à cette fin et dans l'attente de l'entrée en vigueur de la loi de finances pour 1980, la loi soumise au Conseil constitutionnel autorise la perception des impôts, produits et revenus affectés à l'Etat, aux collectivités territoriales, aux établissements publics et organismes divers habilités à les percevoir, ainsi que celle des taxes parafiscales existantes ;*

» *Considérant que, bien qu'elle ne soit pas au nombre des lois mentionnées à l'article 2 de l'ordonnance du 2 janvier 1959, cette loi, tout comme les lois prévues à l'article 44, 1° et 2°, de cette ordonnance, doit être considérée comme une loi des finances, au sens de l'article 47 de la Constitution ; qu'en effet, les dispositions qu'elle comporte sont de celles qui figurent normalement dans une loi de finances ; qu'ainsi, elle constitue un élément détaché, préalable et temporaire de la loi de finances pour 1980 ;*

» *Considérant, en conséquence, que cette loi, qui a la même portée que celles visées à l'article 44 de l'ordonnance du 2 janvier 1959, a pu autoriser la perception des taxes parafiscales jusqu'à l'entrée en vigueur de la loi de finances pour 1980, sans contrevenir à l'article 4, deuxième alinéa, de ladite ordonnance, aux termes duquel « la perception de ces taxes au-delà du 31 décembre de l'année de leur établissement doit être autorisée chaque année par une loi de finances » ;*

» *Considérant que de ce qui précède, il résulte que la loi autorisant le gouvernement à continuer à percevoir en 1980 les impôts et taxes existants n'est pas contraire à la Constitution.* »

Les écologistes et l'élection présidentielle

M. DELARUE (S.O.S.-Environnement) ENVISAGE D'ÊTRE CANDIDAT

M. Jean-Claude Delarue, président de S.O.S.-Environnement, a déclaré, vendredi 28 décembre, au micro de France-Inter, qu'« *il y aura un candidat écologiste indépendant* » à l'élection présidentielle de 1981 et que sa propre candidature « *est une possibilité parmi d'autres* ».

M. Delarue a précisé que ce candidat « *ne se désistera en faveur d'aucun candidat au second tour* ».

« *Nous ne sommes partisans ni d'ancrer l'écologie à droite, du côté de la majorité, ni d'ancrer l'écologie à gauche* », a expliqué le président de S.O.S.-Environnement. Il estime que les écologistes ne pourront pas faire le jeu d'un parti politique lors de l'élection présidentielle, car « *les voix écologistes proviennent de tous les horizons politiques* ».

La candidature de M. Brice Lalonde, animateur des Amis de la Terre, paraît « *difficile* » a déclaré M. Delarue, « *compte tenu des choix qu'il n'a cessé de faire, depuis trois ans, en faveur de l'écologie ancrée à gauche* ».

M. Lalonde, candidat dans la troisième circonscription de Paris et l'un des porte-parole d'Ecologie 78 lors des élections législatives de mars 1978, avait déclaré, entre les deux tours : « *Nous sommes dans l'opposition.* » Cette prise de position en faveur des candidats de gauche au second tour avait été désavouée par MM. Delarue et Philippe Lebreton, autres porte-parole d'Ecologie 78, qui avaient réaffirmé l'hostilité de ce courant envers tous les partis politiques.

Le 27 juin dernier, les Amis de la Terre ont signé, avec la C.F.D.T., le P.S. et plusieurs autres organisations de gauche, un manifeste commun demandant la suspension du programme électro-nucléaire mis en œuvre par le gouvernement.

Le divorce « Progrès »-« Dauphiné libéré »

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SERP DÉMISSIONNE

Le conseil d'administration de la SERP — société éditrice des journaux dominicaux du groupe Progrès-Dauphiné libéré (« Dauphiné dimanche », « Progrès dimanche », « Centre dimanche », « Dernière heure lyonnaise dimanche » et le journal « Rhône-Alpes dimanche ») — a démissionné. Un administrateur provisoire, Me Bruno Sapin, a été désigné par le tribunal de commerce.

Cette situation fait suite à l'arbitrage rendu le 18 décembre à Paris et prononçant la résiliation des accords signés en 1966 entre les deux quotidiens de la région Rhône-Alpes. Un « avis aux lecteurs », publié dans tous les journaux dominicaux datés 30 décembre édités par la SERP, fait état de cette situation et émet des réserves sur l'application de l'arbitrage.

Le texte précise que les missions de l'administrateur provisoire seront de convoquer une assemblée générale des actionnaires, d'administrer et de gérer la société.

M. JEAN WINGHART, DIRECTEUR DE L'INSTITUT GÉOGRAPHIQUE NATIONAL

Par décret paru au *Journal officiel* du 30 décembre 1979, M. Jean Winghart, ingénieur en chef des ponts et chaussées, est nommé directeur de l'Institut géographique national (I.G.N.), pour une durée de trois ans à compter du 1er janvier 1980.

Il succède à M. René Mayer, dont le mandat avait été prolongé de fait depuis le 24 janvier dernier, en l'absence de nomination du nouveau directeur. M. Winghart, — qui est âgé de 47 ans — ancien élève de l'Ecole polytechnique, était directeur départemental de l'équipement pour le département du Rhône.

M. JEAN LECANUET « COMPREND UN PEU » M. CHIRAC

M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., a déclaré dans une interview au *Point* publiée lundi 31 décembre qu'il « *comprend un peu M. Chirac* ». M. Lecanuet a précisé : « *Toutes choses égales, en effet, je me suis trouvé en 1965 comme candidat à l'Elysée dans une situation proche de la sienne aujourd'hui.* » Le maire de Rouen a rappelé toutefois qu'il n'appartenait pas à la majorité de l'époque, au contraire de M. Chirac, qui, selon lui, « *doit expliquer pourquoi il combat un homme qu'il a fait élire et qu'il aura soutenu, bon gré mal gré, pendant sept ans* ».

D'autre part, tout en reprochant aux dirigeants du R.P.R. de s'être constamment « *placés en position d'agresseurs* » du gouvernement ces deux derniers mois, M. Lecanuet a estimé en même temps que « *Raymond Barre a probablement fait preuve d'une vigueur un peu magistrale* ». Aussi le président de l'U.D.F. a-t-il exprimé le souhait de voir le premier ministre « *retrouver très vite sa sérénité antérieure, car sa fonction exige qu'il se garde, même s'il est provoqué, de toute tentation polémique* ».

M. MÉO : si le gouvernement ne tient pas compte du R.P.R., il faudra en tirer les conséquences.

M. Jean Méo, secrétaire général adjoint du R.P.R., estime, dans la revue gaulliste *l'Appel* (datée décembre 1979), que l'utilisation par le gouvernement de l'article 49 alinéa 3 de la Constitution n'est pas un mode de gouvernement « *acceptable* ». Il a précisé : « *C'est à la fois la négation du rôle du Parlement et une déviation de la Constitution. Nous avons une logique qui nous paraît quand même marquée au coin du bon sens. Nous sommes la majorité de la majorité et nous voudrions bien que le gouvernement tienne compte de nos observations. Alors, si on fait la démonstration de façon aveuglante que le gouvernement ne tient aucun compte de nous (...) il faudra en tirer les conséquences.*

» *Nous affirmons qu'en ce qui concerne le dernier budget, par exemple, c'est à coup sûr le plus mauvais de la Ve République. C'est la raison de fond pour laquelle nous ne pouvions le voter en l'état. Nous avons demandé des modifications qui n'allaient pas dans le sens du laxisme et de la facilité, mais dans le sens d'une plus grande contrainte. Or le gouvernement utilise, lui, la contrainte pour aller dans le sens de la facilité. Il a tort et nous avons raison. Le pays s'en apercevra un jour. Le R.P.R. en est convaincu.* »

Dans cet article, M. Méo dénonce également « *le colmatage* » de la Sécurité sociale et le fait que « *le gouvernement actuel nie le Plan* ».

La publication de la « liste des honneurs », à Londres

ALFRED HITCHCOCK CHEVALIER DE L'ORDRE DE L'EMPIRE BRITANNIQUE

Londres (A.P., Reuter). — Le cinéaste Alfred Hitchcock, bien que naturalisé américain, figure sur la « liste des honneurs » publiée ce lundi 31 décembre par la souveraine et le chef du gouvernement britanniques. A. Hitchcock devient chevalier de l'ordre de l'Empire britannique. Parmi les quelque sept cents autres bénéficiaires de ces distinctions, traditionnellement attribuées à l'occasion du Nouvel An, on compte un certain nombre de personnalités du spectacle, dont le chanteur Cliff Richard et M. Davis, directeur de l'Opéra royal de Covent-Garden.

On trouve, sur la liste des bénéficiaires, des journalistes comme M. John Junor, directeur du « Sunday Express » ; des hommes d'affaires, tels MM. Sainsbury, directeur d'une chaîne de supermarchés, et Sieff, président-directeur général de Marks and Spencer ; des universitaires et différentes personnalités politiques, dont cinquante conservateurs et six libéraux. C'est la première fois depuis 1974 que des distinctions officielles sont attribuées à titre politique : les travaillistes avaient indiqué, lorsqu'ils succédèrent à M. Heath, qu'ils renonceraient à cette pratique.

● *Dans un message aux immigrés, le cardinal Marty*, archevêque de Paris, déclare avoir été « *sensible aux mouvements d'opinion qui se sont développés ces derniers temps à l'occasion des projets législatifs concernant les immigrés. Beaucoup de chrétiens ont manifesté leur solidarité et pris des initiatives* », ajoute le cardinal. « *Que les immigrés qui sont chrétiens et membres de l'unique Eglise de Jésus-Christ soient assurés de ma particulière attention, car je suis leur évêque, comme celui de tous les Parisiens* », conclut Mgr Marty.

En Tunisie

Le premier ministre adresse un nouvel avertissement aux intégristes musulmans

De notre correspondant

Tunis. — Le gouvernement ne tolérera pas que les mosquées se transforment en tribunes politiques, « *semant la haine et prônant le fanatisme* » : c'est la seconde fois en moins d'un mois que cet avertissement est lancé aux intégristes tunisiens qui mettent de plus en plus fréquemment à profit la prière du vendredi pour se livrer à une contestation systématique du régime.

Après M. Sayah, directeur du parti socialiste destourien (*le Monde* du 9-10 décembre), c'est le premier ministre, M. Nouira, qui a mis en garde le vendredi 28 décembre « *les trublions qui se drapent de la toge islamique pour entrer en politique par effraction* ».

Parlant devant l'Assemblée nationale, il a longuement commenté l'action des intégristes qui s'est notablement développée à la faveur de la révolution islamique iranienne et à laquelle la jeunesse, limitée par ses possibilités d'expression en dehors du système prête souvent une oreille attentive. « *Ce fléau risque de dégénérer tôt ou tard en une sorte de guerre civile*, a déclaré M. Nouira. *Il y a là un fait que l'Etat ne peut ignorer, considérant qu'il a la charge d'assurer la sécurité des croyants et de préserver l'ordre public avant que la situation ne se détériore davantage...* »

Le premier ministre, qui voit des forces occultes derrière cette campagne — « *à qui profite le crime ?* », s'est-il demandé, — la considère comme d'autant moins justifiée qu'en Tunisie « *la religion n'a jamais été négligée dans l'édification d'une socété saine et dans l'éducation de l'individu* ».

La Constitution ne stipule-t-elle pas dans son premier article que la religion officielle du pays est l'islam ? Les législations en vigueur ne s'inspirent-elles pas de l'islam ? Le nombre des mosquées n'a-t-il pas plus que doublé en vingt ans ? L'éducation religieuse n'a-t-elle pas sa place dans les programmes d'enseignement ? Autant d'arguments prouvant que c'est au régime que s'attaquent sous couvert de la foi, ces « *apprentis sorciers* », a estimé M. Nouira, qui, toutefois, ne veut pas perdre de vue « *les impératifs de la modernité tant il est vrai que la pérennité de l'islam ne peut être assurée que si l'on se refuse à le figer dans les stéréotypes qui entravent l'élan de l'homme vers le progrès* ».

Le gouvernement s'en tient encore à la menace, et celle-ci semble avoir été entendue, du moins par les chefs de file du mouvement dont les prêches ont baissé de ton, lorsqu'ils ne s'abstiennent pas purement et simplement de prendre la parole, « *afin*, expliquent-ils, *d'éviter toute provocation* ». Une action en justice a cependant été engagée contre les responsables de la revue *Al Moutjamaa*, suspendue pour trois mois (*le Monde* du 8 décembre), dont le rédacteur en chef, M. Rachid Ghanouchi, qui a été interrogé par la police durant ces deux dernières semaines, doit comparaître le 10 janvier devant un juge d'instruction. M. Abdelfettah Mourrou, l'un des prédicateurs les plus écoutés, a lui aussi été entendu deux fois pendant quatre jours consécutifs par les policiers; l'autre chef du mouvement, M. Hasen Ghodbani, demeure à Paris, craignant, selon ses amis, d'être arrêté s'il rentre en Tunisie.

MICHEL DEURÉ.

Après avoir passé un mois dans un camp de réfugiés

Un dirigeant Khmer rouge est retourné mystérieusement au Cambodge

De notre correspondant

Bangkok. — On s'interroge ici sur les allées et venues de l'un des intellectuels les plus connus du régime khmer rouge, M. Thioum Mumm, qui avait discrètement cherché asile en Thaïlande en novembre, et déposé une demande de visa pour la France, a « *disparu* » depuis quelques jours du camp de réfugiés de Khao-Idang, après avoir été nommé ministre des sciences et des techniques dans le nouveau gouvernement khmer rouge.

L'agence Chine nouvelle affirme qu'il se trouve au Cambodge, avec M. Khieu Samphan, chef de l'Etat et nouveau premier ministre. De source proche de l'ambassade de France à Bangkok, on indique que le Quai d'Orsay avait donné son accord de principe à la requête de M. Mumm, dont la femme et les enfants sont de nationalité française. Le visa n'avait pas encore été délivré. La nouvelle de sa nomination est d'autant plus surprenante que le ministre se trouvait dans un camp de réfugiés où plusieurs diplomates étrangers l'avaient rencontré.

Il nous avait déclaré s'être « *séparé du régime* (de M. Pol Pot) *depuis la prise de Phnom-Penh par les Vietnamiens* » et ne plus avoir eu, depuis, de contacts avec ses dirigeants. Il était, ajoutait-il, sorti du Cambodge par le camp khmer serei (anticommunistes) de Ban-Samet. M. Mumm disait vouloir aller en France pour y retrouver sa famille, écrire « *la vérité sur l'histoire contemporaine du Cambodge* » et militer en faveur d'une résistance à l'occupation vietnamienne.

Sa situation familiale (lui permettant d'entrer en France au titre de la réunion des familles), ses anciennes relations avec le prince Sihanouk et ses contacts dans les milieux intellectuels français faisaient de lui le candidat désigné pour une mission en vue d'obtenir un maximum de soutien au Front patriotique et démocratique d'union nationale, annoncé dernièrement par les Khmers rouges.

Au cours de l'entretien que nous avions eu avec lui, M. Mumm n'avait jamais explicitement désavoué le régime que lui-même et ses trois frères servent depuis le début. Il admettait et même critiquait les excès — massacres, élimination d'intellectuels, destructions du patrimoine culturel, — mais les imputait essentiellement à une volonté délibérée d'éléments provietnamiens au sein du parti et de l'armée. C'est, en fait, la thèse officielle des Khmers rouges.

M. Mumm, diplômé de Polytechnique, a vécu en France jusqu'en 1970. Ministre des finances dans le premier gouvernement en exil du prince Sihanouk (GRUNK), il était, sous le régime khmer rouge, cadre du ministère de l'économie. Deux de ses frères, MM. Thioum Thioeum et Thioum Thioum, sont également ministres. Le troisième, M. Thioum Prasit, représente le Kampuchéa démocratique aux Nations unies, à New-York. L'annonce par Chine nouvelle de la présence de M. Mumm aux côtés de M. Khieu Samphan laisserait supposer qu'il a regagné les zones de la résistance. Si cela est bien le cas, il reste à savoir pourquoi il a soudain changé d'avis. — R. P.

● *M. Joël-François Dumont*, ca journaliste de FR 3 Bretagne-Pays de la Loire qui, muté au Mans, s'est vu interdire par écrit l'accès aux bureaux de la station à Rennes (*le Monde* daté 30-31 décembre), a porté plainte pour « voies de fait, menaces, injures graves et entrave à la liberté du travail ».

Le numéro du « Monde » daté 30-31 décembre 1979 a été tiré à 531 284 exemplaires.